

Bibliothèque numérique

medic@

**Chauveau, Claude. Histoire des
maladies du pharynx. Vol. I**

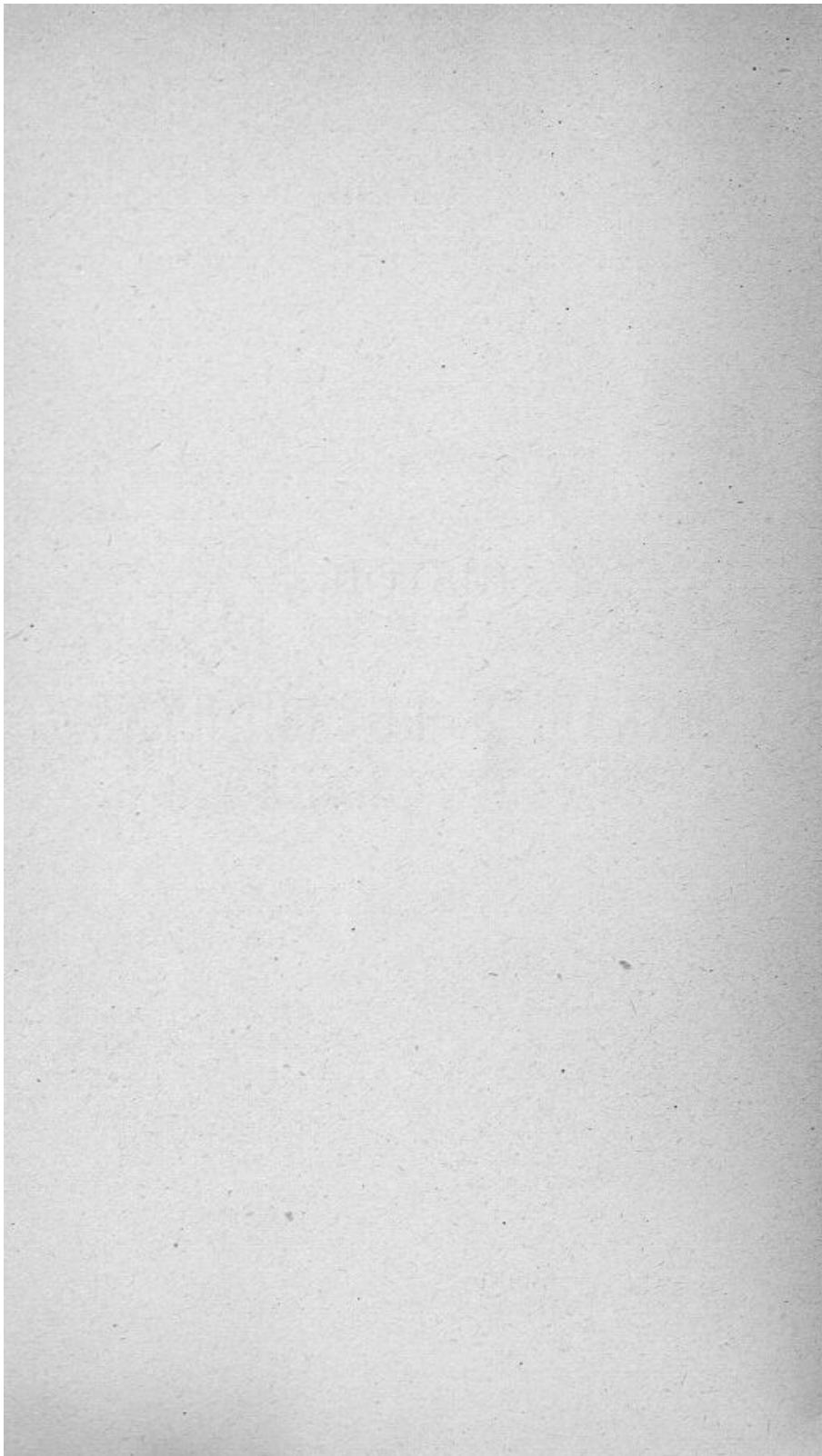
Paris : J.-B. Baillière, 1901.



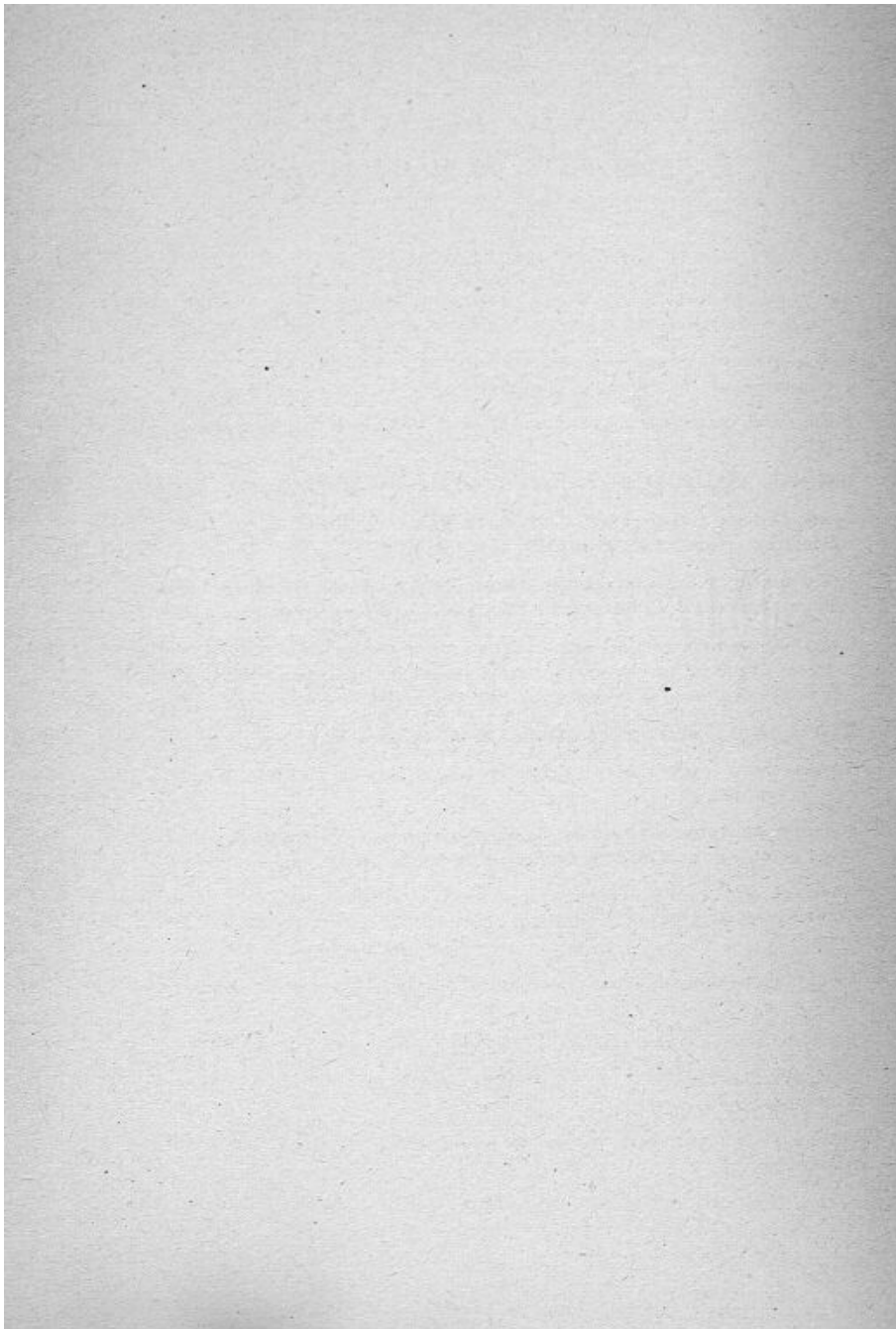
(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?74113x01>

Henri Coullon

Pharmacien de 1^{re} Classe
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris



HISTOIRE
DES
MALADIES DU PHARYNX



PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR :

- DES HYPERTROPHIES AMYGDALIENNES. (Thèse inaugurale.)
- DE QUELQUES SYMPTÔMES DUS A L'HYPERTROPHIE DE LA QUATRIÈME AMYGDALÉ. — Amygdale de la langue. (*Arch. int. de Laryngologie...* 1892.)
- CRISES SYNCOPALES DUES A L'HYPERTROPHIE DE L'AMYGDALÉ LINGUALÉ. (*Revue de Clinique et de Thérapeutique*, mai 1894.)
- PIÈCE DE MONNAIE DANS LE LARYNX. (*Revue de Clinique et de Thérapeutique*, sept. 1895.)
- DIPHTHÉRIÉ NASALÉ. (*J. de Clinique et de Thérapeutique infantiles*, mai 1898.)
- COMPLICATIONS INFECTIEUSES A LA SUITE DE LA PERFORATION DU LOBULÉ DE L'OREILLE. (*Journal des Praticiens*, août 1898.)
- OZÈNE CHEZ UN ENFANT DE 4 ANS ET 3 MOIS. COMPLICATIONS LARYNGO-TRACHÉALES. MORT. (*Journal de Clinique et de Thérapeutique infantiles*, octobre 1898.)
- UN CAS DE RHINITE PSEUDO-MEMBRANEUSE DÉTERMINÉE PAR QUELQUES PNEUMOCOQUES ASSOCIÉS A DE NOMBREUX STAPHYLOCOQUES. ACCIDENTS MÉNINGITIQUES ET MORT. (*Archives de Médecine des Enfants*, décembre 1898.)
- MASTOÏDITE ET DÉRIVATION. (*La France Médicale*, mars 1899.)
- HYPERTROPHIE EXCEPTIONNELLEMENT VOLUMINEUSE DE L'AMYGDALÉ LINGUALÉ. (*La France Médicale*, avril 1898.)
- TROUBLES NERVEUX, CARDIAQUES, DIGESTIFS CHEZ LES OZÉNEUX. CONTRIBUTION A LA PATHOGÉNIE DE L'OZÈNE. (*La France Médicale*, avril 1899.)
- ÉRYSIPELE DE LA FACE A RÉPÉTITION SURVENANT D'UN SEUL COTÉ CHEZ UNE FEMME ATTEINTE D'OTITE EXTERNE CHRONIQUE LÉGÈRE. (*La France Médicale*, septembre 1899.)
- RÉGRESSION RAPIDE DES VÉGÉTATIONS ADÉNOÏDES. (*La France Médicale*, septembre 1899.)
- POLYPE DE L'AMYGDALÉ. (*Archives de Thérapeutique*, septembre 1899.)
- GLOSSODYNIE LATÉRALE PAPILLAIRE DE LA RÉGION FOLIÉE. (*Journal des Praticiens*, novembre 1899.)
- DYSPHONIE FONCTIONNELLE AU COURS DE LA SYPHILIS. (*La France Médicale*, décembre 1899.)
- CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE L'ANATOMIE DU PHARYNX. (*Annales des Maladies de l'Oreille, du Larynx, du Nez et du Pharynx*, décembre 1899.)

- DES VARIÉTÉS DE GLOSSODYNIE. (*Archives générales de Médecine*, janvier 1900.)
- DÉTERMINATIONS NEURASTHÉNIQUES LARYNGÉES. (*Tribune Médicale*, février 1900.)
- CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA PHYSIOLOGIE DU PHARYNX. (*Annales des Maladies de l'Oreille...* mars 1900.)
- QUELQUES NOTIONS UTILES D'ANATOMIE COMPARÉE DU PHARYNX CHEZ LES VERTÉBRÉS. (*Annales des Maladies de l'Oreille...* avril 1900.)
- DE CERTAINES COMPLICATIONS LARYNGO-BRONCHIQUES DE L'OZÈNE, SIMULANT LA TUBERCULOSE PULMONAIRE. (*Journal de Médecine interne*, mai 1900.)
- DE L'INTESTIN CÉPHALIQUE ET DE SES DÉPENDANCES, AU POINT DE VUE DU DÉVELOPPEMENT DU PHARYNX. (*Annales des Maladies de l'Oreille...* juin 1900.)
- HYPOKINÉSIE LARYNGÉE GAUCHE HYSTÉRIQUE D'ORIGINE GRIPPALE, COÏNCIDANT AVEC DES TROUBLES MOTEURS ET SENSITIFS HÉMIPLÉGIQUES DU MÊME CÔTÉ ET DU VOILE DU PALAIS. (*Archives générales de Médecine*, juillet 1900.)
- UN CAS DE LEUCOCYTHÉMIE SYMPTOMATIQUE D'UN LYMPHOSARCOME AMYGDALIEN, AVEC ENVAHISSEMENT DES QUATRE AMYGDALES ET GÉNÉRALISATION AUX GANGLIONS. (*Congrès, Paris*, août 1900. *Section de Rhino-laryngologie*.)
- PARALYSIE HYSTÉRIQUE DE LA CORDE VOCALE GAUCHE AVEC PARÉSIE CONCOMITANTE DU STERNO-MASTOÏDIEN ET DU TRAPÈZE DU MÊME CÔTÉ, ANESTHÉSIE ET PARÉSIL DU VOILE DU PALAIS, TROUBLES DE LA DÉGLUTITION ET HYPERSÉCRÉTION. (*Congrès. Paris*, août 1900. *Section de Rhino-laryngologie*.)
- MOYENS DE PROTECTION DE L'ORGANISME AU NIVEAU DU PHARYNX. (*Annales des Maladies de l'Oreille...* septembre 1900.)
- LE PHARYNX. 1^{er} vol. (*Anatomie physiologie*, 1901.)
- FIBROCHONDRÔME DU LOBULE DE L'OREILLE — HERPÈS DU TYMPAN COÏNCIDANT AVEC UN HERPÈS GUTTURAL ET LABIAL. (*Annales des Maladies de l'Oreille...* février 1901.)
- FORMES MALIGNES DE LA RHINITE PSEUDO-MEMBRANEUSE (*Journal de Médecine interne*, mars 1901.)
- CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA PATHOLOGIE PHARYNGÉE PENDANT LA PÉRIODE GRÉCO-ROMAINE. (*Annales des Maladies de l'Oreille...* avril 1901.)
- CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES MALADIES DU PHARYNX PENDANT LES PÉRIODES BYZANTINE ET ARABE. (*Annales des Maladies de l'Oreille...* juin 1901.)

D^r C. CHAUVEAU

HISTOIRE
DES
MALADIES DU PHARYNX

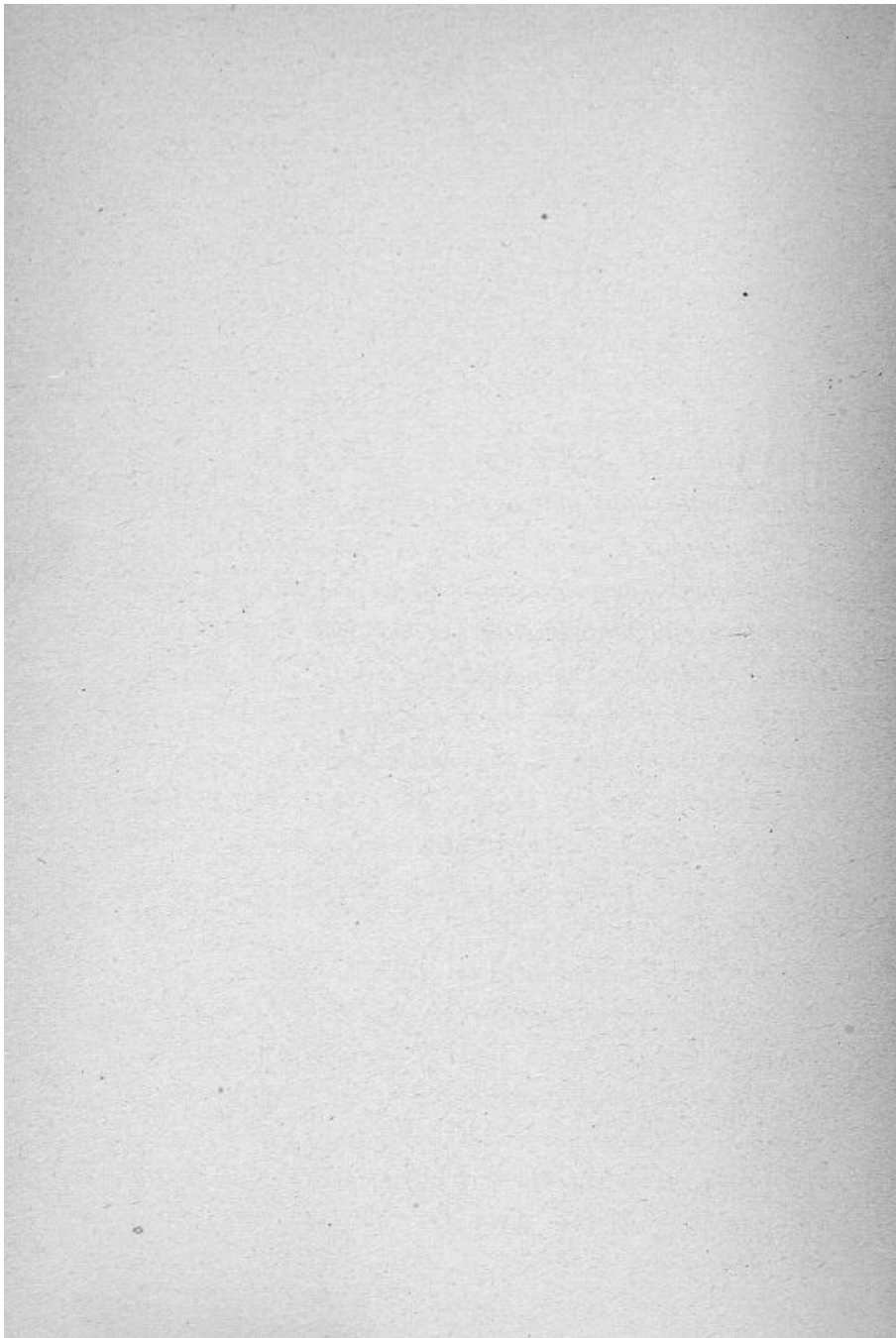
I
*PERIODE GRÉCO-ROMAINE ET BYZANTINE
ET PERIODE ARABE*

PRÉFACE DE M. LE D^r DU CASTEL
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, RUE HAUTEFEUILLE, 19

—
1901



Mon cher ami,

Au milieu de la fièvre de publication qui caractérise notre époque, nous pouvons à peine suivre la production de chaque jour ; rares sont ceux à qui il reste quelques instants pour penser qu'il y a eu des anciens, plus rares encore les esprits distingués qui trouvent le temps de les étudier. Combien cependant leur étude est instructive. Les procédés d'observation dont ils disposaient étaient bien primitifs et malgré cela combien de faits certains ils sont arrivés à établir ! C'est ce qui ressort à chaque pas de la lecture de votre travail. L'observation bien faite est la base sur laquelle reposent les conquêtes solides de notre médecine.

Quant aux interprétations et aux doctrines basées sur les idées scientifiques régnantes de l'époque, elles séduisent et charment au moment où elles se produisent, mais elles se démodent tôt ou tard ; il en sera des nôtres comme de celles de nos devanciers ; il est dur de penser que nos explications théoriques produiront sur nos descendants l'effet que les doctrines des maîtres de l'antiquité produisent sur nous.

Votre ouvrage est celui d'un véritable curieux de la médecine; heureux ceux qui trouveront le temps de le parcourir ! Ils en tireront la conclusion naturelle : faisons un peu de théorie, cela fait plaisir à l'esprit, mais faisons surtout de l'observation, c'est avec elle que se font les conquêtes durables.

Bien à vous,

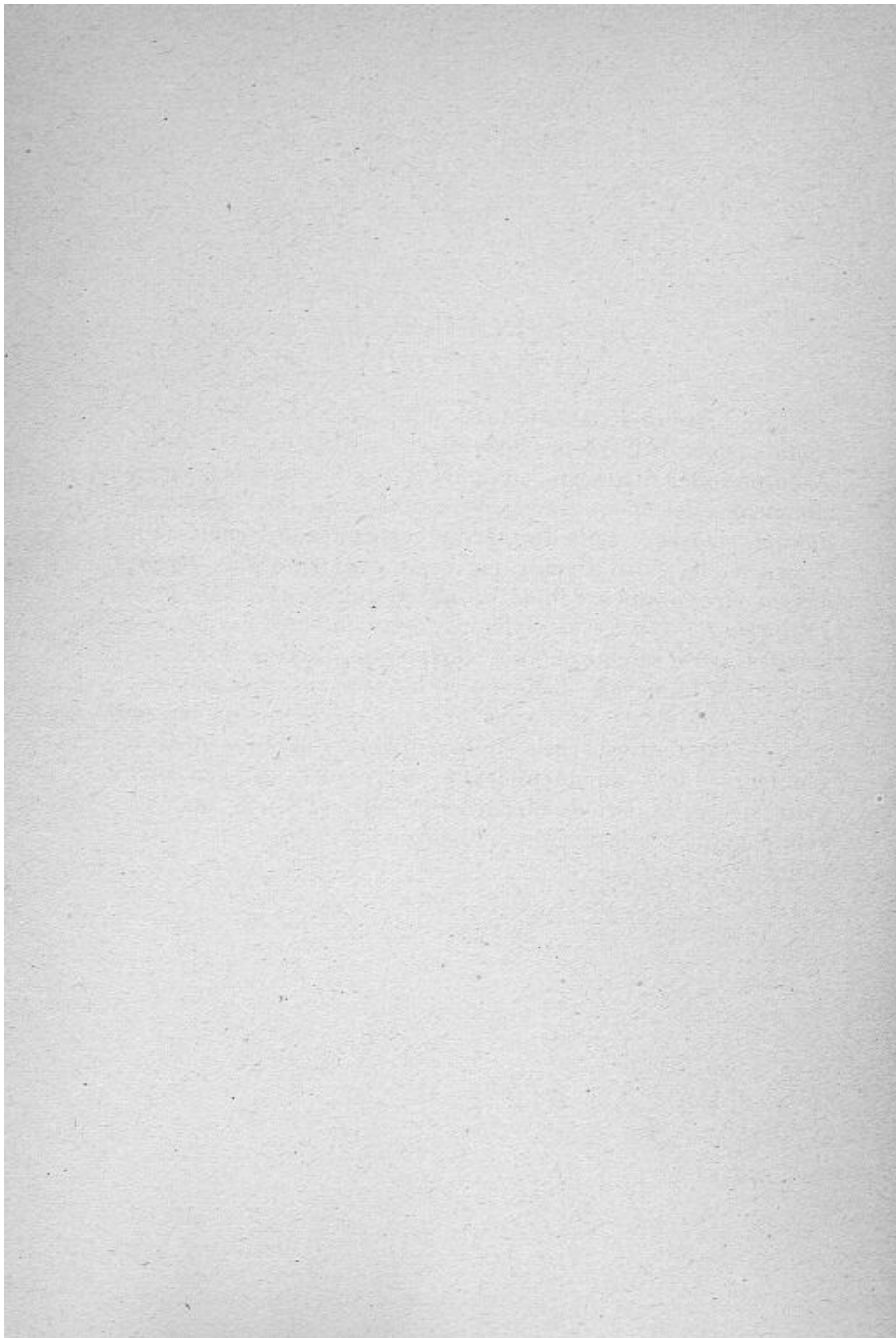
R. du CASTEL.

1^{er} Juillet 1901.

AVANT-PROPOS

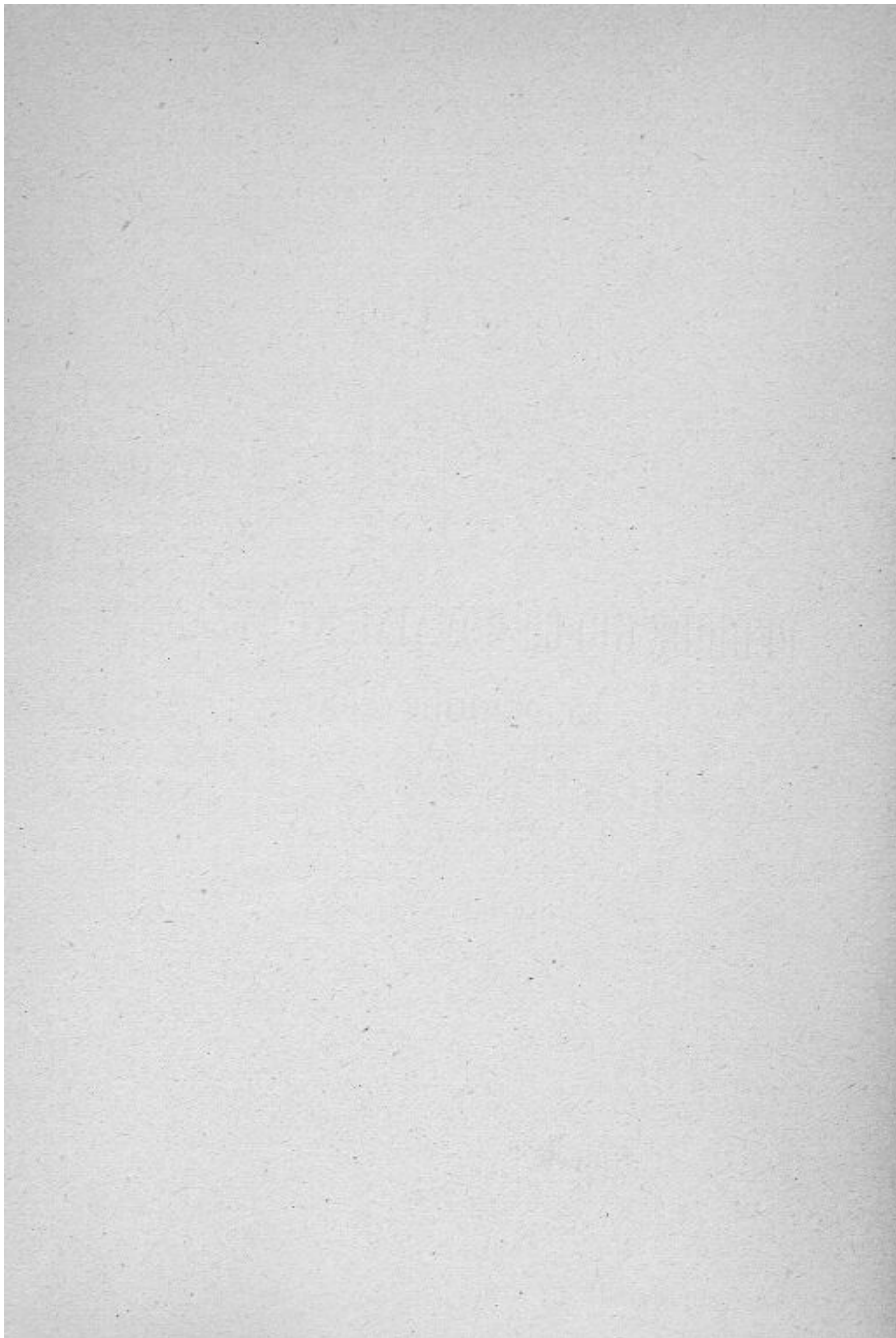
Au cours de nos recherches sur la pathologie pharyngée, nous avons recueilli un grand nombre de matériaux historiques. Dans notre *Traité du Pharynx*, nous ne pourrions en donner qu'un résumé fort succinct. Aussi nous a-t-il semblé utile de publier, dans un ouvrage distinct, les analyses détaillées que nous avons faites des divers auteurs. Outre que ce travail peut rendre inutiles des recherches nouvelles souvent fastidieuses, il permet d'établir à chaque période le bilan des connaissances, la filiation des découvertes, les progrès réalisés successivement en pathologie comme en thérapeutique pharyngées. Nous avons cru bon d'autre part d'ajouter et de mettre ainsi à la disposition de ceux de nos confrères, qui pourraient désirer les consulter, tous les textes selon nous intéressants.

C. C.



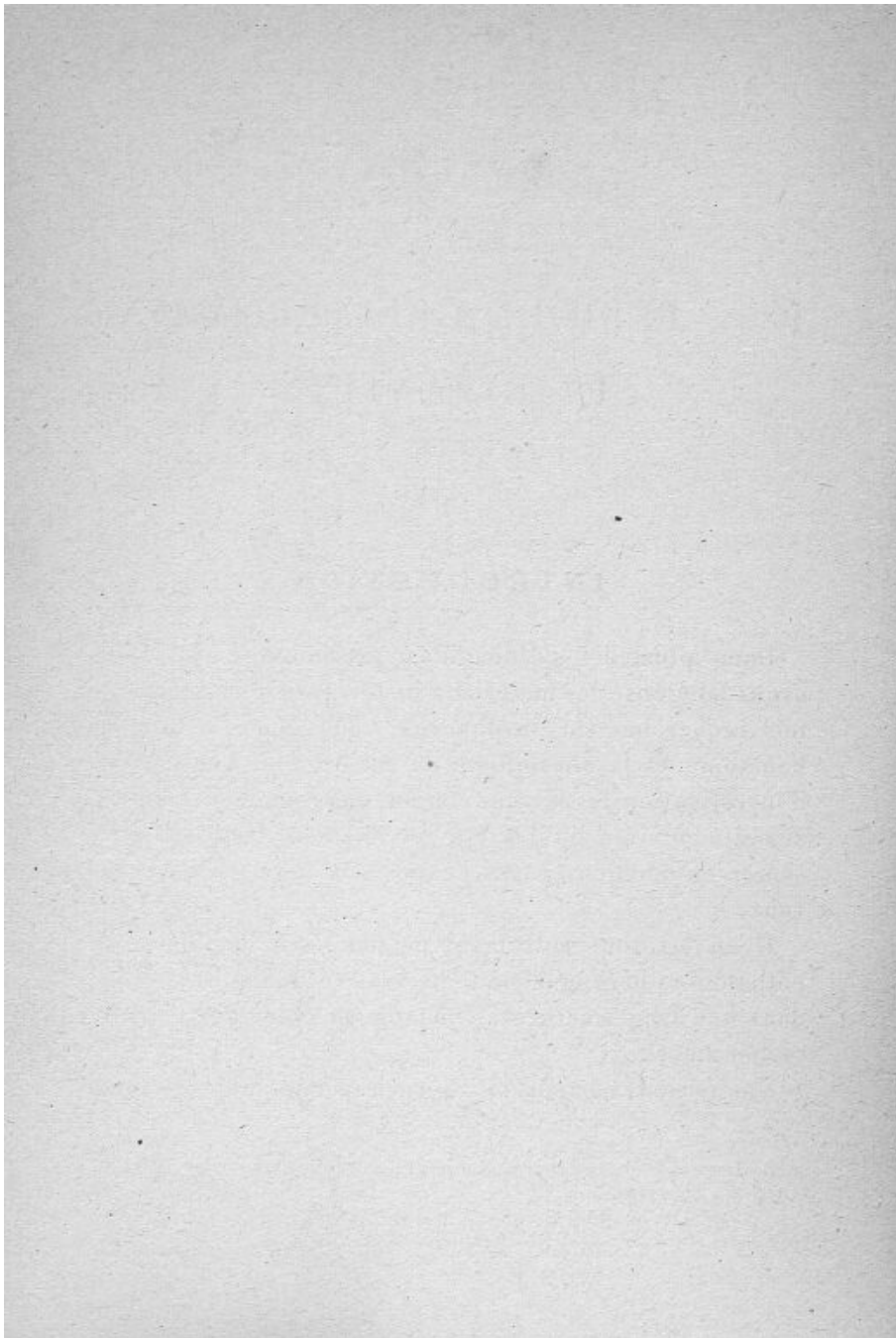
DIVISION DU SUJET

Notre histoire de la pathologie pharyngée sera répartie, — comme le serait d'ailleurs celle de la médecine tout entière, — en périodes distinctes, au moins chronologiquement. Nous admettrons des époques : *gréco-romaine*, *byzantine*, *arabe*, *médiévale*, *moderne* ; cette dernière comprendra la Renaissance, le xvii^e et le xviii^e siècles, les renseignements plus récents devant être joints à l'étude de chaque question, dans notre *Traité du Pharynx*. Ces divisions sont peut-être un peu artificielles, car il semble au fond n'exister que deux périodes bien distinctes : la période ancienne où les remarquables observateurs, qu'étaient les médecins grecs, semblent avoir entrevu *grosso modo* tout l'essentiel de la pathologie clinique pharyngée leurs idées dominent leurs successeurs jusqu'en plein xviii^e siècle ; la période moderne où s'ébauche une anatomie pathologique réelle et où la chirurgie pharyngée fait de notables progrès.



I

PÉRIODE GRÉCO-ROMAINE ET BYZANTINE
ET PÉRIODE ARABE



I. — PÉRIODE GRÉCO-ROMAINE ET BYZANTINE

INTRODUCTION

Dans plusieurs publications précédentes (1), nous avons condensé les matériaux historiques qu'au cours de nos recherches sur le pharynx, nous avons réunis sur l'anatomie et la physiologie de cet organe. Les moyens d'investigation des anciens étaient, dans ces deux sciences, si rudimentaires qu'il a été relativement facile de présenter en quelques pages l'exposé succinct de leurs travaux.

Il en est tout autrement de leurs connaissances en pathologie pharyngée, où l'observation clinique suppléait dans une large mesure à l'insuffisance des procédés de recherche.

Une période surtout nous a paru mériter une attention

(1) Historique de l'anatomie du pharynx (*Annales des maladies de l'oreille...*, déc. 1899).

Historique de la physiologie du pharynx (*Id.* mars 1900) et le *Pharynx, anatomie et physiologie*; lib. Baillière, 1901.

toute spéciale, celle où vivaient ces médecins grecs anciens au génie si subtil, à l'intelligence si attentive et si fine, qui, somme toute, ont jeté les premières bases de l'art de guérir. L'intérêt d'ailleurs était fort grand de savoir les premières réponses que la clinique leur avait apportées. Nous avons eu l'agréable surprise de constater qu'en dehors du nasopharynx, région dont les affections morbides leur échappent totalement, ils avaient assez bien entrevu la grosse pathologie du pharynx. Ils avaient même noté bien des détails qui nous paraissent d'observation récente ; ainsi Hippocrate, pour n'en citer qu'un exemple, avait signalé déjà les suppurations de la langue et de l'épiglotte. Ceci n'a rien qui puisse étonner. Les lésions du pharynx sont relativement accessibles à la vue, moins certes que celles de la superficie du corps, mais cependant à un degré encore suffisant pour permettre assez aisément de localiser le mal et d'en suivre *grosso modo* les phases diverses. Les anciens ne rencontraient point de ce côté les obscurités et les incertitudes qui accompagnent forcément l'évolution des affections viscérales plus profondes.

L'exposition claire et méthodique des connaissances anciennes sur les maladies du pharynx présentera d'ailleurs une utilité d'autant plus grande que les renseignements fournis par les divers historiens de la médecine sont très insuffisants. Leurs ouvrages sont surtout les annales de l'art médical tout entier ; les auteurs cherchent à élucider les grandes conceptions scientifiques professées par les différentes sectes médicales : humoristes, empiriques, pneumatistes et méthodistes ; mais ils s'appesantissent peu sur la pathologie des régions. En outre, ils étaient contraints, ou à peu près, de suivre l'ordre

chronologique et non la classification nosologique; aussi, pour retirer de ces écrits les quelques indications qu'ils contiennent, il faut se livrer à des lectures longues et souvent fastidieuses. D'autre part, recourir aux textes n'est guère possible qu'à ceux qui sont restés suffisamment familiarisés avec les langues anciennes, et encore les idées exprimées sont tellement en dehors de notre mentalité actuelle qu'on risque de s'égarer si on n'a pas subi un entraînement préalable. Et puis, il faudrait se résigner à une grande perte de temps, pour retrouver, dans tout le fatras de conceptions vieilles et de discussions longues et subtiles, une indication souvent très courte, montrant que tel fait clinique a déjà été bien observé. Enfin, ces recherches supposeraient une bibliothèque bien montée, telle qu'en possèdent seules les Universités; car il importe de consulter successivement les principales éditions des ouvrages médicaux de la période gréco-romaine.

Nous étudierons d'abord les auteurs dans leur *ordre chronologique* jusqu'au VII^e siècle de notre ère. Nous essaierons ensuite, comme *conclusion*, de faire un exposé succinct de l'évolution de la pathologie et de la thérapeutique pharyngées, pendant toute cette période gréco-romaine et byzantine qui compte plus de mille ans. Nous dresserons ainsi un *tableau* des diverses notions scientifiques de même ordre dont nous tâcherons d'indiquer la filiation. Ce travail est rendu d'une difficulté très grande par suite de la perte de traités médicaux des plus importants, comme ceux de Dioclès de Caryste, Erasisstrate, Héraclide de Tarente, Asclépiade, Archigène, Rufus d'Ephèse,... le *Traité des tumeurs* de Galien....

I. — AUTEURS GRÉCO-ROMAINS

I

PRÉDÉCESSEURS D'HIPPOCRATE

Hippocrate, qui nous a laissé le plus ancien monument conservé de la littérature médicale, avait eu des prédécesseurs : d'abord, les philosophes pythagoriciens qui, comme Empédocle(1), Alcméon(2) et Acron(3), enseignèrent aussi l'art de guérir; le célèbre philosophe ionien Démocrite et les Asclépiades de Cos; puis les médecins antérieurs de l'École de Cnide dont Euryphon paraît avoir été le plus connu. Il semble bien que la collection hippocratique ne renferme pas seulement les idées personnelles du maître, mais résume, en s'en dégageant même insuffisamment, les traditions médicales qui avaient cours à cette époque et venaient déjà de sources diverses. Ainsi, la théorie humorale, qui est la base même des conceptions hippocratiques sur la pathologie et la thérapeutique du

(1) Voir Hœser (*Histoire de la médecine*) et les fragments de ses poèmes : *Péri Phuseos*, *Katharmoi* (purifications), *Iatricos logos*, dont il ne reste que des fragments publiés par Karsten à Amsterdam en 1838 (*Empedoclis fragmenta*) et quelques indications données par Aristote et Galien.

(2) Anatomiste, physiologiste et médecin célèbre, il avait vu la trompe d'Eustache chez la chèvre et disait que cet animal respire par les oreilles. (Cité par Censorinus, Diogène de Laërce et Aristote.)

(3) Le premier des médecins empiriques, rejetait toute conception *a priori*.

pharynx et de toute l'économie d'ailleurs, était bien antérieure au père de la médecine. Elle était universellement répandue, comme il est facile de le constater en parcourant Sophocle, Euripide, Aristophane et Platon. S'il faut en croire Littré, la théorie des quatre humeurs serait d'origine pythagoricienne et dériverait de celle des quatre éléments d'Empédocle.

La pathogénie des affections pharyngées, admise par les hippocratiques, n'avait donc probablement rien qui leur fût personnelle. Quant à la thérapeutique qui découle de ces conceptions étiologiques, il est permis de croire qu'il en était de même. En effet, l'abus des drastiques et des vomitifs âcres leur venait de l'École de Cnide et vraisemblablement aussi une série de pratiques de caractère violent, comme l'emploi d'une tige de bois pour dilater le pharynx tuméfié, ou de canules (1) pour faciliter l'aération pulmonaire. Ce qu'on sait d'une série de manœuvres recommandées par les Cnidiens, notamment la succussion dans les cas de dystocie, semble en faveur de cette hypothèse (2).

II

COLLECTION HIPPOCRATIQUE

Nous disons *collection hippocratique* et non *œuvres d'Hippocrate*; en effet, à côté d'écrits personnels du

(1) Ces canules paraissent avoir été placées dans le pharynx seulement, entre les amygdales, surtout au cours d'angines phlegmoneuses. Peut-être parfois les plaçaient-ils jusque dans le larynx, d'ailleurs déjà connu; ce qui donnerait à cette pratique une tout autre valeur.

(2) Les Cnidiens abusaient beaucoup aussi des cautérisations. Le poète comique Philistus, contemporain d'Aristophane, nous parle d'un empyématique couvert de brûlures faites par le cautère potentiel.

maître, on trouve des ouvrages composés par ses élèves et même des traités étrangers à l'École de Cos, vraisemblablement dus aux Cnidiens dont ils portent l'empreinte. Cette assertion résulte, de l'opinion même de Galien (*Commentaires sur Hippocrate*), de ce fait qu'un certain nombre de traités (ex. : *Prorrhétiques*, *Prénotions de Cos*) ne sont que de simples compilations d'autres ouvrages hippocratiques, et enfin de ce que l'on sait sur le mode de formation (1) de la bibliothèque d'Alexandrie qui nous a conservé ces premiers monuments de la médecine (2).

Les notions sur la pathologie du pharynx que nous ont laissées les hippocratiques rentrent surtout dans ce qu'on appelle la pathologie générale; c'était d'ailleurs l'esprit de l'École de Cos, qui étudiait plutôt le malade que la maladie. Cependant, dans le *Traité des maladies* (3), la tendance contraire se fait jour et on voit décrites — en quelques mots, il est vrai — toute une série d'angines, différenciées les unes des autres (amygdalites, inflammations du voile et de la luette, de la base de la langue...), ainsi que le traitement particulier qui leur convient. A côté de ces apophthegmes de médecine générale qui constituent l'essentiel des doctrines hippocratiques et de ces considérations plus rares de médecine spéciale, on rencontre aussi des observations cliniques où nous avons

(1) Les bibliothécaires alexandrins (Diastevastes), pour enrichir leurs collections, acceptaient souvent au hasard des navarques (capitaines de navire) des livres que ceux-ci, dans un but mercantile, attribuaient faussement à des auteurs illustres.

(2) Voir Laboulbène, *Histoire des livres hippocratiques* (*Revue scientifique*, 1881, p. 641-685).

(3) Le *Traité des maladies* est probablement d'origine cnidienne (Littré).

pu trouver signalées déjà un certain nombre de complications très importantes.

Les connaissances hippocratiques paraissent groupées dans l'esprit du maître autour de ces trois rubriques : angines, ulcères et indurations. Et, en réalité, il ne connaît assez bien que les angines.

a. — Angines.

Étiologie. — Les hippocratiques admettent que les maladies de la gorge sont dues à une obstruction produite par l'une des quatre humeurs peccantes, le phlegme. « La synanche (*Traité sur le régime dans les maladies aiguës*, Appendice, § 4) survient quand de la tête descend un flux d'humeurs abondantes et visqueuses, l'hiver ou le printemps, dans les veines jugulaires, et s'arrête au cou. Cette fluxion étant froide et visqueuse obstrue les voies de l'air et du sang, elle coagule le sang de proche en proche, elle le rend immobile et stagnant par la propriété qu'elle a de refroidir et d'engorger. » « L'angine est produite par l'arrêt du phlegme dans le cou. » (*Prénotions de Cos*). Ils distinguaient la symptomatologie angineuse de l'hiver et du printemps de celle de l'été et de l'automne. A cette époque, pensaient-ils, la chaleur de la saison chauffe le phlegme et lui donne une âcreté particulière qui augmente l'intensité des phénomènes inflammatoires et aboutit finalement à la production d'ulcérations, tandis que, durant l'hiver, le froid se borne à arrêter et à coaguler les humeurs (1). Les causes adjuvantes (surmenage profes-

(1) Quelques praticiens de nos amis exerçant près de Smyrne nous ont affirmé que les angines de ces régions sont plus graves en été qu'en hiver.

sionnel, troubles digestifs, aliments trop chauds) ne sont pas signalées. Cependant une notion importante peut être relevée, c'est que le mal règne souvent d'une façon épidémique (*Traité des épidémies*, livre II) et que la gravité des épidémies est variable, plus grande par exemple en été qu'en automne (1).

Anatomie pathologique. — Ne pratiquant pas d'autopsies, les anciens ne pouvaient même pas ébaucher une anatomie pathologique. Mais la clinique, du moins, avait permis à Hippocrate d'établir une topographie grossière des lésions (2). Comme le reconnaît Galien, s'il n'avait pas dénommé, comme ses successeurs, les diverses affections pharyngées que l'on peut distinguer d'après ces localisations anatomiques, il ne les ignorait point. Ainsi, il distingue la synanche de la périssynanche dont le siège est externe par rapport au pharynx; il en connaît même certaines variétés plutôt rares, telles que les indurations cellulaires aboutissant parfois au phlegmon (région sus-hyoïdienne et parotidienne) et le mal de Pott sous-occipital. Malheureusement, il ne différencie pas nettement, du moins au point de vue anatomique, — quoi qu'en dise Ermérins, — les affections laryngées de celles du pharynx. Il sait seulement au point de vue clinique que, dans une certaine forme de synanche, il survient de la suffocation sans rougeur ni gonflement apparents. Comme variété topographique de synanche, il signale l'amygdalite unilatérale ou bilatérale, les abcès du voile et de la luette, l'inflammation de la base de la langue et de l'épiglotte...

(1) Voir Textes, p. 125.

(2) Voir Textes, p. 133, 138 et 139.

Symptomatologie. — Hippocrate connaissait les angines catarrhales légères. Mais, comme tous les anciens qui étaient plutôt des thérapeutes que des nosologistes, il n'en parle qu'en passant et à propos des médications simples qu'elles semblent comporter; il paraît réserver son attention pour des symptômes qui commandent une médication plus énergique. Il signale ainsi surtout les angines graves(1), celles qui s'accompagnent de tuméfaction considérable de diverses parties de la gorge, avec ou sans induration périphérique de voisinage ou phénomènes asphyxiques; celles qui, comme nous le disions plus haut, sont caractérisées surtout par une dyspnée intense sans réaction apparente locale du pharynx [certaines laryngites, œdème de la glotte(2)...]; celles où, le pharynx n'étant que peu lésé, prédominent des symptômes d'adynamie profonde (teint plombé...), presque toujours rapidement mortelles (nos angines septicémiques suraiguës); l'angine érysipélateuse bien vue par lui et dont il connaît le pronostic si différent, selon que l'érysipèle rentre ou sort(3); enfin, celles qui s'accompagnent d'érythème sur le cou et le thorax et pourraient bien se rapporter à la scarlatine (*Pronostic, Prorrhétiques, Prénotions de Cos, Traité des épidémies*).

Complications. — Comme aggravations des angines, Hippocrate réunit un ensemble de complications réellement intéressantes : les abcès(4) (tonsillaires, palatins, de la base de la langue), l'asphyxie rapide déjà mentionnée, la frénésie, délire violent qui accompagne les états ataxo-

(1) Voir Textes, p. 130.

(2) Voir Textes, p. 130 et 136.

(3) Voir Textes, p. 130.

(4) Voir Textes, p. 137 et 138.

adynamiques, la gangrène ou noma qu'il connaît et dont il fait ressortir la fréquence chez l'enfant, les complications pulmonaires et pleurétiques (empyème) (1), les complications intestinales (diarrhées colliquatives septicémiques); enfin, dans le *Traité des épidémies*, il relate l'observation de la femme de Polémarque qui eut, en même temps que des complications pulmonaires, une arthrite du genou (2).

Pronostic. — Hippocrate base son pronostic sur l'intensité des phénomènes locaux et aussi sur l'état général et les complications. Il sait que les inflammations peuvent être très tenaces, que leur répétition amène parfois des indurations, surtout aux amygdales, et même des ulcères.

Traitement. — La thérapeutique principalement est abondamment développée dans l'œuvre hippocratique. Comme régime, les malades étaient soumis d'abord à la diète rigoureuse, puis à l'usage des aliments liquides, surtout de la fameuse décoction d'orge mondé, appelée ptisane, dont Hippocrate avait rigoureusement fixé le mode d'emploi (3).

Il recommandait les enveloppements chauds (étouffes de laine, éponges trempées dans de l'eau chaude puis exprimées, cataplasmes de farine de graine de lin, d'orge mondé ou de blé), les révulsifs (cataplasmes à l'ail, à la rue, à l'écorce de grenadier, à l'origan, à l'hysope, associés ou isolés).

Dans les cas graves, comme tous ses prédécesseurs,

(1) Voir Textes, p. 128.

(2) Voir Textes, p. 133.

(3) Voir p. 76.

il abusait des purgatifs âcres (rue, huile de cèdre, genévrier, ellébore, élatérium, euphorbe épurge...) et des vomitifs.

Les hippocratiques avaient en outre, pour déplacer les humeurs, des moyens qu'ils jugeaient plus efficaces encore : emplâtres sinapisés, thapsias, ventouses. Dans les cas les plus pressants, pour faire écouler le phlegme contenu dans les veines, ils pratiquaient des saignées (scarifications du cou, de la cavité bucco-pharyngée, piqure des veines ranines), et aussi la saignée générale, comme leurs successeurs immédiats Dioclès et Praxagoras, dans l'asphyxie imminente; ces émissions sanguines atténuaient jusqu'à un certain point les symptômes généraux fébriles et aussi la réaction inflammatoire locale.

A côté de ces pratiques plus ou moins rationnelles, on note des procédés thérapeutiques que nous avons mieux conservés : gargarismes émollients (1) (lait, miel, décocté d'orge) ou astringents (2). Ils employaient ceux-ci dès le début du mal et un peu sans mesure, nous disent les méthodistes, pour empêcher l'afflux des humeurs et faire avorter la maladie.

Tous les médicaments sont à peu près tirés du règne végétal. C'est le triomphe de la médecine des simples. Faisons remarquer que les aromatiques qu'ils emploient (myrrhe, encens...) pouvaient jouer un certain rôle antiseptique.

Comme moyens mécaniques, signalons les badigeonnages, le plus souvent avec des substances astringentes, à l'aide d'une baguette entourée de laine. Si le malade étouffait, on dilatait de force les parties avec une grosse

(1) Voir page 78.

(2) Voir page 79.

tige en bois et on plaçait une canule à travers l'isthme.

Contre les inflammations qui laissent des indurations persistantes, on usait de différents topiques résolutifs.

Il est à remarquer que les hippocratiques recommandent déjà d'ouvrir les abcès (ou apostèmes) par lesquels se terminent souvent les inflammations pharyngées (1).

b. — **Ulcères.**

Sous cette détermination, Hippocrate réunit certainement bien des notions contradictoires. Elle lui sert à grouper et les ulcérations véritables (?) et les fausses membranes. Il signale la ténacité de ces affections et la gêne douloureuse qu'elles déterminent, et leur assigne une médication énergique qui a d'ordinaire pour base les caustiques.

Notons que, sous le nom d'aphthes, il signale, chez les jeunes enfants et surtout les nourrissons, une affection qui pourrait bien parfois être le muguet.

c. — **Induration.**

Hippocrate sait que les inflammations qui ne se résolvent pas aboutissent à des indurations, surtout aux amygdales, et il traite certaines d'entre elles (nos hypertrophies) par différents topiques locaux à caractère astringent. Il n'indique pas, comme Celse, l'ablation partielle ou totale.

En définitive, on ne trouve dans les écrits hippocratiques que des indications malheureusement assez courtes dans lesquelles la thérapeutique seule en général com-

(1) Voir Textes, p. 139.

porte un certain développement. Le reste est seulement esquissé. Dans les brèves sentences du *Traité du Pronostic*, des *Prénotions de Cos*, des *Prorrhétiques*, des *Épidémies*, des *Maladies*, on entrevoit plutôt l'importance des connaissances scientifiques qu'on ne les constate réellement. Celles-ci, disséminées sans ordre un peu partout, ne forment du reste nullement un tout continu. Malgré cela, on ne saurait se dissimuler qu'à côté de lacunes grossières et d'erreurs manifestes, les hippocratiques possédaient, sur les angines notamment, des notions relativement très complètes, et que leur médication, quoique souvent irrationnelle, et toujours basée sur une fausse pathogénie, contenait souvent d'excellentes prescriptions (1).

III

MÉDECINE GRECQUE D'HIPPOCRATE A CELSE

Les œuvres hippocratiques sont séparées du *Traité de médecine* de Celse par une période de plus de trois siècles; tous les ouvrages médicaux de cette époque ont disparu. Or, si on réfléchit que ce laps de temps fut caractérisé par un développement très brillant de la littérature, des beaux-arts et des sciences, on ne peut guère supposer que la médecine ait seule constitué une exception regrettable.

Nous savons du reste que des médecins de haute valeur firent considérablement progresser à ce moment

(1) Voir les traductions de Littré, de Daremberg, et surtout l'*Histoire de la médecine* de Daniel Leclerc et celle de Hæser.

l'art de guérir. C'étaient Dioclès de Caryste, Praxagoras, Chrysippe le Cnidien (1), Hérophile et Erasistrate, les deux fondateurs de l'École d'Alexandrie, Sérapion, le créateur de l'empirisme, Héraclide de Tarente, enfin Asclépiade qui avait acquis à Rome, du temps de Sylla, une très grande réputation et inaugura véritablement les théories méthodistes, en remplaçant les conceptions humorales par l'hypothèse du resserrement ou de la dilatation des pores de l'économie. Hérophile et Erasistrate, qui disséquèrent des corps humains et expérimentèrent beaucoup sur les animaux et peut-être aussi sur les criminels que leur livraient dans ce but les Ptolémées, posèrent les premières bases d'une anatomie et d'une physiologie véritablement scientifiques. Il semble impossible que la médecine proprement dite n'en ait pas reçu un heureux contre-coup.

Nous essaierons, d'après les ouvrages ultérieurement conservés, c'est-à-dire ceux de Celse, Cœlius Aurélianus et Galien, d'esquisser les progrès accomplis à cette époque au point de vue qui nous intéresse.

Tout d'abord, on s'aperçoit, en consultant Celse, qu'une connaissance plus minutieuse des organes permettait de mieux localiser les perturbations morbides observées. Il est probable aussi que, dès l'époque alexandrine, on a soupçonné le siège exact de certaines affections des voies aériennes supérieures, confondues avec les angines par les hippocratiques et qui s'en distinguaient par l'allure de certains symptômes, tels qu'une dyspnée intense sans lésions marquées du côté du pha-

(1) Chrysippe, médecin très habile, s'était élevé contre l'abus des saignées, des purgatifs âcres. Il traitait exclusivement ses malades par l'hygiène et l'administration des simples. Ce fut le maître d'Erasistrate.

rynch. Ces cas furent dénommés cynanches, pour les séparer des angines proprement dites qui continuèrent à être appelées synanches. « Cynanche, dit Cœlius, signifie que le malade suffoque et tire la langue comme un chien qui ne peut plus respirer; l'étymologie de synanche signifie *étrangement*. » Les deux mots ne diffèrent que par le changement de deux lettres, c'est-à-dire de *s* en *c*, et prêtaient par conséquent à une confusion dans laquelle tombèrent beaucoup d'anciens médecins (Cœlius Aurélianus).

C'est à cette époque aussi que les différentes variétés d'angines furent séparées, non pas d'après leurs symptômes, comme on le fit au xvii^e et au xviii^e siècle, mais surtout selon la topographie des lésions; base de classification en somme assez rationnelle et très commode. On distingua les cas où le mal était unilatéral, bilatéral, interne, périphérique, total. Cœlius Aurélianus (1) attribue au médecin Valens ces distinctions; mais plusieurs d'entre elles, si l'on s'en rapporte au passage déjà signalé de Celse (2), paraissent beaucoup plus anciennes. Il faut avouer même que les hippocratiques, tout en ne leur imposant pas de noms spéciaux, connaissaient déjà la plupart de ces variétés d'angine, ainsi que le fait remarquer justement Galien.

Il est très vraisemblable que l'étude des causes des angines, celle de leurs symptômes, de leur marche et du pronostic aient fait comme le diagnostic quelques progrès; mais ceci est une simple hypothèse plausible.

Nous devons faire toutefois remarquer que le silence

(1) Voir Textes, p. 186.

(2) Voir Textes, p. 140.

des écrivains postérieurs dont nous avons conservé les traités ne vient pas à l'appui de cette supposition. De telle sorte que les fins observateurs hippocratiques semblent, du moins pour le pharynx, avoir vu d'emblée tout l'essentiel de ce que la clinique pouvait fournir au médecin attentif et sagace.

La thérapeutique de l'angine à cette période, au contraire, nous est mieux connue, grâce à Cœlius Aurélianus (1). Ainsi, Dioclès de Caryste, par exemple, fidèle adepte des idées hippocratiques, faisait un grand emploi de la saignée, aux deux bras, chez les pléthoriques; mais il recommandait l'abstention chez les sujets anémiés. Pour établir une révulsion puissante, il conseillait de badigeonner le cou des malades avec du fiel de bœuf additionné de suc de l'herbe pédiculaire (dauphinelle ou herbe aux poux). Pour favoriser la salivation dans les gorges desséchées, il mettait sous la langue quelques grains de poivre qui jouaient le rôle de nos masticatoires actuels. Grand partisan des enveloppements chauds, il se servait surtout d'éponges trempées dans l'eau chaude, puis exprimées.

Praxagoras préconisait beaucoup les lavements purgatifs et les sudorifiques pour se débarrasser de la matière morbifique, dénommée alors *humeur peccante* et aujourd'hui *toxines microbiennes*. Parfois, il prescrivait un vomitif à l'élatérium. Il semble avoir abusé des drastiques et des scarifications locales, comme tous les praticiens de cette époque.

Erasistrate, qui avait abandonné les idées humorales des hippocratiques, pour les remplacer par les hypothèses

(1) Voir Texte, p. 194.

solidiennes (1) (qui précédèrent de bien des siècles celle de Broussais et favorisèrent peut-être, comme celles-ci, l'étude de la topographie des lésions), recommandait beaucoup les enveloppements chauds, notamment l'application d'éponges trempées dans l'eau tiède ou de cataplasmes dont du vin additionné de castoréum constituait l'élément liquide, voulant ainsi attirer la phlegmasie à la peau et resserrer les parties malades.

Son rival Hérophile n'aurait rien écrit sur la synanche; ceci n'étonnera pas ceux qui savent que ce célèbre médecin n'avait daigné traiter que les affections sur lesquelles il professait des vues spéciales. Ses écrits sur la pathologie présentaient ainsi de nombreuses lacunes.

Il semble que c'est à Alexandrie que la thérapeutique grecque (qui reposait d'abord presque exclusivement sur les simples, c'est-à-dire sur les drogues d'origine végétale) alla se compliquant de plus en plus et s'enrichissant d'un grand nombre de remèdes d'origine minérale (2). Les Égyptiens étaient très versés dans les études chimiques et il est vraisemblable que les médecins grecs qui exerçaient à Alexandrie leur firent des emprunts, les empiriques surtout qui, rejetant les théories humorales et toute recherche pathogénique en général comme oiseuses, pour s'en tenir à la seule observation, tournèrent leurs efforts du côté de la thérapeutique. Ils l'enrichirent beaucoup, mais pas toujours d'une façon très heureuse, car, peu à peu, la complexité des ingrédients

(1) Suivant Erasistrate, les maladies étaient surtout produites par le passage du sang dans les artères, qu'il croyait vides (Voir Galien, *De usū partium*) édition Kuhn.

(2) Arsenic, soufre, nitre, sels de plomb tels que litharge, sels de cuivre (vert-de-gris), alun, soude, chaux, etc.

dont se composaient certains remèdes angineux devint surprenante. La polypharmacie est antérieure à Galien, quoi qu'on ait dit. Cependant, certaines de ces substances étaient véritablement utiles; c'étaient les gargarismes aromatiques que les hippocratiques commencèrent à employer et qui devaient être, comme nous l'avons dit plus haut, par leur constitution chimique, jusqu'à un certain point antimicrobiens, les préparations soufrées, l'alun et le nitre dont on se servait désormais dans le déclin des angines, lorsque le mal, tout en diminuant d'intensité, tardait à disparaître.

Le plus célèbre des empiriques, Héraclide de Tarente, qui recherchait expérimentalement l'action des médicaments et avait introduit dans la pratique courante l'usage des opiacés, ainsi que celui des solanées vireuses, provoquait le vomissement dans l'esquinancie à l'aide de la préparation suivante. Il faisait longuement infuser dans un vase de cuivre du panax d'Héracléum, de l'origan, du sumac et des bulbes de végétaux, appelés alors cœpules de Germanie; après avoir bien broyé le tout, il faisait cuire au soleil caniculaire et en formait des boulettes qu'il détrempeait dans du vin miellé avant de le donner aux malades. Il est probable, comme le croit Daniel Leclerc, qu'une petite partie du métal du vase se détachait pour former une préparation vomitive à base de cuivre.

Héraclide recourait encore aux drastiques, comme ses prédécesseurs, et prescrivait notamment les grains d'élatérium.

Vomitifs âcres et purgatifs drastiques furent proscrits par Asclépiade (1) qui joua le rôle d'un véritable novateur

(1) Voir Pline, livre XXVI, § VII, de la *Collection Nisard*.

scientifique. Pline rapporte dédaigneusement qu'Asclépiade, ne gagnant pas assez d'argent comme rhéteur, abandonna l'éloquence pour professer la médecine qu'il n'avait nullement étudiée jusqu'alors (1). Mais l'œuvre médicale tout entière d'Asclépiade, telle que nous pouvons l'entrevoir (savants *Commentaires sur Hippocrate*, citations nombreuses de ses œuvres par Cœlius et par Galien, Oribase et Aétius), montre l'inanité de cette calomnie. Partisan du système d'Epicure (2), alors très goûté par les esprits distingués de l'époque et qui devait peu après inspirer l'immortel poème de Lucrèce, il admit que toutes les maladies étaient dues à un resserrement ou à un relâchement qui sépare les atomes dont le corps humain se compose. En un mot, il remplaçait par une hypothèse tout autre les anciennes conceptions humorales déjà fortement ébranlées par les empiriques. Dès lors, n'admettant que dans des cas exceptionnels l'obstruction des pores par la matière morbifique, il n'avait plus besoin de prescrire, pour s'en débarrasser, les purgatifs drastiques et les vomitifs, dans l'angine par exemple. Toutes ces substances, disait-il, sont nuisibles parce qu'elles ont une action désastreuse sur l'estomac. Il ne prescrivait, dans le but probable de faire disparaître l'état saburral des voies digestives qui accompagne si souvent l'angine, que les purgatifs doux et les lavements non irritants. Il recourait, par contre, comme ses prédécesseurs, aux enveloppements chauds et aux gargarismes. De plus, il pratiquait aussi, dans les affections de la gorge, sa fameuse méthode des frictions, grâce auxquelles il se flattait de relâcher les pores de l'organisme, quand ceux-ci étaient

(1) Voir Pline, livre XXVI, § VII et VIII, de la *Collection Nisard*.

(2) Voir Celse, livre I; Introduction, p. 3, de la *Collection Nisard*.

trop resserrés en un point donné de l'économie. Ce qu'on sait des bons effets du massage dans un grand nombre de maladies inflammatoires locales, surtout à la période résolutive, montre que cette pratique devait avoir une certaine efficacité (1). Asclépiade pratiquait les frictions douces non seulement au niveau du mal, mais dans les régions du voisinage, sur la poitrine et sur le dos par exemple, disant que les effets produits en un point se répercutent sur l'ensemble du corps. Il ordonnait aussi, comme les hippocratiques, les topiques révulsifs tels que le fiel de taureau, la staphysaigre, les ventouses, les scarifications sur les parties malades ou au voisinage de celles-ci. Ce qui mérite surtout de tirer de l'oubli la mémoire d'Asclépiade, c'est qu'il recommanda le premier la trachéotomie dans les cas où les malades atteints de synanche sont pris de phénomènes asphyxiques.

IV

CELSE

Le traité de Celse est, comme nous l'avons dit plus haut, le plus ancien qui nous soit parvenu, si l'on en excepte la collection hippocratique. Il ne remonte cependant qu'au siècle d'Auguste. L'auteur vivait peu après Asclépiade et était contemporain de Thémison (2). Son style élégant, clair, méthodique, a tous les mérites qui caractérisent la plus belle période de la littérature latine. Toutefois, c'est plutôt une excellente exposition des

(1) Voir dans nos textes le procédé d'Oribase, celui de Philumène pour le massage des amygdales, p. 211 et 221 ; dans Celse, livre II, § XIV, l'exposé de la méthode d'Asclépiade.

(2) Voir la *Dissertation* de Bianconi.

connaissances médicales de l'époque qu'une œuvre originale, bien que l'esprit critique et le sens clinique n'y fassent point défaut. On a soutenu, surtout parce que Celse n'est jamais cité par les autres médecins de l'époque, que l'écrivain romain était tout au plus un médecin amateur, et non un praticien dans le sens usuel du mot. Il semble bien, en effet, que son *art médical* n'était qu'une portion, très importante, il est vrai, d'une encyclopédie véritable exposant la plupart des sciences de l'époque (1). Le plan adopté par Celse est très vaste. Son œuvre comprend : une pathologie générale où nous avons trouvé quelques renseignements importants sur l'étiologie de l'angine (influence du froid, des temps humides, des mets chauds et irritants), une pathologie interne, sorte de description, très abrégée du reste, des principales maladies ressortissant à la médecine proprement dite, où se trouve décrite l'angine ; enfin une pathologie externe, où, entre autres notions importantes, on signale les interventions à propos des hypertrophies amygdaliennes et des abcès tonsillaires. Il renferme en outre des indications très exactes sur les topiques, les ventouses, les cataplasmes et de nombreuses préparations médicinales ; de telle sorte que, pour comprendre la thérapeutique de l'angine, il faut absolument le consulter (2).

Ses doctrines médicales se ressentent beaucoup de l'influence hippocratique. On voit qu'admirant le génie clinique et la science du père de la médecine, il tâche de s'en inspirer (3). Les Alexandrins semblent lui avoir

(1) Quintilien (*Institutions oratoires*, lib. XII, cap. 11) dit « non solum de his omnibus C. Celsus conscripserit artibus, sed amplius rei militaris et rusticæ etiam et medicinæ præcepta reliquerit. »

(2) Voir Textes, p. 143.

(3) Voir Celse, livre I, p. 3, de la *Collection Nisard*.

fourni également beaucoup d'éléments scientifiques. D'autre part, venant peu après Asclépiade (1), il a subi très manifestement l'empreinte de ce dernier et, comme lui, rejette les purgatifs drastiques et les vomitifs âcres; toutefois, les emprunts qu'il fait à ce grand médecin, ainsi qu'aux méthodistes, sont surtout d'ordre pratique et se rapportent au traitement. Pour le reste, c'est un humoriste, et par conséquent on ne doit pas le ranger parmi les adeptes de Thémison et de Thessalus, bien que cette opinion ait été soutenue (2).

Celse distingue trois sortes d'angine: la cynanche, la synanche et enfin la parasynanche. Dans la synanche, on trouve de la tuméfaction et de la rougeur de la langue et de la gorge, des troubles vocaux plus ou moins marqués, un visage congestionné, des yeux saillants; dans la cynanche, il n'y a ni rougeur, ni tuméfaction apparente, mais la peau est sèche, la respiration difficile et les membres dans la résolution sont courbaturés. Les deux formes sont également caractérisées par de la dyspnée et de la dysphagie (3). Si ces deux symptômes font défaut et qu'il n'y ait que rougeur et tuméfaction, c'est de la parasynanche. Celse, comme on le voit, distingue nettement une forme atténuée de l'angine dont les autres auteurs ne semblent guère se soucier, sauf pour le traitement; il lui donne même un nom particulier. En tout ceci, l'auteur romain, du reste, ne prétend aucunement à l'originalité et se conforme simplement à l'usage introduit par les médecins antérieurs et dont les

(1) Voir Celse, livre II, cap. XII, 2, cap. XIV et cap. XV.

(2) Voir Celse, livre I, p. 4 (*Coll. Nisard*), un passage où il se déclare indépendant de toutes les sectes médicales.

(3) Voir Textes, p. 140.

œuvres ont été perdues : car il a bien soin de dire : « Chez les Grecs le nom varie suivant l'espèce... (1). » De tout cela, il semble bien résulter qu'avant lui les médecins tenaient surtout à distinguer, sinon au point de vue topographique, du moins au point de vue clinique, la laryngite de l'angine.

Du reste, Celse ne s'appesantit pas autrement sur le sujet et aborde tout de suite le traitement. Il recommande en premier lieu la saignée et les lavements, puis les ventouses, sans négliger non plus les fomentations chaudes. Comme gargarisme, il conseille une décoction miellée d'hysope, de cataire, de thym, d'absinthe. Il prescrit encore de badigeonner le palais avec du fiel de taureau, de déposer dans la bouche quelques grains de poivre pour faire saliver. Enfin, dit-il, comme dernière ressource, dans les suffocations surtout, il importe de pratiquer des scarifications locales. Comme on voit, il n'est nullement parlé des vomitifs et des purgatifs violents.

Le passage consacré aux ulcères de la gorge est purement thérapeutique. Après avoir signalé les topiques externes résolutifs et les fumigations, il rejette comme dangereux le massage de la gorge (frictions). Asclépiade se servait, paraît-il, comme modificateur local, de boissons vinaigrées. Celse croit que celles-ci sont simplement hémostatiques ; il leur préfère le lycium (2), le suc de poireau (3), de marrube, de noix de galle (4), le régime doux, les exercices au grand air et, en cas d'insuccès, les gargarismes astringents.

(1) Voir Textes, p. 140.

(2) Voir Textes de Pline et Dioscoride, p. 154.

(3) *Id.*, p. 171.

(4) *Id.*, p. 156 et 164.

Dans la partie chirurgicale de son ouvrage, il se borne à dire que les indurations amygdaliennes peuvent gêner par leur volume et sont dues à des inflammations répétées ; il se montre interventionniste quand la respiration et la déglutition sont entravées et recommande l'ablation au bistouri ou l'énucléation avec le doigt (1).

V

METHODISTES

Les méthodistes, dont nous venons de signaler l'empreinte sur la thérapeutique de Celse, eurent une influence énorme pendant plusieurs siècles. Avec les empiriques, ils constituaient une secte médicale des plus florissantes et comptaient parmi eux Soranus, un des plus grands médecins de l'antiquité. Si leurs doctrines scientifiques étaient sommaires, leur pratique, basée sur une hygiène rationnelle et exempte des exagérations de l'humorisme, mérite une étude spéciale.

Ils modifièrent considérablement le traitement des angines, comme d'ailleurs la thérapeutique en général ; mais, comme leur traitement de la synanche dérive de leurs conceptions générales, il importe de les définir tout d'abord (2).

Asclépiade est le véritable initiateur du méthodisme (théorie du resserrement et du relâchement des pores, suppression des vomitifs âcres et des drastiques...). Les méthodistes ne le reconnaissent cependant pas comme leur chef, parce qu'il n'avait pas établi le fameux dia-

(1) Voir Textes, p. 142.

(2) Voir Celse, livre I, p. 8, de la *Collection Nisard*.

triton, la pierre angulaire du méthodisme. On saisira toute l'importance qu'ils accordaient à ce jeûne de trois jours, si l'on se souvient de l'attention qu'ils prêtaient depuis Thémison à la marche des maladies. Ce qui les préoccupait avant tout était de savoir si l'affection était aiguë ou chronique, division fondamentale qui n'avait été qu'entrevue par les humoristes (Cœlius Aurélianus). Ensuite, chaque malade passe, pensaient-ils, par trois stades principaux : début, état et terminaison (1). De ces trois idées : resserrement ou relâchement des pores, état aigu ou chronique de l'affection, période de son évolution, découlaient les bases de la thérapeutique. Dans ce système simpliste, les considérations d'âge, de tempérament, de sexe importaient peu ; il en était à peu près de même de la topographie du mal, comme l'avoue Cœlius Aurélianus.

Ces idées trouvèrent beaucoup d'approbateurs, ainsi que nous l'apprend Plinè l'Ancien, qui ne leur est pas favorable. Thessalus, le disciple de Thémison, fit une très grande fortune ; ce qui lui permit, dit le même auteur, de déployer un luxe scandaleux. Le méthodisme plaisait beaucoup aux malades, parce qu'il se basait surtout sur l'hygiène et qu'il bannissait à peu près les traitements soi-disant actifs, mais en général désagréables et souvent dangereux des autres sectes. La simplicité de la doctrine et la bénignité de la thérapeutique firent ainsi le succès des idées de Thémison, comme elles amenèrent plus tard celui de l'homœopathie. Thessalus et ses disciples, que Galien appelle dédaigneusement les ânes de Thessalus, aggravèrent encore le système

(1) Voir Cœlius, livre I, § III.

de Thémison par la doctrine de la métasynchrise, grâce à laquelle ils prétendaient, comme certains charlatans de la quatrième page de nos journaux, renouveler l'organisme altéré, molécule par molécule. Pour cela, il fallait prescrire un jeûne de trois jours (de là le mot de diatriton), par lequel on préparait l'organisme à cette rénovation moléculaire.

Les méthodistes rejetaient les purgatifs âcres. Les médecins qui suivent les idées d'Hippocrate sont, disaient-ils, des insensés de ne pas s'apercevoir qu'en voulant purger la bile, ils chassent la pituite et réciproquement. Ils recouraient à la saignée seulement dans les cas de douleurs intenses et alors ils piquaient toujours les veines du coude, disant que les effets de l'émission sanguine s'étendaient à tout l'organisme.

Suivant que la maladie était due à un resserrement, par exemple dans l'angine, ou à un relâchement des pores, ils faisaient placer le malade dans une chambre claire et de température tiède ou, dans le cas contraire, dans un local obscur et froid, afin de faire contracter les différentes parties du corps. Dans les affections par resserrement, les malades couchaient sur un lit de plumes; dans celles par relâchement, sur un matelas un peu dur. Ces médecins se préoccupaient même, suivant la nature de l'affection, du nombre des couvertures (1); enfin, les médicaments étaient soigneusement divisés en resserrants et en relâchants.

Selon Cœlius Aurélianus, le malade atteint de synanche doit être placé, comme nous l'avons dit plus haut, dans une chambre claire et de température tiède (2); il n'y faut

(1) Voir Cœlius, livre I, cap. 1.

(2) Voir Pline, livre XXVIII.

pas d'odeurs qui resserrent encore les pores. Le patient reposera sur le dos, la tête légèrement relevée, sans bouger de place, quelles que soient ses réclamations ; tout mouvement est en effet perturbateur et douloureux. Pour relâcher les pores resserrés du cou, on devra entourer celui-ci de laines chaudes et molles, de vessies pleines d'huile tiède. On pratiquera des affusions chaudes ; on fera des frictions douces et relâchantes et des onctions sur le thorax, dont l'effet calmant se fera sentir, par suite des rapports étroits de toutes les parties, jusqu'aux régions malades. Le diatriton sera rigoureusement observé ; on prescrira des gargarismes lénitifs et résolutifs.

Si la douleur est très violente dans le cours du diatriton, il faudra se résoudre à saigner le malade au bras. C'est un moyen héroïque et immanquable d'amener rapidement un relâchement de tout l'organisme.

Ensuite, comme boisson, on donnera de l'eau tiède édulcorée avec un peu de miel ou de l'eau d'orge. Les aliments doivent être de nature liquide pour passer facilement à travers les parties gonflées et douloureuses ; au besoin, quand la dysphagie est très intense, on fera couler goutte à goutte ces aliments liquides dans la gorge. Les jours suivants, on continuera largement l'usage des cataplasmes chauds à la mie de pain, à la farine de graine de lin, de fenouil, etc., ou à des macérations de racines d'hibiscus mêlées à de l'huile tiède. Comme une longue application risquerait de les altérer à cause des exhalaisons de la peau, on les changera fréquemment. Les vessies pleines d'huile tiède sont également utiles à cette période ; il en est de même des éponges qu'on a trempées dans l'eau tiède et qu'on approchera de la bouche (fumigations) ou du cou (enveloppements chauds). Le lait, le

miel sont des gargarismes lénitifs excellents, ainsi que les décoctions de racines de réglisse, de fenu grec, d'orge mondé, de racines de guimauve, de figes sèches bouillies (1), etc.

Plus tard, et seulement quand la maladie tire vers sa fin, on devra recourir aux gargarismes légèrement astringents, au miel rosat, à la myrrhe, aux lentilles (2), au mastic ou même à l'écorce de grenadier et à la noix de galle.

Mais, si le mal augmente au lieu de diminuer, on se gardera bien d'y revenir ; on se servira au contraire des remèdes prescrits au début de l'affection et on utilisera avec avantage l'action des lavements et des ventouses scarifiées qui peuvent détourner la maladie de son siège primitif. Cœlius recommande encore l'application locale de sangsues. C'est seulement quand le gosier et la langue sont très gonflés, qu'il conseille d'y pratiquer des scarifications. On les fait suivre de l'usage de gargarismes lénitifs. Lorsque le mal ne se résout pas, on y ajoute encore des scarifications au cou, au thorax et sur les épaules entre les omoplates.

Comme on le voit, le traitement dirigé contre l'angine par les méthodistes était assez rationnel. Ils avaient bien compris les indications que fournit la période du mal pour l'usage des topiques locaux ; ils ne commettaient pas la faute habituelle à beaucoup de médecins humoristes qui prescrivaient dès le début des gargarismes très astringents et très irritants, sous prétexte de juguler le mal, quand, au contraire, ils ne faisaient que l'aggraver, ainsi que le dit Cœlius Aurélianus. Leurs enveloppements

(1) Voir Textes, p. 191.

(2) Voir Textes, p. 191.

chauds ont une efficacité encore reconnue aujourd'hui ; les hippocratiques en prescrivaient du reste l'emploi, mais d'une façon moins nette et moins suivie. Toutefois, les méthodistes avaient le tort de rejeter l'emploi des vomitifs et des purgatifs, qui peuvent rendre des services, ainsi que l'expérience l'a démontré.

On trouve autre chose encore qu'une thérapeutique habile dans l'ouvrage de Cœlius. Il est vrai qu'il faut en faire honneur non à lui-même, mais à Soranus dont il reconnaît en plusieurs endroits s'être inspiré de la façon la plus étroite. On s'accorde d'ailleurs généralement à le regarder, à l'heure actuelle, comme un simple traducteur ou plutôt un abrégiateur dénué d'originalité et parfois même de jugement (Daremberg). Son style déplorable est d'une basse latinité qui rappelle plutôt le latin du moyen âge que celui du siècle d'Auguste.

Soranus, au contraire, est un praticien justement célèbre (1) dont le *Traité des maladies aiguës et chroniques* nous aurait été, jusqu'à un certain point, conservé grâce à Cœlius.

Le tableau morbide qui nous est donné de l'angine a un relief qui n'a rien à envier à la description que nous a laissée Arétée. L'exposition est d'ailleurs plus complète. La topographie diverse que peut affecter le mal — qui serait empruntée au médecin Valens — est bien détaillée. La synanche est séparée de la cynanche ; mais le siège

(1) Illustre chirurgien et accoucheur, il nous a laissé, sur l'obstétrique et la gynécologie, un traité qu'on peut consulter encore aujourd'hui avec intérêt et qui a joui d'une immense réputation ; à ce point qu'il a été cité avec éloge jusque par les Pères de l'Église, lorsqu'ils s'occupaient des questions de dogme touchant cette science. Il avait composé aussi d'importants ouvrages d'anatomie. Enfin il avait écrit sur l'hygiène et la thérapeutique.

laryngé de cette dernière n'est pas mentionné. Les causes habituelles de l'affection, celles du moins qui sont d'observation directe, telles que refroidissement, fatigue de l'organe, mets âcres, troubles mensuels, sont signalées. Il n'est pas parlé des épidémies d'angines relatées par Hippocrate. Sans s'appesantir sur les conditions d'existence qu'entraîne le sexe et l'âge, l'auteur constate une fréquence plus grande chez l'homme adulte. Les angines septiques, sans grande réaction locale, mais avec dyspnée, adynamie, teint pâle et plombé, sont entrevues ; mais les hippocratiques en avaient déjà parlé, en insistant sur leur extrême gravité. Il en est de même pour l'érisypèle rentrant.

Somme toute, l'ouvrage de Cœlius fait une exposition clinique plus complète que ses prédécesseurs, les humoristes, et qui vaut surtout par les détails (1) ; en outre, il pose les principes d'une thérapeutique plus rationnelle et plus positive.

VI

ARÉTÉE ET LES PNEUMATISTES

Arétée est le seul des médecins pneumatistes dont les écrits nous soient parvenus. On sait que cette secte, fondée par l'illustre médecin Athénée, comptait en outre Archigène et Rufus d'Éphèse dont Galien fait le plus grand éloge.

Les doctrines des pneumatistes étaient une sorte de compromis entre celles de l'humorisme et des autres sectes ; leur pathogénie s'en différenciait un peu en ce

(1) Voir Textes, p. 188.

qu'ils admettaient, comme les platoniciens et surtout les stoïciens, un souffle vital qui régissait entièrement l'économie et qui pouvait être malade pour son propre compte, sans qu'il y eût altération des parties matérielles du corps. C'était donc déjà une sorte de *vitalisme*.

La cynanche — si l'on s'en rapporte à sa signification traditionnelle — était pour Arétée une affection du souffle vital, et c'est ainsi qu'il s'expliquait l'absence des lésions ; au contraire, la synanche, maladie matérielle, se caractérisait par une tuméfaction des parties (1). Ces parties sont pour lui les amygdales, l'épiglotte, la luette, le pharynx proprement dit et enfin *l'extrémité supérieure de la trachée-artère*. Ce dernier membre de phrase montre que les médecins de cette époque commençaient à entrevoir l'existence habituelle des lésions laryngo-bronchiques. Arétée sait, d'autre part, que la langue et les joues ne se prennent que rarement et dans les cas tout à fait intenses. « Si l'inflammation fait de plus grands progrès, le mal gagne la langue et l'intérieur des joues. Alors, en raison de l'inflammation, la langue se trouve poussée au delà des dents ; car, ne pouvant être contenue tout entière dans la bouche qu'elle remplit, la partie excédente forme une saillie au dehors. » Cette variété rare d'angine compliquée de glossite est appelée cynanche par Arétée, qui ne prend donc pas ce mot dans l'acception de Celse (troubles respiratoires sans lésions apparentes). « On a donné à cette espèce le nom de cynanche ou suffocation canine, soit parce que, de tous les animaux, le chien est le plus souvent atteint de cette maladie, soit parce que dans l'état même de santé

(1) Voir Textes, p. 178.

cet animal a l'habitude de tirer la langue. » Cœlius Aurélianus avait déjà, comme on se le rappelle, donné cette étymologie.

L'angine par lésion du pneuma ne comporte pas d'altération morbide apparente des parties accessibles à la vue, sinon un resserrement plus ou moins sensible de ces parties. « Néanmoins, dit Arétée, comme la suffocation est extrême, les malades croient avoir une inflammation latente des parties les plus secrètes de la poitrine, comme aux environs du cœur et du poumon. » Cette espèce morbide était appelée synanche du temps d'Arétée, c'est-à-dire que, contrairement à Celse et à Cœlius, il change le *c* en *s* et qu'il appelle synanche ce que les autres nomment cynanche et *vice versa*. Voici comment Arétée s'efforce de justifier son hypothèse pneumatiste : « Quant à moi, je pense que cette dernière espèce de maladie n'est qu'un vice du pneuma (air vital) qui, par une altération vicieuse, devient très chaud et très sec, sans qu'il y ait pour cela aucune inflammation dans quelque partie que cela soit. Il n'y a là du reste rien qui doive nous surprendre. On voit, en effet, les personnes exposées aux émanations des gouffres appelés fosses charonnées éprouver, non seulement de la suffocation sans qu'on puisse distinguer quelques lésions dans les organes, mais souvent succomber en respirant une fois seulement de cet air avant que le corps ait reçu aucun mal. » Arétée rapporte encore une autre comparaison qui nous gâte ce que la première pouvait avoir d'ingénieux et nous montre que, pas plus que ses prédécesseurs, il n'était délivré des superstitions populaires. « L'air seul, dit-il, exhalé de la gueule d'un chien enragé, sans qu'il y ait aucune morsure de la part de cet animal, ne suffit-

il pas pour communiquer la rage à la personne qui le reçoit. » S'appuyant sur ces deux exemples, Arétée fait remarquer qu'il existe dans le corps une infinité de causes de corruption, notamment des *humeurs de nature vénéneuse*, et rapproche les vomissements des fièvres de ceux qu'on détermine par le poison. Il y a, dit-il, une analogie évidente entre certains empoisonnements et les troubles engendrés par la peste d'Athènes, de telle sorte que, lors de ces ravages, beaucoup croyaient que les ennemis avaient empoisonné les puits du Pirée. Certes, la théorie des humeurs peccantes avait contribué à répandre cette idée de la nature toxique de nombre d'affections, notamment des grandes pyrexies infectieuses; mais on doit reconnaître que les dogmatiques avaient été moins précis qu'Arétée et n'avaient pas nettement comparé certains troubles morbides d'apparence spontanée à un empoisonnement et à une corruption des humeurs, les analogues de nos toxines engendrées soit par le corps lui-même, soit par les microbes.

La description symptomatique est très poussée et telle qu'on devait l'attendre d'un grand observateur tel qu'Arétée. « Dans la cynanche, il y a, comme nous l'avons dit, inflammation des amygdales, de la gorge et de toute la bouche, de la luette, de la langue, beaucoup de salivation. Il découle de la bouche une pituite épaisse, froide. Le teint devient allumé, les joues saillantes, les boissons ressortent par les narines. Cet état est accompagné d'une douleur considérable que le danger de la suffocation rend moins sensible. Le malade ressent intérieurement dans la poitrine et dans le creux de l'estomac une chaleur brûlante et cherche à respirer un air frais. La respiration devient de plus en plus difficile jus-

qu'à ce que, le passage de l'air étant entièrement intercepté, il périt suffoqué. » Arétée connaît les complications pulmonaires, du reste déjà si bien mises en relief par les hippocratiques. « Chez quelques-uns, le mal passe aisément de la gorge aux poumons et cette métastase devient plutôt funeste; la fièvre qui se déclare est lente, peu développée et profitable en rien. » La terminaison par abcès multiples est clairement exposée dans la phrase suivante. « Lorsque la cynanche prend une tournure plus favorable, il se forme des abcès en différents endroits ou extérieurement, par exemple aux parotides (angle de la mâchoire), ou intérieurement, aux amygdales. » Si, dans ce cas, la suppuration est peu intense et bien limitée, le malade guérit; dans le cas contraire, il succombe. « Lorsque l'abcès se forme d'une manière douce, sans trop tarder, le malade se rétablit, mais non sans peine et sans dangers; s'il se forme une tuméfaction considérable qui passe tout à coup à la suppuration, il périt suffoqué. »

Le mal de gorge produit par altération du pneuma ou synanche serait bien plus grave que la cynanche ou angine avec altération visible des parties, parce que, malgré l'intégrité apparente des organes, les sujets qui en sont atteints succombent rapidement à l'asphyxie, sans que le médecin ait eu le temps de rien tenter ou même d'accourir près de son client (œdème de la glotte suraigu actuel). Dans ce cas, un érysipèle ou un œdème thoracique améliore le pronostic; car cela indique que le mal se porte vers l'extérieur. Il faut alors favoriser, autant que possible, cette tendance au déplacement (1).

(1) Voir le texte (hippocratique), p. 126.

L'étiologie citée par Arétée est assez complète ; mais cependant on n'y voit pas mentionnée l'influence saisonnière ou épidémique déjà entrevue par les hippocratiques et qui joue un rôle si important dans le développement des angines. C'est qu'une réaction s'était faite contre toutes les causes obscures, incompréhensibles, et qu'on ne voulait plus admettre que les facteurs étiologiques évidents, seuls accessibles à l'entendement de cette époque. « Les causes qui produisent le mal de gorge, du moins les principales, sont le froid, la chaleur exagérée, mais celle-ci moins que le froid, les pluies, les arêtes de poissons, les boissons froides, les excès dans le boire et le manger, les maladies du pneuma. »

Arétée consacre un chapitre spécial aux affections de la luette, dont les anciens s'exagéraient si fort l'importance physiologique. « C'est un organe, dit-il, de nature nerveuse (fibreuse), mais qui, à cause de l'humidité de la région où il est situé, est sujet à diverses maladies. » Le gonflement total de la luette s'appelait kion ou colonne, parce que l'organe avait partout la même grosseur, de la base à l'extrémité libre ; mais, si cette dernière seule se tuméfiait pour former une sorte de boule, on disait qu'il y avait staphylon (grain de raisin). Arétée ajoute que l'organe peut encore s'élargir sur le côté en aile de chauve-souris et cette variété était appelée ination (lanière). Lorsque la tuméfaction se terminait par un bord mince et oblong, c'était le crespidon ou frange. Parfois la luette devient fourchue ; mais ceci n'avait pas reçu d'appellation spéciale comme symptôme des affections morbides de la luette.

Arétée note la suffocation, la dysphagie, la toux qui s'exagère et est plus sèche dans les troisième et quatrième variétés, parce qu'il tombe à la dérobée quelques gouttes

de pituite dans le sommet de la trachée-artère. Au contraire, la dysphagie est plus pénible dans les première et deuxième variétés, ainsi que la respiration, parce que les amygdales participent à l'inflammation ; il y a rejet des aliments par le nez. La variété caractérisée par l'élargissement de la luette (lanière) est particulière à l'enfance et à l'adolescence. On ne doit pas inciser au début de l'inflammation, parce qu'on risque de provoquer une hémorrhagie redoutable.

Les ulcères de la gorge constituent une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage d'Arétée. On s'accorde actuellement à admettre qu'on y signale la diphthérie bucco-pharyngée. En effet, beaucoup de symptômes ne peuvent s'appliquer qu'à cette maladie, notamment la propagation rapide aux bronches. Mais, Arétée lui-même distingue diverses variétés d'ulcères de la gorge qui doivent se rapporter à d'autres maladies, notamment ces ulcères petits, superficiels, bénins, qui guérissent pour ainsi dire d'eux-mêmes. Il est probable que les aphtes et le muguet devaient entrer en jeu, et aussi la stomatite ulcéro-membraneuse, quand Arétée parle de malades chez qui l'affection avait gagné les gencives et déchaussé les dents. Les eschares noires, entourées d'un halo rougeâtre, sont également plutôt le fait du noma.

VII

GALIEN

Excellent anatomiste, habile expérimentateur en physiologie, possédant une érudition immense, non seulement en médecine, mais encore dans presque toutes les

branches du savoir humain, esprit toujours en éveil, penseur profond, nous espérions beaucoup de la lecture des œuvres de Galien, et, somme toute, notre attente n'a pas été trop déçue. Cependant, les excellentes choses que nous dit le médecin de Pergame sont un peu gâtées par la disposition même de ses écrits. Ainsi que son grand modèle Hippocrate, il ne s'est nullement soucié, en effet, de composer un véritable traité de nosologie, comme ceux de Cœlius Aurélianus et d'Arétée. Tous ses ouvrages proprement médicaux ressortent de la pathologie générale, de l'hygiène et de la thérapeutique; d'où la nécessité de recherches très longues pour connaître sa pensée sur les angines. Cependant, une fois ce travail un peu fastidieux accompli et les matériaux coordonnés d'après notre plan actuel, on a le plaisir de constater que Galien a été un véritable précurseur.

Ainsi, le premier, il distingue scientifiquement la laryngite de l'angine, caractérisant la première par des troubles vocaux. Il ajoute même à ce propos que le larynx produit non la parole articulée, mais le son musical, son *substratum* (*Traité des lieux affectés*, § 6, livre II). Cependant, il continue à admettre des angines sans trouble anatomique bien apparent et caractérisées toutefois par une dyspnée très intense ou de la dysphagie; c'était vraisemblablement nos affections de la base de la langue, de l'épiglotte, ou certains troubles moteurs laryngés, comme la paralysie des dilatateurs.... Il suppose qu'il se fait alors dans la partie du gosier inaccessible à la vue un dépôt d'humeur qui vient comprimer mécaniquement en avant les voies respiratoires et gêner l'accès de l'air (*Traité des lieux affectés*, livre IV).

Voici ce qu'il dit de la cynanche, de la synanche et de

la périssynanche : « D'après cela, on comprendra que, sous le seul titre de synanche, Hippocrate désigne, d'une façon générale, toutes les affections qui lèsent les voies respiratoires supérieures, les médecins n'étant pas encore habitués à nommer l'une synanche par un *s*, l'autre cynanche par un *c*, et encore bien moins à dire périssynanche et péri-cynanche. En effet, les recherches superflues dans les dénominations ont commencé avec l'insouciance pour les choses. En conséquence, on a forgé quatre noms. On a dit et écrit que ces mots désignaient quatre affections diverses ; mais on a oublié d'en donner les signes distinctifs. Je me suis proposé, en lisant le passage du second livre sur les épidémies, de dire quelles sont ces quatre affections. La première a lieu quand le pharynx est enflammé ; j'appelle pharynx la région reculée de la bouche où aboutissent le larynx et l'œsophage. La seconde se produit quand, sans lésion apparente des parties visibles, il y a inflammation du larynx, et quand le malade sent de la suffocation. La troisième se manifeste quand les parties externes du pharynx sont enflammées, et la quatrième quand ce sont les parties externes du larynx qui sont atteintes. » Comme on le voit, Galien distingue en même temps, qu'une angine et une laryngite, deux formes principales à chacune de celles-ci, l'une à siège interne, l'autre à siège périphérique.

Parmi les variétés de périssynanche, il signale surtout le mal de Pott sous-occipital, qu'il déclare rare et qu'il aurait surtout observé, dit-il, chez les enfants (*Lieux affectés*, livre II). Dans un autre traité (*Du médecin*, V) il parle des parotides qui peuvent succéder à une angine.

Il localise la synanche proprement dite(1), ainsi que la cynanche, dans les muscles de la couche la plus interne de ces organes. Constatant, en effet, leurs mouvements, bien que la partie charnue ne fût pas bien évidente, il leur assignait des éléments musculaires dont le siège était indéterminé, sauf pour le muscle œsophagien ou constricteur inférieur des modernes (voir notre *Histoire de l'anatomie*).

La plupart des variétés anatomiques admises par Hippocrate sont indiquées, soit dans le *Traité de pathologie générale*, soit dans le *Traité de thérapeutique* où l'on trouve en outre des recettes pour les amygdalites, les maladies de la langue, de la luette, etc.

L'hypothèse des humeurs est naturellement la conception pathogénique invoquée ; mais c'est la bile bien plus que le phlegme qu'il incrimine, contrairement à Hippocrate (2).

Les causes de ce transport d'humeurs au niveau du pharynx sont peu étudiées ; cependant Galien admet, avec le père de la médecine, l'influence du froid, surtout du froid humide, et croit que le printemps est l'époque la plus propice au développement des angines. Comme lui aussi, il fait remarquer que les angines peuvent se développer par épidémie.

Dans un passage intéressant (*édition Kuhn*, livre XIV, p. 131), où il étudie les maladies aiguës et les maladies chroniques, il dit que l'angine est une affection aiguë qui peut évoluer avec ou sans fièvre ; mais, pas plus que beaucoup de ses prédécesseurs, il ne se donne la

(1) Voir Textes, p. 202.

(2) Voir Textes, p. 207.

peine de signaler avec détail l'angine catarrhale bénigne. Il redoutait beaucoup l'angine phlegmoneuse en raison des phénomènes asphyxiques possibles. A ce propos il rapporte, — et c'est pour cela que nous le savons, — mais sans donner son opinion personnelle sur la valeur du procédé, qu'Asclépiade avait recommandé, quand tout échouait, de pratiquer la trachéotomie. Ajoutons enfin que, le premier, il signala nettement, dans certaines synanches classées par lui dans les ulcérations pharyngo-laryngées, le rejet de fausses membranes en forme de tubes. Si elles sont expulsées par la toux, elles auraient, pense-t-il, une origine laryngo-trachéale; si elles sont crachées, elles proviendraient du pharynx.

Les complications pulmonaires surtout sont étudiées, ainsi que les métastases érysipélateuses. Mais Galien semble moins complet qu'Hippocrate sur ce sujet si intéressant (1).

Le pronostic est envisagé en général d'une façon assez pessimiste, probablement parce que Galien, ainsi que ses prédécesseurs, n'envisage guère que l'angine grave et ne s'occupe pas de l'angine catarrhale bénigne.

Quant à la marche favorable ou rapidement mortelle, ou parfois traînante — et qui nécessite alors l'emploi des astringents, — elle est indiquée çà et là, mais en quelques mots seulement. Cependant Galien, comme Celse, signale l'influence défavorable qu'exercent les inflammations répétées sur le développement hypertrophique de l'amygdale (2).

(1) Voir Textes, p. 9 et 66.

(2) Voir Textes, p. 205, les médicaments qu'il propose contre ces indurations.

La *Thérapeutique* est précieuse à consulter parce qu'il a conservé une foule de recettes imaginées par des auteurs dont les ouvrages ont été complètement perdus. Il se montre assez éclectique, du reste, dans ses choix et cite souvent les médecins des sectes médicales opposées aux humoristes, notamment Asclépiade, Archigène et Soranus. Ici, aucune idée véritablement originale n'est du reste émise. On peut lui reprocher même une crédulité surprenante pour des remèdes dégoûtants et forcément inefficaces, ainsi que nous aurons l'occasion de le relater plus loin.

Les autres maladies du pharynx, c'est-à-dire l'ulcère, la gangrène, le cancer, étaient assez bien connues de Galien (1). Certaines ulcérations, dit-il, sont remarquablement tenaces, douloureuses et tendent à grandir. De sa description confuse, il est toutefois impossible de séparer des variétés morbides distinctes. Le cancer de la langue et des parties supérieures de l'œsophage [qui comprenaient alors la portion inférieure du pharynx (2) (voir notre *Historique de l'anatomie*)] ont attiré son attention. Dans son ouvrage des *Lieux affectés*, il les cite et renvoie à son *Traité des tumeurs*, se bornant à faire la remarque importante que ces squirrhes œsophagiens provoquent à la longue de la dyspnée, en comprimant les parties supérieures de la trachée-artère.

(1) Le traité des *Tumeurs præter naturam* serait perdu. Ce n'est guère que par des citations empruntées à d'autres livres du même auteur ou à des écrivains arabes que nous pouvons nous faire une idée des descriptions qu'il contenait. Cependant, on a prétendu tout récemment (Costomiris) qu'il existait une traduction arabe de toutes les œuvres de Galien.

(2) Voir Textes, p. 203.

VIII

ORIBASE

Oribase, du moins si l'on en juge par les fragments qui nous restent de ses ouvrages, n'est original que dans le traitement des angines.

Très préoccupé des sérieux dangers qu'il avait observés souvent, il recommande, quand la suffocation s'accroît, même si les parties ne semblent guère tuméfiées, et cela dans un but prophylactique, d'intervenir avec la plus grande énergie (1). En outre des scarifications locales, il conseille la saignée à la langue ou au bras et, si on ignore la technique de ces phlébotomies, la piqûre des veines des membres inférieurs, en laissant le sang couler pendant longtemps ; il continue d'ailleurs l'usage des lavements purgatifs âcres et des révulsifs sur le cou. S'il y a défervescence, les malades auront chance d'être sauvés, les gargarismes achevant la guérison.

Malheureusement Oribase, comme ses prédécesseurs, ne se montre guère difficile sur le choix de ses médicaments. Ainsi, il recommande les excréments de chien broyés et mélangés avec du miel. La vipère serait excellente, pourvu qu'on l'ait étranglée avec les fils du byssus, coquillage dont on retire la pourpre.

A côté de ces préceptes bizarres, on trouve des renseignements intéressants sur la pratique du massage des parties malades, assez vaguement signalé par ses prédécesseurs [Celse, Arétée, Philumène *in* Aétius (2)]. Ce massage

(1) Voir Textes, p. 210.

(2) Voir Textes, p. 211.

se pratiquait à l'extérieur et à l'intérieur. A l'extérieur, c'étaient des frictions douces et continues avec de l'huile tiède sur le cou, dans la région des mâchoires (creux maxillo-ptérygoïdien), dans la région sus-hyoïdienne (hyas) et sur la nuque. A l'intérieur, on massait les amygdales avec le doigt et on tâchait d'y faire pénétrer des médicaments appropriés. Ces glandes, dit Oribase, molles et spongieuses, se gonflent facilement d'humeurs peccantes qu'on arrive ainsi à chasser. D'autre part, les substances telles que le salpêtre, la soude quand il s'agit de la pituite, empêchent par leur application locale le retour de celle-ci.

IX

ALEXANDRE DE TRALLES

Bien qu'Alexandre de Tralles soit presque un auteur byzantin et présente déjà quelques-uns des défauts des écrivains de cette époque, il n'avait pas tout à fait usurpé la très grande réputation dont il a joui au cours du v^e siècle. Plus d'une fois, il émet à propos de telle ou telle maladie des vues cliniques originales et se permet même de discuter les opinions de Galien, malgré sa très grande admiration pour le médecin de Pergame. Mais il faut bien avouer qu'à propos de l'angine, nous avons peu à glaner dans ses écrits, sauf au point de vue thérapeutique.

Toutefois, de sa très courte description clinique (1), on peut tirer les remarques intéressantes suivantes. Il insiste sur la très grande fréquence du mal et sur l'intensité apparente des symptômes. Comme Galien, il a eu le mérite

(1) Voir Textes, p. 223.

de bien comprendre la nécessité absolue de la distinction entre les maladies du pharynx et celles du larynx. Avec lui, il admet quatre variétés morbides principales : la cynanche, affection des parties internes du larynx, la péri-cynanche, affection des parties externes de cet organe, la synanche, affection des parties internes du pharynx, et la péri-synanche, affection des parties externes de la gorge.

Malheureusement, l'ouvrage d'Alexandre de Tralles est un traité de thérapeutique où la clinique ne sert que d'appoint très accessoire pour baser la médication. Venant de suite au traitement, il donne des renseignements très complets et très intéressants sur nombre de préparations pharmaceutiques qu'on ne saurait guère trouver ailleurs. Très éclectique, il n'épouse pas les querelles des méthodistes, partisans exclusifs des lénitifs et des relâchants, avec les humoristes qui recommandaient presque exclusivement les constrictifs, afin de juguler d'emblée les phénomènes inflammatoires. Il faut savoir, dit-il, se servir habilement de ces deux méthodes qui ont chacune du bon, suivant les circonstances et suivant la période du mal qu'on observe. Les constrictifs peuvent réussir tout à fait au début; plus tard, si le mal a continué à évoluer, c'est incontestablement aux lénitifs qu'il faut s'adresser, pour diminuer l'intensité des troubles morbides. Ceux qui ne veulent pas recourir aux médicaments relâchants, ajoute-t-il, produisent parfois les plus grands malheurs, par exemple des crises terribles de suffocation qui peuvent être mortelles.

Alexandre de Tralles veut aussi qu'on ait égard à l'action propre de chaque médicament et qu'on proportionne leur énergie curative au tempérament très divers des

malades. Ainsi, aux natures faibles, il faut des remèdes doux qui agissent sans grande perturbation de l'économie.

Il fournit beaucoup de détails sur divers gargarismes au suc de mûres(1), aux noix, ou à la gomme et à la myrrhe. Ce dernier était une sorte de loch gommeux qui, par ses essences aromatiques, pouvait avoir en même temps un certain rôle antiseptique. Quand le mal tend vers la guérison, dit-il, et que le gonflement et la rougeur, tout en diminuant, tardent à disparaître, on peut se servir avec avantage du salpêtre et du soufre. Le gargarisme au salpêtre jouait alors à peu près le rôle de notre mixture au chlorate de potasse ou au borate de soude. Quant au soufre employé sous diverses formes médicamenteuses, il y a bien longtemps que les médecins modernes ont reconnu son efficacité dans les catarrhes chroniques rebelles de la gorge. L'action des vomitifs, des purgatifs, des sudorifiques est également décrite, mais avec moins de détails que pour les médicaments précédents. Quant à la saignée, elle est recommandée dans le cas où le mal revêt une forme violente, c'est-à-dire dans l'angine phlegmoneuse. Nous ne remarquons ici rien d'original, pas plus que dans la façon de pratiquer les scarifications locales.

II. — AUTEURS BYZANTINS

Si, au point de vue de l'histoire et de la civilisation générale, il paraît légitime de donner un nom spécial à cet espace de près de dix siècles qui s'étend de la fondation définitive de l'empire d'Orient à la prise de Cons-

(1) Voir Textes, p. 224.

tantinople, on peut dire qu'au point de vue médical cette période ne fut qu'une sorte de prolongation ou plutôt une pâle copie de l'époque précédente (1). Les grands médecins disparaissent et ne sont guère remplacés que par des compilateurs. Ceux-ci, du moins, ont pour nous l'intérêt très grand de nous faire connaître toute une série de fragments d'illustres auteurs gréco-romains dont les œuvres ont été perdues.

Nous n'étudierons que les deux plus anciens d'entre eux, Aétius d'Amide et Paul d'Égine. En ce qui concerne les pharyngites, ces deux écrivains nous ont transmis des passages peut-être résumés, peut-être intégraux, des œuvres d'Asclépiade, de Philumène, d'Archigène, d'Antyllus et de Léonidas d'Alexandrie, d'autant plus intéressants qu'ils renferment des vues originales.

Notre analyse nous permettra d'entrevoir quelles théories vont l'emporter dans les siècles suivants et former ce corps de doctrine qui régnera sur toute la médecine du moyen âge et même de la Renaissance : le galénisme. A Alexandrie déjà, on avait composé une sorte d'encyclopédie abrégée des œuvres de Galien, que l'on se bornait à commenter devant les étudiants. Naturellement, les Arabes ne firent que continuer cette tradition, et les doctrines du médecin de Pergame furent la base de leurs conceptions médicales.

En outre, Aétius et Paul d'Égine renferment de précieux renseignements sur la chirurgie du pharynx. Sauf Celse, qui est un peu plus explicite, les auteurs gréco-romains qui nous ont été conservés, plutôt médecins, concluent parfois à la nécessité opératoire, mais n'en

(1) Même les médecins byzantins les plus récents s'en tiennent aux auteurs de l'antiquité et n'utilisent pas les travaux des Arabes (Hæser).

indiquent pas la technique. Or la chirurgie comptait cependant à cette époque des praticiens très adroits et très audacieux. La plupart, il est vrai, ne quittaient guère Alexandrie, ville d'ailleurs célèbre par l'habileté de ses opérateurs. Léonidas et Antyllus furent les plus illustres. Chose remarquable, ils tendaient à se spécialiser : ainsi, il y avait déjà des auristes, des oculistes, des orthopédistes, des accoucheurs... Fulgence de Carthage nous apprend, dans une de ses lettres, qu'on y trouvait des chirurgiens pour toute opération et pour « se faire enlever n'importe quelle partie du corps ». Logés dans les beaux quartiers, ils attendaient dans leurs boutiques les clients qui venaient d'ailleurs fort nombreux, paraît-il, de toutes les parties du monde. Pour donner une idée de la hardiesse de certaines de leurs tentatives, disons en passant qu'Antyllus détruisait déjà, comme les modernes, le sac anévrysmal, après avoir lié l'artère malade au-dessus et au-dessous. C'est vraisemblablement grâce à lui que la trachéotomie, préconisée par Asclépiade, — qui ne semble pas cependant l'avoir exécutée, — entra réellement dans la pratique; il avait indiqué un procédé technique qui, malgré ses imperfections, était réalisable.

Après Paul d'Egine, la décadence s'accroît de plus en plus; l'art médical rétrograde lamentablement. Si, au XIII^e siècle, Actuarius est intéressant à parcourir, ce n'est qu'au point de vue pharmaceutique, à cause des emprunts qu'il semble faire à la thérapeutique des Arabes. Quant à Nicétas et Michel Psellus, précieux pour la pharmacologie, ils n'ont rien écrit d'intéressant sur les maladies du pharynx.

I

AÉTIUS D'AMIDE

Aétius d'Amide avait étudié à l'École d'Alexandrie, comme la plupart des grands médecins de cette époque; puis, il s'était fixé à Constantinople. Photius nous apprend qu'il était attaché à la maison impériale, ce qui indique une assez grande réputation.

Il avait composé sur la médecine un gros ouvrage en seize livres, pour lequel il mit surtout à contribution la grande encyclopédie médicale d'Oribase en soixante-seize livres. Celle-ci étant perdue, la compilation abrégée d'Aétius devient, de ce fait, fort intéressante. Dans les passages qui ont trait aux maladies du pharynx, Aétius s'est inspiré de Galien, d'Archigène, de Philumène et d'Antyllus.

Sa description de l'*angine* est tirée de Galien(1); il est donc inutile d'y revenir ici. Sa thérapeutique relève en partie de cet auteur, mais surtout d'Archigène. Ce dernier, quoique pneumatiste comme Arétée, acceptait la médication des humoristes, en particulier pour les angines, et semble avoir sur ce point spécialement inspiré Galien lui-même.

Grâce à Aétius, nous savons qu'Archigène pratiquait la saignée au bras, pour faire tomber la réaction inflammatoire générale et locale, procédé, comme on le sait, alors général sauf chez les méthodistes, et justifié peut-être par le grand nombre des angines phlegmoneuses

(1) Voir Textes, p. 216.

malignes qui semblent avoir régné à cette époque, et dans ces régions. Du reste, il se contentait d'une émission sanguine modérée, contrairement à l'usage de beaucoup de ses contemporains, et préférait saigner de nouveau en cas de besoin. S'il y avait contre-indication, il prescrivait des lavements âcres à la centaurée, à l'absinthe, à l'aristoloche. L'hiera, ou remède sacré d'Archigène à la coloquinte, n'était administré qu'au moment où le mal semblait vouloir s'améliorer. Il avait reconnu l'utilité des vomitifs et se servait, dans ce but, des pastilles d'Andronicus. Ainsi que Celse, Cœlius Aurélianus, Galien, etc., il appliquait, pour détourner l'inflammation vers les parties superficielles, des ventouses sur les régions latérales du cou et à l'angle des mâchoires.

Comme tous les médecins de cette époque, il avait recours aux gargarismes lénitifs ou constrictifs suivant la période du mal et selon qu'il espérait enrayer ou non l'évolution de l'angine. Surtout il faisait un grand usage des insufflations de poudres médicamenteuses dans le pharynx, poudres faites avec des fleurs de roses, de safran ou de cotons, principalement quand il y avait des ulcérations sur les amygdales.

Si tout échouait, il piquait les veines ranines, d'après les préceptes d'Hippocrate, ou la veine angulaire de la face. Lorsqu'il y avait à craindre la formation d'un abcès, il formulait un décocté de figes sèches additionné d'hysope, préparation considérée alors comme un merveilleux médicament maturatif. Parfois, dit-il, il sera bon aussi d'y ajouter du safran.

En définitive, Archigène paraît avoir été un thérapeute décidé. Ses prescriptions sont le plus souvent nombreuses et très compliquées. Il est possible que

Galien y ait puisé en partie les principes de sa polypharmacie. Du reste, ce travers se retrouve aussi chez Asclépiade et même chez Soranus ; il provient sans doute de ce que les anciens ignoraient en grande partie, faute de chimie et de toxicologie expérimentale, l'action véritable des médicaments. A côté de prescriptions rationnelles, on retrouve des pratiques au moins bizarres. Ainsi Archigène, qui avait cependant écrit un grand traité de nosologie où il s'efforçait de préciser le siège et la symptomatologie des diverses affections locales, et dont le mérite en impose même à Galien, n'hésite pas à recommander d'une façon pressante, comme aurait pu le faire le dernier des empiriques, les excréments d'hirondelle, de chien et même d'enfant. C'est même à cet auteur que Galien emprunte en grande partie l'étrange recette que nous rapporterons plus loin (1).

Néanmoins, ce praticien aux médications parfois aussi risquées qu'énergiques, se distingue souvent par des conceptions justes et fort originales, de fines remarques et des pratiques judicieuses. Ainsi, il avait noté que certains malades peuvent être pris de dyspnée et de dysphagie sans lésions apparentes du pharynx. Dans ce cas, dit-il, il s'agit d'une maladie des nerfs qui longent l'œsophage (pneumogastrique), et celle-ci peut résulter d'une inflammation des poumons ou du cœur ou même des parties qui correspondent aux carotides. Ce qu'on sait de la dysphagie et de la dyspnée que déterminent certaines péricardites ou pleurésies avec épanchement, et surtout les compressions de natures diverses de cette

(1) Voir, dans la composition des médicaments d'après les *Lieux affectés* (Kuhn, XII), le chapitre consacré aux médicaments pour la bouche et le pharynx.

région (crosse de l'aorte, médiastin, adénopathie trachéo-bronchique...), justifient complètement les idées d'Archigène, qui s'est montré ici un précurseur.

De plus, sa description de la *diphthérie pharyngée* est excellente. On y trouve signalés : la prédominance de celle-ci chez l'enfant, la couenne pseudo-membraneuse grisâtre, semblable, dit-il, aux membranes qui recouvrent les points cautérisés, le caractère envahissant des lésions, la dyspnée qui survient quand le mal descend, la mort au cours du premier septénaire ou parfois plus tardivement quand l'affection prend une mauvaise tournure, éventualité si fréquente qu'il la dénomme maladie pestilentielle. Archigène recommande de ne pas trop irriter les parties en arrachant brutalement les fausses membranes, que beaucoup considéraient comme la cause unique des symptômes morbides. Si on procède de la sorte, dit-il, on s'expose à voir celles-ci reparaitre aussitôt ; l'ulcère sous-jacent irrité s'étend en surface et prend un aspect serpigineux. Il faut donc user de douceur pour les détacher. La médication qu'il emploie ne diffère guère de celle qu'il prescrit contre l'angine.

Le passage de la compilation d'Aétius sur les *inflammations tonsillaires* (1) est emprunté à Philumène. Celui-ci note l'extrême fréquence de la maladie principalement chez les enfants. Un excès de nourriture y prédisposerait, et c'est pourquoi, dit-il, on l'observe assez souvent chez les nourrissons trop avides. L'affection se caractérise surtout par de la dysphagie et parfois par un peu de fièvre. Au début, il convient de ne donner que des aliments liquides et de s'opposer à l'afflux des humeurs

(1) Voir Textes, p. 220.

par des gargarismes astringents ; mais il faut bien se garder d'employer des substances trop âcres, de peur d'exaspérer le mal. Les lavements purgatifs réussissent bien, surtout chez les enfants. On donnera ensuite de la décoction d'orge, de l'eau miellée tiède, comme gargarisme lénitif. On pratiquera des affusions d'huile tiède à l'extérieur, principalement dans la région des oreilles (ce qui semble indiquer que Philumène avait noté les symptômes douloureux à répercussion auriculaire). On enveloppera le cou de substances chaudes. On introduira le médium entouré de laine dans la gorge et on massera doucement les amygdales malades pour en exprimer par la pression les humeurs peccantes ; car, en agissant brutalement, on ne ferait qu'aggraver le mal d'une poussée inflammatoire. Si l'affection persiste, et si les amygdales volumineuses prennent une teinte vineuse, il faut s'attendre à la formation d'un abcès. Alors les douleurs s'exaspèrent, deviennent lancinantes, surtout vers le soir ; souvent aussi apparaissent des poussées de fièvre. Dans ces cas, les gargarismes froids rendent des services. Philumène employait alors un révulsif analogue à notre thapsia à la poix de Bourgogne, qu'il appelle, *onguent égyptien* et qui se composait principalement comme ce dernier, de résine. Ou bien encore, il faisait appliquer des cataplasmes froids à la farine d'orge, au fenouil mélangé avec du miel. Si néanmoins l'amygdale du malade se tuméfie de plus en plus, si on trouve un point ramolli, il faudra, selon lui, recourir à des remèdes plus actifs, tels que les décoctions de feuilles de roses, d'écorce de grenadier, etc....

L'*intervention chirurgicale* est empruntée à Léonidas d'Alexandrie et la technique est la même que celle indi-

quée par Paul d'Egine, dont nous parlerons plus loin.

L'histoire des *corps étrangers* (1) du pharynx est fort intéressante ; on y trouve en germe beaucoup de nos pratiques actuelles. Il s'agit d'épines, d'arêtes de poissons, d'esquilles osseuses, fixées sur un point quelconque des parois pharyngées. Si le corps étranger est situé entre les deux amygdales ou peu au delà, c'est-à-dire à portée de la vue, on enlèvera celui-ci à l'aide d'une pince en forme de forceps. Si, au contraire, il est implanté plus profondément et qu'on ne connaisse pas sa position, on enfoncera dans l'organe une éponge enduite de résine pour la rendre collante, et on la fera cheminer ensuite de bas en haut à l'aide du fil qu'on y aura préalablement attaché. L'éponge accrochera le plus souvent le corps étranger et l'entraînera au dehors. En cas d'insuccès, le malade tâchera de le pousser en bas par des déglutitions de morceaux de pain volumineux. S'il échoue, on tâchera d'adoucir les souffrances du patient, en ne lui donnant que des aliments liquides et en appliquant sur le cou des cataplasmes adoucissants. On attend ainsi que la suppuration mobilise le corps étranger et l'entraîne au dehors avec le pus qui s'écoule. Comme dernière ressource, il faudra dire au corps étranger (2) : « Au nom du Christ qui a fait sortir Lazare de son tombeau et Jonas du ventre de la baleine, ou au nom de saint Blaise martyr, je t'ordonne de monter ou de descendre. »

(1) Voir Textes, p. 222.

(2) Il s'agit en somme d'une sorte d'incantation magique analogue à celles que les prêtres-médecins de l'Égypte employaient si volontiers dans la cure des maladies.

Les *maladies de la luette* sont décrites comme dans Arétée. De cette description confuse, on peut déduire, suivant nous, que les anciens avaient vaguement entrevu certaines maladies du rhinopharynx. La voix nasonnée, la dyspnée nasale notées à différentes reprises sont bien en faveur de cette hypothèse. D'autre part, les affections du cavum peuvent parfois, du moins, retentir du côté de la luette, altérer légèrement sa forme, sa couleur, surtout sa direction. Ignorant à peu près tout de cette région, sachant seulement que les cornets ne se prolongent pas jusqu'à la colonne vertébrale, les médecins grecs ne pouvaient connaître les maladies du nasopharynx, que seules l'anatomie pathologique et la rhinoscopie postérieure devaient nous révéler ; mais s'ils ne soupçonnaient pas le siège du mal, ils en notaient quelques symptômes et les attribuaient faussement à cette partie insignifiante du voile, appelée luette, à laquelle, du reste, les physiologistes de l'époque attachaient une grande importance (Voir notre *Historique de la physiologie du pharynx*).

L'*enrouement* qui ne se complique ni de la synanche, ni de graves désordres pulmonaires, auquel Aétius, ainsi que ses prédécesseurs, ont consacré quelques lignes, devait aussi comprendre nombre de *pharyngites chroniques* ; car les auteurs font remarquer que l'affection s'accompagne souvent d'une ardeur et d'une constriction de la gorge avec sensation de sécheresse et que le malade avale péniblement. C'est dans ces cas surtout que l'on prescrivait du soufre ou de l'arsenic rouge, connu vulgairement sous le nom de sandaraque et dont Aétius nous indique les préparations pharmaceutiques diverses, telles que robs, pastilles, trochisques, etc.... On

faisait aussi grand usage de l'alun (terre de Lemnos, de Chio, etc...) et des fumigations aromatiques.

II

PAUL D'ÉGINE

Paul d'Égine est postérieur à Aétius de plus d'un siècle. Comme lui, il avait étudié à l'École d'Alexandrie (quelques années avant la conquête de cette ville par les Arabes). Comme lui encore, il s'inspire beaucoup de ses prédécesseurs ; mais son traité, plus court et d'un caractère plus élémentaire, est plus personnel. Son exposition est brève et lucide ; il indique souvent les résultats de sa pratique.

La partie consacrée à l'*angine* (1) et aux *amygdalites* (2) est peu étendue et empruntée à Galien. Aussi, ne croyons-nous pas devoir insister. Mais nous recommandons la lecture de son dixième livre, où il expose si clairement la *pharmacopée* de son temps. On y trouve commodément exposé le mode de composition de beaucoup de gargarismes, de fumigations, de pastilles, de trochisques, etc....

D'autre part, excellent opérateur, Paul d'Égine a consacré à la chirurgie une attention toute spéciale. Il décrit très bien la technique de ses prédécesseurs et c'est dans son huitième livre qu'il faut aller chercher la

(1) Voir Textes, p. 236.

(2) Voir Textes, p. 237.

manière dont les anciens pratiquaient l'ouverture des abcès de l'amygdale (1) et la trachéotomie (2).

Voici comment il faut évacuer, suivant lui, le pus des *apostèmes tonsillaires*. Lorsque, dit-il, ces glandes sont tendues, qu'elles forment un relief considérable au delà de leur loge, à laquelle elles ne semblent plus reliées que par une partie rétrécie, que leur consistance s'est ramollie et qu'elles sont devenues grisâtres, c'est qu'un abcès s'est formé. Si les moyens habituels ont échoué, il faudra opérer. Pour cela, on place le malade bien en face du soleil, on lui ouvre largement la bouche et on lui renverse fortement la tête en arrière contre la poitrine de l'aide chargé de le maintenir. On attire alors la langue au dehors et on l'abaisse fortement au moyen d'une spatule ; puis, à l'aide d'un crochet, on harponne en quelque sorte la glande malade qu'on cherche à amener en avant, mais sans entraîner en même temps les parties sur lesquelles elle s'insère. On sectionne ensuite leur racine avec le scalpel. De cet instrument existaient deux modèles, dont l'un diffère de l'autre en ce qu'il a sa pointe recourbée. Pour arrêter l'hémorrhagie en nappe, Paul d'Égine recommande des gargarismes avec de l'eau froide et, si le restant de glande se congestionne de façon à faire craindre une hémorrhagie secondaire, d'autres gargarismes avec de la macération de feuilles de ronces, de fleurs de rose, de plantain, de solidago ; il faisait aussi prendre des pastilles de succin ou d'alun. En un mot, il recourait aux astringents et aux hémostatiques.

(1) Voir Textes, p. 237.

(2) Voir Textes, p. 240.

Pour pratiquer la *trachéotomie*, dont il emprunte la description à Antyllus, il recommande de faire renverser fortement la tête en arrière pour bien mettre à découvert le cou et en relief la trachée. L'opérateur cherche à sentir les saillies cartilagineuses faites par le larynx et par les premiers anneaux trachéaux. S'il est habile et possède la hardiesse nécessaire, il choisit un espace membraneux situé entre deux anneaux, par exemple entre le premier et le deuxième, et pénètre d'emblée dans le canal aérien (procédé rapide). Mais, dit-il, si on a quelque crainte, on peut inciser d'abord la peau, écarter les vaisseaux et, après avoir mis à découvert l'espace membraneux, on le perfore à son aise (procédé lent). On est averti qu'on a pénétré dans la trachée par le sifflement que produit l'air en s'échappant entre les lèvres de la plaie; on arrête ensuite l'hémorrhagie. Du reste cette opération, selon lui, ne convient que dans les obstructions chroniques, et non dans la synanche, parce que, dit-il, malgré l'opération, le mal gagne presque toujours les poumons. Comme on le voit, les indications de la trachéotomie n'étaient guère à cette époque celles que Trousseau devait établir plus tard.

III

ACTUARIUS

Actuarius, qui vivait sous les Commènes vers le XIII^e siècle, a composé, pour un ambassadeur qui devait se rendre dans les régions du Nord, un petit traité de médecine d'un caractère essentiellement pratique et où on trouve parfois des notions intéressantes, notamment

sur la goutte ; mais les paragraphes consacrés à l'angine sont de la compilation pure et empruntés à Galien. Cependant, sa thérapeutique contient quelques nouveautés qu'il semble avoir empruntées aux médecins arabes. Il connaît en effet Mesué, qu'il appelle *le philosophe barbare*. Comme les médecins orientaux, il recommande le séné, la pulpe de tamarin qu'ignoraient les médecins grecs. Il fait aussi un fréquent usage de l'eau de rose distillée, qui joue un si grand rôle dans les médications contre l'angine indiquées par Rhazès et par Avicenne.

CONCLUSIONS

L'étude des auteurs que nous venons de passer successivement en revue nous a permis de dégager les conclusions suivantes :

Les anciens ne connaissaient assez bien que l'angine à tendance phlegmoneuse. Leurs notions sur les différentes autres affections pharyngées sont plutôt rudimentaires ; disons-en d'abord quelques mots.

Ils n'ont que des idées vagues sur les *ulcères*, terme très élastique qui comprenait alors un ensemble d'affections ainsi très improprement dénommées, telles que pharyngites pseudo-membraneuses, aphtheuses, ulcéromembraneuses, le muguet, etc. Galien, toutefois, dit avoir vu des ulcères malins qui persistaient et avaient un caractère envahissant (peut-être scrofule, tuberculose ou cancer). Dans son *Traité des lieux affectés* et celui des *Tumeurs contre nature* dont nous n'avons que quelques fragments, il signale aussi les tumeurs malignes de la langue et de la partie supérieure de l'œsophage ;

or, cet organe comprenait selon lui la partie inférieure du pharynx. Il ajoute textuellement, ainsi que nous l'avons déjà dit, que ces néoplasmes finissaient par entraîner une dyspnée mécanique par compression de la partie supérieure de la trachée-artère (pour lui, larynx et trachée).

Le *noma* est entrevu plutôt que décrit par Hippocrate. Celse, Arétée, Galien en notent la prédominance chez l'enfant. Ces auteurs en connaissaient l'eschare noirâtre, le halo rougeâtre qui l'entoure, les hémorragies, les désordres consécutifs graves qu'il entraîne.

La *diphthérie* bucco-pharyngée avait certainement frappé l'attention de certains médecins de l'antiquité, d'Arétée par exemple (1). Il nous dit cette affection fréquente en Syrie et en Égypte où elle serait due, selon lui, à une corruption des eaux du Nil (2). Mais la description d'Arétée est confuse et, comme nous l'avons déjà fait remarquer, devait englober d'autres affections que la diphthérie, par exemple la stomatite ulcéro-membraneuse qui, elle, corrode les gencives et déchausse les dents. Néanmoins, l'enduit blanchâtre, joint surtout à la gravité des symptômes et aux complications broncho-pulmonaires, caractérise bien le croup.

L'*hypertrophie amygdalienne* a été manifestement signalée sous le nom d'*induration* par Celse et par Galien (3). Celse rapporte que les inflammations répétées peuvent

(1) Voir Textes, p. 182.

(2) Cette idée est peut-être la première ébauche nette — après la collection hippocratique, un peu confuse sur ce point — d'une théorie hydrique des maladies infectieuses.

(3) D'autre part, Alexandre de Tralles notamment donne une foule de recettes contre les indurations persistantes du pharynx, qu'il semble bien connaître.

grossir beaucoup le volume des amygdales et gêner ainsi la respiration et la déglutition; quand ces troubles mécaniques existent, il conseille d'enlever ces glandes avec le doigt, ou avec le bistouri si l'énucléation digitale est impossible (1).

Arrivons aux affections pharyngées que les anciens connaissaient en somme assez bien, à ces inflammations du pharynx qu'ils appelaient synanche, pour bien faire comprendre la suffocation à laquelle étaient en proie ces malades (synanche signifiant *étranglement*; de ce mot dérive encore le vieux terme d'*esquinancie*). Il faut faire remarquer tout d'abord que les médecins grecs ne s'occupèrent en réalité que de l'angine aiguë, délaissant les cas chroniques qu'ils regardaient simplement comme des angines ordinaires à résolution lente et nécessitant, par cela même, un traitement un peu particulier (2). D'autre part, dans l'angine aiguë, ils n'étudiaient guère la forme catarrhale bénigne (3), se contentant de dire, lorsqu'ils abordent le traitement, qu'une médication simple suffisait à la faire disparaître. Ils paraissent avoir surtout en vue les esquinancies *phlegmoneuses* et les angines *septiques* qui semblent en effet être fréquentes dans le bassin oriental de la Méditerranée.

Leur description de la synanche fut d'abord embarrassée et dévoyée par la confusion qu'ils firent au début,

(1) Voir Textes, p. 142.

(2) Scribonius, Celse, Galien, Archigène (Aétius), Alexandre de Tralles, Marcellus signalent l'existence de pharyngites à résolution très lente, tournant à la chronicité, et indiquent des remèdes spéciaux pour ces cas. D'autre part, l'enrouement et la toux sans phthisie, décrits par les anciens, comprenaient nombre d'angines chroniques.

(3) Thessalus disait que ces angines bénignes étaient plutôt une tendance à la maladie qu'une maladie véritable (voir Textes, p. 191).

sous une dénomination unique, de l'angine et de la laryngite. Hippocrate, qui était cependant un éminent observateur, semble avoir eu le tort de regarder les phénomènes de suffocation de la pharyngite, importants sans doute, mais en somme secondaires, comme le symptôme primordial. Le mot synanche embrasse pour lui toute affection du cou qui produit une sensation d'étranglement. La dysphagie était certes signalée; mais il n'en voyait pas la valeur fondamentale, parce que peut-être il ignorait le rôle exact du pharynx pendant la déglutition. La même insuffisance de notions physiologiques sur le larynx ne permettait pas davantage de se rendre compte de la séméiologie particulière des affections de cet organe.

Cependant le père de la médecine savait que la suffocation et la dysphagie peuvent exister sans aucune lésion apparente dans le fond de la bouche, et que cette absence de rougeur et de gonflement n'empêchait pas le malade de succomber rapidement à l'asphyxie. Pour distinguer, sinon anatomiquement, du moins cliniquement, ces cas, les médecins antérieurs à Celse nommèrent l'angine synanche et la laryngite cynanche, sans doute pour ne pas amener de trop grands changements de termes (cynanche, de *cnos*, chien) et rappeler la similitude du symptôme primordial dyspnée dans les deux maladies. Mais la ressemblance de dénomination amena parfois une grande confusion dans les idées qu'elle représentait. Ainsi, Arétée appelle cynanche l'affection que d'autres appellent synanche.

La différenciation bien nette — car elle reposait cette fois sur la physiologie — entre la laryngite et la pharyngite est due à Galien, qui montra que, le larynx étant un organe vocal par excellence, les troubles phonateurs

devaient surtout caractériser ses affections. Les médecins de cette époque se sont longtemps égarés, d'abord sans doute parce qu'ils ignoraient le fonctionnement véritable des organes, ensuite parce qu'ils ne savaient pas suffisamment préciser le siège de l'obstacle dans ces dyspnées mécaniques, et enfin parce que les angines et les laryngites coïncident le plus souvent ensemble. Arétée avait d'ailleurs noté cette coïncidence, en disant que, dans l'esquinancie, amygdales, luette et partie supérieure de la trachée-artère sont en même temps malades (1).

Hippocrate avait aussi entrevu que la suffocation avec dysphagie, symptôme caractéristique, pouvait être réalisée par des affections du cou autres que celles du pharynx. Il avait en particulier signalé une fausse angine résultant d'une maladie des premières vertèbres, qui n'était autre chose que notre *mal de Pott sous-occipital*. Fait assez surprenant, les successeurs d'Hippocrate, sauf Galien, qui signale la rareté du mal et sa prédominance dans l'enfance, ne firent nulle mention de cette fausse synanche.

Il faut du reste reconnaître que la collection hippocratique contient, en somme, déjà en germe tout ce que diront sur l'angine les auteurs qui vont suivre. Il semble que l'École de Cos, dans son immense et confuse encyclopédie médicale, ait renfermé, pour l'esquinancie du moins, tout ce que l'observation clinique pouvait fournir.

Les écrivains postérieurs ne firent guère, comme le dit Galien, que désigner par des noms particuliers différentes variétés d'angines. Quelque utile que fût cette

(1) Voir Textes, p. 178.

nomenclature pour fixer les idées, il ne faut pas exagérer son importance. Détail intéressant, c'est la topographie des lésions qui fournissait aux médecins la base de leur classification, et non la symptomatologie, ainsi que cela eut lieu aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il y a là comme un premier emprunt à une science qui n'était point constituée encore, à cause du défaut d'autopsies: l'anatomie pathologique. On admit ainsi une amygdalite unilatérale (parasyanche) ou bilatérale (synanche), une affection occupant les parties périphériques de l'organe (périsynanche), etc. Cette division fut créée, dit Cœlius, par le médecin Valens. Galien se borne à distinguer une angine (synanche), une inflammation des parties péripharyngiennes (périsynanche), de même qu'il admettait une cynanche (laryngite) et une péricynanche.

Exposons maintenant les notions *étiologiques* des anciens.

Le mécanisme intime des phénomènes leur était inconnu; ils y suppléaient par des hypothèses variant d'ailleurs avec la secte médicale. Les hippocratiques et ceux qui continuaient à professer le dogmatisme (humorisme) admettaient que le phlegme, provenant de la tête, s'arrêtait dans le cou qu'il engorgeait et enflammait. De là, les phénomènes de suffocation connus sous le nom d'esquinancie. Galien remplaça en grande partie le phlegme par la bile. C'était du reste simplement changer d'humeur peccante; l'allure générale de la théorie n'en était guère troublée.

Pour les méthodistes, l'angine était due à un resserrement des pores de l'économie.

Les pneumatistes accusaient, tantôt des lésions matérielles (synanche), tantôt une affection du pneuma

(cynanche) sans altération des parties visibles, mais déterminant rapidement la mort par asphyxie.

Les empiriques et beaucoup d'autres médecins, lassés des théories oiseuses, sans base apparente, ne s'occupaient nullement de la pathogénie et se bornaient à rechercher les causes visibles des maladies. Ils signalèrent, en insistant, l'influence du froid (surtout humide), des mets irritants, des troubles stomacaux, de l'abus de boissons froides, de la menstruation, etc.... Ce sont ces facteurs étiologiques qu'énuméreront Cœlius et Arétée. Mais, dans cette réaction contre les hypothèses, on abandonna bien des notions précieuses consignées par les hippocratiques, notamment celle des épidémies et des influences saisonnières.

Les *altérations morbides* du pharynx dans l'esquinancie étaient, bien entendu, totalement inconnues. Celles-ci ne seront étudiées seulement que très tard, quand, au cours des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, des nécropsies seront régulièrement pratiquées et surtout quand la technique du microscope et des coupes histologiques aura été perfectionnée. Seule, la topographie des lésions, comme on l'a vu plus haut à propos de la classification des angines, avait fait quelques progrès. En effet, à côté de ces localisations générales (en dedans, en dehors de l'organe, dans une de ses moitiés ou dans sa totalité) émises tout d'abord, on entrevoit, dans la collection hippocratique et dans les traités plus récents, une répartition en quelque sorte plus rationnelle des altérations morbides, suivant chacune des parties essentielles dont se compose le pharynx, c'est-à-dire amygdales, palais, voile et luvette, et même base de la langue ; car on trouve mentionné par Hippocrate — qui est à peu

près seul du reste à faire cette constatation — que le mal peut, dans certains cas, comprendre l'épiglotte. Les anciens savaient combien l'amygdale est fréquemment frappée à l'état relativement isolé et c'est pourquoi ils distinguent l'angine partielle de l'angine totale qu'ils regardaient comme plus grave (1). Arétée signale l'envahissement habituel du larynx par le processus inflammatoire. Cet auteur fait remarquer, et avec raison, que la langue et la partie interne des joues, c'est-à-dire les parois buccales, ne sont que rarement intéressées et dans les cas tout à fait intenses.

La *symptomatologie* (2), la *marche*, le *pronostic* de l'esquinancie, c'est-à-dire toute la partie clinique, sont beaucoup mieux entrevus que l'étiologie, et surtout l'anatomie pathologique qui, en somme, n'existe pas. Cependant l'angine n'a été à ce point de vue l'objet d'une véritable description didactique que de la part de Cœlius Aurélianus, d'Arétée et d'Archigène. Hippocrate et Galien ne se préoccupèrent en effet, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le rappeler, que de pathologie générale et nullement de nosologie particulière, comme Cœlius et Arétée. C'est ainsi, répétons-le, que pour trouver des allusions à l'angine, il faut parcourir des traités fort divers. Celse est surtout un thérapeute. Nous avons vu que ce qu'il dit des symptômes et de la marche de l'affection se réduit à bien peu de chose. Il en est de même pour Alexandre de Tralles. Quant à Oribase, il nous a donné de la compilation et non pas des remarques originales.

(1) Beaucoup d'auteurs consacraient un chapitre spécial aux amygdalites et aux affections de la luette.

(2) Voir les descriptions de Cœlius, d'Arétée, p. 180, 188.

Lorsqu'on parcourt la collection hippocratique, on est surpris de l'abondance des matériaux cliniques qu'il est possible de recueillir sur l'angine. C'est même là qu'on est assuré de recueillir la moisson la plus riche, notamment, par exemple, à propos des *complications*. Pour la description des phénomènes morbides que provoque l'esquinancie, Cœlius et Arétée reprennent l'avantage. L'anxiété des malades, l'impossibilité d'avaler, la gêne respiratoire, la salivation abondante et visqueuse qui s'accumule dans la bouche et s'écoule au dehors, la tuméfaction et la rougeur des parties malades sont dépeints d'une façon sobre, mais saisissante.

Ne s'occupant guère que de l'angine grave, les anciens devaient forcément assombrir beaucoup trop le *pronostic* général de cette affection. Les hippocratiques professaient que l'angine d'ordinaire tue au deuxième, au quatrième et au septième jour, et que si le malade échappe, il devient pleurétique (1) (empyème). Cependant ils savaient que beaucoup de malades finissaient par se tirer d'affaire, même si le cas paraissait très grave. Ce qu'ils disent des indurations et des troubles qui suivent parfois le déclin de l'affection, la thérapeutique spéciale qu'ils dirigeaient contre les pharyngites traînantes, montrent que les médecins grecs avaient quelques notions sur ce que nous appelons la *terminaison* par *angine chronique*; du reste, leurs écrits sur ce point sont très peu précis.

Les *complications* ont été principalement bien étudiées et cela surtout par le plus ancien de ces médecins, c'est-à-dire par Hippocrate dans le *Traité du pronostic*,

(1) Voir Textes, p. 128.

dans le *Régime*, le *Traité des maladies* et le *Traité des épidémies*. Il signale, en termes d'une précision diverse, la plus grande partie de celles actuellement décrites, telles que suppurations plus ou moins étendues aux amygdales, au dessous du menton, à l'angle des mâchoires, angines graves sans grande réaction locale, mais avec épuisement rapide, teint plombé, c'est-à-dire angines septiques suraiguës, angines érysipélateuses, angines avec exanthème (peut-être la scarlatine?), angines avec complications broncho-pulmonaires ou pleurétiques, avec délire, avec arthrites (*Épidémies*, livre II, cas de la femme de Polémarque). Arétée remarque que, si la suppuration gagne la région sus-hyoïdienne et les parties latérales du cou, le malade court les plus grands dangers et qu'il en est de même quand la langue et les joues se prennent. Hippocrate parle d'un malade qui faisait entendre au dehors une sorte de sifflement qui devait être un sifflement laryngé, produit par une tuméfaction de cette région.

La *thérapeutique* est très développée dans tous les auteurs que nous avons consultés, les anciens médecins se piquant surtout d'être d'habiles thérapeutes. Nous avons montré que les principaux traitements locaux actuels étaient connus par les praticiens de cette période, qu'ils prescrivait comme nous des gargarismes, des badigeonnages, des révulsifs, des enveloppements chauds. Ils abusaient un peu de la saignée ; mais, quels que soient les dangers de celle-ci, on ne peut nier son effet antiphlogistique et antifebrile. Les scarifications locales sont moins défendables. Il en est de même des drastiques et des vomissements âcres ; mais les méthodistes firent à ce sujet une utile réaction en même temps qu'il

recommandaient d'une façon exclusive au début les substances lénitives. Les humoristes, au contraire, tâchaient d'enrayer d'emblée le mal avec des substances astringentes ; ce qui réussit quelquefois quand le mal, tout à fait au début, est très bénin, mais pas quand il est plus intense et plus ancien. Cependant, les purgatifs et les sudorifiques qu'ils prescrivait avaient l'avantage de chasser de l'économie des toxines microbiennes et les vomitifs pouvaient combattre avec avantage l'état saburral dû à certaines angines. Leur médication peut donc, malgré ses exagérations nuisibles, se défendre dans certaines limites. Faisons remarquer à nouveau que les aromatiques qu'ils employaient si fréquemment et à dose assez élevée dans leurs gargarismes pouvaient jouer un rôle antiseptique.

Mais à côté de ces procédés rationnels, quelle complication invraisemblable dans la composition des médicaments ! Trop souvent on voit vingt ou trente substances, dont beaucoup sont manifestement inertes, comprises dans les mêmes gargarismes, collutoires ou topiques externes. Et ce n'est pas seulement l'inutilité, c'est encore parfois le caractère dégoûtant des médicaments qui a lieu de nous surprendre. Ainsi, les excréments d'animaux et même d'hommes sont employés d'une manière pour ainsi dire courante et l'on a pour eux une aveugle confiance. Celse croit qu'en avalant une drogue dans laquelle rentrent des excréments d'hirondelles, on se préserve pendant un an contre toute attaque d'angine. Galien lui-même donne la recette pour empêcher les matières fécales humaines d'avoir un fumet trop fort. On donnera, dit-il, à manger à l'enfant pendant cinq jours seulement des lupins, mais pas trop pour ne pas provo-

quer de la diarrhée. N'expérimentant pas sur eux-mêmes ou les animaux l'action des médicaments, obligés par conséquent de s'en tenir aux effets apparents que peuvent engendrer ou modifier tant de facteurs divers autres que les remèdes (cours de la maladie, suggestion, etc.), ils ne pouvaient baser leur thérapeutique sur l'action véritable que ces substances possèdent sur l'organisme. Trop souvent c'était l'imagination dérégulée des malades ou de l'entourage, les préoccupations magiques, les songes même auxquels on croyait beaucoup à cette époque, qui sont les véritables inspirateurs de cette thérapeutique répugnante dont le passage suivant de Pline donnera une excellente idée :

« La cendre des têtes de mènes salées, en topiques dans du miel, guérit l'angine. Il en est de même du suc de grenouille bouilli dans du vinaigre : ce suc est bon aussi pour les amygdales. Les écrevisses de rivière broyées, une pour une hémine d'eau, guérissent l'angine en gargarisme ou en breuvage dans du vin et de l'eau chaude. Le garum appliqué sur la luette avec une cuillère la guérit. Les silures frais ou salés en aliment font du bien à la voix. [Pline, *traduct. Littré*, livre XXXII, p. 385, volume II (*Collection Nisard*).]

Livre XXX, § II. — « On traite les affections de la luette et le mal de gorge avec la fiente, séchée à l'ombre, d'agneaux qui n'ont pas encore mangé d'herbe. On guérit la luette avec du jus d'escargots percés avec une aiguille ; il faut que les escargots soient suspendus à la fumée. Pour la même affection, on emploie la cendre d'hirondelles avec du miel, ce qui est bon aussi pour le mal de gorge. Le lait de brebis en gargarismes soulage les affections des amygdales et de la gorge. Les mille-pieds pilés,

la fièvre de pigeons, soit en gargarisme avec du vin de raisins secs, soit appliqués à l'extérieur avec des figues sèches et du nitre, adoucissent les âcretés de la gorge et les fluxions. Il faut faire cuire les escargots sans les laver, en ôter seulement la terre, les piler et les donner en boisson dans du vin de raisin sec. Quelques-uns pensent que les escargots sont les plus efficaces, ainsi que la préparation détersive qu'on en retire. On adoucit encore ces affections en frottant avec un grillon ou en touchant les amygdales avec les mains qui l'ont broyé. »

§ XII. — « Pour l'angine, on a un remède très prompt dans le fiel d'oie avec l'élatérium et le miel, dans la cervelle de chouette, dans la cendre d'hirondelle avalée avec de l'eau chaude : ce dernier remède est dû au poète Ovide. Mais, de tous les remèdes tirés des hirondelles, le plus efficace est celui que fournissent les petits des hirondelles sauvages. On les reconnaît à la forme de leur nid. (xx, 49.) »

« Cependant les petites hirondelles de rivage sont encore plus efficaces. On donne ce nom à celles qui font leurs nids dans les trous de rivage. D'après quelques-uns, il faut manger un petit d'hirondelle quelconque et alors on est garanti des angines pour toute l'année. On les étouffe et on les brûle avec le sang dans un pot ; on administre cette cendre avec du pain et en boisson. Quelques-uns y mêlent égale portion de cendre de belette ; on le fait prendre chaque jour en boisson aux épileptiques. On prend encore en breuvage pour l'angine, à la dose d'une drachme, les hirondelles conservées dans du sel. La substance du nid de cet oiseau pris en boisson passe pour guérir la même affection. On regarde les mille-pieds comme topiques efficaces dans l'angine.

D'autres font prendre encore vingt et un de ces insectes broyés dans une hémine d'eau miellée à l'aide d'un roseau, attendu que, s'ils touchent les dents, ils sont inefficaces. On donne encore comme remède le bouillon d'un rat cuit avec de la verveine, une courroie de peau de chien dont on fait trois tours du cou, de la fiente de pigeon délayée dans de l'huile et du vin »

MOYENS THÉRAPEUTIQUES ET PHARMACOLOGIE

Nous faisons un chapitre à part de ces moyens si variés employés par les anciens contre les maladies du pharynx. Thérapeutes avant tout, comme nous l'avons dit souvent, ils avaient créé toute une série de médications qu'il nous a paru intéressant d'exposer. Pour mettre un peu d'ordre, nous avons cru devoir répartir ces procédés dans les quelques grands groupes suivants :

- 1° *Saignée.*
- 2° *Régime.*
- 3° *Topiques pharyngés.*
- 4° *Topiques externes.*
- 5° *Évacuants.*
- 6° *Procédés chirurgicaux.*

1. — Saignée.

La saignée dans les cas d'angine est d'une pratique très ancienne. Elle est conseillée par Hippocrate et par ses successeurs directs, c'est-à-dire par Dioclès de Ca-

ryste et Praxagoras. Les Alexandrins y avaient fréquemment recours, notamment Sérapion, le fondateur de l'empirisme. Asclépiade en recommande l'emploi et l'usage en est continué par les méthodistes, au moins dans les cas graves. Galien a pleine confiance dans les émissions sanguines pour triompher des symptômes menaçants. Il en est de même d'Oribase, d'Aétius, d'Alexandre de Tralles, de Paul d'Égine. On peut donc dire que la saignée a été prescrite pendant toute la durée de la période gréco-romaine et qu'elle était acceptée par toutes les sectes médicales, dès que les phénomènes asphyxiques apparaissaient.

L'usage dégénérait facilement en abus. A côté, en effet, des médecins prudents, il y avait des *interventionnistes* très décidés, comme Praxagoras, qui saignaient aux deux bras et retiraient systématiquement beaucoup de sang aux malades. Oribase, dans les cas menaçants, ne redoutait pas d'aller jusqu'à la syncope. D'autres cependant s'élevaient contre cette pratique. Les méthodistes se montraient en général plus réservés que les dogmatiques (humoristes). Archigène fait remarquer qu'en poussant les choses aussi loin, on se prive de la possibilité de recourir de rechef à l'émission sanguine, si le besoin s'en fait sentir et que d'autre part, on favorise, si le malade défaille, la métastase sur les poumons.

La saignée était pratiquée dès le début de l'angine, au premier ou au deuxième jour, soit d'emblée, soit, selon certains auteurs, après avoir relâché le ventre à l'aide de lavements. Tantôt on n'en faisait qu'une, tantôt, si l'état le réclamait, on y recourait une seconde et même une troisième fois durant les jours suivants. Tou-

tefois, les anciens avaient saisi déjà quelques-unes des principales contre-indications de cette phlébotomie. Ainsi, la saignée n'était guère usitée chez les femmes et point du tout chez les enfants. On s'en abstenait aussi généralement chez les sujets débilités.

Il y avait deux sortes d'émissions sanguines, *générales* ou *locales*. Ces divisions sont déjà formellement indiquées dans la collection hippocratique. La première s'effectuait au pli du coude ; on piquait à peu près indifféremment la veine céphalique ou la veine basilaire. Oribase nous a conservé (*Coll. méd.*, VII, p. 303, *édition d'Estienne*) un passage d'Antyllus où le célèbre chirurgien décrit cette opération avec grands détails. Son procédé, qui est un développement de celui indiqué par Celse (1), diffère très peu de celui des modernes. L'auteur

(1) Celse, *Traité de la médecine*, liv. II, p. 42, *traduct. Nisard*.

« Pour le chirurgien exercé, la saignée est sans doute une opération des plus faciles, mais elle offre de très grandes difficultés à celui qui n'a pas les notions nécessaires. La veine en effet est accolée aux artères, de même que les nerfs ; or la blessure d'un nerf est suivie de convulsions qui font périr le malade d'une mort cruelle. L'artère une fois ouverte ne peut ni se réunir ni se guérir, et quelquefois même elle laisse le sang s'échapper avec violence. Quand la veine est entièrement divisée, les orifices se resserrent et ne fournissent plus de sang. En maniant la lancette avec timidité, on coupe seulement la peau sans ouvrir la veine. Quelquefois encore, il arrive que le vaisseau n'est pas apparent et qu'on a de la peine à le découvrir ; et ce sont justement toutes ces circonstances qui rendent si compliquée pour l'ignorant une opération si simple pour l'homme habile. C'est au milieu de la veine qu'il faut faire l'incision, et au moment où le sang jaillit on doit examiner sa consistance et sa couleur ; car s'il est noir et épais, c'est une preuve qu'il est altéré, et dans ce cas il est avantageux d'en tirer. Mais s'il est rouge et transparent, il a toutes ses qualités ; et dès lors l'émission sanguine, loin d'être favorable, est nuisible. Il faut donc l'arrêter sur-le-champ. Cet accident d'ailleurs ne peut jamais arriver au médecin qui sait dans quelles circonstances il convient de tirer le sang. Il est moins rare de voir le premier jour le sang sortir toujours également noir ; mais il n'en faut pas moins l'arrêter lorsqu'il a suffisamment coulé, et ne jamais attendre que la défaillance survienne. On a soin de

alexandrin conseille, quand les veines du pli du cou sont difficiles à trouver, de piquer tout simplement celles du membre inférieur, si elles sont bien apparentes.

Les méthodistes, qui ne recherchaient dans la saignée qu'un effet relâchant et non une évacuation des humeurs peccantes, comme les humoristes, se contentaient d'ouvrir les veines brachiales, affirmant qu'à cause de la corrélation intime des différentes parties de l'économie, l'effet de la saignée générale au coude s'étendait peu à peu aux régions cervicales supérieures. Non seulement ils regardaient les émissions sanguines locales comme inutiles, mais encore comme dangereuses ; car, disaient-ils, pour y recourir, il faut nécessairement blesser une région déjà malade et tourmenter un organe devenu très susceptible, afin de rendre visibles des vaisseaux naturellement profonds.

Mais ces réserves, bien que d'un caractère rationnel, n'étaient pas adoptées par les humoristes, les pneumatistes et les empiriques. On comprend qu'il en fut ainsi pour les dogmatistes (humoristes), puisqu'ils espéraient, en faisant couler le sang des parties malades, se débarrasser en même temps des humeurs peccantes qui étaient censées obstruer les veines de la région. C'était du moins la raison qu'en donne Hippocrate, lorsqu'il conseille de piquer les veines ranines ou l'angulaire de la

bander le bras après avoir appliqué sur la piqûre une compresse imbibée d'eau froide ; et le lendemain, en frappant la veine avec le doigt médius, on détruit son adhésion récente, et le sang s'échappe de nouveau, soit au premier, soit au second jour ; dès que le sang, qui d'abord se montrait noir et épais, devient clair et vermeil, il n'en faut plus tirer, car ce qui reste est pur. Aussi la bande qu'on pose immédiatement doit-elle demeurer en place jusqu'à la formation d'une cicatrice qui se consolide très rapidement dans les veines.

face qui part de l'œil. Toutefois, de bonne heure on semble avoir renoncé à intéresser cette dernière pour ne pas laisser de cicatrices désagréables sur la figure. Pour inciser les veines ranines, on plaçait un coin de bois entre les molaires, on immobilisait de force le cou, on relevait la langue et on cherchait de chaque côté du frein les deux vaisseaux dont la situation était déjà bien connue. Puis on tâchait d'enrayer, par l'application de styptiques ou par la compression, l'hémorragie souvent difficile à arrêter, ainsi que le remarque Cœlius, par suite de la conformation des parties et de l'inflammation pré-existante. Aussi beaucoup se contentaient-ils d'amener une déperdition sur la peau en scarifiant le cou et en appliquant des ventouses, souvent pendant un temps assez long et à diverses reprises, pour que la perte de sang fût suffisamment abondante. Notons qu'après Hippocrate les médecins grecs employèrent beaucoup, chez les malades pusillanimes, les *sangsues*. Oribase indique tout au long la façon de les faire mordre, de les retirer et de panser les petites plaies qu'elles produisent.

2. — Régime.

La diète jouait, comme on sait, un grand rôle dans la médication des maladies aiguës chez les anciens. Pour l'angine elle semblait d'autant plus indiquée que le passage des aliments est douloureux. Cependant Hippocrate ne prescrivait pas l'abstinence absolue ; car il aurait contrevenu ainsi à son précepte, qu'il ne faut pas dans la cure des maladies changer brusquement les habitudes de l'état sain.

Les méthodistes (1) avaient beaucoup accru les sévérités du régime hippocratique. Thessalus allait jusqu'à reprocher à Hippocrate de gorger indûment ses malades de nourriture. Pendant trois jours (diatriton), les méthodistes ne donnaient guère qu'un peu d'eau tiède pour étancher la soif; un peu plus tard seulement, ils permettaient l'usage des mets d'une consistance liquide, ainsi que les médecins des autres sectes. Mais, chose remarquable, le lait, bien qu'il ne fût pas précisément proscrit, n'était pas d'un très grand usage, pas plus que les œufs. On l'ordonnait plutôt en gargarismes, comme adoucissant.

On prescrivait des décoctions de farine de diverses céréales, principalement d'orge et de froment, parfois aussi d'avoine et de riz. Hippocrate avait une prédilection pour la décoction d'orge non passée, c'est-à-dire où le grain est encore reconnaissable, et qu'il appelait *ptisane* entière, ptisane d'orge, ptisane épaisse, ptisane non passée, tandis qu'il nomme *chulos* la décoction d'orge passée, ne contenant plus que la partie mucilagineuse en suspension. Il lui attribue les qualités les plus remarquables. « Sa partie mucilagineuse, dit-il, est douce, liée, agréable, lubrifiante, légèrement humectante, relâchante, non altérante, n'a rien d'astringent et ne se gonfle pas dans le ventre.... La ptisane doit être faite avec la plus belle orge et extrêmement cuite, à moins que le malade ne doive user que de ptisane. Car, outre ses autres qualités, l'onctuosité de la ptisane fait que l'orge en boisson ne cause aucun dommage; elle ne s'attache nulle part et ne séjourne pas en descendant en droite ligne à travers le thorax. Bien cuite, la ptisane

(1) Voir Textes, p. 189.

est très mucilagineuse, n'est pas du tout altérante, subit facilement la coction et ne résiste pas à la digestion, toutes conditions qui sont indispensables. » (*Régime des maladies aiguës*, 1^{re} partie.)

Galien a consacré tout un traité à cette ptisane pour instruire ceux qui ne connaîtraient pas bien cette préparation qu'il jugeait d'une importance capitale. « Il faut, dit-il, choisir une eau excellente par sa nature, son goût et sa couleur. L'orge doit être de belle qualité, ni trop récente, ni trop vieille: trop récente, elle est gonflée par une humidité superflue et par des gaz; trop vieille, elle a perdu ses qualités. Il faut la nettoyer à fond et voir, avant de s'en servir, si elle gonfle bien dans l'eau. Quelques-uns écrasent l'orge dans un mortier, la font bouillir rapidement et l'additionnent de miel, de cumin ou d'amidon; mais c'est là un mauvais procédé. Il vaut mieux faire macérer l'orge dans de l'eau froide, puis la tourner dans ses mains jusqu'à ce qu'on détache la pellicule externe; ensuite, après avoir détaché ainsi la paille, on fait bouillir à grand feu, enfin à feu doux jusqu'à consistance sirupeuse. » Philumène faisait cuire dans la ptisane des grains de raisin. Paul d'Égine préparait cette décoction avec une partie d'orge, quinze parties d'eau, une quantité suffisante d'huile et quelques gouttes de vinaigre; parfois il ajoutait un peu de poireau ou d'aneth.

On ne donnait des aliments plus substantiels qu'à une période avancée, lorsque l'inflammation était à son déclin. Mais il faut remarquer que les enfants, étant regardés comme de constitution moins résistante et ayant d'autre part un plus grand besoin d'aliments, étaient soumis à un régime beaucoup moins rigoureux; il en était de même des sujets dont la constitution semblait débile et épuisée.

3. — Topiques pharyngés.

Pour combattre localement les phénomènes inflammatoires, les anciens se servaient de gargarismes, de collutoires, de fumigations, de caustiques.

a. — *Gargarismes.*

Les gargarismes étaient fort nombreux. Si l'on s'en rapporte aux propriétés qu'on leur attribuait implicitement, on aurait dû les distinguer en lénitifs, astringents, maturatifs, cicatrisants. Mais les auteurs n'étaient pas toujours bien d'accord sur les vertus curatives de certaines drogues, d'ailleurs parfois très composites afin de remplir en même temps des buts divers. D'autre part, les substances astringentes étaient considérées souvent comme maturatives ou cicatrisantes, quand on augmentait leur âpreté. Ainsi, il n'y avait en réalité que deux sortes de gargarismes bien distincts : les adoucissants et les astringents. En outre, certaines substances telles que l'alun et le nitre n'étaient jamais données que vers la fin de la maladie pour faire disparaître les indurations inflammatoires persistantes.

Gargarismes lénitifs. — Les décoctions d'orge, de froment, de miel, qui constituaient les seuls aliments de la première période de l'angine, étaient volontiers employés comme gargarismes adoucissants. On faisait alors le plus souvent bouillir dans la ptisane hippocratique un peu d'hysope ou d'origan. Le lait était assez usité dans ce but. On prescrivait aussi des macérations de raisin sec, de dattes, de jujubes, de mauve sauvage, de tilleul, c'est-à-dire des mucilagineux assez analogues à nos tisanes de fruits et de fleurs pectorales. On avait bien soin de donner ces boissons chaudes, parce que,

dit Archigène, les parties enflammées ne supportent pas le froid. Les méthodistes agissaient comme les médecins des autres sectes, parce que, pensaient-ils, le chaud dilate les pores des parties resserrées.

Gargarismes astringents. — Les médecins grecs en distinguaient différentes variétés selon leur âcreté faible, moyenne ou forte.

C'était le plus souvent le *tannin* qui entrait en jeu, par exemple quand ils prescrivaient de l'écorce de grenade, de la noix de galle, du brou de noix ou des feuilles de prunier et de myrte. Les acides d'origine végétale, tels que les acides malique, citrique, acétique, intervenaient au contraire, quand ils recouraient aux prunes vertes, aux mûres sauvages encore incomplètement arrivées à leur maturation, au citron, au vinaigre, à l'oxymel, c'est-à-dire au miel fermenté qui constituait un excipient très employé.

Quant à l'*alun*, il était représenté par différentes terres alumineuses portant le nom des régions où on les trouvait. Discoride nous apprend qu'on le recueillait surtout en Égypte, mais qu'on en rencontrait à Lesbos, en Macédoine, aux îles Lipari, en Sardaigne, en Phrygie, en Afrique (Tunisie), en Arménie. Le meilleur, dit-il, est la variété dite « sissile », bien blanche, qu'on ne recueille qu'en Égypte.

Mais beaucoup des préparations officinales, bien que destinées en partie à exercer une action locale sur le pharynx, devaient avoir en même temps une action évacuante; de là, la présence dans leur composition de la casse, de la rue, de la coloquinte, de la racine de concombre, du nerprun.

D'autre part, il y avait de véritables substances caus-

tiques et âcres, telles que la moutarde, la dauphinelle, le raifort, l'ellébore oriental, drastique des plus énergiques. On ne les employait guère que dans les cas désespérés.

Bien que les humøristes, entraînés par leurs doctrines pathogéniques, essayassent de détourner d'emblée l'apport des matières peccantes au niveau du pharynx, c'est-à-dire de juguler le mal, les plus habiles d'entre eux, tels que Philumène, Alexandre de Tralles, recommandent de ne pas irriter outre mesure les parties enflammées (1) ; ce qui, suivant eux, aggraverait l'affection. Ils ne méritaient donc pas tout à fait les reproches que leur fait Cœlius, qui, ainsi que tous les méthodistes, regardait ces médicaments comme extrêmement nuisibles, parce qu'ils resserrent, disait-il, les pores (2).

Les écrits d'Hippocrate, de Celse, d'Arétée, d'Archigène, de Galien, d'Oribase, d'Aétius, d'Alexandre de Tralles, de Dioscoride, fournissent des recettes innombrables de gargarismes légèrement ou au contraire fortement astringents. On les composait avec des plantes fraîches, et parfois aussi avec des matières desséchées en forme de boule et qu'on dissolvait le plus souvent dans l'hydromel, avant de s'en servir. Chaque médecin avait donc, dans son officine, une réserve de ces médicaments qui lui permettait de faire une préparation extemporanée, c'est-à-dire très rapide et très facile. Citons, parmi les gargarismes les plus usités, les suivants :

Hysope, origan, graine de moutarde écrasée dans de l'hydromel (Archigène) ;

(1) Voir Textes, p. 220 et 224,

(2) Voir Textes, p. 194.

Centaurée, casse, raifort, gentiane, aristoloche, agaric, concombre sauvage, broyés et macérés dans de l'eau miellée (Archigène);

Décocté de figes sèches et d'hysope (Philumène);

Décoction d'hysope, de centaurée, de thym, d'absinthe, de son, ou de figes sèches (Celse) dans de l'eau miellée;

Macération de figes sèches, d'origan et de grains de poivre (Héraclide de Tarente *in* Cœlius);

Décoction aux pétales de rose, aux dattes, aux lentilles, aux feuilles de myrte, au suc de lentisque et au mastic (Cœlius Aurélianus);

Macération de costus, d'iris de Germanie, d'aristoloche dans de l'eau additionnée de miel (Philumène);

Macération d'aristoloche, d'iris et de sel de cuivre dans de l'eau miellée (Philumène);

Fiel de taureau, centaurée, nitre, vinaigre mélangés à de l'eau d'orge (Archigène);

Macération de cresson et de raifort (Archigène);

Ou noix fraîches décortiquées de leur enveloppe verte, bien pilées, puis mélangées avec du miel dans de l'eau qu'on évapore jusqu'à consistance mucilagineuse. Alexandre de Tralles recommande cette préparation pour les femmes et les enfants au début du mal; à un stade plus avancé, on devait y ajouter de la myrrhe et, vers la fin du mal, du soufre et du nitre pour faire disparaître les indurations inflammatoires persistantes.

Quand le mal prenait une mauvaise allure, Alexandre de Tralles recommandait la préparation suivante :

Anis (<i>pimpinella anisum</i>)	1 once.
Semences d'opium	1 —
Ammi	1 —
Mastic (<i>pistacia lentiscus</i>), sommités florales.	1 —

Alun	1 once.
Iris de Germanie.	1 —
Pégannun Harmala? appelée <i>besasa</i> par Alexandre de Tralles	1 once.
Casse (grains)	2 onces.
Poudre de safran.	2 —
Feuilles de roses desséchées.	2 —
Hedera Helix (lierre).	} à à 3 onces.
Poudre d'excréments d'hirondelles jeunes pul- vérisées.	
Nard (<i>valeriana spicata</i>) en épis	} à à 4 gr.
Safran	
Gomme ammoniac	
Noix de galle verte	5 drachmes.

Toutes ces substances devaient être finement pulvérisées et mélangées à du miel.

Quand la synanche prend une tournure plus favorable, on peut employer, dit Alexandre, cette préparation dont il a constaté lui-même les bons effets :

Iris	1 once.
Fleurs de grenadier sauvage	3 onces.
Poivre	1 once.
Safran	3 onces.
Rhus coriaria (nerprun).	2 —
Vin âpre	3 xestes.
Vin doux.	1 xeste.
Miel.	1 livre.
Alun.	1 once.

La médication serait utile dans tous les cas de synanche, surtout quand il faut réchauffer et clarifier les humeurs peccantes.

Le remède au suc de mûres (*diamoron*) jouissait d'une réputation universelle. Il réussit très bien, suivant

Alexandre de Tralles, dans les inflammations légères et de moyenne intensité de l'amygdale, de la luette, du gosier, au début de la maladie; il devient plus actif, si l'on y ajoute de la gomme adragante et de la myrrhe; quand le mal est plus violent, on y mêlera de la rue (*besasa*). Plus tard, on l'additionnera d'un peu de soufre et de nitre, lorsque l'angine tourne vers son déclin, par exemple quatre drachmes de nitre et une drachme de soufre. Si l'estomac ne peut supporter ces deux dernières substances, on les remplacera par de la rue, de la menthe poivrée, de l'origan, du calamant, de l'hysope et du poivre soigneusement broyés et bien mélangés.

Voici la recette d'Alexandre de Tralles :

Suc de mûres.	6 cotyles
Safran.	6 —
Myrrhe	6 —
Alun	6 —
Raisin vert	6 —
Miel	6 xestes.

Galien préparait ainsi le remède aux mûres :

Miel.	1 livre.
Suc de mûres.	5 cotyles.
Safran.	1 drachme.
Myrrhe	1 —
Raisin vert.	1 —
Vin âpre.	5 cotyles.

Quand le vin vert faisait défaut, on le remplaçait par du suc de *rhus coriaria* (*nerprun*) concentré ou du suc de cognassier, de merises sauvages, de prunes vertes, de fruits de cornouillier. Plus le suc était âcre et plus on augmentait la dose de miel; c'était le cas quand on recourait à la grenade ou à la noix de galle broyées. Le

tout était étendu d'eau chaude au moment de s'en servir.

b. — *Collutoires et insufflations.*

Les collutoires étaient moins nombreux que les gargarismes. Les badigeonnages du palais et des amygdales au fiel de bœuf sont très anciens, puisqu'ils sont déjà recommandés par Hippocrate et par Dioclès de Caryste. Plus tard, on additionna habituellement le fiel de bœuf, du suc de la dauphinelle (*delphinium staphis agria*), de la coloquinte, de nitre ; ou bien on recourait à la coloquinte, à l'ellébore, au nitre et au vinaigre. Celui-ci semble avoir été très employé par Asclépiade (voir Celse). Mais toutes ces substances n'intervenaient guère que vers le déclin du mal, pour s'opposer, par exemple, à l'*induration* des amygdales ou à la persistance des *ulcères pharyngiens*. Pour l'application, on se servait du doigt entouré de laine ou d'une baguette pareillement recouverte, ou d'une plume.

On peut faire rentrer dans le même paragraphe que les collutoires les *insufflations*. Archigène et Galien nous en donnent un assez grand nombre de formules. Le safran, les feuilles de roses pulvérisées, l'écorce de grenade soigneusement desséchée et broyée, les racines d'iris réduites en poudre, l'alun et la sandaraque, la gomme ammoniacque, le mastic, la résine, les sels de cuivre, le poivre et la litharge en étaient les éléments les plus habituels (1).

c. — *Fumigations.*

Les fumigations sont fréquemment prescrites par Hippocrate au cours de l'angine. Elles ont été également

(1) Voir Galien (Kuhn), XII.

beaucoup employées par ses successeurs, et ceux-ci s'imaginèrent que les vapeurs de leurs différentes macérations avaient les mêmes propriétés que ces substances employées en gargarismes. Ceci cependant n'était vrai en partie que pour les herbes aromatiques, pour la térébenthine, le soufre, la sandaraque. Quoi qu'il en soit, s'appuyant sur ces idées, ils distinguaient des fumigations à propriétés adoucissantes, astringentes, cautérisantes; leur emploi devait donc varier suivant les cas et suivant la période du mal.

Dans les angines graves, Archigène recommande, pour mettre dans l'eau des fumigations, le mélange suivant: origan, hysope, semences de fenouil, vinaigre et nitre. Héraclide de Tarente prescrit la rue et la menthe pouillot. Hippocrate employait à la fois l'hysope, le bitume et le soufre. Pour faire ces fumigations, on se contentait souvent de tremper des éponges dans l'eau bouillante contenant le décocté et de l'approcher des narines et de la bouche largement ouverte du malade auquel on recommandait de fortes inspirations. Mais on trouve dans Celse, Galien, Oribase, dans le fragment d'Archigène rapporté par Aétius, un procédé plus perfectionné (1). On versait l'eau chargée de principes plus ou moins actifs dans un vase en terre qu'on plaçait sur des charbons ardents; puis, on perçait le couvercle de ce vase, de façon à pouvoir y faire passer un long tuyau constitué simplement par un roseau, dont on avait troué les entre-nœuds. L'extrémité supérieure du tuyau était placée dans l'intérieur même de la bouche et on arrivait ainsi à diriger les vapeurs médicamenteuses sur la luette, les amygdales, etc.

(1) Voir Textes, p. 218.

4. — Topiques externes.

Les topiques externes étaient les enveloppements chauds, les cataplasmes, les thapsias, les onguents et enfin les ventouses. Les anciens recouraient beaucoup à ces divers moyens tombés en grande partie en désuétude, sauf peut-être les enveloppements chauds dont les auteurs modernes continuent à recommander l'emploi. Tous ces topiques externes étaient employés dès les temps hippocratiques ; les méthodistes qui répugnaient à prescrire des gargarismes astringents, pour enrayer dès le début la marche du mal, avaient pour eux une sorte de prédilection.

a. — *Fomentations (enveloppements chauds).*

Bien qu'Asclépiade, Thémison et Thessalus aient mis à la mode les fomentations qu'ils regardaient comme un de leurs plus puissants moyens de relâcher les pores d'une région resserrée, il faut reconnaître cependant qu'Hippocrate en recommande déjà assez souvent l'emploi. Il semblait comprendre sous l'appellation de *thermasmata* (*fomenta*) tout ce qui sert à réchauffer le corps, de quelque manière qu'on s'y prit, et prescrivait des enveloppements fort divers : humides, secs, irritants, adoucissants ou mixtes. Celse nous apprend qu'on se servait, pour les fomentations, d'outres pleines d'huile tiède ou de vases d'argile remplis d'eau chaude, de forme lenticulaire et par conséquent assez faciles à appliquer sur les parties planes de l'économie. Mais on faisait aussi grand usage de l'éponge trempée dans l'eau chaude et légèrement exprimée, ou de linges chauffés, ou même de cataplasmes chauds. Cœlius Auré-

lianus employait une autre sorte de fomentations, quand il ordonnait d'entourer le cou des angineux de laine molle, trempée ou non dans de l'huile tiède.

Les recherches d'auteurs récents, notamment de Reclus, montrent que la chaleur en application externe est vraiment efficace contre les inflammations. Les études que l'on a fait sur les résultats donnés par l'eau chaude dans les affections utérines montrent que ces effets favorables sont produits par le resserrement des fibres lisses des vaisseaux sous l'influence d'un brusque changement de température (fibres thermosystaltiques).

b. — *Cataplasmes.*

Comme les fomentations, les cataplasmes remontent à la période hippocratique. Leur mode de composition était fort divers. En général, on désignait sous ce nom tout mélange médicamenteux maintenu sur la peau par un linge. Il y en avait d'adouçissants, de fondants, de maturatifs, d'irritants, etc. Les premiers étaient confectionnés avec de la graine de lin (1), ou de fenouil, avec de la farine d'orge ou de blé, avec le muilage des racines et des feuilles de mauve, d'hibiscus ou de laitue, etc. Comme excipient, on se servait d'eau, de vin, ou d'huile; mais le vin était rejeté par les méthodistes à cause de ses propriétés resserrantes (2). A titre de fondant, Erasistrate recourait au castoréum et au musc. D'autres prescrivait la céruse et on préférait généralement le vin à l'eau, parce qu'on le supposait déjà actif par lui-même. Comme cataplasmes maturatifs, on préconisait

(1) Voir Textes, p. 190 et 167, les indications de Pline.

(2) Voir Textes, p. 196.

un mélange de figues sèches bien broyées, de nitre, d'oignon et de racine d'iris de Germanie. Ces cataplasmes étaient, tantôt chauds, tantôt tièdes, tantôt à la température ambiante.

c. — *Rubéfiants.*

Sous ce terme, nous rangeons toutes les préparations destinées à rubéfier la peau. Si les anciens n'avaient pas la teinture d'iode, si les cantharides servaient presque exclusivement à l'usage interne, ils savaient confectionner des cataplasmes irritants avec des grains de moutarde broyés et mélangés à de la farine d'orge, de graine de lin ou de fenouil, c'est-à-dire de véritable sinapismes.

Ils employaient encore l'huile de cèdre, de laurier, de daphné mézéréum qui jouaient à peu près le rôle de notre huile de genévrier (huile de cade) ; ils l'incorporaient à une certaine quantité de cire pour former une sorte de cérat ; ou bien ils broyaient dans de l'huile ordinaire de la coloquinte, de l'ail, de la racine de vératrum ou de colchique, de la dauphinelle, de l'ellébore, du glucium, c'est-à-dire des substances âcres capables non seulement de rougir la peau, mais d'y déterminer la formation de pustules. Le fameux onguent égyptien était analogue à notre thapsia à la poix de Bourgogne ; car il contenait, outre la cire, de la poix fortement résineuse.

d. — *Ventouses.*

D'un emploi très ancien, elles furent prescrites par les humoristes pour attirer les humeurs vers les parties superficielles et par les méthodistes pour relâcher les

régions resserrées. On s'en servait surtout quand les phénomènes morbides très-intenses faisaient craindre la suffocation, et on n'y recourait guère avant le deuxième ou le troisième jour.

Les ventouses étaient placées à l'angle des mâchoires, au-dessous du conduit auditif externe, sous le menton (région sus-hyoïdienne), le long des carotides, quand le mal ne s'améliorait pas; on en posait sur la nuque, sur la plus grande partie du cou, et même sur les parties supérieures de la poitrine et du dos (Cœlius) (1).

Celse (*Traité de médecine*, livre II, § XI, p. 42 de la *Collection Nisard*), Antyllus (*2^e Livre des remèdes évacuants*, édition de De Mathœi, p. 141) et Oribase (*Collection Nied*, VII, XVI, p. 315, édition d'Este) nous fournissent des renseignements assez étendus sur la disposition des ventouses. Il y en avait en verre, en corne, en airain et en argent. Ces dernières étaient peu usitées à cause de leur prix et aussi parce qu'elles s'échauffaient trop vite (Oribase). Celles de verre servaient surtout dans les cas où on scarifiait au préalable la région et où l'on désirait apprécier la quantité de sang extraité. Le plus souvent on employait celles en airain. Quant aux ventouses en corne, Oribase nous apprend qu'on les réservait pour la tête — car il serait plus facile de les détacher que les autres variétés — et aussi quand les malades sont effrayés par la vue du feu. Les ventouses différaient entre elles par la forme. « Celles qui sont allongées, dit Oribase, attirent mieux que celles qui sont plates; celles qui sont plates sont plus appropriées à la tête, parce qu'elles tirent moins; celles qui ont les bords

(1) Voir Textes, p. 193.

larges sont très bonnes pour les surfaces planes ; celles qui les ont étroits sont préférables pour les surfaces arrondies ou anguleuses ; celles qui ont le col mince conviennent quand il n'est pas besoin de scarifier, mais quand on veut attirer fortement. » Celse nous apprend que les ventouses en cuivre n'étaient ouvertes qu'à leur base, mais que les ventouses en corne présentaient en outre un petit trou à leur sommet. Voici comment on amorçait l'une ou l'autre variété. « Dans la ventouse en cuivre, on jette une mèche enflammée et l'on tient la cloche en contact exact avec le corps, jusqu'à ce qu'elle s'yattache fortement. Pour les ventouses en corne, on les applique simplement sur la peau et, par le trou qui existe à la partie supérieure, on soustrait l'air avec sa bouche. » Il s'agit en somme d'une façon de faire le vide analogue à celui que produit la poire en caoutchouc dont sont munies actuellement certaines de nos ventouses. Pour empêcher l'air de revenir, on se hâtait de fermer le trou du sommet avec un peu de cire. Du reste, ajoute Celse, on peut procéder plus simplement, et, à défaut d'autre chose, se servir d'une petite coupe ou de tout autre vase dont l'orifice serait rétréci. On procédait dès lors ainsi que le font nos praticiens de campagne, quand ils transforment, à l'aide d'un peu de papier enflammé, un simple verre à boire en ventouse.

5. — Évacuants.

Les évacuants comprenaient les vomitifs, les purgatifs, les lavements, les sudorifiques et les diurétiques. Nous serons très bref, car ces médicaments n'ont rien de spécial au pharynx.

a. — *Vomitifs.*

Les anciens ne connaissaient, bien entendu, ni l'apomorphine, ni l'émétique, ni l'ipéca; ils y suppléaient tant bien que mal par des drogues qui agissaient en irritant la muqueuse stomacale. Nos vomitifs à base de cuivre sont recommandés par Archigène, par Galien, Alexandre de Tralles, mais associés à un grand nombre d'autres substances. Plus usités étaient la coloquinte, la concombre sauvage, la dauphinelle, l'ail, l'oignon, les racines d'iris de Germanie, le colchique, les grains de moutarde et l'euphorbe épurge. Mais, le médicament le plus en renom était l'ellébore prescrit par les hippocratiques et dont l'emploi se répandait de plus en plus du temps de Celse et de Galien. Il y en avait plusieurs variétés dont la plus employée était la noire ou ellébore oriental, que recommandaient surtout les humoristes et les empiriques lorsque le danger paraissait pressant. Le plus souvent, du reste, ils l'associaient à un grand nombre d'autres substances dont les effets devaient corroborer ou adoucir son action. Oribase (*Collect. méd.*, VIII) nous a conservé un passage fort curieux d'où il résulte que ce remède n'est pas beaucoup antérieur à Hippocrate. Il est emprunté au médecin historien Ctésias (1). « Du temps de mon père et de mon grand-père, on ne donnait pas l'ellébore; car on ne connaissait, ni la mesure, ni le mélange, ni le poids suivant lesquels il faut l'administrer. Quand on prescrivait ce remède, le malade était préparé comme devant courir un grand danger. Parmi ceux qui le pre-

(1) Médecin du roi Artaxercès, auteur d'une Histoire de l'Orient (*les Persiques*) aujourd'hui perdue. Nous possédons, grâce à Photius, un abrégé de son célèbre ouvrage sur l'Inde.

naient, beaucoup succombaient, peu guérissaient ; maintenant l'usage en paraît beaucoup plus sûr. » Or Ctésias était contemporain d'Hippocrate. Rappelons que l'ellébore et les autres vomitifs âcres furent rejetés par Asclépiade, puis par les méthodistes, comme inutiles et nuisibles à l'estomac.

b. — *Purgatifs.*

Les médecins de la période gréco-romaine n'avaient pas à leur disposition nos purgatifs doux les plus actifs ; ils ignoraient en effet nos évacuants de nature saline (sulfate de soude ou de magnésie) et ceux de nature végétale, tels que la pulpe de tamarin, la cascara sagrada, le podophyllin, la manne, la casse et même le séné. Ils étaient ainsi réduits aux fruits relâchants (poires ou pommes cuites, pruneaux, merises, groseilles ou raisins verts, à certains légumes, tels que choux à demi cuits, cresson, pain d'orge, laitue, pourpier, à la saumure de garum, au petit-lait et à l'eau miellée qui étaient d'un grand usage. Pline nous apprend que de cette dernière il y avait deux sortes dont l'une ne pouvait se conserver. Ce grave personnage consulaire daigne nous apprendre qu'il vaut mieux donner froid l'hydromel et que ce remède convient particulièrement aux gens d'un tempérament transi et comme ratatiné, ainsi qu'à ceux d'un naturel bas et porté à lésiner et que les Grecs avaient appelés *micropsychi* (petites âmes). Enfin signalons encore le sel marin, le nitre et les graines de ricin qu'on utilisait écrasées et mélangées à diverses substances.

En définitive, les anciens n'avaient que des substances plus ou moins drastiques comme évacuants efficaces. Une des principales était l'élatérium, sur la préparation de

laquelle Pline entre dans des détails intéressants. La plante qui le fournissait était le concombre sauvage (*momardia elaterium* L.) dont on gardait le fruit durant la nuit du jour où on l'avait cueilli; puis on l'incisait avec un roseau, en prenant bien garde à ses yeux; car ce suc, dit-il, est très âcre. On recevait celui-ci dans l'eau de pluie et, après l'avoir laissé s'amasser dans le fond du vase, on le faisait épaissir au soleil, puis on en confectionnait des pastilles. « Le moment de faire l'*élatérium*, dit-il, est l'automne. Aucun médicament ne se conserve plus longtemps. Il commence à être bon au bout de trois ans. Si l'on veut l'employer plus tôt, on adoucira les pastilles en les mettant avec du vinaigre dans un pot neuf sur un feu lent. Il vaut d'autant mieux qu'il est plus ancien, et, d'après Théophraste, on a eu de l'*élatérium* conservé pendant deux cents ans. » Pline donne ensuite le moyen de reconnaître à l'avance son efficacité. Il doit, dit-il, si on l'approche d'une lampe allumée, éteindre la flamme en la faisant scintiller d'abord de haut en bas. « L'*élatérium* pâle, lisse et légèrement amer, vaut mieux que celui d'Arabie, puis celui d'Arcadie. » Quand on voulait s'en servir, on prenait quelques-unes de ces pastilles et on les faisait dissoudre dans une macération d'autres plantes ou dans de l'eau miellée.

L'*hiéracium*, ou remède au suc de laitue, jouissait aussi d'une grande vogue. Suivant Pline, qui se fait ici encore l'écho d'une superstition populaire très ancienne, le mot *hiéracium* viendrait d'*hierax* (épervier), parce que cet oiseau gratterait la plante avec son bec et s'humecterait les yeux avec le jus qui s'en écoule pour s'éclaircir la vue, quand il sent que celle-ci est troublée. Ce suc est blanc, dit l'auteur, et son action (vireuse) assez

semblable à celle du pavot. On le recueille au temps de la moisson en écrasant la tige et on le conserve dans un vase qui doit être neuf.

Nos légumes potagers, tels qu'ail, ciboule, poireaux, nos condiments, tels que graines de moutarde, poivre, rentraient à cette époque dans les préparations médicinales (1), à cause de l'action irritante qu'ils exercent sur le tube digestif quand on en absorbe beaucoup.

Comme *drastiques* énergiques, les anciens avaient la scammonée, l'aloès, le nerprun, l'ellébore, la coloquinte, le vératrum, la colchique, les sels de cuivre. Beaucoup des remèdes complexes signalés dans Scribonius Largus, Marcellus, Dioscoride, Celse, Galien, Oribase, Aétius, Paul d'Égine, se préparaient d'avance. Au moment de s'en servir, on les délayait dans l'eau miellée, dans le vin ou l'oxymel.

c. — *Lavements.*

Manquant de lavements purgatifs doux réellement efficaces (sauf le miel de mercuriale, l'huile), les médecins grecs recouraient surtout aux substances âcres, telles que ellébore, coloquinte, élatérium, alun, nitre, cuivre. N'ayant pas de seringues, ils y suppléaient en munissant une vessie de cochon d'une canule qu'on introduisait dans l'anus; puis, on exprimait la vessie, comme on le fait aujourd'hui pour une poire en caoutchouc.

d. — *Sudorifiques.*

Le rôle de sudorifique était joué surtout par les enveloppements chauds, par les tisanes chaudes qui réchauffaient le corps et amenaient la sudation, ainsi que la

(1) Voir p. 143 et p. 153, 163, 164, 169 et 171.

diurèse, en augmentant la tension sanguine. Les anciens prescrivait aussi beaucoup dans ce but l'hysope, la menthe, l'origan, le calament, c'est-à-dire les tisanes aromatiques.

c. — *Diurétiques.*

Les tisanes chaudes données en grande quantité favoriseraient certainement, comme nous venons de le dire, la diurèse, d'autant plus qu'on les additionnait souvent de nitre. La pariétaire, la grande consoude, le bouillon-blanc qu'ils prescrivait devaient agir de même par leur azotate de potasse naturel.

6. — **Moyens chirurgicaux.**

Ils ont été exposés tout au long à propos d'Aétius et de Paul d'Égine (1); nous n'avons pas à y revenir. D'ailleurs l'ablation des amygdales, de la luette, la trachéotomie surtout n'étaient point d'un usage courant, sauf peut-être à Alexandrie. Signalons cependant l'insistance avec laquelle presque tous les médecins prescrivent les scarifications buccopharyngées, dont Cœlius montra les inconvénients.

APPENDICE

**PÉNÉTRATION DES SANGSUES
DANS LE PHARYNX**

Vivant dans les pays chauds qui avoisinent la Méditerranée, les médecins grecs furent souvent témoins,

(1) Voir p. 46 et p. 56, et Textes, p. 237, 238 et 240.

ainsi que nos praticiens de l'Algérie et de la Tunisie, des accidents parfois assez sérieux que détermine la fixation, dans la bouche ou le pharynx, de sangsues avalées par mégarde avec l'eau des mares où se cachent ces annélides. Nous avons cru devoir résumer dans un paragraphe spécial les connaissances assez étendues que les anciens possédaient sur ce sujet. Elles remontent assez haut; Hippocrate recommande déjà, chez les malades qui crachent le sang, de faire une exploration attentive de la cavité buccopharyngée, pour voir si une sangsue ne s'est point attachée à un recoin de celle-ci, déterminant par cela même une hémorrhagie plus ou moins grave et plus ou moins persistante.

Galien rapporte qu'il a vu plusieurs accidents semblables, notamment chez un jeune homme, atteint de vomissement de sang. A l'ouverture postérieure des fosses nasales de ce dernier, était placée une sangsue que l'exploration attentive permit de découvrir. Celse, Scribonius Largus, Pline, Dioscoride, parlent de sangsues qui avaient été avalées et avaient déterminé à la suite de leur introduction des troubles assez sérieux. Aétius, Oribase, Paul d'Égine en font aussi mention. Des crachements de sang très liquides, des tiraillements dans l'arrière-bouche, un sentiment de succion avec douleur dans la gorge, de la dysphagie, tels sont les symptômes qui, suivant les anciens, décèlent la présence de cet hôte incommode. Asclépiade recommandait de remplir la bouche d'eau froide pour attirer la sangsue. Paul d'Égine, Aétius ordonnaient l'administration d'un émétique. Celse, Pline, Dioscoride, Oribase, Paul d'Égine, se fondant sur l'idée, assez exacte, du reste, que les sangsues semblent incommodées par les fortes odeurs, préconisaient le

vinaigre, que Scribonius Largus additionnait de nitre. L'efficacité de ce remède semble avoir été démontrée par les recherches du professeur Larrey lors de l'expédition française en Égypte.

II. — PÉRIODE ARABE

INTRODUCTION

La période arabe s'étend du VIII^e au XIV^e siècle. Elle comprend des époques très diverses. Au début, l'enthousiasme religieux fait négliger toute préoccupation scientifique ; les premiers califes se montrent plutôt hostiles aux savants. Ainsi Amrou, leur lieutenant, peut, au moment de la conquête de l'Égypte, brûler la bibliothèque d'Alexandrie sans qu'Omar lui inflige aucun blâme (1).

Peu à peu d'autres tendances se font jour. Les princes Abassides, beaucoup plus amis des sciences que les Omniades, appellent à leur cour de Bagdad (2) les savants et les lettrés ; toutefois, au point de vue médical, cette époque, peu originale, est caractérisée surtout par l'apparition de traductions nombreuses. D'abord, celles-ci dérivèrent elles-mêmes des traductions syriaques faites par les Nestoriens, qui, comme on sait, avaient fait passer dans leur langue les principaux ouvrages d'Hippo-

(1) Néanmoins, l'École d'Alexandrie subsista encore plus d'un siècle, puis fut transportée à Antioche par un calife Omniade.

(2) Ce fut sous l'influence de Djiorgis, qui persuada à son impérial client de faire traduire les principaux livres scientifiques des Grecs et d'appeler à sa cour des mathématiciens, des naturalistes... Les poètes et les jurisconsultes étaient en honneur près des califes dès l'époque des Omniades.

crate et de Galien (1). Plus tard, les savants du règne d'Haroun-al-Raschid, c'est-à-dire Zabet ben Cora, Honein, son fils Ishaq et son neveu Hobeïch, font des versions plus exactes, grâce à leurs connaissances approfondies de la langue grecque.

Le nombre des auteurs ainsi traduits est énorme. Il est très probable qu'en recourant aux Arabes, on arriverait à combler la plupart des lacunes que nous avons signalées dans la période gréco-romaine. D'autre part, tous ces travaux étaient reproduits à un grand nombre d'exemplaires par le zèle des copistes. Il se forma de la sorte des bibliothèques très importantes. Ainsi, celle de Cordoue comprenait, paraît-il, près de six cent mille volumes. De plus, les collections s'étaient très multipliées ; chaque grande mosquée en possédait une. En outre, les souverains musulmans et même les riches particuliers fondèrent dans chaque grand centre des écoles supérieures où les sciences étaient enseignées aux nombreux élèves accourus de tous les points de l'Orient. De véritables Universités (Médrésé) s'organisèrent à Bagdad, à Damas, au Caire, à Kairouan, à Cordoue.... De la sorte, bibliothèques et enseignement contribuèrent à vulgariser et surtout à *uniformiser* les grandes doctrines médicales.

Comme nous l'avons dit plus haut, ce sont les idées de Galien qui forment la base de la médecine arabe, par cela même qu'elles avaient été le fondement de la

(1) Les Nestoriens formaient de petites colonies de marchands dans les villes de la haute Asie (Perse, Turkestan), administrées par des assemblées où les prêtres, les médecins et les légistes jouaient le principal rôle. Ils avaient de véritables hôpitaux, notamment celui de Djon-dizabour, que dirigeait Djiorgis avant de devenir le médecin du calife Al Mamoun.

médecine byzantine. On comprend bien, étant données les conditions particulières dans lesquelles elle a évolué, que la médecine arabe devait être surtout le reflet de la médecine grecque. La plupart de leurs grands auteurs citent sans cesse Hippocrate ou Galien et parfois même les principaux médecins des autres sectes. Toutefois, cette servilité apparente ne doit pas nous induire à croire que les Arabes ont été dépourvus de toute originalité, comme on l'a soutenu à tort autrefois.

Ainsi, dans les maladies du pharynx, Avicenne, tout en se basant sur les doctrines humoristes, arrive à faire une étude clinique beaucoup plus fouillée que précédemment des différentes formes de l'angine. Rhazès et lui ont, d'autre part, insisté davantage que leurs prédécesseurs grecs sur les complications pharyngées secondaires des grandes pyrexies infectieuses dont l'Orient était alors le siège. En outre, s'il est vrai que leur thérapeutique pharyngée est copiée surtout sur les Grecs, ils y ont cependant introduit divers médicaments nouveaux tels que le tamarin, la manne, l'eau de rose, le camphre, ... et ils usent beaucoup plus fréquemment du cautère actuel à l'extérieur et parfois à l'intérieur. Très peu portés vers les tentatives chirurgicales, ils ne semblent pas avoir pratiqué la trachéotomie, dont ils se bornent à reproduire la technique d'après Paul d'Égine. Cependant, Avenzoar exécuta cette opération sur une chèvre et, l'ayant réussie, la recommanda assez chaudement dans les cas désespérés. Ce même auteur a signalé pour la première fois les paralysies du pharynx et même indiqué les deux moyens rationnels d'alimenter les malades, c'est-à-dire la sonde œsophagienne et les lavements nutritifs. Albucasis, d'autre part, a reconnu le

premier, semble-t-il, l'existence d'un polype nasopharyngien dont il tenta l'ablation, mais qui récidiva.

Ce que nous venons de dire prouve que les perfectionnements introduits par les Arabes, tout en ne portant que sur des détails, ne sont pas à dédaigner. Ceci corrobore bien l'idée générale qu'on s'est faite récemment des savants de cette nation à l'esprit fin et très observateur, mais dépourvus de conceptions générales. C'était, sinon de grands théoriciens, du moins des cliniciens sagaces et des praticiens instruits. Ils avaient, du reste, pour se perfectionner, non seulement les bibliothèques abondamment fournies et les Universités dont nous avons parlé, mais encore de nombreux hôpitaux dont ils comprirent tout de suite l'importance au point de vue de l'enseignement médical (1).

I

RHAZÈS

Rhazès ne composa sur la médecine que des abrégés qui sont : le *Mansoury*, dédié à un prince de ce nom qui régnait sur le Tabaristan et non sur l'Espagne, comme on l'a dit à tort ; le *Haouy* ou *Continens*, le plus complet, traduit en latin au XIII^e siècle par Ferragut ; enfin le *Djani*, intermédiaire comme étendue entre le *Mansoury*

(1) Les hôpitaux dérivent du grand élan altruiste amené par la dissémination de la morale ébauchée par les prophètes juifs lors du triomphe du christianisme.

Les Byzantins (témoin la fondation hospitalière de l'empereur Alexis et leur *gymnasia paupera*), les Occidentaux (hospices des couvents de Bénédictins et maisons de pauvres près des cathédrales), les Musulmans (hospices des mosquées) eurent presque en même temps l'idée de cette création. L'hôpital de Bagdad était très célèbre.

et le *Haouy*. A cause de leur brièveté même, ces divers ouvrages ne peuvent pas nous intéresser au même titre que le Canon d'Avicenne. Il ne s'agit en effet, pour les maladies du pharynx comme pour le reste, que d'un simple résumé où, malheureusement, la thérapeutique tient, comme d'habitude, la place la plus importante.

Sa description de l'angine est empruntée surtout à Galien, ce qui nous dispense d'en parler ici. Comme la plupart des médecins grecs, il recommande la saignée. Les préparations miellées des anciens tendent à être remplacées par des sirops de sucre, substance que les Arabes commençaient à connaître, grâce à leurs conquêtes dans l'Inde. Rhazès en recommandait un qu'il acidifiait en y ajoutant un peu de vinaigre. Ce sirop lui servait d'astringent au début de l'angine. Dans le même but, il prescrivait la fameuse préparation officinale au suc de mûres dont nous avons vu Alexandre de Tralles vanter si fort l'efficacité. Il n'oubliait pas non plus l'écorce de grenade, les semences de sumac, les pommes vertes, le brou de noix... Si le mal persistait, il recommandait, comme les thérapeutes grecs, les gargarismes adoucissants au lait, à l'eau miellée, et commençait à faire grand usage, comme mucilage, de la gomme arabique, à peine employée par ceux-ci ; il préparait déjà de véritables juleps gommeux. Les balsamiques tels que la myrrhe, la résine de lentisque, la térébenthine, sont toujours en honneur et prescrits comme dans le *Traité de pharmacologie* de Galien. Rhazès use, comme les humoristes, des lavements âcres, quand l'inflammation semble devoir aboutir à la formation d'un abcès ; comme eux aussi, dans le but de juguler le mal, il recourt aux gargarismes très astringents, aux poudres irritantes, telles que l'asa fœtida

et la résine ammoniacque. Cet auteur, ainsi que la plupart des médecins arabes, n'aime guère les interventions chirurgicales.

On ne trouve rien de bien intéressant non plus dans ses chapitres sur les apostèmes, les ulcères et les gangrènes de la gorge, qu'il appelle *méri*, ainsi que tous les auteurs arabes — terme que ceux-ci ont emprunté, avec beaucoup d'autres, aux médecins persans. — Toutefois, son attention avait été particulièrement attirée par les complications pharyngées des grandes pyrexies. Ainsi, il note que dans les maladies pesteuses, on peut voir survenir des maux de gorge persistants avec de la dysphagie. Il sait en outre que, dans la variole, cette dysphagie peut être très marquée avec salivation et sensation d'ardeur à la gorge; mais, pas plus qu'Avicenne, il ne soupçonne l'existence d'un énanthème buccopharyngé.

II

HALI ABBAS

Hali Abbas a écrit sur la médecine toute entière une sorte d'encyclopédie. Il a traité avec une véritable supériorité certaines branches de la médecine. Mais sa description de l'angine n'est que de la compilation; aussi la passerons-nous sous silence.

III

AVICENNE

Avicenne, que ses compatriotes appelèrent le cheikh (chef), pour indiquer qu'ils le considéraient comme le

prince des médecins arabes, écrivit sur l'art de guérir une vaste encyclopédie, contenant une nosographie, une chirurgie, une pharmacologie, etc..., que l'on a appelée canon (la règle). Pour donner une idée de l'étendue de cet ouvrage, disons que la traduction latine de Gérard de Crémone comprend deux énormes in-folio. Ce n'est pas une série de renseignements épars, tels que la collection hippocratique et les œuvres de Galien, ni une réunion de passages empruntés à divers auteurs, comme les compilations d'Oribase ou d'Aétius, ni un abrégé semblable aux écrits de Rhazès et d'Hali Abbas, mais un véritable traité dont toutes les parties se tiennent et portent la marque de l'auteur. Avec un plan aussi vaste, les divers chapitres ne pouvaient tous être vraiment originaux; car on perd forcément en profondeur ce qu'on gagne en étendue. C'est ce qu'on constate malheureusement un peu dans les paragraphes consacrés à la pathologie pharyngée qui ne semble pas avoir attiré l'attention d'Avicenne au même degré que les grandes pyrexies, les maladies nerveuses, digestives, pulmonaires.

Bien que dans sa description de l'*angine* (1) il se soit surtout inspiré de ses grands modèles grecs, l'auteur arabe ne les copie pas servilement; il les complète les uns par les autres, ne laisse échapper aucun fait important et ajoute souvent des détails qu'il tire de sa propre expérience clinique. En outre du phlegme et de la bile invoqués par Galien, il admet une troisième humeur peccante, le *sang corrompu*, à l'exemple d'Hippocrate, comme il se hâte de l'ajouter, afin d'échapper aux reproches des admirateurs aveugles du médecin de Per-

(1) Voir Textes, p. 253.

game. Le tableau symptomatique est très complet et très fouillé. Il nie l'existence constante du nasonnement dont Rhazès avait exagéré l'importance, imitant ainsi l'exemple donné par beaucoup de médecins grecs. Le phénomène, dit-il, ne survient que si le nez est obstrué par une maladie locale ou est atteint d'une étroitesse congénitale. Il fait remarquer combien l'intensité de la douleur est variable suivant l'allure du mal ou les personnes que celui-ci frappe; la nature de l'humeur peccante rendrait compte, selon lui, en grande partie de ces différences. Ainsi, chez les phlegmatiques, la souffrance peut être si légère qu'on dirait une simple gêne; chez les bilieux, il en est tout autrement. Dans les cas intenses seulement, le cou se gonfle, la face devient vultueuse, les yeux saillants, l'oppression parfois si grande que les malades restent la bouche ouverte et la langue pendante au dehors.

Le pouls est variable, le plus souvent rapide, parfois petit, faible ou bien au contraire bondissant.

Si les douleurs deviennent lancinantes, si la couleur de certaines parties, comme les amygdales et le voile, se fonce, si les parois de la gorge s'empâtent, il faut craindre la formation d'un abcès. Tout mouvement devient douloureux, et la mastication pénible; si on presse le cou au niveau de l'angle de la mâchoire, cette pression rappelle les douleurs. Dans ces cas, les malades peuvent être pris subitement d'un étouffement mortel; il y a alors cette différence avec l'asphyxie de la péripneumonie, que cette dernière a une marche beaucoup moins brusque (1). D'autre part, les abcès de l'épiglotte se différencient de ceux du

(1) Voir *Traité sur la dyspnée* de Galien.

pharynx, en ce qu'ils produisent de l'étouffement, même quand la déglutition est possible. Au contraire, dans les abcès du pharynx, l'étouffement peut manquer et, en tout cas, il se montre moins important que la dysphagie; le phénomène est alors dû à la compression de l'extrémité supérieure (larynx) de la trachée-artère que l'auteur arabe appelle le tube (Canna) (1). Les abcès de l'isthme se caractérisent par la déformation des parties et par le rapprochement apparent du voile et de la base de la langue. Les abcès de la partie inférieure du pharynx qui échappent à la vue sont beaucoup plus dangereux que ceux de la portion supérieure. Lorsque le mal atteint l'épiglotte, le malade étouffe; il tend son cou et élève la tête pour respirer la bouche ouverte, les narines dilatées; il ne peut se coucher et reste sur son séant. Ce sont là, dit Avicenne, des phénomènes d'une gravité exceptionnelle; il est facile de se rendre compte que ce tableau clinique se rapporte à l'œdème de la glotte (2).

L'auteur arabe note les changements de couleur du teint, qui, d'abord pâle, se fonce dans les cas mortels, tandis qu'il tend à s'éclaircir et à devenir franchement normal chez ceux qui doivent guérir.

Si la respiration devient de plus en plus difficile et longue, le pronostic s'aggrave, comme s'il existait un obstacle, que l'air ne franchit que peu à peu; par contre, si le mal diminue, l'air entre beaucoup plus rapidement et la respiration est plus facile.

Le pouls a également beaucoup d'importance dans la synanche. S'il est dur, bondissant, c'est, dit-il, d'après

(1) Voir Galien, *Traité des lieux affectés* (Maladies du pharynx).

(2) Voir les descriptions de la cynanche, par Cœlius et Arétée (Textes, p. 179 et 188).

Galien, que l'affection descend vers le poumon, surtout lorsqu'il survient de la toux. S'il est irrégulier et sinueux, il faut craindre le spasme. Est-il faible et cette faiblesse augmente-t-elle progressivement, la paresse cardiaque et la syncope sont à redouter; la matière peccante va du côté du cœur.

Les angines avec nausées et troubles stomacaux sont d'un pronostic bénin. Quand la peau se colore sur la poitrine d'un rouge vif, c'est, suivant Hippocrate, cité par l'auteur, un signe avant-coureur de l'érysipèle, qui peut tantôt sortir, tantôt rentrer; cette dernière alternative est beaucoup plus grave (1).

Les douleurs violentes de la gorge avec rougeur de la face, dysphagie intense, sensation d'étouffement, caractérisent l'angine *bilieuse* (forme inflammatoire des modernes), ainsi que l'avait dit Galien.

Si le malade est abattu, la langue rôtie et chargée, la chaleur de la peau mordicante, la gorge très sèche et très douloureuse, c'est une angine *par corruption du sang* (angine septique). L'angine *phlegmatique* est accompagnée d'une réaction inflammatoire peu intense; la langue est blanche, l'haleine fétide, la fièvre peu marquée, la marche traînante; l'affection peut durer beaucoup plus d'un mois. Comme on le voit, Avicenne prend pour base de sa division des angines les différentes humeurs peccantes, en ajoutant, au phlegme et à la bile de Galien, le sang corrompu, que le restaurateur de l'humorisme rejetait, bien qu'il ait été admis par Hippocrate. Ce point de départ tout artificiel lui permet en réalité de séparer des formes cliniques bien

(1) Voir Texte hippocratique, p. 128.

distinctes, telles que l'angine légère, l'angine inflammatoire aiguë et suraiguë, l'angine saburrale, l'angine avec dépression des forces et tendance syncopale (angine septique grave), l'angine typhoïde caractérisée par l'intensité de la fièvre, la tristesse, l'abattement. Ainsi, il ne s'appuie pas sur la topographie du mal, comme la plupart des médecins grecs, mais sur le *caractère du tableau symptomatique*, ainsi que le faisait déjà en partie Galien. Certes, le médecin de Pergame avait noté quelques-unes des différences qui caractérisent, suivant lui, les angines bilieuses et les angines phlegmatiques ; mais c'était là une simple esquisse, bien moins poussée et fouillée que celle d'Avicenne. Ce dernier auteur, en admettant une humeur peccante par corruption du sang, pouvait du reste nuancer davantage sa description, les maladies par sang corrompu correspondant toujours chez lui à des affections graves et typhoïdes.

Le *traitement* des angines et des amygdalites est très longuement exposé et beaucoup plus complet en général que chez les auteurs grecs.

Aucune substance, aucune particularité des médications d'Asclépiade, d'Archigène, de Galien et de Rhazès ne sont oubliées. Aussi, cette partie est-elle un peu diffuse. Parmi les nombreux remèdes qu'il préconise, signalons les pilules masticatoires à la résine de tragacathe et au camphre, qu'il conseille de garder dans la bouche pour favoriser la salivation. Le camphre, d'un usage tout récent, se donnait plutôt alors dans les maladies nerveuses ou dans certaines affections respiratoires, par exemple dans les cas de toux opiniâtre. Les robs au fenouil, au miel rosat, à la myrrhe, au safran, à la cannelle sont spécialement recommandés, ainsi que l'oxy-

mel et le sirop vinaigré de Rhazès. Avicenne prescrit aussi des drogues composites où le nitre, l'asa fœtida, la myrrhe, le poivre, le castoréum et les excréments d'hirondelles voisinent agréablement ensemble; c'était surtout dans les angines graves. Archigène et Galien avaient déjà donné des recettes analogues que l'auteur arabe se borne à transcrire, celles par exemple où il entre des excréments de chiens et d'enfants.

Si, comme la plupart des humoristes grecs ou arabes, il abuse de la saignée, des lavements et des purgatifs âcres, ainsi que des gargarismes astringents, il comprend les indications de la trachéotomie mieux que Paul d'Égine; car il la recommande dans la synanche, quand tout a échoué. Son procédé est celui d'Antyllus; il s'agit vraisemblablement d'un emprunt tout théorique à ses prédécesseurs, sans l'ombre d'une expérience personnelle. Il ajoute qu'il faut s'abstenir de toute intervention, si le mal semble avoir gagné les parois de la trachée.

Sa description des *amygdalites* (1) et des *inflammations de la luette* (2) ne contient rien de nouveau. Les passages sur les *complications pharyngées secondaires* dans les grandes pyrexies infectieuses présentent, au contraire, un grand intérêt. L'étude de ces infections est d'ailleurs, comme on le sait, une des parties les plus brillantes du Canon. Avicenne ne se contente pas de copier plus ou moins fidèlement ses modèles grecs; il s'inspire davantage de son expérience personnelle. D'ailleurs, beaucoup de ces fièvres avaient échappé, quoi qu'il en dise, à Hippocrate et à Galien, par exemple la variole et la rou-

(1) Voir Textes, p. 268.

(2) Voir Textes, p. 269.

geole. Avicenne les connaît fort bien. C'est ainsi qu'il insiste sur les dangers que font courir aux malades les formes où les pustules sont confluentes ; les symptômes généraux sont bien décrits, notamment la rachialgie, la douleur épigastrique, l'intensité de la fièvre à caractère inflammatoire. Or, dit-il, beaucoup de ceux qui meurent de la variole succombent à l'esquinancie ; la dysphagie et les douleurs de la gorge sont, ajoute-t-il, assez précoces chez certains et apparaissent en même temps que la rachialgie. Parmi les parties du corps qu'il faut tâcher de préserver des atteintes du mal, il cite en première ligne les yeux et le pharynx. Les accidents gutturaux peuvent, dit-il encore, amener la mort par étouffement ; d'autre part, il peut se former de mauvaises ulcérations qui ont de la tendance à s'étendre et sont difficiles à guérir. Il conseille donc de recourir, comme moyens préventifs, aux robs de mûres ou d'écorce de grenade. Pas plus que Rhazès, il ne connaît du reste l'érythème buccopharyngé. A cause de cette insistance d'Avicenne sur les manifestations pharyngées, fréquentes, il est vrai, mais le plus souvent peu graves, nous nous sommes demandé si, à cette époque, la variole en Orient n'avait pas pour certains organes une de ces prédilections qui changent un peu, comme on le sait, suivant les épidémies. Il ne faudrait pas croire, en effet, qu'Avicenne ait confondu la variole avec la rougeole ; il sait que l'exanthème est tout autre, que la rachialgie fait défaut dans cette dernière maladie, etc... ; il leur attribue même une autre origine humorale ; la variole serait due au sang corrompu et la rougeole à la bile (*variola cholericæ*).

L'auteur arabe signale, comme Rhazès, la dysphagie

de certains malades atteints de peste. Il s'étend plus longuement sur une fièvre putride par corruption du sang qui ressemble beaucoup, semble-t-il, au typhus exanthématique. Or, au cours de cette affection, selon lui, la gorge est assez sérieusement prise et les abcès fréquents; il en serait de même de la synoque qu'il regarde comme étant analogue à la fièvre putride d'origine sanguine. Les symptômes qu'il rapporte permettent de soupçonner qu'il s'agit de fièvres typhoïdes à forme assez légère; d'ailleurs, les complications gutturales de la dothiéntérie sont fréquentes et parfois fort graves.

La diphthérie ne paraît pas avoir été observée par lui; il n'y fait que quelques allusions çà et là, empruntées évidemment à Aétius.

Avicenne, surtout médecin, pratiquait peu la chirurgie; il ne s'étend guère plus sur les interventions opératoires que Cœlius ou Arétée. Cependant, il donne la technique de l'ouverture des abcès amygdaliens et de la trachéotomie, suivant Paul d'Égine vraisemblablement. A propos des corps étrangers, il rapporte les différents procédés consignés dans Aétius, mais insiste beaucoup sur l'utilité du vomissement.

MÉDECINS ARABES D'ESPAGNE

(Albucasis, Averrhoès, Avenzoar)

La renaissance qui s'était produite à Bagdad avait gagné peu à peu les parties, même très éloignées, du monde musulman. Les plus illustres représentants de la médecine arabe sont nés et se sont formés dans les provinces

frontières, soit orientales (Rhazès, Avicenne), soit occidentales de l'immense empire des califes. C'est dans l'antique Hispanie, la péninsule Ibérique, que la civilisation musulmane jeta peut-être son plus bel éclat. De superbes palais (mosquée de Cordoue, alhambra de Séville et de Grenade), des aqueducs grandioses, des forteresses énormes et aux murs pour ainsi dire inébranlables, attestent encore la puissance et la richesse de ceux qui les ont élevés. Mais ceux-ci n'étaient pas seulement des potentats magnifiques; c'étaient aussi des protecteurs éclairés des lettres et des sciences. A leur cour affluaient poètes, historiens, jurisconsultes, mathématiciens et médecins du plus grand mérite. Trois parmi ces derniers jouissent encore d'une réputation méritée. C'est Albucasis, le célèbre chirurgien, Averroès, le grand commentateur d'Aristote, et Avenzoar, à l'esprit si ingénieux et si original.

Comme les grandes métropoles de l'Orient, Bagdad, Damas, le Caire, les grandes villes de Cordoue et de Séville possédaient des Universités renommées, de vastes bibliothèques et des hôpitaux importants où les futurs praticiens pouvaient acquérir l'instruction théorique et pratique.

Malgré le voisinage du monde occidental, les médecins espagnols se montrent en général moins familiarisés avec les auteurs de la période gréco-romaine que les médecins que nous venons d'étudier. C'est que la Gaule et l'Italie étaient retombées en grande partie dans la barbarie et ne pouvaient, par conséquent, exercer sur les pays voisins l'influence civilisatrice qu'elles avaient possédée en des temps plus heureux.

Albucasis, Averroès et Avenzoar consultent surtout

Rhazès et Avicenne, et leur érudition apparente n'est en somme qu'une érudition d'emprunt. Mais, comme c'étaient d'excellents cliniciens, des esprits très ouverts, leurs ouvrages sont néanmoins très intéressants à parcourir. Ceci n'est tout à fait exact cependant que pour les œuvres d'Albucasis et d'Avenzoar; car Averrhoès ne mérite pas les mêmes éloges. Son *Colliget* n'est du reste qu'un simple résumé, comme le *Continens* de Rhazès, où seule la pathologie générale est traitée avec les développements convenables. Mais l'exposition est claire et méthodique, comme il convient à un disciple fervent d'Aristote. Les idées sont élevées et nous comprenons que le moyen âge ait fait grand cas des écrits médicaux de cet auteur, bien moins importants du reste que ses écrits philosophiques. Comme ce qu'il dit de la pathologie pharyngée est emprunté entièrement à ses prédécesseurs, notamment à Avicenne, nous passerons sous silence sa description. Rappelons seulement qu'il admet comme son modèle les angines par corruption du sang.

I

ALBUCASIS

Le grand ouvrage d'Albucasis appelé : *El Tasrif* (l'Exposition des matières) comprend une partie médicale assez insignifiante, compilée sur Avicenne et surtout sur Rhazès, ouvrage qui fut traduit au commencement du xvi^e siècle par Grimm, et une partie chirurgicale commentée et traduite savamment en Angleterre par Channing en 1778 et par Louis Leclerc en France. Celle-ci est certainement la plus intéressante;

elle a fait considérer son auteur comme le meilleur chirurgien qu'aient produit les pays musulmans. Son *Traité des opérations manuelles* est d'autant plus intéressant à consulter qu'il est orné de nombreuses figures d'instruments.

Ces deux parties du *Tasrif* sont divisées en quinze sections comprenant chacune une série de chapitres.

Albucasis étudie, dans le chapitre vi de la deuxième section, l'*angine* (1) dont il distingue deux variétés : l'une avec lésions du pharynx, l'autre sans lésions apparentes du pharynx, mais beaucoup plus dangereuse que la première. Ce sont les deux formes admises par tous les médecins depuis Asclépiade jusqu'à Galien. En quelques mots, l'auteur arabe dit que les principaux symptômes sont la dyspnée et la dysphagie. Comme les méthodistes, il veut un repos complet et un lit chaud. Il purgeait au début ou donnait un lavement. Ainsi que Rhazès et Avicenne, il saignait et recourait assez vite à la piqûre des veines ranines. Il faisait un grand usage de l'oxymel, du miel rosat, de la noix de galle, de l'écorce de grenade, de l'alun, du nitre. Il croyait à l'utilité de la révulsion locale à l'aide de cataplasmes sinapisés, des thapsias, des pointes de feu (2), des ventouses qu'il appliquait non seulement sur le cou, mais encore, comme Cœlius, sur les régions voisines, par exemple au haut de la poitrine.

Dans la deuxième partie de son ouvrage, chapitre ix (3), il indique comment il faut piquer les veines sublinguales qu'il appelle *algeberich*, moyen, dit-il, qui réussit non

(1) Voir Textes, p. 273.

(2) Albucasis usait et même abusait des cautérisations au fer rouge, qu'il fit entrer dans la pratique.

(3) Voir Textes, p. 277.

seulement dans l'angine, mais encore dans les ulcères des lèvres, des gencives, de la bouche et du pharynx. Il faisait placer le malade en pleine lumière, bien en face de lui, et ordonnait à l'aide d'immobiliser la tête fortement renversée en arrière. Il écartait les lèvres et, soulevant la langue, apercevait de chaque côté du frein les deux veines. En outre, Albucasis piquait les veines labiales, au nombre de deux, dit-il, l'une allant à droite et l'autre à gauche. Cette saignée, selon lui, est utile non seulement pour les fissures des lèvres, mais encore pour certaines affections nasales. Comme instruments, le chirurgien arabe se servait de petits scalpels dont l'un était recourbé en demi-lune; l'autre, droit sur le dos, avait un tranchant concave prolongé en avant sous forme de pointe. Cette pointe était encore plus accusée et finissait même par se recourber en forme de crochet chez l'un d'eux.

Les *inflammations de la luette* (1) sont décrites d'après Rhazès; mais l'intervention chirurgicale y est indiquée d'une façon plus précise et plus décidée. Pour opérer, il faut que la luette soit bien allongée, bien tendue, et commence à prendre une teinte blanchâtre; ceci indique que les phénomènes inflammatoires du début sont tombés et que la matière peccante commence à se collecter. Le malade était placé sur un siège, en face du soleil, pour bien éclairer le champ opératoire; la tête était immobilisée et renversée, la bouche largement ouverte et la langue fortement aplatie à l'aide d'une spatule. On insinuait la pointe d'un crochet dans la luette qui se trouvait ainsi entraînée en avant. Albucasis prenait alors

(1) Voir Textes, p. 275.

un des deux scalpels qu'il indique pour l'évacuation des abcès amygdaliens; puis il incisait la luette, en prenant bien garde de ne pas dépasser les limites de celle-ci et de ne pas en retrancher un trop gros morceau; car Galien avait soutenu que cet organe joue un rôle important dans la phonation. Si le malade refusait de se laisser opérer, l'écrivain arabe conseillait de recourir à la cautérisation par les caustiques chimiques, tels que la chaux vive, et recommandait, pendant l'application, de cracher et de ne pas avaler, dans la crainte des désordres graves possibles du côté des parties profondes. Il nettoyait ensuite la région avec un tampon de coton enduit de beurre et recourait aux gargarismes astringents et aux fumigations qu'il dirigeait sur la luette à l'aide d'un tube en argent ou en bronze introduit dans la bouche.

Le procédé qu'indique Albucasis pour l'ouverture des abcès amygdaliens (1) ressemble beaucoup à celui décrit par Paul d'Égine; cependant l'auteur arabe semble y ajouter quelques détails complémentaires, montrant qu'il avait une expérience personnelle du sujet. Il ne faut pas, dit-il, inciser au début, tant que les amygdales sont rouges, dures, et qu'il n'y a pas eu de douleurs lancinantes: car cette incision serait inutile et produirait infailliblement une hémorrhagie grave, à cause de la congestion énorme dont l'organe est alors le siège. Il faut attendre que les humeurs peccantes se collectent. Deux façons d'agir peuvent être admises: l'abstention qui laisse à la nature le soin d'évacuer au dehors le pus, et l'intervention avec l'instrument tranchant. Comme Paul d'Égine, Albucasis insiste sur ce fait que l'amygdale

(1) Voir Textes, p. 274.

malade que l'on veut opérer doit sortir de sa loge et n'y être plus rattachée que par une partie plus mince que le reste de la glande. Après avoir bien placé le malade, ouvert la bouche et abaissé la langue comme pour l'ablation de la luette, il sectionnait l'amygdale avec un scalpel mince, à tranchant concave recourbé en sorte de croissant ; après avoir harponné la tonsille à l'aide d'un crochet et l'avoir amenée en avant, comme l'auteur byzantin, il recommande de bien prendre garde à n'entraîner vers l'orifice buccal que du tissu glandulaire et non pas les parties sur lesquelles l'amygdale repose. Albucasis se servait aussi d'une sorte de pince tranchante à pointes inclinées l'une vers l'autre. Pour éviter l'hémorrhagie succédant à l'ablation, il recourait, comme ses prédécesseurs, aux gargarismes astringents, à l'eau froide, etc.

Dans un autre chapitre, Albucasis rapporte l'histoire d'une femme qui était atteinte vraisemblablement d'un *polype nasopharyngien* (1). La tumeur, dit-il, était noirâtre, sa consistance dure, sa sensibilité assez faible. Elle gênait à un haut degré la respiration et la déglutition, de telle sorte que la malade était sur le point de succomber quand on entreprit de la soulager. La tumeur remontait manifestement dans le nez et se prolongeait par deux racines vers chacune des narines. Pour la mobiliser, Albucasis attira chacune de ces deux racines en avant tant qu'il put, puis il les sectionna. Il put alors s'attaquer au corps même de la tumeur qui était très volumineuse et adhérait largement aux parties ambiantes. Dès qu'elle fut détruite, la malade fut considérablement

(1) Voir Textes, p. 275.

soulagée; elle put respirer à son aise et s'alimenter: ce qu'elle ne pouvait faire auparavant. Mais le néoplasme repoussa bientôt dans toutes les directions. A mesure qu'on détruisait un point, il se développait dans un autre « comme une véritable tête de méduse ». On recourut aux caustiques pour se débarrasser de ces récidives; Albucasis ne peut nous donner la fin de cette intéressante observation, car il perdit bientôt de vue la malade.

Quant à son procédé de *trachéotomie*, c'est celui de Paul d'Égine. Pas plus qu'Avicenne, il ne paraît l'avoir pratiquée.

II

AVENZOAR

Dans le *Theisir* (livre de science sur la guérison et le régime) d'Avenzoar, nous laisserons de côté tout ce qui a trait à l'angine, aux abcès et aux ulcérations de la gorge, qui ne nous offrent aucune idée véritablement nouvelle. Mais il n'en est pas de même des complications pharyngées secondaires à l'étrange affection connue dans le moyen âge sous le nom de *mal des ardents* (1) et que caractérisaient, paraît-il, une fièvre intense, des exanthèmes érythémateux diffus, une grande prostration et surtout des gangrènes multiples. Différentes appellations lui avaient été données, qui toutes marquent la terreur profonde des populations décimées par ces terribles épidémies. On la dénommait *feu sacré*, *feu persique*, *feu Saint-Michel*, *feu de la gehenne d'enfer*. Paris fut frappé à diverses reprises, et Flodoard nous a raconté

(1) Voir Textes, p. 282.

tout au long ce qui se passa dans la capitale en 945. Au XI^e siècle, le fléau tua quarante mille personnes rien qu'en Aquitaine. Paris (église de Sainte-Geneviève des Ardents), Amiens, Arras, etc..., élevèrent des églises en l'honneur des saints qui avaient délivré, croyait-on, ces cités du mal des ardents; et tous les auteurs de l'époque affirment que seule l'intervention divine pouvait sauver les malades. L'écrivain arabe est à peu près du même avis; car s'il prescrit un traitement, il avoue que c'est de Dieu seul qu'on peut attendre le salut. Cet auteur a été le premier à signaler les gangrènes buccopharyngées très diffuses, dit-il, très profondes et très dangereuses et qui tuent presque fatalement. Plus tard, les auteurs chrétiens du XIV^e siècle en rapportèrent de nouveaux exemples.

Avenzoar a noté également le premier, croyons-nous, les *troubles parétiques* (1) qui peuvent survenir du côté du pharynx. Il incrimine les narcotiques. On sait, en effet, que la belladone amène une sécheresse telle de la gorge que la déglutition est en quelque sorte supprimée. Il accuse aussi les boissons froides qui, si elles agissent sur des individus prédisposés (hystériques, neurasthéniques), peuvent parfois amener, comme le dit cet auteur, une paralysie du pharynx. Il ne pousse du reste pas plus loin l'étude de la pathogénie et, après avoir indiqué assez fidèlement les symptômes, il passe au traitement. Trois moyens, suivant lui, peuvent être employés pour alimenter les malades; mais l'un d'eux est inefficace, dit-il, et doit être absolument rejeté: ce sont les bains de lait (et, en effet, la physiologie expéri-

(1) Voir textes, p. 281.

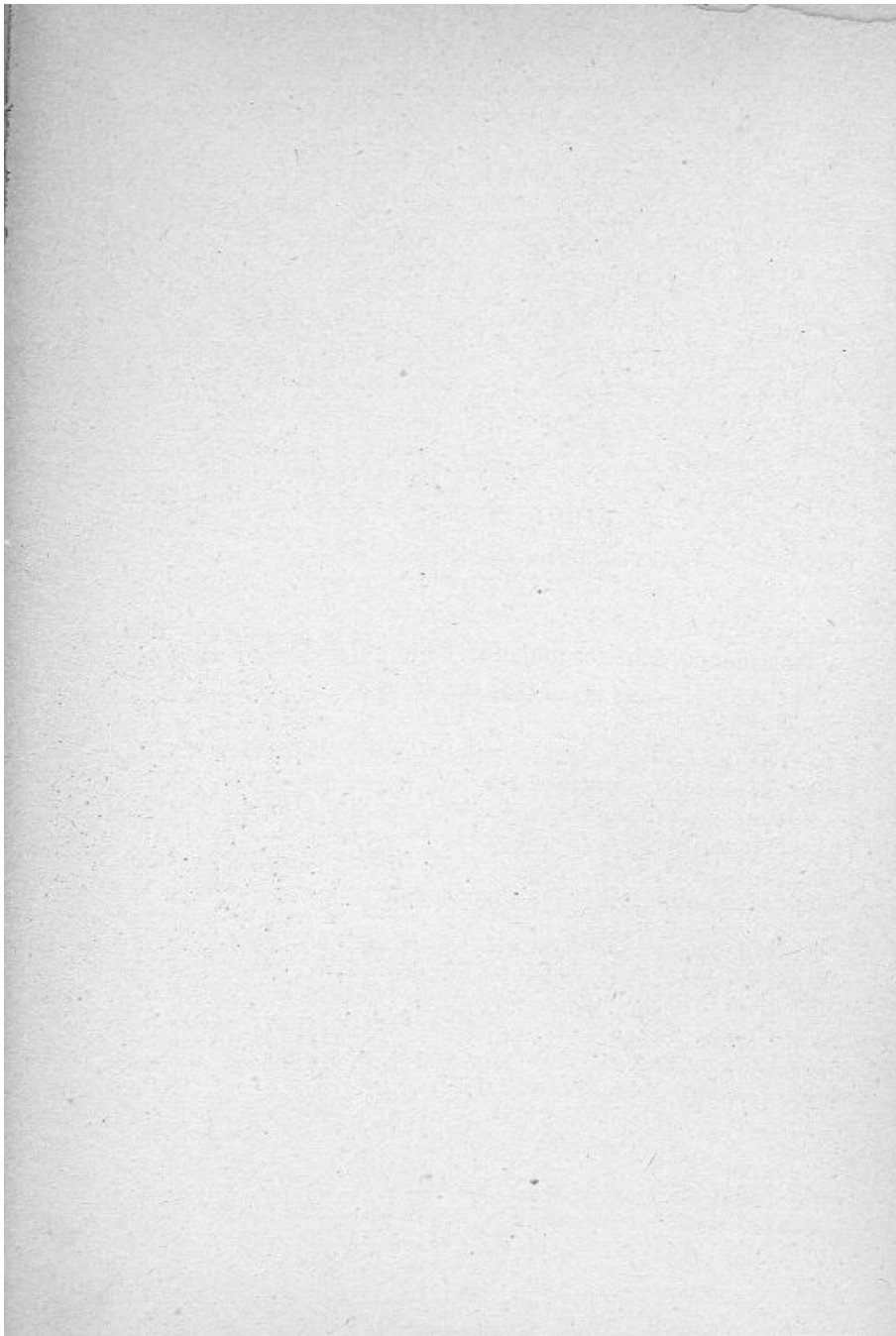
mentale a démontré actuellement d'une façon certaine que la peau n'absorbe pas). *L'alimentation par la sonde œsophagienne* est la plus appropriée. Il faut que l'instrument, en argent, soit d'une longueur suffisante, qu'on l'introduise sans brutalité, en faisant exécuter au patient des efforts de déglutition. Si les organes résistent, il ne faut pas s'obstiner, de peur de faire fausse route; on attend tranquillement que les contractions tumultueuses de la gorge se soient calmées. Les *lavements nutritifs* au lait, à la décoction d'orge, offrent également une précieuse ressource. Les aliments introduits dans l'intestin pénétreraient dans l'estomac malgré la valvule décrite par Galien, ou bien le sang s'en emparerait directement à cause de l'attraction que détermine le besoin dans un organisme affamé.

Avenzoar avait fixé d'autre part son attention sur la *trachéotomie*; et, comme il n'osait pas opérer sur l'homme, il avait exécuté sur une chèvre (1) l'ouverture de la trachée. L'animal avait parfaitement guéri et Avenzoar en conclut que cette opération est parfaitement réalisable et qu'elle peut sauver certains malades, qui sans elle succomberaient fatalement à l'asphyxie.

(1) L'auteur arabe employait volontiers la vivisection pour contrôler la valeur des opérations regardées comme hasardeuses.

TEXTES⁽¹⁾

(1) Nous avons divisé les textes, que nous donnons ici, en deux grandes classes, suivant qu'ils appartiennent à la période gréco-romaine ou arabe. Les seconds n'ont pas été traduits en français, parce que nous doutons dans certains passages de l'exactitude littérale de la version latine. Les premiers contiennent, en outre des passages empruntés aux auteurs que nous avons analysés, des chapitres tirés d'autres écrivains, thérapeutes pour la plupart, et qui, s'ils n'ont pas une grande signification théorique, ont, du moins, une valeur documentaire. C'est le cas notamment pour Dioscoride et Plinie l'Ancien.



HIPPOCRATE

I

APHORISMES

(Traduction Daremberg)

Abstinence dans les maladies de la gorge comme dans les autres maladies.

Les vieillards supportent très bien l'abstinence, les personnes dans l'âge mur moins bien ; les jeunes gens très mal, les enfants moins que tous les autres, surtout ceux d'entre eux qui sont très vifs. (*Aphorisme 13, 1^{re} section.*)

Valeur des selles bilieuses dans les angines avec abcès.

Quand le pharynx est malade et quand des abcès apparaissent sur le corps, il faut examiner les excréments ; car si elles sont bilieuses le corps participe à la maladie (et il ne faut pas donner d'aliments). Si elles ressemblent à celles des gens en santé (le corps n'est pas malade), on peut nourrir le corps en sûreté. (*Aphorisme 15, 2^e section.*)

Jours de crise.

Le quatrième jour est indicateur des sept. Le huitième est le commencement d'un second septénaire ; le onzième est théo-

rète, car il est le quatrième du second septénaire ; le dix-septième est également théorète, car il est le quatrième après le quatorzième et le septième après le onzième. (*Aphorisme 24*, 2^e section.)

Influence de l'âge sur les maladies en général et les pharyngites en particulier.

Voici les maladies particulières aux divers âges : chez les petits enfants et les nouveau-nés, les *aphthes*, les vomissements, les toux, les insomnies, les frayeurs (pendant le sommeil), les phlegmasies du nombril, les suintements d'oreille. (*Aphorisme 24*, 2^e section.)

Chez ceux qui arrivent à l'époque de la dentition : la *démangeaison douloureuse des gencives*, les fièvres, les spasmes, les diarrhées, surtout chez les enfants qui poussent leurs dents canines, chez ceux qui sont gros et chez ceux qui ont le ventre sec. (*Aphorisme 25*.)

Chez les individus plus âgés : les *maladies des amygdales*, les luxations en dedans des vertèbres du cou (*mal de Pott sous-occipital*), les asthmes, les calculs, les vers lombrics, les ascarides, les tumeurs pédiculées, le satyriasis, la strangurie, les abcès scrofuleux et les autres tumeurs, mais surtout celles qui viennent d'être mentionnées. (*Aphorisme 26*.)

Influences météorologiques.

Ce sont surtout les vicissitudes des saisons qui engendrent les maladies, et principalement, dans les saisons, les grandes variations de froid, de chaud, et aussi, par la même raison, des autres qualités. (3^e section, § 1.)

Le notus (vent du midi) rend l'ouïe obtuse, la vue trouble, la tête pesante, le corps lourd et faible ; quand ce vent domine, on éprouve les mêmes accidents dans les mêmes maladies. Si le vent est du nord, il y a des *toux*, des *maux de gorge*, de la sécheresse du ventre, de la *dysurie*, de l'horripilation, des douleurs de côté et de poitrine ; lorsque ce vent domine, il faut s'attendre aux mêmes accidents dans les maladies. (3^e section, § v.)

Les maladies qui sévissent habituellement dans les constitutions pluvieuses sont : les fièvres de long cours, les flux de ventre, les pourritures, les épilepsies, les apoplexies et les *esquinancies*. Dans les constitutions sèches, ce sont les phthisies, les ophthalmies, les arthrites, les stranguries et les dysenteries. (3^e section, § xvi.)

Toutes les maladies surviennent dans toutes les saisons ; toutefois certaines maladies naissent ou s'exaspèrent plutôt dans certaines saisons.

En effet, au printemps : les manies, les mélancholies, les épilepsies, les flux de sang, les *esquinancies*, les coryzas, les enrouements, les toux, les lèpres, les lichens, les dartres farineuses, les exanthèmes ulcéreux en grand nombre, les abcès et les arthrites. (*Aphorisme 20*, 3^e section.)

En été : quelques-unes de ces maladies et de plus : les fièvres continues, les causus, les fièvres tierces et quartes, les vomissements, les diarrhées, les ophthalmies, les douleurs d'oreille, les *ulcérations* à la bouche, les ulcérations des parties génitales, les hydroa. (*Aphorisme 21*, 3^e section.)

En automne : la plupart des maladies de l'été et de plus : les fièvres quartes, les fièvres erratiques, les maladies de la rate, les hydropisies, les phthisies, les stranguries, les lientéries, les dysenteries, les coxalgies, les *esquinancies*, les asthmes, les ileus, les épilepsies, les manies, les mélancholies. (*Aphorisme 22*, 3^e section.)

Phénomènes au moment de la formation des abcès.

Au moment où le pus va se former, la douleur et le froid sont plus intenses qu'après sa formation. (*Aphorisme 47*, 2^e section.)

Pronostic de la cynanche et du mal sous-occipital.

Chez un individu pris de fièvre, s'il survient de la suffocation sans qu'il y ait tumeur au pharynx, c'est mortel. (4^e section, § xxxiv.)

Chez un individu pris de fièvre, si le cou se tourne subitement (mal de Pott, tétanos ?) et si la déglutition est très difficile, sans qu'il y ait de tumeur (au cou ?), c'est mortel. (*Aphorisme 35*, 4^e section.)

Pronostic des métastases pulmonaires.

Quand l'esquinancie disparaît, elle se porte sur le poumon, et les malades meurent en sept jours; s'ils passent ce terme, ils deviennent empyématisés. (*Aphorisme 5, 6^e section.*)

La tuméfaction au cou est favorable dans l'angine.

Chez un individu pris d'esquinancie, il est bon qu'il survienne un gonflement au cou. (*Aphorisme 37, 6^e section.*)

La tuméfaction et la rougeur de la poitrine au cours de l'angine est favorable.

Chez un individu pris d'esquinancie, s'il se manifeste de la tuméfaction et de la rougeur sur la poitrine, c'est bon, car le mal se porte au dehors. (*Aphorisme 49, 7^e section.*)

II

PRÉNOTIONS DE COS

(Traduction Daremberg)

Symptômes pharyngés dans les maladies générales.

Dans les maladies aiguës, de la suffocation quand le pharynx n'est point tuméfié, c'est dangereux. (*Prénotion 61.*)

Quand le péril est imminent, arrivent les petits tremblements et les vomissements érugineux. La production d'un petit bruit pendant la déglutition des liquides, et d'un son rauque causé par la sécheresse de la gorge, la difficulté d'avaler à cause de la respiration saccadée comme dans la toux, sont des signes pernicieux dans les maladies aiguës avec refroidissement. (*Prénotion 62.*)

Spasme du pharynx dans les états généraux.

Le pharynx douloureux sans gonflement avec agitation est très pernicieux. (*Prénotion 265; voir aussi Prorrhétique 86.*)

Le pharynx qui s'est irrité en peu de temps, des envies inutiles d'aller à la selle, de la douleur au front, de la carphologie, de la souffrance sont des symptômes fâcheux s'ils s'aggravent. (*Prénotion 26*; voir aussi *Prorrhétique 109*.)

Les fortes douleurs du pharynx produisent des parotides et des spasmes. (*Prénotion 268*.)

Dans les maladies aiguës, quand le pharynx est rétréci sans qu'il existe de gonflement, et qu'il est douloureux, de telle sorte que le malade ne puisse facilement ouvrir la bouche, c'est un signe de délire. Ceux qui, à la suite, deviennent phrénétiques sont dans un état pernicieux. (*Prénotion 275*; voir aussi *Prorrhétique 11*.)

Dans les fièvres, suffoquer instantanément, être dans l'impossibilité d'avaler les liquides, sans qu'il y ait de tuméfaction au pharynx, est mauvais. (*Prénotion 277*.)

Ne pouvoir tourner le cou, ni avaler de liquides, c'est le plus souvent mortel. (*Prénotion 278*.)

Utilité de la sueur dans les angines.

Les individus qui éprouvent de la gêne au pharynx, sans qu'il y ait de tuméfaction, qui crachent souvent, s'ils suent pendant le sommeil, se trouvent bien. Est-ce qu'il n'est pas avantageux pour le plus grand nombre d'être soulagé par la sueur? Dans ce cas, les douleurs aux parties inférieures sont avantageuses. (*Prénotion 271*.)

Ulcérations du pharynx dans les fièvres.

Le pharynx ulcéré dans une fièvre, avec quelque autre signe fâcheux, c'est dangereux. (*Prénotion 276*; voir aussi *Pronostic 23*.)

Pronostic des angines sans tuméfaction interne, ni externe, ou avec tuméfaction.

Les esquinancies qui ne se traduisent par aucune modification soit au cou soit au pharynx, mais qui causent une grande suffocation et de la dyspnée, tuent le jour même et le troisième. (*Prénotion 363*; voir aussi *Pronostic 23*.)

Celles qui sont accompagnées de tuméfaction et de rougeur au cou causent, il est vrai, les mêmes accidents, mais avec plus de lenteur. (*Prénotion 364*; voir aussi *Pronostic 23*.)

Pronostic dans le cas d'érythème du cou et de la poitrine.

Chez ceux dont le pharynx, le cou, la poitrine *rougissent*, la maladie se prolonge davantage. C'est surtout de cette espèce d'esquinancie qu'on réchappe, si la rougeur ne rétrocede pas; mais si elle disparaît, *si la matière ne se rassemble pas en tumeur au dehors*, si le malade ne crache pas plus facilement et sans douleur, et si la disparition n'arrive pas dans un des jours critiques, le cas devient pernicieux. Ces malades ne deviennent-ils pas empyématiques? Il n'y a aucun danger quand la rougeur et les dépôts se portent surtout au dehors. (*Prénotion 365*; voir aussi *Pronostic 23*.)

Pronostic dans les cas de métastase pulmonaire.

Parmi ceux dont l'esquinancie rétrocede sur le poumon, les uns périssent en sept jours, les autres réchappent, mais deviennent empyématiques, s'il ne survient pas une évacuation de matières phlegmatiques par les voies supérieures. (*Prénotion 367*; voir aussi *Pronostic 23*.)

Valeur pronostique des crachats dans l'angine.

Dans les cas d'esquinancies, les crachats peu délayés, quand le pharynx n'est pas tuméfié, c'est mauvais. (*Prénotion 369*.)

Dans les cas d'esquinancies, les malades qui ne rendent pas promptement de crachats cuits (124) sont dans un état pernicieux. (*Prénotion 371*.)

Pendant le cours d'une esquinancie, des crachats visqueux, épais, très blancs, péniblement expectorés, c'est mauvais. Toute coction de cette nature est mauvaise. Une purgation abondante par les voies inférieures fait périr ces malades avec des symptômes de paraplégie. (*Prénotion 377*.)

Pendant le cours d'une esquinancié, des crachats fréquents peu délayés, accompagnés de toux et de douleur de côté, sont

pernicieux ; s'il y a de la toux pendant qu'on boit, et si la déglutition est pénible, c'est funeste. (*Prénotion 378.*)

Signification des mutations des douleurs dans l'angine.

Les tumeurs de la langue qui accompagnent l'esquinancie, lorsqu'elles disparaissent sans signe critique, sont pernicieuses. Les douleurs qui cessent sans cause appréciable sont également pernicieuses. (*Prénotion 370.*)

Dans l'esquinancie, les douleurs avec fièvre qui se portent à la tête sans signe (critique), sont pernicieuses. (*Prénotion 372.*)

Dans l'esquinancie, les douleurs avec fièvre qui se portent aux jambes sans signe (critique) sont pernicieuses. (*Prénotion 373.*)

Dans le cas d'esquinancie, une douleur non critique qui se déclare à l'hypochondre, avec prostration et torpeur, tue à l'improviste, bien que le mal semble très modéré. (*Prénotion 374.*)

Dans le cas d'esquinancie, quand la tuméfaction disparaît sans signe, une douleur intense qui se porte à la poitrine et au ventre provoque des selles purulentes ; au reste, c'est un signe de solution. (*Prénotion 375.*)

Parmi les esquinancies, sont pernicieuses toutes celles qui ne traduisent pas à l'extérieur la douleur qu'elles causent ; quant aux douleurs qui se portent aux jambes, elles durent longtemps et viennent difficilement à suppuration. (*Prénotion 376.*)

Pronostic des flux âcres du pharynx chez les parturientes.

Chez les femmes prêtes d'accoucher, un flux d'humeur acrimonieuse au pharynx est funeste. (*Prénotion 537.*)

Chez les femmes prêtes d'accoucher, des flux accompagnés d'aphthes, c'est funeste... (*Prénotion 539.*)

Les aphthes à la bouche relâchent le ventre chez les femmes prêtes d'accoucher. (*Prénotion 544.*)

Dysphagie et troubles respiratoires dans certaines maladies abdominales.

Chez un malade dont la déglutition est difficile, dont la respiration est brisée par la toux, des éructations entre-cou-

pées et même retenues à l'intérieur, indiquent un état de souffrance du ventre; des selles très rouges, érugineuses le quatrième jour, c'est également funeste, et ces selles sanguinolentes font tomber dans le coma. A la suite, les sujets meurent après avoir rendu des selles noires. (*Prénotion 632.*)

III

PRONOSTIC

(*Traduction Daremberg*)

Danger des ulcérations pharyngées avec fièvre.

Le pharynx ulcéré avec fièvre est redoutable; mais s'il se joint quelqu'un des signes réputés funestes, on doit annoncer que le malade est en danger. (Début du paragraphe 23; voir aussi *Prénotion coaque 276.*)

Grand danger de la cynanche.

Des esquinancies sont très redoutables. Elles tuent très rapidement quand elles ne se révèlent au cou et au pharynx par aucun phénomène, et qu'elles causent néanmoins une douleur des plus vives et de l'orthopnée. Elles étouffent le malade le premier, le deuxième, le troisième ou le quatrième jour. (Paragraphe 23; voir aussi *Prénotion coaque 362.*)

Marche plus lente des esquinancies avec tuméfaction.

Les esquinancies qui causent autant de souffrances que les précédentes, mais s'annoncent par du gonflement et de la rougeur à la gorge, sont, à la vérité, très pernicieuses, mais elles se prolongent plus longtemps que les premières, si la rougeur est très étendue. (*Prénotion coaque 364.*) Chez tous les sujets dont le pharynx et le cou rougissent, les esquinancies sont plus longues, et c'est surtout de celles-là que quelques malades guérissent, si la rougeur occupe en même temps le cou et la poitrine, et si cette espèce d'érysipèle ne rétrocede

pas; si ce n'est pas dans un jour critique que l'érysipèle a disparu, s'il ne s'est point formé d'abcès aux parties extérieures, si le malade n'a pas craché de pus, s'il se trouve bien et sans douleur, ou la mort est proche, ou l'érysipèle disparaîtra. Il est plus avantageux que la tuméfaction et la rougeur se portent principalement en dehors. (*Prénotion coaque 365.*) Mais, s'il y a rétrocession sur les poumons, elle amène du délire et le plus souvent les malades deviennent empyématisés à la suite de ces accidents. (*Pronostic 23; voir aussi Prénotion coaque 367.*)

Moment où il faut intervenir sur la luette.

Tant que la luette est rouge et gonflée, il est dangereux de la couper, de la scarifier et de la brûler; il en résulterait des phlegmasies et des hémorrhagies. Il faut, pendant tout ce temps, essayer, à l'aide d'autres moyens, d'en diminuer le volume. Mais, quand ce qu'on appelle *staphylin* s'est tout à fait formé, quand l'extrémité de la luette devient plus volumineuse et s'arrondit, tandis que la partie supérieure s'aminuit, alors on peut en toute sûreté pratiquer l'opération. Il est bon de relâcher le ventre, avant de recourir à la chirurgie, si toutefois le temps le permet et si le malade ne suffoque pas. (*Pronostic 23.*)

IV

PRORRHÉTIQUES (1).

(*Traduction Daremberg*)

Troubles pharyngés dans les fièvres.

Dans les maladies aiguës, quand le pharynx est douloureux sans tuméfaction, qu'il y a de la suffocation et que le malade ne peut facilement ni ouvrir ni fermer la bouche, c'est un signe de délire; à la suite de ce délire, les malades devien-

(1) Ouvrage probablement composé par un disciple d'Hippocrate (Galien).

ment phrénétiques, et sont dans un état pernicieux. (*Prorrhétique 11.*)

Des douleurs au pharynx sans tuméfaction avec agitation et suffocation, c'est très pernicieux. (*Prorrhétique 86.*)

Spasmes pharyngés.

Les douleurs suffocantes au pharynx, quand il n'est pas tuméfié, ont quelque chose de spasmodique, surtout si elles partent de la tête, comme il arriva à la cousine Thrasyon. (*Prorrhétique 104.*)

Le pharynx qui s'est irrité en peu de temps, des borborismes avec d'inutiles envies d'aller à la selle, de la douleur au front, des mouvements pour palper, des lassitudes, un sentiment de douleur au simple contact des couvertures et des vêtements, sont autant de signes fâcheux quand ils prennent de l'intensité. Dans ce cas, un long sommeil est un indice de spasme, aussi bien que la douleur gravative du front et la dysurie. (*Prorrhétique 109.*)

Les douleurs du coude jointes à celles du cou présentent des spasmes, lesquels commencent à la face (à la tête); il se produit des râles dans le pharynx et les malades salivent abondamment. Dans ce cas, les sueurs pendant le sommeil sont favorables. Est-il avantageux pour le grand nombre d'être soulagés par la sueur? Chez ces malades, les douleurs qui descendent aux parties inférieures sont faciles à supporter. (*Prorrhétique 114.*)

V

LIVRE DES ÉPIDÉMIES (1)

(Traduction Littré)

Phlegmasies multiples avec troubles pharyngés.

Chez quelques individus, il se déclara un grand trouble; il survint des *tumeurs au pharynx*, des *phlegmasies à la langue*

(1) Premiers livres composés par Hippocrate.

et des abcès aux gencives. Chez plusieurs la voix fournit aussi des signes ; elle était altérée et faussée, d'abord chez les phthisiques au début de la maladie, ensuite chez ceux qui étaient attaqués, ou de causus, ou de phrénitis.

Épidémies, livre III, trad. Daremberg, p. 295, § xvi.

Complications articulaires.

« Chez la femme de Polémarque, prise d'angine en hiver, gonflement sous la gorge, beaucoup de fièvre ; la veine fut ouverte, l'étouffement provenant de la gorge cessa, la fièvre persista. Vers le 5^e jour, douleur et gonflement du *genou gauche* ; il lui semblait, disait-elle, que quelque chose s'amas-sait sur son cœur ; elle respirait comme respirent les plon-geurs sortant de l'eau, du bruit venait de sa poitrine comme chez les femmes appelées ventriloques (les hystériques atteintes de cornage ?) Voilà ce qui arriva vers les 8^e et 9^e jours dans la nuit : le ventre fit éruption ; déjections liquides abondantes, répétées, fétides. Perte de la voix. Elle mourut.

Épidémies, livre VII, obs. 28.

Angine mortelle.

La femme affectée d'angine souffrit du *bras droit* et de la *jambe* ; la fièvre persistait, mais modérée. La suffocation s'amenda le 3^e jour. Le 4^e, spasmes, perte de la voix, râle, grincements de dents, rougeur des joues. Elle mourut le 5^e ou le 6^e jour. Un signe apparut à sa main : ce fut un peu de livi-dité.

Épidémies, livre V, p. 259, § civ. — Angine, mort. *Épidémies*, livre VII, p. 18.

Inflammation du palais.

Une autre, ayant le palais affecté : râles, langue sèche, péripleurésie ; elle mourut ayant conservé sa connais-sance.

Épidémies, livre VII, p. 18, § cv.

Angine de Périnthe.

De plus, si avant la maladie quelque partie a fatigué, c'est là que le dépôt se fixe, ainsi qu'il arriva à ceux qui, dans Périnthe, furent affectés de toux et d'angine.

Épidémies, livre VII, p. 489, § VII.

A propos de la phthisie, état du pharynx.

Chez ceux mêmes qui ressentait quelque douleur, la purgation des humeurs du poumon se faisait aisément. Le pharynx était modérément irrité; aucune humeur acrimonieuse ne tourmentait le malade. Il découlait de la tête une humeur visqueuse, abondante, blanche, aqueuse, écumeuse; mais le mal le plus grand qui tourmentait et les phthisiques et les autres malades fut le dégoût, comme il a été dit plus haut. La boisson avec les aliments ne leur faisait aucun plaisir; ils n'étaient altérés en aucune façon: pesanteur du corps, état comateux; il y avait de l'œdème chez la plupart; ils finissaient par l'hydropisie.

Épidémies, livre III, section 3, n° 24.

VI

RÉGIMES DES MALADIES AIGÜES (1)

(Traduction Littré)

Du régime dans les maladies aiguës.

Arrêtons-nous donc à la décoction d'orge, qui, parmi les aliments tirés des céréales, me paraît avoir été judicieusement choisie. Dans le traitement des maladies aiguës, je loue ceux qui firent le choix; car le mucilage qu'elle renferme est adoucissant, homogène, agréable, coulant. Il contient une humidité suffisante, il apaise la soif, il facilite les évacuations alvines s'il en est quelque besoin. Il n'a rien d'astringent, il ne cause

(1) Livre II, peut-être d'un disciple d'Hippocrate.

aucun trouble fâcheux dans la digestion et ne se gonfle pas dans l'estomac. L'orge par la cuisson s'est autant gonflée qu'elle le pouvait naturellement. Cela posé, voici les règles à suivre à l'égard de ceux dont la maladie n'est pas assez grave pour exclure la décoction d'orge non passée. Ils ne doivent rester pour ainsi dire aucun jour sans en prendre; ils en useraient sans aucune intermission, à moins que l'administration d'une purgation n'oblige à en suspendre l'usage pendant quelque temps. Ceux qui ont l'habitude de deux repas par jour en prendront deux fois. Ceux qui ont l'habitude de ne faire qu'un seul repas, une fois seulement.

Livre II, p. 245.

La décoction doit être préparée avec l'orge la meilleure et aussi bien cuite que possible, à moins que vous ne vouliez vous servir de l'eau d'orge seulement. Car, outre les autres vertus de la décoction, le coulant qu'elle a, fait que l'orge avalée ne nuit pas; nulle part, elle n'adhère, ni s'arrête en passant par les conduits qui traversent la poitrine. La décoction la mieux cuite est la moins coulante, la plus désaltérante, la plus digestible, celle qui résiste le moins à l'action de l'estomac, et elle a besoin de toutes ces qualités. De son côté, si le médecin ne prend pas toutes les précautions nécessaires pour que l'administration de la décoction d'orge remplisse complètement son objet, il en résultera des inconvénients multiples pour le malade. En effet, quand les matières excrémentitielles restent dans les intestins, l'administration de la décoction d'orge, avant une évacuation préalable, exaspère la douleur, si elle existe déjà, et la produira, si elle n'existe pas.

Livre II, p. 255.

Traitement de l'angine et causes de celle-ci.

La synanche survient quand de la tête survient un flux d'humeur abondante et visqueuse, l'hiver ou le printemps, dans les veines jugulaires qui attirent, à cause de leur largeur, un flux plus abondant. Cette fluxion, étant froide et visqueuse, forme une obstruction et obstrue les voies de l'air et du sang; elle coagule le sang de proche en proche, elle le rend immobile et stagnant, par la propriété qu'elle a de refroidir

et d'engorger. Il en résulte de la suffocation, attendu que la langue devient livide, s'arrondit et se recourbe, à causé des veines sublinguales. On voit en effet, si l'on coupe la luette, que l'on appelle aussi columelle, une grosse veine des deux côtés. Donc, lorsque les veines sublinguales sont pleines et se fixent dans la langue dont le tissu est lâche et spongieux, cet organe, à cause de la sécheresse, recevant forcément le liquide qui vient des veines, de plat, devient rond; de bien coloré, livide; de souple, dur; de flexible, inflexible; de telle sorte que la suffocation est rapidement imminente, à moins de prompt secours.

Livre II, p. 409.

Les secours sont la saignée du bras, l'ouverture des veines sublinguales, la purgation par les suc de fruit, les gargarismes chauds. On rase la tête, on applique sur la tête et le cou un emplâtre de cire, on enveloppe ces parties d'étoffes de laine, et l'on fait des fomentations avec des éponges molles trempées dans l'eau chaude et exprimées; le malade boira de l'eau et de l'oxymel tièdes et il prendra du suc de ptisane lorsque, la crise étant survenue, il sera définitivement hors de danger.

Livre II, p. 409.

Angine laryngée.

Quand, dans l'été ou dans l'automne, la fluxion descend chaude et âcre de la tête (car la saison lui donne l'âcreté et la chaleur) elle coule par ces propriétés, elle ulcère et remplit d'air: d'où vient de l'orthopnée et une grande sécheresse; la gorge examinée ne présente aucune tuméfaction; les tendons derrière le cou sont contractés et ils semblent être tendus par le tétanos; la voix se perd; la respiration est petite, l'inspiration de l'air est fréquente et violente; la trachée-artère s'ulcère; le poumon s'enflamme, les malades ne pouvant faire entrer dans leur poitrine l'air du dehors. Cette espèce d'angine, à moins qu'elle ne porte spontanément sur les parties extérieures du cou, est plus funeste et expose à un danger plus inévitable et à cause de la saison et à cause des humeurs chaudes et âcres qui l'engendrent.

Livre II, p. 415, appendice II.

VII

LIVRE DES MALADIES

*(Traduction Littré)***Causes de l'angine.**

L'angine se produit quand le phlegme, mis en mouvement dans la tête, coule en bas en abondance et s'arrête au niveau des mâchoires et dans le cou. Le patient ne peut avaler sa salive; il respire difficilement et râle; parfois il est saisi de fièvre. C'est de cette façon que vient la maladie, parfois sous la langue ou même un peu au-dessus de la poitrine.

Maladies, livre II, § IX, vol. VII, p. 17.

Inflammation de la luette.

Le grain de raisin (tuméfaction de la luette) se produit quand de la tête il descend du phlegme dans la luette. La luette devient pendante et rouge, et au bout d'un certain temps elle noircit. Voici comment : la luette est sur une grosse veine; s'enflammant, elle s'échauffe, et, en outre de la chaleur, elle attire le sang de la veine. C'est de la sorte qu'elle noircit. Aussitôt, si on ne la coupe au moment de l'orgasme, le malade tombe en convulsions, car la veine s'échauffe et, par la chaleur, remplit de sang les parties voisines de la luette; aussi les malades sont complètement suffoqués.

Maladies, livre II, § IX, vol. VII, p. 17.

Phlegmon du palais.

Quand du phlegme se fixe au palais, cette partie se gonfle et suppure. Les choses étant ainsi, caractérisez la tumeur; quand le pus est sorti, nettoyez le reste d'abord avec du nitre et de l'eau tiède, puis avec du vin. Après ces lotions, écrasez du raisin sec blanc, dont vous ôterez les pépins, et mettez-les dans l'endroit cautérisé. Quand cela sera tombé, le malade se lavera avec du vin pur tiède. Quand il mangera quelque chose ou

(1) Origine cnidienne.

prendra un potage, il mettra une gouge. Voilà ce qu'il faut faire jusqu'à guérison.

Maladies, livre II, vol. VII^e, p. 35.

Inflammation des amygdales et des parties voisines.

Les amygdales, les sublinguales, les gencives, la langue et toutes parties attenantes deviennent malades par le phlegme. Le phlegme descend de la tête, la tête l'attire du corps et elle l'attire quand elle s'échauffe; or elle s'échauffe par les aliments, par le soleil, par la fatigue, par le feu. Étant échauffée, elle attire à soi, hors du corps, la partie la plus ténue, laquelle ainsi pompée descend derechef dans le corps.

Livre II, vol. VII, § IX.

Traitement des angines; nettoyage de la gorge.

Angine : il y a fièvre, frisson, douleurs de tête, le dessous des mâchoires se gonfle, le malade avale difficilement sa salive, il crache aussi des matières dures et par petits morceaux. (Voir *Prénotion coaque* 418, et l'*argument*, § 3, t. V, p. 579.) La partie inférieure de la gorge est le siège d'un râlement. Si, saisissant la langue, vous examinez, vous trouverez la luette sans gonflement et vide, mais la gorge est en dedans pleine d'une salive visqueuse; le malade ne peut cracher, il n'endure pas d'être couché, et, s'il reste dans cette position, il étouffe. Si vous êtes appelé auprès d'un homme en cet état, voici ce qu'il faut faire : d'abord mettre des ventouses vers la première vertèbre du cou, de chaque côté ayant rasé la tête près de l'oreille de çà et de là; et, quand la ventouse a pris, la laisser en place le plus longtemps possible, puis faire prendre un bain de vapeur avec le vinaigre, le nitre, l'origan et la graine de cardame (*Erucaria aleppica*), le tout broyé avec autant de vinaigre que d'eau, avec addition d'un peu d'huile; on laisse macérer, puis on verse dans un vase; on met un couvercle qu'on enveloppe, on perce le couvercle; on y adapte un roseau creux; alors on place l'appareil sur des charbons et on chauffe. Quand la vapeur monte par le roseau, le malade ouvrant la bouche l'attire, prenant garde qu'elle ne lui brûle la gorge à l'extérieur; on applique des éponges trempées dans l'eau chaude sur les mâ-

choires et le dessous. Pour gargarismes, prenez l'origan, la rue, la sarriette, le persil, la menthe, un peu de nitre ; versez du melicrat étendu d'eau et un peu de vinaigre ; pilez les feuilles et le nitre, faites macérer, chauffez et employez en gargarismes. Si la salive est adhérente, prenez une branche de myrrhe et polissez-la, courbez-en l'extrémité flexible, enveloppez-la d'une laine molle et, regardant dans la gorge, nettoyez la salive. Si le ventre n'est pas libre, prescrivez un suppositoire ou un lavement. Pour potage, le malade aura la décoction d'orge et par-dessus il boira l'eau. S'il survient du gonflement, si ce gonflement se manifeste à la poitrine et qu'il y ait de la rougeur et une chaleur brûlante, les chances de salut sont nombreuses. (*Aph.*, VI, 37 ; VII, 49). Voici ce qu'il faut faire : la phlegmasie s'étant tournée au dehors, trempez des feuilles de bette dans l'eau froide, appliquez-les ; les gargarismes seront chauds ; il ne prendra pas de bain. C'est par ces moyens surtout qu'il réchappera ; la maladie est dangereuse et peu sont sauvés.

Maladies, livre II §, xxvi.

Inflammation de la base de la langue et de l'épiglotte.

Autre angine : la partie postérieure de la langue et l'opercule qui est à la gorge s'enflamment. Le malade ne peut avaler sa salive ni rien autre. Si on l'y force, cela revient par les narines. Les choses étant ainsi, pilez de la menthe verte, du persil, de l'origan, du nitre et du sumac rouge. Trempez dans du miel, faites épais et frottez-en la langue, où est le gonflement. Puis faites bouillir des figues ; transvasez, pilez du sumac et trempez-en un peu dans cette eau de figue ; que le malade se gargarise avec cela s'il peut, sinon qu'il s'en lave la bouche. Il boira de l'eau de farine d'orge ; à l'extérieur, on appliquera sur le cou et le dessous des mâchoires un cataplasme chaud de farine cuite dans du vin et de l'huile, et on appliquera aussi des pains chauds. En effet, il se forme le plus souvent de la suppuration dans l'opercule ; si elle se fait jour spontanément, le malade guérit ; sinon, tâtez avec le doigt si la partie est molle. Attachez au doigt un ferrement aigu et perforez. Par ce moyen, on obtient la guérison. Cette maladie n'est nullement mortelle.

Maladies, livre II, VII, XX, vol. VII, p. 47.

CELSE

(Traduction Vedrennes et traduction de la Collection Nisard)

Des maux de gorge et surtout de l'angine.

Si ce genre de maladie affecte toute la région cervicale, il en est une autre tout aussi dangereuse, et aussi aiguë, qui siège dans la gorge. Nos auteurs l'appellent *angine*. Chez les Grecs, son nom varie suivant les espèces. En effet, quelquefois il n'y a ni rougeur, ni tuméfaction apparente; mais la peau est sèche, la respiration difficile, et les membres dans la résolution; c'est l'espèce appelée *cynanche*. D'autres fois la langue et la gorge sont rouges et tuméfiées, la voix éteinte, les yeux tournés, le visage pâle, et il y a du hoquet; c'est la *synanche*. Les symptômes connus sont l'impossibilité d'avaler ni aliments, ni boissons, et de respirer. Le mal est plus léger s'il existe seulement de la tuméfaction et de la rougeur sans le cortège des autres symptômes; c'est alors la *parasynanche*. Quelle que soit l'espèce, il faut tirer du sang si les forces le comportent, puis administrer des lavements. Il est bon aussi d'appliquer des ventouses au dessous du menton et dans les environs de la gorge, pour attirer au dehors l'humeur qui cause l'étouffement, puis d'employer les fomentations humides, car sèches elles empêchent de respirer. On appliquera donc des éponges, qu'il vaut mieux tremper de temps en temps dans de l'huile chaude que dans de l'eau chaude. Le suc chaud de sel est ici très efficace. Il y a avantage aussi à faire une décoction d'hysope, de cataire, de thym, d'absinthe, de son ou de figes sèches dans de l'eau miellée, et de l'employer en gargarisme, puis d'oindre le palais avec du fiel de

taureau, ou le médicament qui se fait avec des mûres. Il est bon également de le saupoudrer avec du poivre. Ces moyens produisent-ils peu d'effet? Il reste une dernière ressource, c'est de scarifier assez profondément le cou, au voisinage de la mâchoire inférieure, ainsi que le palais en deçà de la luette, ou de saigner les veines sublinguales afin d'expulser par ces plaies les principes morbides. Si cette médication échoue, on peut être sûr que la maladie a pris le dessus. Mais si le patient éprouve du soulagement, et si la gorge permet déjà le passage de l'air et des aliments, la santé se rétablit facilement. La nature vient parfois aussi en aide à la guérison si le mal passe d'un siège plus étroit dans un autre plus spacieux. Ainsi, survient-il de la rougeur et de la tuméfaction à la poitrine, c'est signe que la gorge se dégage. De quelque manière que la gorge se soit calmée, il faut commencer par une nourriture humectante, surtout par de l'eau miellée bouillie, puis prendre des aliments mous et exempts d'âcreté, jusqu'à ce que la gorge soit revenue à son état normal. C'est une opinion vulgaire qu'on se préserve de l'angine toute l'année en mangeant un petit d'hirondelle et que ce même oiseau conservé dans du sel, réduit en charbon au feu, puis pulvérisé et pris dans de l'eau miellée, est utile quand on est atteint de cette maladie. Comme ce remède est recommandé par des personnes estimables du peuple, et qu'il ne peut en résulter aucun inconvénient, j'ai cru devoir l'insérer dans mon ouvrage, quoique je n'ai rien lu sur ce sujet dans les écrits des médecins.

Trad. Vedrennes, livre IV, § VI, p. 224.

Des ulcères de la gorge.

Il se forme parfois des ulcères dans l'intérieur de la gorge. Dans ce cas, la plupart des médecins appliquent à l'intérieur des cataplasmes chauds et des fomentations humides, et veulent même que le patient reçoive de la vapeur chaude dans la bouche. D'autres soutiennent que ces moyens ramollissent les parties malades, et les disposent davantage à l'affection déjà existante. Si l'on est en mesure de bien éviter le froid, leur

emploi est sans inconvénient ; si le froid est à craindre, ils sont intempestifs. Il est toujours dangereux de frictionner la gorge, car cela cause des ulcères. Les diurétiques ne sont pas utiles, parce qu'en passant ils peuvent atténuer la pituite qu'il vaut mieux arrêter. Asclépiade, auteur estimé de beaucoup des conseils que nous avons nous-même suivis, recommande de boire du vinaigre très condensé, qui réprime les ulcères sans causer aucun mal. Ce liquide peut, il est vrai, arrêter une hémorrhagie, mais non guérir les ulcères. Pour ceux-ci, il vaut mieux employer du lycium que ce médecin approuve également, du suc de poireau ou de marrube, des noix grecques (noix de galle) pilées avec de la gomme adragante, mêlées à du passum ou de la farine de graine de lin, miellées avec du vin doux. De l'exercice, de la promenade et de la course sont également nécessaires, ainsi qu'une forte friction sur toutes les parties intérieures du corps, à partir de la poitrine. Les aliments ne doivent être ni trop âcres, ni trop acerbés. On choisira le miel, les lentilles, le tragum, le lait, les ptisanes, les viandes grasses, surtout le poireau et tous les mets avec lesquels il est mélangé. Il est bon de ne prendre que très peu de boisson. On peut donner de l'eau pure, ou de l'eau dans laquelle on a fait bouillir un coing, des dattes. Les gargarismes émollients et, s'ils produisent peu d'effet, les gargarismes astringents, sont également utiles. Cette maladie n'est pas aiguë et peut ne pas être chronique. Elle demande à être traitée de bonne heure, pour ne pas acquérir plus de violence et plus de durée.

Trad. Vedrennes, livre VI, § v, p. 227.

De l'induration des tonsilles.

Quant aux tonsilles qui se sont indurées à la suite d'inflammations successives, comme elles se trouvent au-dessous d'une légère tunique, il faut, avec le doigt, en faire l'énucléation et les enlever ; si elles ne se détachent pas ainsi, les accrocher au moyen d'une érigne et les exciser avec le scalpel, puis lotionner la bouche avec du vinaigre et enduire la plaie d'un remède propre à arrêter le sang.

Trad. Vedrennes, p. 503.

Aliments relâchants.

Les aliments qui relâchent le ventre sont : le pain fermenté, surtout le pain bis ou le pain d'orge, le chou à demi cuit, la laitue, l'aneth, le cresson, le basilic, l'ortie, le pourpier, le raifort, les câpres, l'ail, l'oignon, la mauve, l'oseille, la bette, l'asperge, le concombre, les cerises, les mûres, les fruits doux, les figes sèches et plus encore les vertes, les raisins nouveaux, les petits oiseaux gras, les limaçons, le garum, les salaisons, les huîtres, les pélorides, les hérissons, les moules, presque tous les coquillages et principalement leur jus, les poissons de rochers et tous ceux qui sont tendres, la liqueur noire de sèche, la chair grasse, cuite dans son jus ou bouillie, les oiseaux aquatiques, le miel cru, le lait et les choses faites au lait, l'hydromel, le vin doux ou salé, l'eau, toutes les choses tendres, tièdes, douces, grasses, bouillies, succulentes, salées, délayées.

Traité des aliments, Coll. Nisard, livre II, § xxix, p. 54.

Corrosifs.

Les corrosifs sont : l'alun liquide, et plus encore celui qui est rond, le vert-de-gris, le chalcitis, le misy, l'écaille de cuivre et surtout celle de cuivre rouge, l'airain brûlé, la sandaraque, le minium de Sinope, la noix de galle, le baume, la myrrhe, l'encens et l'écorce du bois qui le porte, le galbanum, la térébenthine liquide, les deux sortes de poivre, mais plutôt le rond, le cardamome, l'orpiment, la chaux, le nitre et son écume, la semence d'ache, la racine de narcisse, le verjus, l'écume de mer, l'huile de noix amères, l'ail, le miel cru, le vin, le lentisque, l'écaille de fer, le fiel de taureau, la scammonée, la staphysaigre, le cinnamome, le styrax, la semence de ciguë, celle de narcisse, la résine, le fiel, les noix amères, l'huile qu'elles fournissent, le vitriol, le borax, l'ellébore, la cendre.

Coll. Nisard, livre V, § vi.

§ VII. — Les substances qui *consument* les chairs sont : le suc d'acacia, l'ébène, le vert-de-gris, l'écaille de cuivre, le borax, la cendre de Chypre, le nitre, la calamine, la litharge,

l'hypociste, le diphryge, le sel, l'orpiment, le soufre, la ciguë, la sandaraque, la salamandre, l'écume de mer, les fleurs d'airain, le chalcitis, le vitriol, l'ocre, la chaux, la noix de galle, l'alun, le suc laiteux du figuier sauvage, ou celui de la laitue marine que les Grecs appellent tithymale, le fiel, la suie d'encens, la tutie, la lentille, le miel, les feuilles d'olivier, le marube, diverses pierres : hématite, phrygienne, asienne et sissile, le misy, le vin, le vinaigre.

§ VIII. — Celles qui *brûlent* sont : l'orpiment, le vitriol, le chalcitis, le misy, le vert-de-gris, la chaux, le papyrus brûlé, le sel, l'écaille de cuivre, la lie brûlée, la myrrhe, la fiente de lézard, de pigeon, de ramier et d'hirondelle, le poivre, les baies de gnidium, l'ail, le diphryge, les deux suc laiteux dont il est question dans le chapitre précédent, les ellébores blanc et noir, les cantharides, le corail, le pyrèthre, l'encens, la salamandre, la roquette, la sandaraque, la staphysaigre, le borax, l'ocre, l'alun, la fiente de brebis, l'œnanthe.

Répercussifs.

Beaucoup de substances ont la propriété d'attirer les humeurs au dehors; elles exercent sur le corps une action irritante, en vertu de laquelle elles attirent les humeurs nuisibles. On trouve cette faculté dans la semence de roquette, de cresson, de raifort, et surtout dans la graine de moutarde; le sel et la figue (pas mûre) ont le même pouvoir. La laine grasse trempée dans du vinaigre ou du vin auxquels on a ajouté de l'huile, les dattes écrasées et le son bouilli dans de l'eau salée ou du vinaigre, agissent en même temps comme répercussifs et émollients.

Les répercussifs réfrigérants sont la pariétaire, le serpolet, le pouliot, le basilic, la renouée, le pourpier, les feuilles de pavot, les vrilles de la vigne, les feuilles de coriandre, la jusquiame, la mousse, le chervi, l'ache, la morelle, les feuilles de chou, la chicorée, le plantain, la graine de fenouil, les poires ou les pommes écrasées et surtout les coings, la lentille, l'eau froide et notamment l'eau de pluie, le vin, le vinaigre dans lequel on fait tremper du pain, de la farine, de l'éponge, de la cendre, de la laine grasse ou même du linge; la terre cimo-

lée, le plâtre, l'huile de coing ou de myrte, l'huile rosat, l'huile acerbe, les feuilles de verveine pilées avec les jeunes tiges d'olivier, de cyprès, de myrte, de lentisque, de tamarin, de troène, de rosier, de ronce, de laurier, de lierre et de grenadier.

Coll. Nisard, livre II, § XXXIII.

Purgatifs.

Les anciens sollicitaient le relâchement du ventre dans presque toutes les maladies par des lavements et différents purgatifs. Ils donnaient l'ellébore noir, le polypode, l'écaille de cuivre (en grec *lapis kolloi*) et le suc de tithymale, dont une goutte mêlée à du pain purge abondamment. Ils faisaient prendre aussi le lait d'ânesse, de vache ou de chèvre, ajoutaient un peu de sel à ce lait, le faisaient bouillir, et, séparant ensuite la partie caillée, prescrivait comme boisson la partie séreuse. Mais ces médicaments dérangent presque toujours l'estomac; et, s'ils provoquent des selles trop abondantes ou trop rapprochées, ils affaiblissent le malade. On ne doit donc jamais administrer des remèdes de cette espèce dans une maladie, à moins qu'il n'y ait point de fièvre.

Coll. Nisard, livre II, § XII, p. 43.

Pilules calmantes.

Dans les douleurs de tête, les plaies, l'ophtalmie, les maux de dents, l'embarras de la respiration, les tranchées, l'inflammation de la mâchoire, les affections des hanches, du foie ou de la rate, dans le point de côté, dans les attaques d'hystérie après chute et perte de la parole, la pilule suivante préviendra la souffrance du malade en lui donnant du repos. On y fait entrer : ocre, acore, semence de rue sauvage, ana P*. I; castoréum, cinnamome, ana P*. II; larmes de pavot, racine de panax, pommes de mandragore sèche, fleurs de joues rond, ana P*. III; grains de poivre, LVI. Broyées d'abord séparément, ces substances sont de nouveaux triturées ensemble dans du vin de raisins secs, jusqu'à consistance de lie. Sous cette forme, on avale une petite portion de ce médicament ou bien on le prend délayé dans de l'eau.

Coll. Nisard, livre V, p. 135.

Onguent émollient de Moschus.

Il y entre : de galbanum une once ; de suie d'encens P. =. ; de cire, de gomme ammoniacque en larmes, un tiers ; de poix sèches P. II., et de vinaigre trois hémines.

Coll. Nisard, livre V, § x, p. 126.

Onguent de Lysias.

Opoponax, styrax, galbanum, résine, ana P.*. II ; gomme ammoniacque, bdellium, cire, suif de taureau, iris sec, P*, IV ; graines de romarin, un acétabule ; et quarante grains de poivre. On tempère l'activité de ces substances broyées ensemble, en les incorporant dans de la pommade d'iris.

Coll. Nisard, livre V, § v, p. 125.

Onguent d'Andréas.

On y fait entrer les substances suivantes : cire P.*. XI ; gui, et suc de figuier qu'on appelle ailleurs sycomore, ana P* 1 ; poivre rond et long, gomme ammoniacque en larmes, bdellium, iris d'Illyrie, cardamome, amome, balsamier, encens mâle, myrrhe, résine sèche, ana P.*. X ; pyrèthre, baies de gnidium, écume de nitre, sel ammoniac, aristoloche de Crète, racine de concombre sauvage, térébenthine liquide, ana P.*. XX ; ajoutez d'onguent d'iris une quantité suffisante pour lier les substances et les ramollir.

Coll. Nisard, livre V, § vii, p. 125.

Détersifs pharyngés.

Pour déterger les ulcères de la gorge qui sont accompagnés de toux, prenez : panax, myrrhe, térébenthine, ana une once ; galbanum P.*. = ; hysope P.*. = ; broyez, et ajoutez une hémine de miel. On fait avaler de cette préparation ce qu'on en peut prendre avec le bout du doigt.

Coll. Nisard, livre V.

SCRIBONIUS LARGUS ⁽¹⁾

(Traduction personnelle)

Contre l'angine.

Contre l'angine il sera utile de prescrire la saignée, les ventouses et autres moyens énergiques. Comme médicament *simple*, on ordonnera une décoction de laser de Cyrène, si on peut en trouver, ou de Syrie, qu'on préparera à consistance sirupeuse et dont on badigeonnera la gorge à l'aide d'une plume.

Comme médicament *complexe*, on pourra employer la préparation suivante : fiel de taureau, sel, vinaigre, miel, huile rance qu'on mélangera ensemble et dont on frictionnera longtemps la gorge. On pourra dans le même but employer du pyrèthre et du sagapenum qu'on triturerait et qu'on mélangera dans du miel.

On se trouvera bien aussi de cette composition : fiel de taureau, deux parties ; suc d'élatérium ou de concombre sauvage, une partie ; cachryos, une partie ; on triturerait soigneusement, on mélangera avec du miel et on mettra de côté jusqu'à ce qu'on en ait besoin. Dans ce cas on diluera dans de l'eau chaude ; le malade avalera le médicament après s'en être gargarisé, car c'est un relâchant du ventre. La préparation suivante a sauvé de la mort beaucoup de malades : cendre d'excréments d'hirondelle,

(1) Thérapeute du siècle d'Auguste. Il écrivit peut-être en grec ; dans ce cas, l'original étant perdu, nous ne posséderions plus que la traduction latine. Scribonius se montre partisan en général des médications qu'Asclépiade dirige contre certaines maladies, mais il reste en somme un humoriste.

quatre quadrants; hysope, un sextant; nitre, une once; poivre, une demi-once; laser, une demi-once; on triturerà soigneusement et on mélangera dans du miel attique; on en badigeonnera longtemps et avec persévérance la gorge.

Le médicament suivant est aussi très puissant et très efficace : costus, aneth, schoënum, casse rouge, deux parties de chaque; amomum, une partie; alun fissuré, une demi-once; noix de galle n° 5, safran, une partie; myrrhe, une partie; aristoloche de Crète, quatre parties; cannelle, une partie; cendres d'excréments d'hirondelle, une once; nard en épis, une partie. On triture soigneusement et on mélange dans du miel Attique. Quand on se servira de cette composition qu'on doit toujours avoir d'avance, on ajoutera la quantité de miel nécessaire.

Tuméfaction de la gorge et de la luette.

Qu'on se serve dans le cas de tuméfaction de la gorge et de la luette de la composition suivante, dont rien ne surpasse l'efficacité.

Jus de raisins verts dont le grain commence à apparaître.....	4 setiers.
Miel Attique.....	1 setier.

Cuire le tout jusqu'à consistance sirupeuse dans un vase d'airain.

Lorsque les parties sont depuis longtemps malades, je me sers de la préparation suivante :

Alun fissuré.....	2 parties.
Noix de galle.....	2 parties.
Omphacium sec.....	1 partie.
Safran.....	1 partie.
Passum de Crète....	1 setier.

Cuire jusqu'à diminution de moitié dans un vase en terre après mélange parfait.

Ces deux médicaments seront conservés dans des vases en étain.

Suppuration de la gorge.

Lorsqu'on a constaté qu'il y a suppuration de la gorge à cause de la durée du gonflement et à cause des poussées fébriles accompagnées de frissonnement, il faudra faire gargariser le malade avec une décoction d'orge additionnée de terre sigillée (alun) bien chaude et réduite de moitié, ou d'une décoction de figes avec un peu de graisse d'oie.

La recette suivante est excellente :

Résine de térébenthine	2 hémines
Pétales de rose	2 agathes.

On fera préparer à part dans des vases distincts les deux substances, puis on les mélangera dans du miel et on fera cuire jusqu'à consistance sirupeuse. Ceci est excellent quand l'apostème va crever, car cela purge et raffermi.

Contre les douleurs et la tuméfaction de la luette.

Contre la chute de la luette, on se servira d'un mélange à parties égales de sel ammoniac et de noix de galle bien broyée. Pour cette affection on prescrira encore : alun fissuré, quatre parties; poivre blanc, une partie; suc de raifort, trois parties. Ceci non seulement réussit, mais encore n'irrite point. Contre la tuméfaction de la luette et des amygdales, on peut donner les insufflations de la poudre suivante : noix de galle broyée, une once; fleur d'airain, une demi-once; tête de salsola (soude), dix parties. On fera brûler et on utilisera les cendres en les portant sur les parties malades à l'aide du doigt mouillé.

Autre remède efficace contre la chute ancienne de la luette : noix de cyprès sèches, un quadrant; myrrhe, une once; safran, une once; fleur d'airain, une demi-once; alun idem. On triturera, on criblera, et on badigeonnera à l'aide du doigt enduit de miel la luette ou les amygdales pendant trois jours. On peut très bien ne pas mettre de miel autour du doigt qui frictionne.

DIOSCORIDE ⁽¹⁾

(Traduction Mathé)

Alun.

Quasi toutes les espèces de l'alun se trouvent en Égypte, et en ses minières (mines). L'alun qui se nomme froissable, est quasi la fleur de l'alun formée en motte. Il s'engendre aussi en certains autres lieux, comme en Mela (2), en Macédoine, en Lipari, en Sardaigne, à Hiérapolis de Phrygie, en Afrique, en Arménie et en moult autres régions.

A la vérité plusieurs sont ses espèces, mais pour l'usage de la médecine on en loue seulement trois espèces, savoir : le froissable, le rond, et le liquide. Le très bon est le froissable et principalement le frais, le fort blanc, astrictif (astringent) au goût, le fort au flairer, non pierreux, non serré ou tassé en forme de mottes, ou de lamelles, mais qui se divise en certain ordre, comme cône (cristal rhombédrique) en cheveu (pyramides allongées), comme est celui qui se nomme trichite, c'est-à-dire capillaire (chevelu), et qui naît en Égypte. L'on trouve une pierre semblable à cestuy, mais on la connaît en la goûtant, pour autant (parce que) qu'elle ne se trouve aucunement adstrictive. L'on méprise parmi les espèces qui sont

(1) Comme on le sait, Dioscoride vivait au 1^{er} siècle de notre ère. C'était un médecin militaire qui utilisa ses loisirs en compilant les œuvres de Théophraste, des Alexandrins, d'Asclépiade, etc., sur la botanique ou la matière médicale, pour en faire un traité fort commode, et qui a joui à ce titre d'une grande réputation chez les anciens, les Arabes, les médecins du moyen âge et ceux de la Renaissance. Nous avons emprunté à la vieille traduction française de Mathé (xvi^e siècle, édition de Lyon, 1527) les passages de Dioscoride qui nous ont paru devoir intéresser ceux qui voudraient étudier la thérapeutique des Grecs contre les maladies du pharynx.

(2) Lesbos.

du rond, celui qui a été fait à la main. L'on doit choisir celui, qui est rond de nature, plein de vescies, voisin de couleur au blanc, et qui est plus valeureusement adstrictif, et outre cela ai aucunement du pasle, avec une certaine graisse, sans sablon, aisé à rompre, et qui soit né en Égypte, ou en l'île de Mélo (Lemnos). Entre l'alun liquide on loue davantage celui, qui est clair, de couleur de lait, égal, plein de suc, sans pierres, et qui respire aucunement de chaleur de feu. Tous (toutes les espèces) ont vertu d'échauffer, de restreindre, et de nettoyer celles choses, qui obscurcissent la prunelle des yeux. Ils résoudent (résolvent) les carnosités des paupières, et toutes autres excroissances; le froissable est plus efficace que le rond. L'on brûle et rôtit les aluns comme le chalchiti. Ils arrêtent les ulcères pourris : ils empêchent les flux de sang : ils dessèchent les humidités des gencives. Mêlés avec vinaigre, et miel, ils rafermissent les dents branlantes. Avec miel ils aident aux ulcères de la bouche; celui qui s'apporte de Melo mis en la bouche de la matrice l'empêche de grossir. L'on le met sur les gencives engrossies, sur la *luette* et sur les *amygdales*..... (Livre V, chap. LXXII).

Des fientes des animaux.

La fiente humaine en emplastre fraîche, enlève les inflammations des plaies, et les consolide, sèche elle s'oingt (avec utilité) selon qu'on dit à la squinancie.

Annotations du traducteur. — La fiente sèche d'un enfant, broyée subtilement avec miel Attique, oingte, guérie la *squinancie*, pourvu que l'enfant soit nourri en la manière suivante : Il lui faut faire manger (avec du pain) des lupins, que l'on mange (adoucis) en viande, en forme de confitures anciennes. Et lui donner à boire du vin vieux, à manger des lupins confits médiocrement afin qu'il puisse parfaitement les digérer, ne recueille-t-on la fiente, sinon jusques au troisième jour, ou après il la faut sécher, en user pour l'esquinancie. Les lupins confits ne se mangent pour autre chose, sinon pour oster la puanteur de la fiente. Ceci est extrait du récit de Galien.

Livre II, chap. LXXII, p. 157.

Du fiel des bêtes.

Le fiel du taureau s'oinct particulièrement avec du miel pour la *squinancie*. Le fiel de la tortue, médecine l'*esquinancie*, et les ulcères corrosifs de la bouche des enfants, et le met (avec utilité) dans les narines du nez pour le mal caduc.

Livre II, chap. LXX, p. 154.

Figues sèches.

Les figues sèches nourrissent le corps, échauffent, engendrent soif, et ramollissent le ventre, elles nuisent toutefois au rhume de l'estomac et du corps, mais aident à la canne (bronche) du poumon, à l'artère, aux reins, à la vessie. Elles clarifient la mauvaise couleur du corps, causée par de longues maladies, elles profitent à ceux qui sont serrés de la poitrine, au mal caduc, et aux hydropiques. Leur décoction faite avec de l'hysope, et bue, purge les voies de la poitrine, vaut contre toux anciennes et vieux défauts du poulmon.

Pilées avec nitre et carthame, et mangées, elles ramollissent le corps. L'on gargarise utilement leur décoction, aux *inflammations du gosier*, et des autres parties intérieures de la gueule. L'on les mêle avec emplâtres de farine d'orge ; les figues sèches cuites, et pilées, en emplâtres, résolvent les duresses (indurations), les scrofules, les furoncles, et les aposthèmes qui naissent es-oreilles.

Livre I, chap. cxliv.

Hysope.

L'hysope est une herbe que tous connaissent. Elle est de deux espèces. A savoir l'hysope de montagne, et l'hysope domestique. La très excellente est celle qui naît en Cilicie. Elle a vertu de sécher, et d'échauffer. Cuite avec figues, eau, miel, et rue, et puis bue, elle profite aux défauts du poumon, à la toux ancienne, à la compression de la poitrine, aux catarrhes et aux asthmatiques. Elle tue tous les vers du corps.... Sa décoction bue avec vinaigre miellé purge les grosses humeurs. L'on la mange avec figues sèches broyées, pour lâcher le ventre... Elle fait bonne couleur. L'on l'emplâtre avec figue

et nitre aux défauts de la rate, et aux hydropiques : et avec vin pur aux inflammations. L'on s'en gargarise avec utilité à la *quinancie* avec décoction de figues. La décoction de l'hysope avec vinaigre (s'en lavant la bouche) ôte la douleur des dents. La vapeur de cette décoction, appliquée en forme de parfum, résout les ventosités des oreilles.

Livre III, chap. xxvi.

Lentilles.

Les lentilles mangées avec leur écorce restreignent le corps. L'on connaît les bonnes lentilles, quand elles se cuisent bien, et quand, demeurant dans l'eau pour détremper, elles n'y laissent aucune noirceur. Les lentilles ont une vertu astringente. Qui fait qu'elles restreignent le corps, si les ayant premièrement écosées on les cuit très bien, en jetant toutefois la première eau, parce qu'elle relâche aisément le corps. Les lentilles font songer choses épouvantables et horribles. Leur vertu constrictive est renforcée en mettant avec vinaigre et pourpier, ou fruit de mûre, ou écorce de grenade, ou roses sèches, ou sorbes, ou poivres, pomme de coing, chicorée, plantain, noix de galle (or est que l'on doit jeter toutes ces choses après qu'elles seront cuites), ou avec grappes de sumach, qui se doivent cuire diligemment avec vinaigre, autrement elles troublent le corps. Les lentilles cuites avec griottes (cerises aigres) en emplâtre, apaisent les douleurs de la goutte.... Les lentilles cuites en vinaigre, résolvent indurations et scrofules. Mêlées avec melilot, pommes de coing, et huile rosat, elles guérissent les inflammations des yeux et du siège. Cela même elles font aux plus grandes inflammations et aux ulcères des *cavités*, fussent-ils au siège, cuites avec écorce de grenade et roses sèches, en ajoutant du miel.

Livre II, chap. xcix.

Lie de vin.

L'on doit choisir pour la meilleure lie, celle de vin italien vieux et sinon de cestuy, au moins de chose semblable, la lie de vinaigre est moult plus aiguë en ses forces. On la sèche,

puis on la brûle, comme l'alcionio. Aucuns la brûlent sur un tais (tamis) neuf sur un grand feu tant qu'elle s'embrace. Les autres la souterrent (l'enterrent) sous vifs charbons, et font le même ouvrage. L'espériment (le signe) pour la connaître, quand elle est parfaitement brûlée, est, quand on la voit devenir blanche, et que touchée par la langue, elle sente le brûlé. Elle a la vertu fort causticative, corrosive, et dessèche les ulcères : mais il faut en user quand elle est fraîche, pour autant qu'elle s'évanouit subitement : et par cela il faut la garder en lieu serré, ou bien en quelque vaisseau bien couvert.

Livre V, chap. LXXIX.

Lycium.

Le lycium, que les anciens appellent *pix acantha*, est un arbre épineux, qui produit des branches hautes de trois coudées, et quelquefois plus hautes, autour desquelles il y a des feuilles épaisses et fortes, semblables au buis. Il fait son fruit semblable au poyure (poivre), noir, amer, poli, et épais. L'écorce est pâle. Le lycium a plusieurs racines obliques et retirant sur la forme du bois. Il naît (en abondance) en Cappadoce et en Lycie, et en plusieurs autres lieux. Il aime les lieux âpres. L'on en tire le jus en cette manière : l'on pile par ensemble les branches et les racines, et les détrempe quelques jours dans l'eau, puis on les cuit, puis on les tire dehors, et on recuit jusqu'à consistance du miel la liqueur restante. On le contrefait en ajoutant de la lie ou du fiel de bœuf. En la cuisant, on en enlève l'écume, et on la garde pour la médecine des yeux, et du reste l'on s'en sert à d'autres choses. On épreint de même le jus de la graine, et on l'expose au soleil. Le singulier (meilleur) est celui qui se brûle au feu, et qui, quand on l'éteint rend une écume rouge, et celui qui par dehors est noir, et par dedans (en le rompant) roussi, et celui qui n'a nulle mauvaise odeur, et qui avec une amertume est adstrictif, étant de la couleur du safran, comme est celui d'Indie (de l'Inde), lequel par sa bonté et par son efficacité est préposé (préféré) à tous les autres. Le lycium a une vertu constrictive. Il clarit (éclaircit) l'éblouissement des yeux, aide aux oreilles qui jettent de l'aposthème (pus) à la

luette et aux gencives ulcérées, aux fentes des lèvres et du siège, aux écorchures, en oignant les lieux. L'on le met dans les clystères et le boit pour le flux d'estomac et la dyssenterie...

Livre I, chap. cxiii.

Miel et sucre.

Le miel Attique tient le premier lieu en bonté, même (sur-tout) celui qui se recueille à la montagne d'Hymette, qui est en cestuy quartier. Après on loue celui des Isles (Cyclades), et celui qu'on apporte de Sicile, nommé Hibleum. Entre toutes les espèces de miel, le plus excellent est celui qui est le plus doux, et le plus odoriférant, aigu, de couleur roussâtre, gros de substance, pesant, ferme, visqueux, gluant, en manière que malaisément il se détache des doigts. Le miel a une vertu abstersive, apéritive, attractive, et par ainsi il se met avec utilité, en ouvrage dans les ulcères et les fistules profondes.... On le distille tiède dans le sel minéral broyé (avec utilité) dans les oreilles, en douleurs, et aux phlegmes, qui s'y sentent..., il purge les empêchements, qui offusquent la vue.... Le miel porte médecine aux *défauts du gosier*, des *amygdales*, de la *squinnancie*, en s'en gargarisant, et en s'en lavant la bouche. Il provoque l'urine, il aide à la toux.... En Indie (dans l'Inde) et semblablement en Arabie (par le transit maritime), il y a une espèce de miel espessy nommé sacharium (sucre) qui se trouve en certaines cannes (sucre de bambou), endurecit en manière de sel, frais à la dent, convenable au corps, et utile à l'estomac. Ce miel aide aux reins et défauts de vessie. Mis dans les yeux il résout tout empêchement, qui offusque la clarté de la vue.

Livre II, chap. lxxiv.

Nitre.

On prépose (préfère) à tous les autres celui nitre, qui est léger, de couleur rose, ou blanc et spongieux, comme celui, qui s'apporte de Bunum. Il tire en dehors les humeurs qui sont au profond. La très bonne écume de cestuy est très légère, en forme de motte, aisée rompre, de couleur quasi de pourpre, escumeuse, et mordante comme est celui qui s'apporte de Phila-

delphie en Lydie. La seconde en bonté est celle qui se conduit d'Égypte, et celle qui naît en Magnésie de Carie. Le nitre, et l'écume de nitre ont les mêmes vertus que le sel, et brûle longuement en même manière. Le nitre bien broyé avec cumin en l'eau miellée, en vin cuit ou autre chose qui peuvent réduire les ventosités, comme la rue, et l'aneth, enlève les douleurs des boyaux..., distillé dans les oreilles avec eau chaude ou vin, il attire le pus et sifflements d'icelles et distillé avec vinaigre mondifie leurs ordures....

Livre V, chap. LXXVIII.

Noix de galle.

- La noix de galle, est le fruit du chêne, dont il y a deux espèces, l'une qu'on nomme (omphacité en grec) verte, mal ridée comme les doigts de la main, solide, et non pertuisée. L'autre lisse, légère et pertuisée. L'on estime la verte pour la meilleure, pour autant qu'elle est beaucoup plus efficace. Toutes les deux ont une vertu grandement astringente. Broyées en poudre, elles résolvent les superfluités de la chair, restreignent le flux des gencives, de la *luette* et répriment les *ulcères de la bouche*. Leur noyau allège la douleur des dents, mis dans le trou d'icelles. Brûlées sur des charbons tant qu'elles soient toutes en feu, puis éteintes dans vinaigre ou saumure aigrie, restreignent le sang....

Livre I, chap. CXXII.

Origan.

L'origan héracléotique, qu'aucuns appellent *cunila*, produit des feuilles semblables à l'hysope. Mais son émouquette (corolle) n'est pas ronde en forme de roue (corolle), mais divisée en plusieurs parties. Il produit sa graine au sommet de la tige qui n'est pas épaisse. L'origan est calefactif, et pour cela il profite aux morsures des bêtes venimeuses, en buvant sa décoction dans du vin, aussi la donne-t-on avec vin cuit, à ceux qui ont avalé de la ciguë ou l'opium. Mangé avec figues il est utile contre romptus (hernies), spasmes et hydropiques. Bu sec en poudre, à la dose d'un acétabule, avec eau miellée il purge par dessous les grosses humeurs; il provoque le flux mens-

truel... Le suc de l'origan vert guérit le *gosier*, la *lucette* et les *ulcères de la bouche*. Mis dans le nez avec onguent d'Iéréos, il purge la tête. Mis avec lait, il apaise les douleurs d'oreilles. On fait de ce suc, d'oignon et de sumac un vomitif....

Livre III, chap. xxviii.

Oxymel.

Le vinaigre miellé se prépare en cette sorte. L'on prend cinq hémènes de vinaigre, une livre de sel commun, dix hémènes de miel, et cinq setiers d'eau, et l'on fait bouillir tout cela ensemble jusqu'à dix bouillons, et comme il est froid, on le met dans un vaisseau. L'on croit que bu il purge les grosses humeurs, qu'il aide aux sciatiques, au mal caduc et aux douleurs des jointures. Il est profitable à la morsure de cette sorte de vipère, que l'on appelle *seps*, à l'opion, et pareillement à l'Ixia, et on le gargarise avec utilité contre la *quinancie*.

Livre V, chap. xii.

Poivre.

On dit que le poyure (poivre) naît en Indie, d'un petit arbrisseau, qui du commencement produit un fruit long comme une cosse, qui se nomme, le poyure long. Ce fruit a en soi quelque chose, semblable à un petit millet, qui par après devient poyure parfait. Parce qu'en s'ouvrant avec le temps il en sort des raisins, chargés de grains tels que nous les voyons. Lesquels cueillis, quand ils sont aigres (vert), font le poyure blanc, convenable au remède des yeux, et pour mettre dans les antidotes.... Le poyure long, est plus fort, et plus mordant : mais parce qu'il se recueille n'étant encore mûr, il retient en soi quelque qualité un peu amère. Le poyure noir, de tant qu'il est plus mûr, est plus odoriférant, plus souef, plus agréable au goût, et plus utile aux assaisonnements que n'est le blanc.... Composé en électuaire, ou bu il aide à la toux et aux défauts de poitrine. L'on l'applique avec miel contre la *quinancie*. Bu avec feuilles de laurier qui soient fraîches, il résout les bronches....

Livre II, chap. cli.

Feuilles de prunier.

Le prunier est un arbre très connu. Les fruits se mangent, mais ils nuisent à l'estomac, et relâchent le ventre. Les prunes de Syrie, et surtout celles de Damas, sèches, sont utiles à l'estomac et restreignent le corps. La décoction de feuilles faite dans du vin (gargariser et s'en laver la bouche) vaut au catarrhe qui descend sur la *luette*, sur les gencives, et sur les parties prochaines au *gosier*, dites *tonsilles*. Cela même font les fruits des pruniers sauvages, séchés depuis qu'ils sont mûrs.

Livre I, chap. cxxxvi.

Pommes, coings, poires, pêches et abricots.

Les feuilles de toutes les pommes sont astringentes, et pareillement les fleurs, et les cônes, principalement celles des coings. Les pommes (aigres) sont astringentes, ce qui est autrement de celles qui sont mûres... Les coings sont utiles à l'estomac et flux dysentériques. Le jus des coings cru vaut contre difficulté d'haleine et étroitesse de poitrine. Leur décoction est utile contre le relâchement de la matrice et pareillement le relâchement du boyau du siège... La décoction de pêches sèches (en breuvage) restreint les flux de l'estomac, et du corps. Les abricots sont plus petits que les pêches et meilleurs à l'estomac.

Livre I, chap. cxxx.

Pétales de roses.

Les roses fraîches restreignent et refroidissent, mais les sèches restreignent davantage (tannin). L'on tire le jus de roses fraîches en cette manière, on taille les ongles blancs (réceptacle), puis on les pile dans un mortier; et en épreint-on le jus et on le laisse à l'ombre jusqu'à ce qu'il s'épaississe. Si le garde-t-on en cette sorte pour le liniment des yeux. L'on sèche les feuilles de rose à l'ombre, et en les tournant souvent, de peur qu'elles moisissent. La décoction des roses sèches faites dans du vin et bien épreintes vaut aux douleurs des oreilles, de la tête, gosier, gencive, yeux, siège et boyau du

siège, pareillement aux douleurs de la matrice.... Les têtes de roses (prises en breuvage) restreignent le flux de sang et le crachement de sang.

Livre I, chap. cxi.

Rue.

La rue de montagne, et sauvage, est plus âcre que celle du jardin. La rue des jardins est plus convenable pour l'usage des viandes, quand elle naît sous les figuiers. Toutes deux brûlées, ulcèrent et provoquent le flux menstruel, et l'urine. La graine bue avec vin au poids d'un acétabule, est un antidote contre les venins mortifères. Les feuilles prises seules avec viande ou noix et figues sèches, font évanouir la force des venins. Elles aident en même manière contre les serpents. La rue bue ou mangée, consume la vertu d'engendrer. Cuite avec aneth sec, et bue elle allège les tranchées. Donnée en la même manière elle secourt aux douleurs de poitrine, et du côté, aux *empêchements de respirer*, de la toux, aux défauts du poumon.

Livre III, chap. XLIII.

Sandaraque (*Sulfure d'arsenic*).

La sandaraque qui se loue davantage, est fort rouge, pure, aisée à rompre, de couleur de cinabre, et respire l'odeur fâcheuse du soufre. Elle a les mêmes vertus que l'orpiment, et l'utilise-t-on pareillement en cette sorte. Incorporée avec résine elle remplit de cheveux les lieux chauves, et mêlée avec poix, fait tomber les ongles rudes. Oingte avec huile, elle aide aux pousseux. Mêlée avec graisse, elle résout les petits apostèmes. Elle aide, incorporée avec huile rosat, aux ulcères du nez, de la bouche et de la gorge, aux ampoules et apostèmes du siège. L'on la donne avec vin miellé à ceux qui en toussant crachent le marc (noir, c'est-à-dire les phthisiques hémoptoïques). L'on en fait fomentation avec résine, et en prend-on la fumée avec canne contre toux ancienne. Avec miel éclaircit la voix et on la donne en pilule à ceux, qui peuvent que malaisément respirer.

Livre V, chap. LXXI.

Sel.

Le meilleur sel en toutes ses espèces est le sel minéral (sel gemme), et celui blanc, sans pierre, luisant, épais, et également assemblé. L'on loue particulièrement le sablonnier, pourvu qu'il puisse aisément se fondre en pièces droites. Entre les espèces du marin l'on doit choisir le blanc, l'égal, et l'épais. Le très choisi se fait en Chypre, en Mégare, en Sicile et en Lybie. Mais, entre toutes on loue surtout celui des lacs, surtout celui de Thrygie appelé *tapé*, *trité*, ou *ganté*. Le sel communément est moult utile. Il restreint, il nettoie, il purge, il résout, il abaisse, il subtilise (subtilise), il induit escare. Mais, il y a cette différence entre sels, qu'aucuns sont plus valeureux que d'autres...; l'on met dans les clystères...; mis en sachet il mitige les douleurs...; joint avec miel, huile et vinaigre, il allège l'*esquinancie*. Roti avec miel, il guérit les ulcères de la bouche, la *luette*, les *amygdales*, les gencives, oppressions de catarrhe et les ulcères corrosifs.

Livre V, chap. LXXV.

Soufre.

Le très bon soufre est celui, qui pour n'avoir pas expérimenté le feu, se nomme soufre vif, et qui resplendit comme une luciole, luisant et sans admission de pierre. De celui qui a expérimenté le feu, le très bon est le vert, et bien gras. Il en naît en abondance en Mélo (Lesbos), et en isle Lipari. Le susdit soufre échauffé, *résout*, et munit subitement. Pris en œuf, il aide à la toux, au *resserrement de l'haleine* et au marc (matière) qui en toussant se crache de la poitrine. La puanteur du brûlé chasse le fruit (fœtus) hors du ventre.

Livre V, chap. LXXIII.

Sumac.

Le sumac, qui se met sur les viandes, comme s'il est nommé d'aucuns *erythros*, est la graine d'un arbre bon pour parer les cuirs. Cet arbrisseau croît entre les pierres et est de la hauteur de deux coudées. Les feuilles en sont languettes, rougeâtres, et dentelées à l'entour. Le fruit est semblable au

raisin, massif, de la grandeur de celui du thérébinte, mais aucunement large, l'écorce duquel est moult utile. Les feuilles ont vertu constrictive (tannin) et font tous les effets de l'acacia. Leur décoction fait les cheveux noirs, on la met pour dysenterie, dans les clystères et dans les bains pour s'y asseoir dedans. L'on la distille (verse) dans les oreilles qui rendent humidité. Les feuilles appliquées avec miel ou vinaigre, guérissent les gangrènes, et les aposthèmes. La décoction des feuilles sèches épreintes et puis recuites dans miel vaut autant comme le lycium.

Livre I, chap. cxxiii.

Vinaigre.

Le vinaigre refroidit et astreint. Il aide à l'estomac, il fait appétit, il restreint les flux de sang.... Appliqué avec laine surge ou éponge il guérit les inflammations...; il restreint le flux des gencives, et le sang qui en sort dehors...; il vaut aux ulcères qui s'acheminent en paissant (dévorant) la chair, au mal Saint-Antoine, aux *ulcères corrosifs*, à la lèpre, aux grattelles, à l'excroissance de chair auprès des ongles.... Emplastré avec miel, il résout les meurtrissures.... Bu il fait choir les *sangsues de la gorge*. Il apaise la toux ancienne, mais il irrite la nouvelle. L'on le boit avec utilité chaud pour la compression de l'estomac asthmatique. Gargarisé il empêche les inflammations du *gosier*, et est convenable à la *squinancie*, et à la chute de la *lurette*, et le tient-on chaud en la bouche pour les douleurs de dents.

Livre V, chap. xi.

PLINE L'ANCIEN ⁽¹⁾

(Traduction de Littré, Collection Nisard)

Traitement de l'angine.

Pour l'angine on recommande l'argémone cuite avec du vin, l'hysope bouilli avec du vin, et employé en gargarismes; le peucedanum avec partie égale de présure de veau marin; la proserpinaca broyée avec de la saumure d'anchois et d'huile, ou mise seule sous la langue; le suc de quintefeuille, pris à la dose de trois cyathes (0^{gr} 135). Ce suc en gargarisme guérit toutes les *affections de la gorge*. Le verbascum pris dans l'eau, guérit spécialement les affections des *amygdales*.

Hist. nat., livre XXVI, § XI.

...Le lait de vache ou de chèvre est bon pour les ulcérations des *tonsilles* ou de la trachée-artère. On l'emploie en gargarisme, tiède, quand on vient de le traire ou quand on l'a chauffé! Le lait de chèvre vaut mieux bouilli avec de la mauve et un peu de sel. Le bouillon de tripes, en gargarisme, est bon pour les ulcérations de la langue et de la trachée-artère. On

(1) L'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien contient sur la matière médicale des détails intéressants surtout à cause des superstitions populaires qui y sont relatées beaucoup plus souvent que l'avis des grands médecins de l'époque. Mais Pline nous donne en outre des renseignements intéressants sur le caractère botanique des plantes médicinales, qu'on ne trouve guère ailleurs. Il indique de plus assez souvent la pharmacologie de ces médicaments végétaux et nous apprend quel était leur prix courant à l'époque où il écrivait.

emploie particulièrement pour les *amygdales*, en topique, les reins de renard séchés et broyés avec du miel; pour l'*angine*, le fiel de chèvre avec du miel; le foie de blaireau, dans de l'eau, guérit la mauvaise odeur de la bouche, le beurre, les ulcérations...; frotter l'extérieur de la gorge avec de la bouse fait, dit-on, rendre par la bouche ou tomber dans l'estomac une épine ou tout corps engagé dans le gosier.

Hist. nat., livre XXVIII, § LI.

Ail.

L'ail a beaucoup d'énergie.... Il chasse les serpents et les scorpions par son odeur; et, comme quelques-uns l'ont rapporté, c'est, contre les blessures faites par toutes les bêtes, un remède soit en boisson, soit en aliment, soit en topique. En particulier il est utile contre le serpent hemorroïds; pour cela il faut le prendre avec du vin, et le rendre par le vomissement.... Il neutralise la jusquiame; il guérit la morsure des chiens, quand on l'applique avec du miel sur les plaies. Contre les morsures des serpents on le prend en breuvage, et l'on fait avec les feuilles, dans de l'huile, un topique très efficace. Il est bon contre les meurtrissures, même dans des cas d'ampoule. Hippocrate a cru que les fumigations faites avec l'ail provoquaient la sortie de l'arrière-faix.

Hist. nat., livre XX, § XXIII.

Coloquinte.

On donne à une autre courge le nom de coloquinte; elle est pleine, mais elle est plus petite que l'espèce cultivée. La coloquinte pâle est la meilleure, et on l'emploie en médecine. Desséchée quand elle est verte, elle évacue toute seule par le bas. En lavements, elle remédie à tous les maux des intestins, des reins, des lombes, et à la paralysie; après en avoir ôté la graine, on la fait bouillir dans de l'hydromel jusqu'à réduction de moitié; on injecte en toute sûreté cette préparation à la dose de quatre oboles (3 grammes). Elle est bonne aussi à l'estomac, prise en pilules composées de poudre et de miel bouilli. Dans l'ictère, on prend avec avantage les graines et de l'hydromel aussitôt après. La pulpe, avec de l'absinthe et du

sel, dissipe les maux de dents. Le suc chauffé avec du vinaigre raffermi les dents mobiles. Le suc des raclures de courge cultivée, tiède, guérit le mal d'oreille; la pulpe, sans graine, les clous des pieds, et les suppurations que les Grecs appellent apostèmes.

Hist. nat., livre XX, § VIII.

Cresson.

Au contraire, le cresson est antiaphrodisiaque; il aiguise l'esprit, comme nous l'avons dit. Il y en a deux espèces. L'une est purgative, et évacue la bile, bue dans l'eau à la dose d'un denier d'argent; appliquée sur les scrofules avec de la farine de fève, et recouverte de chou, c'est un remède excellent. L'autre espèce est plus foncée; elle purge la tête, elle nettoie la vue; prise dans du vinaigre, elle calme l'émotion de l'esprit; bue dans du vin ou avec une figue, elle guérit la rate; dans du miel, prise chaque jour à jeun, la toux. La graine dans du vin expulse tous les vers des intestins; plus efficacement, avec addition de mentastrum (*mentha tomentosa*).

Elle est bonne contre l'asthme et la toux, avec l'origan et du vin doux; contre les douleurs de poitrine, bouillie dans du lait de chèvre; avec de la poix, elle dissipe les tumeurs, et fait sortir les épines enfoncées dans le corps; en liniment dans du vinaigre, elle fait disparaître les dartres; contre les carcinomes, on y ajoute du blanc d'œuf; dans du vinaigre, on en fait des applications pour la rate.

Hist. nat., livre XX, § L.

Noix de galle.

Tous les chênes produisent la noix de galle. Ils ne portent des glands qu'une fois tous les deux ans. La noix de galle est la meilleure sur l'héméris (*quercus pubescens*), et la plus propre à la préparation des cuirs. Celle du chêne à larges feuilles y ressemble, mais elle est plus lisse et beaucoup moins estimée; cet arbre porte aussi une noix de galle noire. Il y a en effet deux espèces de noix de galle; la noix est la meilleure pour la teinture. La noix de galle naît, le soleil quittant le

signe des gémeaux; toujours elle sort tout entière en une seule nuit. La noix de galle blanche croît aussi en un jour; si la chaleur la surprend elle se dessèche aussitôt, et n'arrive pas à ses dimensions régulières, qui sont celles d'une fève. La noix de galle noire reste plus longtemps verte, et croît au point d'atteindre parfois la grosseur d'une pomme. Celle de la commagène est la meilleure; la plus mauvaise est celle du rouvre; on la reconnaît à des trous qui laissent passer la lumière.

Hist. nat., livre XVI, § IX.

Gomme ammoniacque.

XII, § XLIX. — Nous sommes sortis des terres qui regardent l'Océan, pour entrer dans celles qui sont tournées vers nos mers. L'Afrique, placée au-dessous de l'Éthiopie, distille dans ses sables la gomme ammoniacque. — XXIV, § XIV. Le nom en a même passé à l'oracle d'Ammon, auprès duquel croît l'arbre qui la produit. Cette substance, qu'on nomme métopion, ressemble à de la résine ou de la gomme. On en distingue deux espèces : 1° le thrauston (concassé) qui a de la ressemblance avec de l'encens mâle, et est le plus estimé; 2° le pyrama (mélange) qui est gras et résineux. — On falsifie la gomme ammoniacque avec des sables, qui semblent s'y être incrustés au moment de la formation. Aussi préfère-t-on celle dont les morceaux sont les plus petits et les plus purs. Le prix de la meilleure est de 40 as (2 francs) la livre. (Livre XXIV, § XIV.) — La gomme ammoniacque, tant en sortes qu'en larmes, a les mêmes propriétés. En larmes, elle doit être essayée comme nous l'avons dit. Elle amollit, échauffe, résout, dissout. En collyre, elle éclaircit la vue. Elle dissipe les démangeaisons, les cicatrices des yeux et les taies. Elle apaise les maux de dents, surtout si on la fait brûler. Elle est bonne en boisson pour la *dyspnée*, la pleurésie, les poumons, la vessie, l'hématurie, la rate, la coxalgie, ainsi que pour relâcher le ventre; cuite avec un poids égal de poix ou de cire et de l'huile rosat, pour les articulations et la goutte; avec du miel elle détruit les tumeurs, déracine les cors et amollit les duretés. Avec le vinaigre et la cire de Chypre ou l'huile rosat, on en fait

un topique très efficace pour la rate. Dans la courbature il est avantageux de se frictionner avec cette substance mêlée à du vinaigre, de l'huile et un peu de nitre.

Hist. nat., livre XII, § XLIX.

Laser et sylphium.

Le laser, découlant du sylphium, comme nous l'avons dit, est compté parmi les dons précieux de la nature, et entre dans plusieurs compositions médicamenteuses. Employé seul, il réchauffe ceux qui sont transis de froid; en breuvage, il remédie aux maladies des nerfs. On le donne aux femmes dans du vin. On en fait avec de la laine douce un pessaire pour provoquer l'écoulement menstruel; incorporé avec la cire, il en lève les cors préalablement mis à vif avec le fer; délayé et pris à la grosseur d'un pois chiche, il est diurétique. Andréas assure qu'à dose assez considérable, il ne cause pas de flatuosités, et facilite beaucoup la digestion chez les vieillards et les femmes; qu'il vaut mieux en hiver qu'en été, pour ceux qui boivent de l'eau; mais qu'on doit prendre garde qu'il n'y ait quelque ulcération intérieure. Le laser en aliment est efficace dans les convalescences; en effet, donné à propos, il a une vertu siccativ. Il est plus salutaire aux personnes qui en usent habituellement qu'à celles qui n'en font point usage. Il n'y a qu'une voix pour en établir l'efficacité dans les maladies extérieures. Pris en boisson, il neutralise le venin des armes empoisonnées et des serpents; avec l'eau on en fait un topique qu'on met sur ces plaies; avec l'huile on ne le met que sur les piqûres des scorpions; avec la farine d'orge ou les figues sèches sur les ulcères, qui ne viennent pas à maturité; sur les charbons, avec la rue ou avec le miel, ou seul avec de la glu, qui le fasse adhérer; sur les morsures des chiens, de la même façon; sur les excroissances de l'anus, bouilli dans du vinaigre avec une écorce de grenade. On s'en sert, avec mélange de nitre, pour les clous vulgairesment appelés *clous de mort*; dans les alopecies traitées préalablement par le nitre, il fait repousser les cheveux, employé avec du vin et du safran ou du poivre, ou de la fiente de rat et du vinaigre. Pour les engelures, on en fait avec du vin des fomenta-

tions, et, cuit avec de l'huile, un topique. On l'emploie de même pour les durillons. Il est surtout très bon pour les cors, si l'on a soin de les couper auparavant. C'est un utile préservatif contre les eaux malsaines, et contre les régions insalubres. On le prescrit dans la *toux*, dans les affections de la *luette*, dans les anciens ictères, dans l'hydropisie, dans l'*enrouement*, il nettoie aussitôt la *gorge* et rétablit la *voix*.

Hist. nat., livre XXII, § XLVIII.

Graine de lin.

La graine de lin s'emploie avec d'autres substances; seule, elle fait disparaître les taches du visage chez les femmes; le suc éclaircit la vue. Avec l'encens et l'eau, ou avec la myrrhe et le vin, elle guérit l'épiphora; avec le miel, la graisse ou la cire, les relâchements d'estomac; bouillie dans l'eau et l'huile, et appliquée avec l'anis, l'*angine*. On la fait rôtir, pour arrêter le flux du ventre; dans du vinaigre, on l'applique pour l'affection coéliqua et la dysenterie. On la mange avec du raisin sec pour les douleurs de foie; on en fait pour la phthisie, d'excellents électuaires. La farine de graine de lin, avec addition de nitre, ou de sel, ou de cendre, adoucit les duretés des muscles, des nerfs, des articulations, du cou, et les membranes du cerveau; avec la figue, elle amène à maturité; avec la racine du concombre sauvage, elle fait sortir tous les corps étrangers, ainsi que les esquilles des os. Bouillie dans du vin, la farine de graines de lin empêche les ulcères de serpenter; avec du miel, elle guérit les éruptions pituiteuses; avec une dose égale de cresson, les ongles malades; avec la résine et la myrrhe, les affections des testicules et les hernies; dans l'eau, la gangrène; les douleurs d'estomac, avec le fenugrec, à la dose, l'une et l'autre, d'un setier qu'on fait bouillir dans de l'eau miellée; en lavement dans de l'huile ou du miel, les affections dangereuses des intestins et de la poitrine.

Hist. nat., livre XX, § XCII, p. 38, I.

Miel.

A propos des usages du miel, il faut aussi traiter de

l'hydromel; il y en a deux espèces: l'un qui se prépare sur-le-champ, l'autre qui se garde. Le premier, qui se fait avec le miel écumé, est une boisson très salutaire aux malades qui ne prennent qu'une nourriture légère, comme l'alica lavée; il rétablit les forces, humecte la bouche et l'estomac, et apaise la chaleur. Je lis dans les auteurs que pour relâcher le ventre il vaut mieux le donner froid; que ce breuvage convient aux gens transis et à ceux d'un naturel bas et porté à la lésinerie, appelés par les Grecs *micropsychi* (âmes petites).

Hist. nat., livre XXII, § LI.

Suc de mûres.

On fait avec les mûres une composition appelée *panchrestos* (bonne à tous les maux) *stomatice, artériale*. A une chaleur douce on réduit jusqu'à consistance de miel trois setiers de jus de mûres; on prend deux deniers d'omphacium sec, ou un denier (3^{gr.} 85) de myrrhe, et autant de safran. Ces substances broyées ensemble sont mises dans le jus bouilli. Il n'est point de remède meilleur pour la *bouche*, la *trachée-artère*, la *luette* et l'estomac. On le prépare encore de cette manière-ci: Prenez deux setiers de miel Attique, et faites cuire comme nous avons dit plus haut.

Hist. nat., livre XXIII, § LXXI, p. 126.

Nard.

Le nard est un arbrisseau (*valeriana spica*) dont la racine est pesante et épaisse, mais courte et noire, fragile, bien que grasse, ayant une odeur de moisissure, comme le souchet, un goût âcre; la feuille est petite et touffue. Les sommets s'éparpillent en épis; aussi vante-t-on, dans le nard, les épis et les feuilles. Une autre espèce qui croît auprès du Gange est condamnée, d'une manière absolue, sous le nom d'*ozenitis*. L'odeur en est fétide. On falsifie le nard avec l'herbe appelée pseudo-nard (*allium victoriolis*), qui vient partout, dont la feuille est plus épaisse, plus large, et d'une couleur peu prononcée, tirant sur le blanc. On le falsifie encore avec sa racine, que l'on mêle pour augmenter le poids, avec la gomme, avec l'écume

d'argent (litharge), avec l'antimoine, avec le souchet ou l'écorce de souchet. Le nard non sophistiqué se reconnaît à la légèreté, à la couleur rousse, à l'odeur suave, à la saveur, qui, tout en donnant de la sécheresse à la gorge, est agréable. Le prix des épis de nard est de cent deniers (82 francs) la livre. Celui des feuilles varie; le nard à grandes feuilles, appelé pour cette raison *megasphærum*, se vend 50 deniers (41 francs). Le nard à moindre feuille, appelé *mesosphærum*, se vend 60 deniers (49 fr. 20); le plus estimé est le nard à petite feuille (*microsphærum*). Il se vend 75 deniers (61 fr. 50). Tous les nards ont une odeur agréable; elle l'est le plus dans les nards récents. Le nard qui a vieilli est d'autant meilleur qu'il est plus noir. Des nards qui croissent dans l'empire romain, celui qu'on estime le plus après celui-ci est le nard de Syrie, puis celui des Gaules (*valeriana celtica*), en troisième lieu celui de la Crète (*v. italica*), que quelques uns appellent *sauvage*, d'autres *phu*. Ce dernier a la feuille de l'olusatrum, la tige d'une coudée, garnie de nœuds, d'une couleur pourpre pâle, la racine oblique, velue et ressemblant à une patte d'oiseau. On nomme *baccharis* le nard des champs, dont nous parlerons à propos des fleurs. Tous ces nards sont des herbes, excepté celui des Indes. Le nard des Gaules s'arrache avec la racine même; et on le lave avec du vin; on le sèche à l'ombre, on le lie en bottes dans du papier. Il diffère peu de celui des Indes, mais il est un peu plus léger que celui de Syrie.

Hist. nat., livre XII, § xxvi.

Oignon.

L'oignon cultivé éclaircit la vue; pour cela on le flaire et il fait pleurer, ou encore mieux on se frotte les yeux avec le suc. On dit qu'il est soporifique, et qu'il guérit les *ulcérations de la bouche*, mâché avec du pain. L'oignon frais avec du vinaigre est bon contre les morsures de chien; on ne doit l'ôter qu'au bout de trois jours. Il guérit les écorchures des pieds, et cuit sur la cendre les ulcérations des parties génitales.... On s'en sert pour les affections des oreilles, avec du lait de femme.

Contre les bourdonnements d'oreille et la dureté de l'ouïe, on l'a instillé dans le conduit auditif externe avec de la graisse d'oie et du miel. On l'a fait boire dans de l'eau aux personnes frappées d'un mutisme soudain. On l'a mis dans la bouche pour se laver les dents quand elles faisaient mal. Il est bon dans les blessures faites par toutes les bêtes, et surtout les scorpions.... Avec la rue et le miel il réussit contre l'angine....

Hist. nat., livre XX, § xx.

Origan héracléotique.

XX, § LXII. — Il est une autre cunila appelée par les Latins *cunila des poules* et par les Grecs *origan héracléotique* (*origanum heracleoticum*). Pilé avec du sel, l'origan est bon pour les yeux. Il guérit la toux et les affections du foie. Avec de la farine, de l'huile et du vinaigre, on en fait un potage bon pour les douleurs de côté, et surtout contre les morsures des serpents.

XX, § LXIX. — L'origan héracléotique offre trois espèces ; la première, plus noire, a les feuilles plus larges et est gluante ; la seconde les a plus grêles, et plus molles, ressemble assez à la marjolaine, et est appelée de préférence, par quelques auteurs, *prasion* ; la troisième tenant le milieu entre les deux premières est moins efficace que l'une et l'autre. Le meilleur origan est celui de Crète, car il a une odeur agréable ; le plus estimé ensuite est celui de Smyrne, qui a une odeur plus forte ; l'héracléotique est plus avantageux en boisson, on le nomme *onitis*. En général, l'origan a la propriété de mettre en fuite les serpents ; on le donne à manger bouilli, aux personnes blessées. En boisson, il est diurétique. Il guérit les ruptures et les convulsions avec la racine de panais ; les hydropisies avec les figues et avec l'hysope à la dose d'un acétabule (o^{lit.} 068) réduit des cinq sixièmes par la décoction. Il est bon contre la gale, le prurigo, les psores, pris quand on entre dans le bain. Le suc avec du lait s'instille dans les oreilles ; c'est un remède pour les *tonsilles*, la *luette* et les ulcères de la tête.

Hist. nat., livre XX, § LXII et LXIX.

Poireau.

Le poireau taillé arrête les épistaxis, si l'on bouche les narines avec cette plante pilée ou mêlée soit à la noix de galle, soit à la menthe. Il arrête encore les pertes après l'avortement.... Il remédie à la vieille toux et aux affections de la poitrine et du poumon.... Il guérit en applications la dacryocystite (épicyclide de sycon figne). Broyé avec du miel, le poireau guérit les ulcérations, et dans du vinaigre les morsures de bête, notamment celles des serpents. Il soulage les affections des oreilles, avec de la bile de chèvre, ou avec une quantité égale de vin miellé ; les tintements d'oreille avec du lait de femme ; les douleurs de tête, instillé dans les narines.... Le suc ou le poireau lui-même est bon pour les hémoptysies, les phthisies, et les *rhumes* invétérés.

Hist. nat., livre XX, § XXI.

Poivre.

L'olivier de l'Inde est stérile, ou du moins ne donne qu'un fruit d'olivier sauvage. Les végétaux produisant le poivre sont semblables à nos genévriers et répandus partout, bien que des auteurs aient dit que le versant du Caucase (indien ou Himalaya) ; exposé au soleil les produit seul. Les graines diffèrent du genévrier par leurs petites gousses, semblables à celles des fèves. La gousse, cueillie avant de s'ouvrir, et grillée au soleil, fait ce qu'on appelle le poivre long ; peu à peu, s'entr'ouvrant par l'effet de la maturité, elle met à découvert le poivre blanc, qui, grillé ensuite par le soleil, se ride, et change de couleur. Mais ces grains sont sujets à des détériorations particulières ; ils se charbonnent par l'intempérie de l'air, et deviennent des semences creuses et vides nommées *brechma* ; ce mot, dans la langue indienne, signifie avortement. De toutes les espèces de poivre c'est la plus âcre, la plus légère ; elle est d'une couleur pâle. Le poivre noir est le plus agréable. Le poivre blanc est moins piquant que l'un et l'autre. Le poivrier n'a pas pour racine, comme quelques-uns l'ont pensé, ce qui est nommé zingiberi, bien que la saveur en soit semblable. En effet, le gingembre croît en Arabie et en Troglodytie dans

les champs cultivés; c'est une petite plante herbacée, dont la racine est blanche. Cette racine se moisit promptement, quoiqu'elle soit très amère. Le prix en est de six deniers (5 fr. 04) la livre. On falsifie très aisément le poivre long avec le sénevé d'Alexandrie. Il se vend quinze deniers (12 fr. 60) la livre; le blanc sept deniers (3 fr. 28). Il est étonnant que l'usage de cette substance ait pris tant de faveur. En effet, dans la substance dont on use, c'est tantôt la suavité, tantôt l'apparence qui séduisent. Le poivre n'a rien de ce qui recommande un fruit ni une baie; il ne plaît que par son amertume, et par une amertume qu'on va chercher dans l'Inde. Qui le premier en essaya dans ses aliments? Ou quel fut celui qui ne se contenta pas de la faim comme assaisonnement? Le poivre et le gingembre sont sauvages dans les contrées où ils croissent, et cependant nous les achetons au poids comme l'or et l'argent. On le falsifie aussi, pour le poids, de plusieurs manières, avec des baies de genévriers qui en contractent merveilleusement l'âcreté.

Hist. nat., livre XII, § XIV.

Poix.

Il y en a de deux sortes, l'épaisse et la liquide. Des poix épaisses, la plus utile à la médecine est celle de Brutium, parce qu'étant très grasse et très résineuse, elle réunit les propriétés de la résine et de la poix, surtout celle qui est d'un jaune tirant sur le rouge. On la donne dans du miel contre l'angine, ou bien on l'applique, avec du miel également, sur les *amygdales*. On la donne aussi à la dose d'un cyathe contre la phthisie. Pour favoriser l'expectoration, on la donne en électuaire.

Hist. nat., livre XXIV, § XXIII.

Rue.

XIX, § XLV. — La rue (*Ruta graveolens*) aussi se sème pendant le vent Favonius, et après l'équinoxe d'automne; elle hait le froid, l'humidité, le fumier; elle aime les lieux bien exposés et

secs et surtout la terre de brique (décombres); elle veut être nourrie avec de la cendre, que l'on mêle aussi aux graines, pour écarter les chenilles. Les anciens faisaient un cas particulier de la rue. Je lis que du vin aromatisé avec de la rue fut distribué au peuple, après la clôture des comices, par Cornélius Céthégus, collègue dans le consulat de Quintius Flaminius (an de Rome 421). La rue a de la sympathie avec le figuier, à tel point qu'elle ne vient nulle part mieux que sous cet arbre. On la multiplie aussi de rejetons; et alors il vaut mieux enfoncer le rejeton dans une fève percée, qui le serre et le nourrit de son suc. Elle se multiplie encore de provignage; on n'a qu'à courber un de ses rameaux; dès que l'extrémité atteint le sol, elle s'y enracine. — XX, § LI. La rue est au nombre des médicaments les plus efficaces. La rue cultivée a des feuilles plus larges et les rameaux plus forts. La rue sauvage a des effets violents, et elle est plus active en tout. Pilée et modérément humectée, on en exprime le suc, qu'on garde dans une boîte de cuivre. Donnée en trop grande quantité, c'est un poison, surtout celui de la rue de Macédoine, sur le bord du fleuve Aliacmon. Chose singulière, le suc de ciguë la neutralise; ainsi il est vrai qu'il y a des poisons des poisons. Du reste, c'est un des premiers ingrédients des antidotes, et surtout de l'antidote de Galatie.... Elle est bonne contre les piqûres de scorpions, des araignées, des abeilles, des frelons, des guêpes, contre les cantharides, les salamandres et contre les morsures de chiens enragés. Le suc à la dose d'un acétabule se boit dans du vin.... La rue avec des figues est bonne contre l'hydropisie. On la prend de même façon contre les douleurs de poitrine, de côté, des reins, contre l'asthme, contre les affections des poumons, du foie, des reins... Elle arrête l'hémoptysie, et, prise dans les narines, l'épistaxis; tenue dans la bouche, elle est bonne contre les dents. En cas de douleur d'oreilles, on instille le suc dans cette partie, en ayant bien soin de modérer la dose, si c'est de la rue sauvage. Contre la dureté d'oreilles et les bourdonnements on l'instille avec l'huile rosat, l'huile de laurier, ou avec du cumin et du miel.... Beaucoup recommandent de faire prendre deux drachmes de rue sèche avec une drachme et demie de soufre, contre les

crachements de pus et trois branches bouillies dans du vin, contre les crachements de sang.

Hist. nat., livre XIX, § XLV, et livre XX, § XLI.

Verbascum (*bouillon-blanc*).

Le verbascum est appelé *phlomos* par les Grecs. Il y en a deux espèces principales : le blanc (bouillon-blanc, *verbascum thapsus* L.) que l'on reconnaît pour le mâle, et le noir (*verbascum sinuatum* L.), qui est le *verbascum* femelle. Une troisième espèce (*phlomis fruticosa* L.) ne se trouve que dans les bois. Les feuilles sont plus larges que celles du chou, velues; la tige est dressée et de plus d'une coudée; la graine noire et sans usage; la racine simple et de la grosseur du doigt. Les deux verbascum croissent dans les campagnes. Dans le verbascum sauvage les feuilles sont celles de la sauge et hautes, les branches sont ligneuses.

Hist. nat., livre XXV, § LXXIII.

COLUMELLE

(Traduction Saboureux de la Bonneterie, Collection Nisard) (1).

Manière de fabriquer du vinaigre, suivant Columelle.

Pour faire du vinaigre, mettez sur 48 setiers de vin évaporé ou gâté une livre de levain, trois onces de figues sèches et un setier de sel broyés ensemble, de façon néanmoins, qu'avant de jeter ces ingrédients dans la mesure de vin que nous disons, ils aient été délayés dans un quadrant de miel. Quelques personnes jettent dans une pareille mesure de vin, 4 setiers d'orge grillé, quarante noix allumées, et une demi-livre de menthe verte. D'autres font chauffer des barres de fer jusqu'à ce qu'elles soient rouges comme du feu, et les plongent dans une pareille mesure de vin ; après quoi ils allument cinq ou six pignons sans amandes, et les y jettent tout enflammés. Il y en a qui font la même opération avec des pommes de sapin enflammées. Livre XII, § v. — Plus loin Columelle donne le moyen de fabriquer du vinaigre avec des figues vertes : « Il y a tel pays où le vin manque, et où par conséquent on ne peut pas faire de vinaigre. Il faut donc cueillir dans ces pays-là des figues vertes très mûres, ou même celles que les pluies auront fait tomber, au cas que les pluies soient déjà venues ; et après les avoir ramassées, on les serrera dans des futailles ou

(1) Nous avons cru devoir emprunter au *Traité de l'agriculture* de Columelle, le mode de préparation, chez les Romains, d'un certain nombre de substances employées contre l'angine, telles que miel, vinaigre, vins médicamenteux. En consultant ce très distingué agronome du siècle d'Auguste, on est en effet toujours sûr de connaître les recettes les plus usitées et regardées comme les meilleures par les gens du métier à cette époque.

dans des amphores, où on les laissera fermenter; lorsqu'elles seront aigries et qu'elles auront rendu leur eau, on passera avec soin tout ce qui s'y trouvera de vinaigre, et on le versera dans des vases qui sentent bien la poix dont ils auront été enduits. Cette liqueur tient lieu de bon vinaigre de première qualité, qui ne contracte jamais de relent ni de moisissure, pourvu qu'on ne le serre pas dans un lieu humide. »

Livre XII, § xvi.

Préparation du miel.

Au surplus, quelque quantité de rayons qu'on ait récolté, il est à propos d'en extraire le miel le jour même de la récolte, et tandis qu'ils sont encore chauds. On suspend à cet effet dans un lieu obscur un panier de saule, ou un sac d'osier mince tissé à grandes mailles, dont la forme soit semblable à celle d'une borne renversée, tels que ceux à travers lesquels on passe le vin; après quoi on y entasse les rayons les uns sur les autres, en observant néanmoins de rejeter de côté les portions de cire qui contiennent des petits ou de la crasse rouge, parce qu'elles ont un mauvais goût, et que le suc qu'elles rendraient corromprait le miel. Lorsque ensuite le miel que l'on aura passé sera tombé dans un bassin posé en bas pour le recevoir, on le transportera dans des vases de terre qu'on laissera ouverts pendant quelques jours, jusqu'à ce que cette espèce de moût ait cessé de bouillir. Il faudra écumer souvent avec une cuiller. Quand ce miel sera fait, on pressera entre ses mains les morceaux de rayons qui seront restés dans le sac, et il en découlera du miel de la seconde qualité, que les gens les plus attentifs mettent à part, de peur qu'il ne détériore, par son mélange, le premier, dont le goût est excellent. (Livre IX, § xv.) » Plus loin Columelle nous apprend qu'on conservait volontiers le miel dans des espèces de vases faits d'une gourde vidée.

Vins médicamenteux.

Faites cuire une livre d'absynthe de Pont dans quatre setiers de moût, jusqu'à ce que ce moût soit diminué d'un

quart, et mettez-en le reste, quand il sera refroidi, dans une urne de moût animé. Observez les mêmes procédés, pour les autres plantes que nous venons de nommer.

Vin miellé.

Prenez dans la cuve, aussitôt qu'il sera fait, le premier jus de raisins non encore trop foulés ; mais ayez soin que ce vin soit fait avec du raisin de vignes mariées (grimpant sur) à des arbres, qui ait été cueilli par un temps sec. Vous jetterez dix livres d'excellent miel dans une urne de ce moût, et après l'avoir mêlé avec soin, vous le verserez dans un flacon que vous enduirez aussitôt de plâtre.

N. B. — Palladius nous a donné une excellente recette du vin de myrrhe très célèbre, et employé dans une foule de maladies, telles que bronchite, dysenterie : « On mettra dans un flacon dix setiers de vin vieux, dans lequel on jettera cinq livres de baies de myrte ; quand on les aura laissés pendant l'espace de vingt-deux jours dans ce vase, que l'on aura soin d'agiter tous les jours, on passera ce mélange à travers une corbeille de palmier, et l'on ajoutera sur ces dix setiers cinq livres d'excellent miel, extrêmement broyé. » (*De re rustic*, de Palladius Rutilius, livre IV, § xxvii).

ARÉTÉE

(*Traité des maladies aiguës et chroniques ; traduction Renaud*)

De la synanche.

La synanche est une compression de la respiration et par cela même une maladie très aiguë. On en distingue de deux sortes : la première est une inflammation des organes de la respiration, la seconde une affection particulière de l'air et a sa cause dans cet air même. Les organes qui souffrent dans la première sont les amygdales, l'épiglotte, le pharynx, la luette, l'extrémité supérieure de la trachée-artère, et si l'inflammation fait de plus grands progrès, la langue et l'intérieur des joues ; alors, en raison de l'intensité de l'inflammation, la langue se trouve poussée au delà des dents, car, ne pouvant être contenue tout entière dans la bouche qu'elle remplit, la partie excédente forme une saillie au dehors. On a donné à cette espèce, le nom de *cynanche*, c'est-à-dire, suffocation canine, soit parce que de tous les animaux le chien est le plus continuellement vexé par cette maladie, soit parce que dans l'état même de santé cet animal a coutume de tirer la langue. On observe tout le contraire dans la seconde espèce. Les organes de la respiration, loin d'être gonflés, sont au contraire plus resserrés, plus retirés que dans l'état naturel, et néanmoins la suffocation est extrême ; c'est ce qui fait que les malades croient avoir une inflammation latente dans les parties les plus secrètes de la poitrine comme aux environs du cœur ou du poumon. On lui a donné pour cette raison le nom de *synanche*, comme comprimant et suffoquant intérieurement. Quant à moi, je pense que cette dernière espèce de maladie n'est qu'un vice de l'air

même qui, par une altération pernicieuse, devient très chaud et très sec sans qu'il y ait pour cela aucune inflammation dans quelque partie que ce soit. Il n'y a rien en cela qui doive bien nous surprendre ; ne voit-on pas en effet des personnes exposées aux vapeurs des fosses qu'on appelle *charonnées* éprouver non seulement de violentes suffocations sans qu'on puisse remarquer quelques lésions dans les organes, mais souvent périr par une seule aspiration de cet air, avant que le corps ait reçu aucun mal. L'air seul exhalé par la gueule d'un chien enragé, sans qu'il y ait aucune morsure de la part de cet animal, ne suffit-il pas pour communiquer la rage à la personne qui le reçoit ? Or, il n'est pas impossible qu'il ne puisse s'effectuer un pareil changement à l'égard de la respiration. Il existe dans l'intérieur du corps une infinité de causes de corruption qui ont la plus grande analogie avec les causes extérieures ; il s'y rencontre des sucs d'une nature vénéneuse, aussi bien qu'il s'en trouve au dehors. Ne voit-on pas les maladies produire les mêmes effets que les poisons, et des poisons faire vomir les mêmes matières qu'on vomit dans les fièvres ? C'est pourquoi on ne doit pas trouver étrange que, dans la peste qui désola Athènes, quelques personnes crussent que les Péloponésiens avaient jeté du poison dans les puits du Pyrée ; car on ignorait dans ce temps-là le rapport qu'il y a entre les effets de certains poisons et ceux des maladies pestilentielles.

Dans la cynanche il y a, comme nous l'avons dit, inflammation des amygdales, de la gorge et de toute la bouche, protrusion de la langue, beaucoup de salivation ; il découle de la bouche une pituite épaisse, froide ; le visage devient allumé, vultueux, les yeux saillants, protubérants, un peu enflammés ; la boisson ressort par les narines ; cet état est accompagné d'une douleur considérable, que le danger de la suffocation rend moins sensible. Le malade ressent intérieurement dans la poitrine et au creux de l'estomac une chaleur brûlante et cherche à respirer un air frais ; la respiration devient de plus en plus difficile, jusqu'à ce que, le passage de l'air étant entièrement intercepté, il périt suffoqué. Chez quelques-uns le mal passe aisément de la gorge aux poumons, et cette métastase devient funeste. La fièvre qui se déclare est lente, peu

développée et ne profite en rien. Lorsque la cynanche prend une tournure plus favorable, il se forme des abcès en différents endroits, *ou extérieurement aux parotides, ou intérieurement aux amygdales.*

Si l'abcès se forme d'une manière douce, sans trop tarder, le malade se rétablit, mais non sans peine et sans danger; s'il se forme une tumeur considérable, et qu'elle passe tout à coup à la suppuration, il périt suffoqué. Tel est le cas de la cynanche ou angine inflammatoire.

Dans la synanche il y a affaissement, amaigrissement, pâleur des parties; les yeux sont caves et retirés, le pharynx et la luette contractés, les amygdales presque effacées, la voix éteinte; il y a suffocation. Cette seconde espèce d'angine est bien plus violente que la première, *le siège du mal étant dans l'intérieur de la poitrine et dans l'endroit même où se trouve le principe de la respiration*; aussi les malades dépérissent-ils le jour même et quelquefois si promptement qu'on n'a pas le temps d'appeler le médecin, qui, même appelé à temps, leur sert peu, car ils périssent auparavant qu'il puisse avoir recours aux ressources de son art. Si le mal se change en mieux, c'est lorsqu'il se porte au dehors, et que ces parties s'enflamment et se gonflent, de sorte que la synanche se change en cynanche. C'est aussi bon signe lorsqu'il se manifeste un œdème considérable ou un érysipèle bien caractérisé sur la poitrine. L'habile praticien doit profiter de cette circonstance et chercher à produire des tumeurs ou former une inflammation extérieurement au moyen de ventouses ou de sinapismes appliqués sur la poitrine et aux environs des mâchoires. Ces moyens réussissent souvent, sans doute, à attirer le mal à l'extérieur, mais il arrive quelquefois que le mal rentre subitement et suffoque le malade.

Les causes qui produisent les maux de gorge, du moins les principales, sont le froid, la chaleur (mais celle-ci moins que l'autre), les plaies, les arêtes de poisson, les boissons froides, l'excès dans le boire et le manger, les différents vices de la respiration.

Livre I, chap. VIII.

Des affections de la lnette.

On appelle lnette un corps solide suspendu au palais au milieu des amygdales. Cet organe d'une nature nerveuse, mais humide à cause de l'humidité du lieu où il est situé, est sujet à plusieurs espèces de maladies. Lorsque la lnette allongée et épaissie par l'inflammation devient rouge et d'une grosseur égale depuis la base jusqu'à l'extrémité, cette affection se nomme *kion* ou *colonne*. Si l'extrémité seule s'allonge, s'arrondit et devient noirâtre, on lui donne le nom de *staphile* ou de *raisin* à cause de sa ressemblance en figure, grosseur et couleur à un grain de raisin. Si les membranes placées aux deux côtés de la lnette se trouvent affectées et paraissent s'étendre comme des ailes de chauve-souris, on appelle cette troisième affection *inantion* ou *lanière*, car ces membranes ainsi étendues ressemblent assez à un morceau de cuir aplati. Si la lnette se termine par une membrane mince et oblongue ayant une espèce d'ouraue, on lui donne le nom de *craspidon* ou *frange*. Ce vice survient spontanément ainsi que les précédents, à la suite d'une fluxion, ou bien est le résultat d'une incision oblique, lorsque dans l'opération le chirurgien ne laisse une membrane que d'un côté. Lorsque enfin la lnette devient fourchue et que ces membranes pendent l'une d'un côté, l'autre de l'autre, cette dernière affection n'a aucun nom particulier, l'inspection seule suffit pour faire connaître la maladie. Ces différentes affections de la lnette sont toutes accompagnées de suffocation et d'une déglutition difficile; la toux leur est aussi commune, mais plus fréquenté dans la troisième et quatrième espèce où elle est excitée par le gargouillement des membranes et par quelques gouttes de pituite qui passent à la dérobee dans la trachée-artère, pendant que dans la première et la seconde espèce, la respiration et la déglutition souffrent davantage et la boisson revient souvent par les narines, les amygdales se trouvant en même temps affectées. Les vieillards sont plus sujets au *kion* et les jeunes gens comme plus sanguins, et plus disposés à l'inflammation, au *staphyle*. Les maladies des membranes sont particulières à l'enfance et à l'adolescence. On peut couper ces parties sans

danger, excepté dans le raisin où il faut quelques précautions ; car lorsque l'inflammation est récente, on doit craindre de l'augmenter encore, ainsi que la douleur par l'incision, et d'exciter une hémorrhagie considérable.

Livre I, chap. VIII.

Ulcères des amygdales ou paristhmies.

Parmi les ulcères qui attaquent les amygdales, il y en a qui sont en quelque sorte familiers et d'une nature douce et bénigne. D'autres ont quelque chose d'étrange, de pestilentiel et qui tue. Les premiers sont plus petits, superficiels, sans douleur et sans inflammation. Les seconds sont larges, creux, solides et forment une *concrétion blanchâtre* ou livide, ou noire. On appelle ces ulcères *aphthes*. Lorsque cette concrétion est profonde, elle prend le nom d'*eschare* ou croûte et en porte le nom. L'*eschare* est environnée d'un cercle rouge vif avec inflammation et tension des veines, comme dans le charbon, et de petites pustules rares d'abord, qui se réunissent ensuite pour ne former qu'un large ulcère. Quand ce mal exerce ses ravages du côté de la bouche, il attaque la luette et la coupe ; il s'étend à la langue, aux gencives, aux alvéoles et les dents s'ébranlent et se noircissent. S'il arrive que le phlegmon se porte à l'intérieur de la gorge, les malades périssent en peu de jours par la violence de l'inflammation, la fièvre, l'infection et le défaut d'aliments. Enfin, s'il vient à gagner les poumons par la trachée-artère, le malade, promptement suffoqué, périt le jour même, car le poumon et le cœur ne peuvent supporter longtemps l'ulcération, la sanie et une telle infection ; il survient une toux violente et une difficulté extrême de respirer.

L'affection des amygdales a pour cause l'usage des substances froides, âcres, acides, astringentes. Ces parties, en effet, servent au poumon pour la respiration et la voix, à l'estomac pour la transmission des aliments, à l'œsophage pour la déglutition, et s'il arrive que la poitrine, l'estomac, ou l'œsophage soient attaqués de quelque maladie, ces mêmes parties reçoivent les exhalaisons et les mauvais rapports. C'est ce qui fait que les enfants sont surtout sujets à cette maladie jusqu'à

l'âge de la puberté, leur tempérament plus chaud les porte à respirer beaucoup d'air frais; ils sont d'ailleurs très intempérants et veulent manger de tout, boire froid, ils parlent haut, crient beaucoup dans leurs jeux et leur colère. Les jeunes filles sont également sujettes à cette maladie jusqu'à l'époque de la menstruation.

Ces ulcères sont extrêmement communs en Égypte; l'air qu'on y respire est très sec; la terre y produit beaucoup de légumes, de semence et de racines âcres dont les habitants se nourrissent; l'eau du Nil leur fournit une boisson trouble et celle qu'ils préparent avec l'orge ou le marc de raisin a beaucoup d'âcreté. La Basse-Syrie abonde aussi en ulcères de cette espèce, ce qui leur a fait donner le nom d'ulcères égyptiens et syriens. Le genre de mort que causent ces ulcères est tout à fait déplorable; les malades éprouvent une chaleur âcre, brûlante, telle que dans le charbon; ils s'empoisonnent avec leur propre haleine, ils n'exhalent par la bouche qu'une odeur empestée qu'ils retirent bientôt avec beaucoup de force de l'intérieur de leur poitrine; ils sont tellement infectés qu'ils ne peuvent souffrir leur propre odeur; ils ont le visage pâle et livide, une fièvre ardente, une soif de feu que ces malheureux n'osent et ne peuvent satisfaire; car la boisson, en occasionnant la compression des amygdales, les fait souffrir énormément ou leur revient par les narines; ils se trouvent dans un malaise continuel; couchés, ils veulent se lever et être assis, et, ne pouvant rester dans cette dernière posture, ils se recouchent; le plus souvent ils prennent le parti d'être debout et de se promener, car ils ne peuvent rester en place; ils fuient toute espèce de repos et cherchent à se dérober au mal par la fatigue; ils retirent leur haleine le plus profondément qu'ils peuvent, dans le dessein d'attirer beaucoup d'air frais pour se rafraîchir, et le laissent ressortir le plus faiblement possible, parce que l'ardeur de leur haleine ne fait qu'augmenter encore le feu de leur ulcère qui n'est déjà que trop brûlant; leur voix devient enrouée, éteinte; le mal augmente de plus en plus, jusqu'à ce que, tombant tout à coup à terre, ils restent sans connaissance.

Livre I, chap. IX.

SERENUS SAMMONICUS ⁽¹⁾

(Traduction de Louis Baudet)

Contre les affections de la luette, du gosier et du cou.

Les parois délicates du gosier peuvent être altérées ou par le froid, ou par le grand vent, ou par quelque vapeur pestilentielle. La voix peut aussi, par des efforts immodérés, occasionner des lésions dans la partie si délicate du pharynx. C'est ce qui est arrivé à Hortensius ; à force de plaider il fut réduit au silence ; sa voix s'éteignit et l'orateur mourut avant l'homme. Vous qui cherchez, qui demandez un remède, apprenez ce que l'art enseigne en pareil cas. Faites bouillir un peu de miel, ce présent de l'air, et du son de froment, puis gargarisez-vous avec cette décoction. En outre, oignez-vous extérieurement avec de la graisse d'ours et de taureau, et de la cire liquéfiée, le tout mêlé à doses égales. Voici encore un remède fort simple, mais d'une merveilleuse efficacité : Faites bouillir du miel de l'Attique avec des pavots sauvages, puis avalez cette mixture après l'avoir bien mâchée. Faites cuire encore cinq racines chevelues de poireau, et gargarisez-vous avec de l'eau atténuée dans laquelle aura bouilli le poireau, en prenant garde toutefois d'en laisser pénétrer la moindre goutte dans l'estomac. Si vous voulez remédier à la chute de la luette, tenez-vous couché sur le ventre pendant quelques

(1) Cet auteur vivait du temps de Caracalla qui le fit mettre à mort dans un festin. C'était un homme très instruit qui avait composé sur la médecine un poème didactique, d'où nous avons cru devoir extraire, surtout à titre de curiosité, ce qui se rapporte aux maladies du pharynx.

heures. La cendre d'aneth, ou de coquilles de limaçon, ou de chou, sera un remède non moins efficace. L'inflammation du gosier, qu'on appelle angine, cède à un gargarisme de vinaigre dans lequel on a fait dissoudre du sel (1).

(1) Voici le texte latin :

Uvæ, faucibus, collo medendis.

Ægrescunt teneræ fauces, quum frigoris atri
 Vis subiit, vel quum ventis agitabilis aer
 Verritur, atque ipsas flatus gravis inficit auras,
 Vel rabidus clamor facto quum forte sonore
 Planum radit iter; sic est Hortensius olim
 Absumptus: causis etenim confectus agendis
 Obticuit, quum vox dominò vivente periret.
 Et nondum extincti moreretur lingua diserti.
 Ergo autem studio quæres inhibere dolorem,
 Simplicibus lymphis confunditur aerium mel,
 Additur excussus nivea similagine furfur,
 Decocta hæc clauso simul exercentur in ore
 Præterea fauces extrinsecus ungere prodest
 Ursino et tauri sevo, cerisque liquatis,
 Omnia quæ geminis æquabis lanubus ante.
 Disce etiam miram ex vili medicamine curam.
 Actiaco melli jungas ægrestæ papavevi
 Decoctumque porri radices quinque coquantur.
 Hinc aquas non fervens volvatur fauce sonora,
 Nec tamen in stomachum descendat gutta patentem.
 Si vero afflictam languor dejecerit uvam,
 Tunc horas aliquot pronus recubare memento,
 Aut illam pulvis tosti relevabit anethi,
 Aut cinis ex cochlea, vel torrida brassica flammis.
 Verum angina sibi mixtum sale poscit acetum,
 Quod refert clauso versatum agitare palato.

Preceptes médicaux, XV, p. 27.

CÆLIUS AURÉLIANUS

(*Traité des maladies aiguës et chroniques; traduction personnelle*)

De la synanche.

Nous avons donné plus haut le traitement des maladies aiguës avec fièvre; il nous reste à parler des affections aiguës sans fièvre, distinction qui permet de cataloguer, et classer très naturellement toutes les affections aiguës.

Nous commencerons par l'angine appelée synanche, dont l'étymologie signifie *étranglement* car elle tue, comme le ferait un lien serré autour du cou. Les Grecs ont appelé *unchonas* la pendaison qui s'oppose mécaniquement au passage de l'air, et *synechein* cette constriction mécanique (étrangler). D'autres ont nommé ce mal *cynanche* ou *lycanche*, parce qu'il frappe souvent le chien et le loup et que ceux-ci alors poussent des sortes, de sons étouffés analogues à ceux qu'on émet dans l'angine lorsqu'on commence à étrangler.

On peut distinguer la cynanche sans signe manifeste, la synanche qui occupe l'intérieur de la cavité, la synanche qui siège au contraire à l'extérieur de cette cavité, la synanche qui occupe à la fois l'intérieur et l'extérieur, la synanche qui occupe le côté droit ou le côté gauche et celle qui frappe à la fois les deux moitiés de l'organe. Certains ont même distingué par des appellations spéciales ces différentes variétés; c'est le cas pour Valens, le médecin, dans son troisième livre des traitements; ces auteurs n'ont pas créé de mot spécial pour la synanche qui ne se révèle pas par des lésions apparentes; ils ont appelé au contraire celle qui se décèle par un gonflement visible des parties internes de la totalité du pharynx, cynanche; cette variété se révèle par de la gêne res-

piratoire, par la procidence des yeux, par la saillie en avant de la langue qui pend entre les dents comme chez les chiens altérés, par la difficulté de la déglutition, les parties malades ne sachant plus ni rejeter les aliments ni les pousser plus loin vers l'estomac. Celle qui n'occupe qu'un côté a été appelée par eux *paracynanche*; mais lorsque le mal occupe les parties extérieures et qu'il envahit les deux côtés, ils l'appellent *hyanche*, parce que le mal se montre alors d'ordinaire dans la région de l'os hyoïde appelé *hyas* par les Grecs; si le mal s'est généralisé de façon à occuper à la fois les parties internes et les parties externes à droite et à gauche, ils lui imposent le nom de *synanche*; et si le mal n'occupe qu'un côté (les conditions restant les mêmes que précédemment), ils disent qu'il y a *parasynanche*; mais toutes ces distinctions théoriques n'ont aucune importance pratique.

Parmi les causes de l'angine, les unes sont impénétrables, les autres peuvent être découvertes et se retrouvent du reste dans la pathogénie d'autres affections; c'est par exemple le vomissement des matières digérées qui sont entrées en putréfaction, l'usage immodéré du vin, les boissons glacées, le surmenage vocal, surtout lorsqu'il est porté sur une hauteur de voix (ton) trop longtemps prolongée (*monotonon* des Grecs), le catarrhe, les mets irritants (surtout quand on n'y est pas habitué), les médicaments et les purgations âcres et incendiaires comme l'ellébore, ou la suppression des règles chez les femmes; on retrouve plus souvent cette maladie chez l'homme que chez la femme, plus souvent aussi chez les adolescents et les adultes que chez les enfants et chez les vieillards. Asclépiade, définissant cette maladie dans le deuxième livre de ses *Commentaires sur les aphorismes d'Hippocrate*, dit que la *synanche* est un flux d'humeur dans la gorge ou seulement dans les parties supérieures de celle-ci et dont le point de départ est le plus souvent la tête; mais cette définition est fautive.

En effet, dans tout flux d'humeur (rhumatisme des Grecs), il y a relâchement des parties, tandis qu'au contraire dans l'angine le gonflement semble bien souvent dû, non à l'accumulation d'humeurs, mais au resserrement des parties. Avec Soranus nous définirons l'angine: une gêne de la déglutition et de

la respiration à marche aiguë et produite par un gonflement notable des parties qui constituent la gorge. A la difficulté d'avaler s'ajoute en effet une dyspnée à marche aiguë produite par la tuméfaction des amygdales et de la luette ; quand il y a synanche, il y a toujours difficulté de déglutition par suite du resserrement des parties ; mais ce resserrement peut exister plus ou moins gênant, sans qu'on puisse dire qu'il y ait synanche. Si par exemple les malades n'éprouvent qu'une médiocre dysphagie, ce ne sont pas des angineux. Pour qu'il y ait synanche, il faut que le gonflement des parties atteintes soit très notable.

Livre III, chap. 1.

Ce qui arrive aux angineux.

Ceux qui ont une angine ont de l'ardeur du gosier et, sans raison apparente, de la difficulté à mouvoir le cou ou le pharynx ; la salivation est abondante, la gorge est douloureuse et sa sensibilité est troublée ; il y a difficulté d'avaler, ce qui fait que la salive s'amasse dans la bouche ; la respiration est gênée comme s'il y avait obstacle mécanique.

Le mal continuant à évoluer de telle sorte que les parties se gonflent et deviennent rouges, l'isthme du gosier se tuméfie ainsi que la luette, les parties adjacentes de la langue et de la trachée, les parties supérieures du gosier avec dysphagie pour tous les aliments, sans exception. Il y a une sensation de suffocation, une tendance marquée aux nausées. On constate une tension et un sentiment de sécheresse, comme si un corps étranger maintenait la bouche entre-bâillée, ou comme si avec le doigt on comprimait la base de la langue. Si le mal s'aggrave, la tuméfaction se généralise ; le cou et le visage se gonflent, la salive devient plus abondante et plus épaisse, les yeux font saillie au dehors tout sanglants ; les veines sont turgescents ; à un degré encore plus élevé, la langue pend entre les dents ; la gorge est très sèche ; il y a un sentiment de torpeur et de brisure dans toutes les articulations ; le pouls est rapide et résistant ; le malade étouffe quand il est couché sur le dos ou sur le côté et il recherche la situation assise. La phonation est

difficile, indistincte et douloureuse. Si le mal doit avoir une terminaison fatale, le visage prend une teinte livide, la voix s'éteint ; il se produit des sifflements dans la gorge et la poitrine ; les boissons sont rejetées au dehors, le pouls faiblit de plus en plus et il y a asphygmie, comme disent les Grecs ; quand tout ce cortège de symptômes existe, la mort est fatale.

Dans la cynanche sans gonflement apparent (laryngite ?) le cou prend une rigidité inflexible et s'amincit ; la tête se relève, le visage et les yeux s'excavent, le teint se plombe, la respiration s'embarrasse de plus en plus malgré l'absence de tuméfaction apparente au dedans et au dehors ; l'abattement des malades est profond ; la mort ne se fait pas attendre ; si un érysipèle sort de la gorge pour aller sur la peau du cou ou de la poitrine, le pronostic s'améliore. Mais si la marche inverse a lieu, la mort est fatale, parce que si le feu sacré (érysipèle) survient et s'établit au dehors concomitamment, mais sans corrélation avec l'angine, c'est d'un mauvais augure. Quand au début la salive est épaisse, c'est mauvais signe ; il n'en est pas de même lorsqu'on a dépassé le premier stade ; en effet, dans le premier cas le phénomène est dû à un resserrement excessif des parties et, dans le second cas, il y a relâchement de ces mêmes parties. Parfois le resserrement est tel que l'isthme en est obstrué. On peut donc définir l'angine une maladie caractérisée par un resserrement aigu et violent, le plus souvent continu, parfois intermittent.

Livre III, chap. II.

Comment il faut traiter les malades atteints de synanche.

On doit placer les malades atteints de synanche dans une chambre claire de dimensions moyennes, dans laquelle ne se fera sentir aucune odeur (les méthodistes croyaient que les odeurs resserraient les pores) et dont la température sera tiède. En effet, cet air tiède qui frôlera au début les parties tuméfiées est très utile contre les resserrements de ce genre. Le malade sera couché dans le décubitus, la tête légèrement relevée ; on maintiendra le patient dans cette position malgré son désir d'avoir une attitude plus verticale ; tout mouvement

est en effet nuisible à ceux qui sont atteints de resserrement des pores ; on protégera le cou et le thorax avec de la laine molle et blanche. On exécutera, sur les parties voisines, des fomentations dont les vapeurs gagneront peu à peu tout le reste du corps et notamment les régions malades.

Pendant tout le diatriton (jeûne de trois jours), on soumettra le malade à la diète et au gargarisme lénitif dont nous indiquons plus loin la composition. On fera en même temps des fomentations à l'huile douce tiède et on posera sur le cou des vessies pleines de ce même liquide. Si l'intensité des phénomènes semble le réclamer, on pratiquera, même au début du diatriton, l'émission sanguine à cause de la nécessité d'un prompt relâchement ; si les phénomènes morbides sont moins pressants, on ne saignera qu'à la fin du diatriton, ou même plus tard si les forces le permettent. Cela fait, nous allons indiquer le reste du traitement ; on soumettra les malades qui ont été saignés durant le diatriton à des fomentations sur la tête et sur le cou avec de l'huile tiède ; on fera pénétrer celle-ci dans les oreilles et on donnera des gargarismes ; comme boisson nous prescrivons de l'eau tiède ou de l'émulsion d'orge et cela peu à peu, pour que le passage de ces boissons n'irrite pas les parties tuméfiées et resserrées.

Si on a pratiqué la saignée vers la fin du diatriton, il faudra faire immédiatement après des frictions d'huile tiède sur la figure. On ne donnera que des aliments très faciles à digérer et très liquides, tels que l'eau pannée. Si les malades n'avalent qu'avec beaucoup de difficulté, on pourra se contenter de faire couler cette nourriture goutte à goutte dans la gorge et on persistera jusqu'à ce que la maladie ait atteint sa période terminale, ne nourrissant qu'une fois tous les deux jours. Il convient également de recourir, après la saignée, dans les jours qui suivent, aux cataplasmes qu'on placera à la surface du cou. Leurs propriétés devront être douces et leur composition sera simple ; par exemple ce sera du pain détrempé dans de l'eau tiède ou de l'huile ou bien de la farine de lin, d'orge ou de fenu grec ; on les appliquera ainsi, soit à l'état isolé, soit mélangés en choisissant comme excipient, soit de l'huile, du miel ou de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir des racines d'hibiscus.

Il faudra changer fréquemment ces cataplasmes : car sans cela ils se pourriraient et deviendraient vénéneux à cause des exhalaisons du corps. On maintiendra tièdes les parties malades à l'aide de vessies pleines d'huile tiède, de sachets remplis d'eau tiède, etc.

On se trouvera bien aussi des vaporisations à l'aide d'éponges trempées dans l'eau chaude qu'on exprime. On pourra remplacer l'eau chaude par de l'huile ou des décoctions adoucissantes. On approchera ces éponges du cou, de la bouche, des narines ou des parties qui par leur tuméfaction s'opposent au passage des aliments. Il sera bon que le malade aspire ces vapeurs, la bouche largement ouverte : car elles ont une action relâchante sur les pores resserrés des parties qu'elles viennent effleurer.

On prescrira des gargarismes adoucissants comme l'étaient les cataplasmes. Ce sera de l'eau tiède, de l'huile douce et tiède, des décoctés adoucissants, du lait pur ou mélangé à du miel ou de l'eau, afin d'étendre et de rendre plus subtil ce liquide prompt à se coaguler et qui pourrait alors subir la putréfaction à cause de la chaleur des parties atteintes. On recourra de même à une décoction de réglisse, de graine de lin ou de fenu grec ; mais il faudra que l'émulsion ne soit pas trop épaisse ; car en obstruant les pores par sa viscosité, elle pourrait gêner la perspiration cutanée. On ordonnera aussi la décoction d'hibiscus, ou de mauve sauvage, de mûres syriennes, de dattes (tisanes). Si la maladie commence à approcher de son stade terminal, on recourra au gargarisme de passum de Sybaris ou de Crète. En effet, celui-ci est utile par son pouvoir légèrement astringent. Parfois nous en faisons usage d'emblée, lorsque les symptômes sont légers, ainsi que la tuméfaction de la gorge ou de la luette. Thessalus recommande de se comporter dans ces cas, comme au déclin de la synanche, disant que le mal ne faisait que de menacer et n'existait pas encore en réalité. Dans ces cas, nous nous servons non seulement de la posca comme Thessalus, mais de décoctions légèrement astringentes, telles que celles de rose, de fruits de palmier de la Thébàide, de lentille, de myrrhe, de lentisque, de mastic. On pourra aussi donner un décocté de

riz et le médicament appelé diacode même non dissous en application locale. Il en sera de même pour le diamoron, diaporon, diamyrion, les pastilles d'Andronicus au miel, les trochisques de Polyide à l'alun, et toutes les drogues qui sont faites avec du suc de pommes vertes, de grenade, de fleur de rose ou d'écorce de grenade, ou de noix de galle, d'omphacium, ou de lycium (toutes substances contenant du tannin, comme on le sait aujourd'hui).

Mais dans la période d'augment, nous ne faisons usage que des remèdes que nous avons signalés plus haut. Si nous voyons que les humeurs se sont épaissies, comme condensées sous l'influence de la chaleur fébrile, et que le phénomène devienne en quelque sorte perceptible à l'œil, nous recourons aux éponges chaudes. Si le mal occupe les parties les plus internes, après avoir mis en usage le dyripenum, nous enveloppons la tête de laine molle et blanche. En effet, dans ce cas, si l'affection restait au même état, il surviendrait de la suffocation. Si le mal est moins élevé, de telle sorte qu'il ne puisse être aperçu, on donnera un décocté, mais pas tout à fait cuit, parce qu'il est ainsi plus efficace que s'il avait subi une coction complète. Certains médecins prescrivent la décoction d'orge légèrement salée. Mais il faut éviter tout ce qui peut irriter la sensibilité et favoriser ainsi, par le resserrement des pores des parties malades, la coagulation des humeurs. Si le ventre n'est pas libre, on recourra aux clystères d'eau tiède additionnés d'huile et mélangés ou non avec du miel. Les vapeurs qui s'exhalent de ce liquide relâcheront en effet en diffusant les parties resserrées; et le ventre étant ainsi relâché, il en résulte une action favorable sur les phénomènes respiratoires, non seulement dans les cas d'angine, mais même chez les hommes sains. En effet, les matières dures et en trop grande abondance amènent une sorte de pesanteur et de lourdeur généralisées, avec production d'exhalaisons âcres par tout le corps qui provoquent des resserrements et alourdissent la tête. En outre des clystères, on utilisera les ventouses scarifiées, et, si le mal persiste, on aura recours, dès le point du jour, aux moyens relâchants qui suivent, c'est-à-dire aux ventouses au col fin et allongé que l'on pourra appliquer dans

la région de la gorge appelée *anthereona* (amygdales), ainsi qu'au cou, à celle que l'on appelle tendon (sterno-mastoïdien). On pourra en mettre aussi au-dessous des oreilles, à l'endroit (angle des mâchoires) où l'on peut arriver à sentir le pharynx. Si le mal persévère et que le malade se montre timide au point de craindre les scarifications, on posera dans ces endroits les sangsues, animaux que les Grecs appellent *bdella*. Et, si la perte de sang que leurs morsures déterminent n'est pas suffisante, on posera à leur niveau des ventouses pour attirer le sang au dehors, puis on recourra aux fomentations huileuses, aux cataplasmes, aux vaporisations appropriées; on appliquera à l'extérieur des vessies d'huile tiède; si nous acceptons les éponges exprimées, nous croyons que la vapeur sèche des sachets est nuisible. Si néanmoins le resserrement et le gonflement sont considérables, nous n'hésitons pas alors à pratiquer des scarifications sur la langue, le palais et l'isthme avec un phlébotome (lancette) long et étroit; car ces émissions sanguines locales relâchent les parties; puis nous prescrivons des gargarismes lénitifs. Si le mal commence à diminuer, nous recourons, non seulement aux onctions externes et aux badigeonnages internes avec des décoctions de miel, de mauve sauvage, de graines de lin ou de fenouil, ou bien de miel, d'amidon et d'huile, mais nous badigeonnons la luette et les parties voisines avec de l'eau pannée, du décocté de graine de lin, de miel, de passum de Crète, où on a mis sans les faire cuire quelques racines de mauve sauvage ou de l'alica. Si malgré tout le mal persiste, bien qu'on ait scarifié à deux ou trois reprises la gorge, les amygdales que les Grecs appellent *anthereona*, on scarifiera les grands tendons du cou, et non seulement les parties susnommées, mais encore la nuque, les omoplates et la région intra scapulaire que les Grecs appellent *métaphrenon*, ainsi que la poitrine. Il faut bien se rappeler en effet que, bien que les organes de la déglutition soient surtout intéressés, le resserrement gagne aussi les autres parties du corps. D'autres, qui tiennent pour la théorie des humeurs, posent des ventouses scarifiées sur les régions inguinale, précordiale, mammaire, puis au cou, pour détourner le siège du mal. Si l'affection entre franche-

ment dans son déclin, nous donnons des aliments légers et peu consistants, tels que œufs à la coque, cervelle de porc, évitant tout ce qui est irritant, âcre, vineux, échauffant, aride, ou capable d'irriter les organes de la déglutition. En effet, une fois qu'on a eu cette maladie, celle-ci peut récidiver pour les occasions les plus futiles. Nous prescrivons aussi les emplâtres à la cire et à l'huile douce, au glucium, à l'iris, à la racine d'hibiscus; puis nous permettons le lavacrum et enfin le vin.

Livre III, chap. III.

Manière dont les principaux médecins des autres sectes ont traité les angineux.

Parmi les anciens, *Hippocrate* a recommandé dans le *Régime des maladies aiguës* de saigner aux deux bras les malades atteints d'angine. Mais il faut éviter cette façon de faire; en effet, une émission sanguine aussi abondante peut amener une syncope; elle doit être proportionnée au relâchement que l'on désire obtenir au niveau des parties resserrées. Hippocrate piquait les veines ranines, ce qui est non seulement inutile, mais encore nuisible. En effet, il est défavorable de phlébotomiser au lieu même du mal, les parties atteintes étant bien plus irritées qu'améliorées par ces émissions sanguines locales. D'autre part, pour faire saillir les veines ranines, il faut mettre un lien autour du cou, et agir avec d'autant plus de force que la tuméfaction des parties internes sera moins marquée. Or il est indubitable que ce lien ne fait qu'augmenter la suffocation. Il est d'un autre côté difficile de s'opposer, après la phlébotomie de ces veines ranines, à l'arrivée incessante du sang. On ne peut serrer la région avec un lacs sans danger et il est très malaisé d'autre part de rapprocher les parties que l'on vient de diviser. Comme on le sait enfin, les parties enflammées sont facilement le siège d'abondantes hémorrhagies. Hippocrate prescrivait encore des gargarismes chauds et des fumigations dont il n'indique pas la composition. Il se servait pour cela d'éponges exprimées trempées dans l'eau chaude, puis il faisait appliquer des onguents et des enveloppements à la laine molle. Il don-

nait de l'eau tiède et de l'émulsion à boire aux malades. Vers la fin du mal il prescrivait des aliments liquides dont il n'indique pas la nature. Il semble avoir ignoré que le plus souvent l'angine ne décline qu'au cinquième ou sixième jour, et que faire jeûner jusqu'à cette date est excessif. S'il est bon de faire des fumigations sur la tête, elles ne sont pas plus utiles en cet endroit qu'au cou, la gorge et la région amygdalienne; puis il sera avantageux de recourir aux fomentations, aux emplâtres, quand le mal sera à son déclin. Il ne dit pas non plus combien, de quelle façon et pendant quel temps il faudra faire boire. Il recommande, dans le livre II de ses *Maladies aiguës*, des clystères et des purgatifs, que les Grecs appellent *catarrhétiques*, et qui par leur âcreté ne font que resserrer davantage les pores. Les saignées dans les régions sous-mammaires sont d'une part difficiles à pratiquer et d'autre part beaucoup moins faciles à exécuter que la saignée du bras; enfin ces saignées, ces purgations, ces clystères qu'on pratique pour ainsi dire coup sur coup peuvent être considérés comme défavorables. Dans les cas où la suffocation semblerait être très menaçante, dit Hippocrate, il faut pratiquer des fumigations à l'hysope, au soufre, au bitume. Les malades recevront les vapeurs au moyen d'une marmite, munie d'un long roseau dont on introduit l'espèce de tube dans la gorge; on empêche ainsi les particules subtiles de l'air de pénétrer, ce qui peut amener la suffocation même chez les gens sains. Enfin il approuve la saignée aux deux bras, aux veines sublinguales. Nous en avons montré les inconvénients. — *Dioclès*, dans son ouvrage sur les *Maladies, leurs causes et leurs traitements*, recommande de saigner aux deux bras les sujets d'un tempérament sanguin. Chez ceux qui sont d'une constitution moins pléthorique, il se borne à prescrire des scarifications, puis il ordonne des onctions à l'herbe pédiculaire (dauphinelle staphisaigre), au nitre, au remède de Cos, se servant même parfois de ces substances à l'intérieur. Il faisait aussi placer quelques grains de poivre sous la langue; il recommandait les fumigations à l'éponge, des onguents, s'efforçant d'amener une dilution des humeurs plus considérable que cela était utile. Quant à nous, nous

recommandons non seulement de saigner les pléthoriques, mais encore ceux d'un autre tempérament, qu'ont affectés l'angine, pourvu que les forces le permettent. Mais nous ne recommandons pas de saigner aux deux bras, ni de recourir aux onguents, ni aux gargarismes âcres ; en effet, la staphisaigre peut déterminer de la synanche même chez les individus sains, en tuméfiant la gorge. D'autre part il ne s'agit point de diluer les humeurs, mais de relâcher les parties resserrées par des moyens appropriés lénitifs.

Quoique *Praxagoras*, au livre IV de son ouvrage sur les *Traitements*, recommande les lavements et les sudorifiques, chez les malades atteints d'angine, parfois il prescrit les saignées ; il ordonne aussi le médicament qu'on appelle émétique ; il n'hésite pas à inciser ou même à enlever la luette et panse la plaie avec de la poix. Mais nous ne croyons pas que ceci soit rationnel, car le vomissement intense distend les parties et amène la suffocation ; d'autre part il s'agit de desserrer les pores de la luette et des amygdales et non pas d'en pratiquer l'ablation. — *Erasistrate* recommande, dans son livre II de ses *Œuvres anatomiques*, où il parle des maladies en particulier, de pratiquer les fumigations à l'aide des éponges, et de se servir de cataplasme de castoréum digéré dans du vin katapotion ; or le vin est un astringent et la force du castoréum est très âcre, ainsi qu'on le sait, ce qui est contraire aux maladies par resserrement. — *Hérophyle* n'a rien dit sur la synanche. — *Asclépiade* a écrit dans son livre II des *Maladies aiguës*, que les malades atteints d'angine se trouvent bien de l'émission sanguine, du relâchement du ventre, des fumigations, des cataplasmes, des gargarismes, des frictions raréfiantes et relâchantes, par exemple à l'hysope, à l'origan, au thym, au mélilot, à l'absinthe, aux figues sèches, au nitre, à la dauphinelle, à la centaurée, à la coloquinte, au fiel de bœuf, à la résine. Il y ajoute les ventouses scarifiées. Il nie l'action utile de la saignée, à moins qu'il n'y ait une violente fièvre et de la tuméfaction très accentuée, et que l'échauffement et le gonflement soient tels, que les ventouses ne puissent venir à bout du mal. Il approuve la saignée de la veine angulaire de l'œil, des veines ranines ou des veines bra-

chiales. Si la maladie est très intense, il faudra, dit-il, scarifier la gorge, c'est-à-dire les amygdales et le voile, ce qui, affirme-t-il, est très utile; enfin il recommande l'ouverture de la trachée (bronchotomie des anciens), qu'on appelle *laryngotomie*, dans le but de faciliter l'arrivée de l'air aux poumons. Comme on le voit, cet auteur s'est montré fautif en bien des points. En effet, tout ce qui est âcre et raréfiant incendie les humeurs, et, comme il le dit lui-même, tourne à la phrénésie bien des cas d'angine. D'autre part, les émissions sanguines locales sont nuisibles, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut. Enfin, en recommandant celles-ci, il se montre inconséquent lorsqu'il prescrit des clystères pour détourner le siège du mal; cette pratique est en effet l'opposé de la méthode des émissions sanguines locales. Il intervertit d'un autre côté l'ordre du traitement, en recommandant d'abord la scarification, puis ensuite la saignée; ajoutons que ces saignées locales ne sont usitées que par les médecins inexpérimentés, qui ne savent pas se servir des ventouses et doutent par cela même de leur action en réalité toute-puissante; car elles attirent à la superficie la chair, l'air et le sang. Les scarifications des parties enflammées sont d'une pratique très nuisible et très périlleuse, exposant à des hémorrhagies qu'il est fort dangereux d'arrêter; si en effet nous voulons les supprimer par la compression, nous déterminerons la suffocation, et si nous ne faisons rien pour les faire disparaître, on peut tuer le malade par hémorrhagie; d'autre part, si le malade échappe à ces dangers, il n'évite pas plus tard le cancer ou la gangrène, par suite de l'exagération du resserrement. Nous avons vu en effet bien des fois les parties tuméfiées et divisées se transformer en tumeurs d'un pronostic désespéré. En effet, dans ces cas de resserrement où l'attouchement des doigts est si difficilement toléré et où les cataplasmes et les gargarismes sont mal supportés, les scarifications locales irriteront à plus forte raison bien davantage. Quant à cette ouverture de la trachée, pour faciliter la respiration, qu'il appelle *laryngotomie*, c'est une opération dont personne n'avait parlé avant lui et qui semble une invention caduque et téméraire d'Asclépiade. Nous répondrons aux objections d'une façon détaillée

dans le livre que nous préparons sur les moyens thérapeutiques.

Thémison, pensant qu'Asclépiade a donné un traitement rationnel des maladies aiguës sans fièvre, est passible des mêmes reproches que son maître.

Sérapion, dans le premier livre de son ouvrage sur le *Traitement des maladies*, prescrit des lavements et la saignée aux malades atteints de synanche. Il recommande ensuite l'emploi des cataplasmes et des onguents âcres et des remèdes provocatifs (excitants) et apéritifs (relâchants) qu'il appelle *anastomotiques* (d'après les idées d'Erasistrate d'Alexandrie sur le rôle des vaisseaux dans la détermination de troubles morbides). Il ordonne une abstinence sévère et persistante de tout aliment et de toute boisson. En tout cela cet auteur est susceptible de graves reproches. En effet, les remèdes âcres et raréfiantes ne font, comme on le sait, qu'exagérer le resserrement des parties malades. D'autre part, c'est troubler les effets de la saignée que de recourir en même temps aux lavements. En outre, il a négligé de nous dire les noms des remèdes qu'il admet comme adjuvants dans cette affection. De plus, il faut reconnaître qu'en fait d'adjuvants rien ne vaut les aliments et les boissons prescrits en temps opportun et d'une façon convenable.

Héraclide de Tarente dit, dans le livre III de son ouvrage sur les *Traitements des maladies*, où il s'occupe des affections internes, qu'il faut dans les cas d'angine évacuer d'abord le ventre des pléthoriques avec des lavements purgatifs, puis les saigner tantôt aux deux bras, tantôt aux veines ranines. Ensuite, il recommande de faire des fumigations en approchant de la bouche des éponges trempées dans de l'eau chaude, où on aura fait infuser de la rue ou de la menthe pouillot. Enfin, il prescrit l'emploi de cataplasmes appelés par les Grecs *ômen lusin*, faits de farine d'orge, qu'on additionnera de chamœpitys, d'iris florentin ou de figues. La nuit venue, il faisait appliquer sur le cou des malades un onguent à l'huile d'iris et à la résine, auxquels on ajoutait un poids égal de cire.

Dans les cas où l'épaississement des humeurs au niveau

des parties malades lui paraissait à craindre, il faisait badiageonner la gorge de miel et d'omphacium (suc de raisins verts), il ordonnait des gargarismes à la décoction d'orge, auxquels il ajoutait du suc de figes sèches, d'origan et du poivre; il faisait prendre de la coloquinte à la dose de sept deniers dans de l'eau miellée ou avec décoction d'orge; il prescrivait souvent un remède qu'il appelle *émétique* (vomitif), dont voici la recette : on prend un manipule (une poignée) d'origan et de panax d'Héraclée, qu'on met dans un vase de cuivre rouge; on ajoute quatre hémimes de rue rouge et vingt hémimes de cœpules (oignons de Germanie), dont on a enlevé la peau extérieure et qu'on introduit après les avoir bien broyées; puis on ajoute quatre hémimes de vin de Chio, de Rhodes ou de Cnide; on expose le tout pendant vingt jours au soleil de la canicule; puis, quand tout s'est desséché, on ajoute à nouveau quatre hémimes de vin; enfin, quand la macération est de nouveau bien sèche, on en fait des masses pilulaires sous la forme de trochisques dont les plus grosses pèsent une drachme et demie, les moyennes une drachme, les petites une demi-drachme. On les fait dissoudre dans une décoction d'orge; on en fait avec du miel un électuaire. Ce remède, dit-il, chasserait les humeurs visqueuses et relâcherait le ventre; quelques-uns, reprend-il, ajoutent du mélanthérium et trois oboles de suc de thapsia. Si le vomissement est difficile, on aidera à sa production en titillant la gorge à l'aide d'une plume. Parfois il faisait usage du remède au suc d'omphacium et de coloquinte ou du diacridium à l'ellébore noir et au sel. Lorsqu'il s'agissait de malades qui vomissaient difficilement, il recourait à la coloquinte additionnée de vinaigre avec du sel et de la moutarde. Ceux, dit-il, qui ont contracté l'angine par refroidissement ne doivent pas être saignés et on ne doit pas leur donner de lavements; mais cela n'est point à imiter dans les angines qui reconnaissent une autre cause. Il ne donnait au malade atteint de cette affection que de l'eau ou de la décoction d'orge, proscrivant toute autre alimentation; mais tout cela semble n'être que des prescriptions qui ne sont point basées sur des raisons bien apparentes. En effet, les empiriques s'appuyant, disent-ils, sur

la seule observation qu'ils appellent *thérésis*, croient qu'il ne faut saigner que les pléthoriques et ils ne voient pas que l'émission sanguine est nécessaire dans tous les cas, à cause du resserrement des parties malades, pourvu que les forces le permettent; on peut se demander aussi avec étonnement pourquoi ceux qui ont contracté une synanche *a frigore* ne doivent pas être saignés, en s'appuyant non sur les symptômes, mais sur la cause. Les cataplasmes qu'il recommande sont nuisibles, et il en est de même des fumigations qu'il conseille à cause des substances âcres, qu'il ajoute à l'eau chaude; quelques-uns mêmes sont incendiaires, et ses vomitifs, qu'il appelle émétiques, sont capables d'amener une transformation squirrheuse du gonflement inflammatoire; quant à son thapsia, il est capable d'amener la putréfaction et le gonflement sur les tissus où on l'applique, même si ceux-ci étaient auparavant normaux. Il en est de même pour les substances, telles que la rue, les oignons, la rue rouge, l'omphacium, etc.

D'autre part, l'huile ancienne est déjà âcre par elle-même; celle qu'il appelle cathartique abîme l'estomac et nuit encore à d'autres viscères; c'est une négligence aussi de ne pas avoir indiqué l'époque où l'on doit cesser le jeûne.

On a vu des médecins, même de notre secte, se montrer partisans dans le temps passé, sous l'influence des préjugés de l'époque, des drogues les plus extraordinaires, telles que l'urine ou des excréments humains additionnés de miel, de myrrhe et de rue, ou bien prescrire de la centaurée, de l'absinthe, de la citronnelle, du thym, de l'aristoloche, de la moutarde, des trochisques, dits de Pythagore, du nom de leur inventeur, ou bien des onctions constrictives, telles que le sphiragida de Polyide, les onctions aux onguents irritants, capables de provoquer le resserrement par leur âcreté et leur caractère desséchant, quand il fallait favoriser la métasynchrise et recourir tout simplement aux moyens habituels.

Livre III, chap. iv.

GALIEN

(Traduction personnelle, sauf pour les Lieux affectés,
empruntés à Daremberg)

Variétés d'angine suivant les anciens auteurs (*Cnidiens*).

Les anciens médecins ont beaucoup discuté pour savoir combien il y avait de maladies; quelques-uns n'en admettaient que sept, d'autres soutenaient qu'il y en avait davantage; certains, comme les Cnidiens, en se basant sur la topographie du mal ou la nature des humeurs peccantes, ont admis douze maladies de la vessie, quatre maladies des reins, trois sortes d'épilepsies, quatre phthisies, *trois espèces d'angines*.... Ces distinctions n'étaient ni exactes, ni nécessaires.

Commentaire sur le Traité de l'alimentation d'Hippocrate.

Distinction des angines.

... Après avoir rapporté les variétés cliniques des angines du *Traité du pronostic* d'Hippocrate, Galien dit : « D'après cela on comprendra, que sous le seul titre de synanche il désigne toutes les affections de cette région qui lésent en quelque manière la respiration, les médecins n'étant pas encore habitués à nommer l'une *cynanche* par un *c*, l'autre par un *s*, et encore bien moins à dire *parasyranche* ou *paracynanche*. En effet, la recherche superflue dans les dénominations a commencé avec l'insouciance pour les choses; en conséquence, on a forgé quatre noms. On a dit et écrit que ces mots désignaient quatre affections et on n'en a pas donné les signes distinctifs; je me suis donc proposé, en lisant

le passage du livre II des *Épidémies*, de trouver quelles sont ces quatre affections : la première a lieu lorsque le pharynx est enflammé (j'appelle *pharynx* la région interne de la bouche à laquelle aboutit l'extrémité de l'œsophage et du larynx). La deuxième affection se produit, lorsque sans inflammation apparente d'aucune des parties de la bouche ou du pharynx ou même des parties externes, le malade éprouve de la suffocation, au larynx. Après celle-ci, la troisième se manifeste lorsque la région externe du pharynx est enflammée et la quatrième lorsque la région externe du larynx est malade; outre cette affection, il s'en produit au cou une qui détermine la luxation des vertèbres à la partie antérieure du cou. »

Des lieux affectés, livre V, § vi, trad. Daremberg.

Influence des saisons.

Les printemps froids et la fin de l'hiver sont favorables au développement des toux (bronchite et laryngite), des pneumonies et des angines. Il ne s'est pas trompé (Hippocrate) en disant qu'un printemps de cette sorte amène les maux de l'hiver. En effet, telle température amène tels maux; or l'hiver amène des pleurésies, des pneumonies, des rhumes, des enrouements, des toux et autres affections semblables. Or si le printemps se comporte comme l'hiver, il surviendra les maladies propres à cette saison, c'est-à-dire les affections qui, telles que la pneumonie et la pleurésie, lèsent l'appareil respiratoire à cause de l'irritation qu'engendre le froid... Il dit qu'il survient aussi des angines, qui en effet, bien qu'elles se montrent surtout dans l'automne, surviennent parfois aussi au printemps, ainsi qu'il (Hippocrate) le rappelle dans ses *Aphorismes*. « C'est à ce moment (l'automne), dit-il, que l'on voit apparaître des mélancholies, des folies, des épilepsies, des fluxions sanguines, des *angines*... »

L'angine de l'automne est produite par un arrêt de la bile ou de la pituite au niveau de la gorge, soit parce qu'il s'en produit une surabondance, soit parce que les humeurs pécantes de la tête s'y accumulent.

Commentaire sur le Traité des humeurs d'Hippocrate, livre V.

Mâl sous-occipital.

Dès que les premières vertèbres sont affectées, il se déclare une angine, rarement il est vrai, et plutôt chez les enfants que chez les hommes. Hippocrate a ainsi décrit dans le livre II des *Épidémies* des accidents éprouvés par les individus affectés de synanche, qui furent les suivants : « Les vertèbres du cou se trouvaient en avant, chez les uns plus, chez les autres moins. En dehors le cou présentait manifestement une dépression, et le malade éprouvait de la douleur quand on touchait à cette région. Le mal siégeait un peu plus bas de la vertèbre que l'on appelle *crochet* (apophyse odontoïde). Chez quelques malades la tumeur était tout à fait arrondie avec une circonférence plus étendue. »

Des lieux affectés, livre IV, § vi, traduction Daremberg.

Nature de l'herpès et de l'érysipèle.

Si la bile est plus tenue, elle ne brûle pour ainsi dire que la surface seule du derme, et cette espèce a pris la dénomination du genre, étant appelée *herpès* simplement et sans épithète. En effet, des deux autres espèces, l'une citée plus loin est appelée *herpès esthiomène*, la seconde *herpès miliaire*.... Un tel herpès est également engendré par la bile, mais par une bile moins âcre et moins chaude que celle qui produit les précédents herpès.

Si le flux est composé de sang et de bile plus chauds qu'il ne faut, ou d'un sang bouillonnant et d'une consistance très ténue, l'affection se nomme *érysipèle*, affection beaucoup plus chaude que l'inflammation et d'un aspect plus jaune.

Traité de la thérapeutique en général, livre II, § 1, traduction Daremberg.

Affection de l'œsophage.

Nous avons dit précédemment, en parlant de l'angine qui suit la luxation des vertèbres cervicales, que la compression exercée par les vertèbres déplacées produit dans le canal un rétrécissement accidentel; maintenant, qu'on se rappelle ce fait et aussi comment se produisent les tumeurs des muscles

qui entourent le canal, car nous les avons toutes décrites dans notre livre II sur les *Tumeurs contre nature* : un point commun à toutes, c'est, dans l'acte de déglutition, un rétrécissement parfois tel, que la boisson remonte au nez.

Des lieux affectés, livre IV, § vi, traduction Daremberg.

Traitements des apostèmes.

Ce sujet suffisamment traité, il convient de passer aux apostèmes. On appelle ainsi les diathèses où les parties primitivement en contact s'écartent les unes des autres. Il existe donc nécessairement entre elles un espace vide qui contiendra une substance, soit pneumatique, soit humide, soit douée des deux propriétés. Certaines inflammations et un grand nombre de tumeurs érysipélateuses et phlegmoneuses se transforment en apostèmes. Indépendamment de ces cas, les apostèmes sont produits par le superflu de certaines humeurs ou pneuma vaporeux, que ces substances soient engendrées au centre des corps affectés eux-mêmes, ou qu'elles dérivent d'autres parties, comme cela a lieu dans ce qu'on appelle des apostèmes (changement subit du cours des humeurs, dépôts); on appelle ainsi les diathèses ou certaines humeurs qui incommodent d'abord une partie et l'abandonnent pour passer dans une autre. De quelque façon que s'opère la diathèse apostème, l'espace qui sépare les corps écartés se remplit des humeurs qui l'ont produite. Ces humeurs, font-elles un long séjour, elles éprouvent parfois des altérations variées. En effet, on a souvent trouvé contenu dans les abcès (tumeurs enkystées) des concrétions semblables à des pierres, à du sable, à des coquilles, à du bois, à du charbon, à de la crasse, à du marc d'huile ou à la lie, et à beaucoup d'autres corps semblables (kystes dermoïdes?).

De la méthode à Glaucou, § ix.

Préparation des remèdes au suc de grenade, etc.

Il y a trois espèces de grenades, l'une âpre, l'autre douce et la troisième acidé. Si on se sert seulement de la variété âpre, le médicament en est plus astringent que dans le cas

contraire. Si on ne choisit que la variété douce, le remède est plus lénitif, mais prend plus de force, si on y ajoute un peu de la variété acide.

J'ai l'habitude de mélanger les trois variétés par parties égales ; qu'on prenne des grenades fraîches entourées de leur écorce et bien mûries au soleil ; qu'on en presse le jus et qu'on additionne celui-ci de miel. On obtient ainsi un médicament qui n'est pas seulement utile pour les maladies de la gorge et de la bouche, mais pour une foule d'autres cas. Nous additionnons aussi au suc des différentes variétés de grenade, du suc de baies de groseillier, que quelques-uns appellent *mûres*, d'autres *groseilles* pour rappeler qu'elles viennent du groseillier. Nous préparons le suc de ces baies comme le suc de mûres. Le médicament devient ainsi plus agréable, mais il est moins actif que celui confectionné uniquement avec du jus de grenade. On peut préparer pour la bouche et la gorge des médicaments analogues aux précédents avec le jus du pommier cotonneux, du poirier sauvage, du néflier, quand pour certains motifs on ne peut prescrire le médicament au suc de noix. Bien que ce dernier n'ait pas les propriétés irritantes de la poix de cordonnier, ce n'est pas cependant un remède très usité pour les maladies de la bouche et de la gorge. Quoique la préparation au suc de grenade soit utile aux estomacs délicats et fatigués, elle n'a pas les avantages du remède au suc de mûres.... Si on veut mélanger les sucs de ces différents fruits, il le faut faire à doses inégales, c'est-à-dire qu'on prendra relativement beaucoup de suc de noix et de suc de mûres et moins de suc de pommes vertes, de poires sauvages, et de grenade. On aura au contraire une quantité moyenne de suc de nèfles. Avec le fruit du cornouiller, du prunier, on fabrique des médicaments analogues. Je rappellerai d'une façon générale qu'il faut ajouter d'autant plus de miel que le suc est plus âpre ou plus épais. Si le suc est trop liquide, il faudra le concentrer par la coction. Pour le suc de pommes et de poires sauvages, il faudra ajouter partie égale de miel et doubler la quantité du miel quand le suc est très âpre, comme c'est le cas pour celui du fruit de cornouiller. Parfois même il faut tripler cette dose ; si on ajoute de la poix de cordonnier, il faudra recommander au malade

de ne pas avaler le gargarisme, surtout s'il y a des ulcérations à l'estomac ou à l'anus. S'il y a des ulcères dans la bouche et dans la gorge, il faudra ajouter à la composition précédente une drachme de poix de cordonnier et une livre de miel. On forcera la dose quand les ulcères de cette région seront putréfiés et on additionnera de suc de raisins âpres non mûrs que l'on appelle *raisins de vigne animée*. Le premier suc est toujours le plus liquide et le plus aqueux. On peut recourir aussi aux sucres âpres de balauste, de cytise, d'épine d'Égypte, de cornouille. Le suc du fruit du sumac (*rhus coriaria*) que ce soit un arbre mâle ou femelle, est d'une très grande utilité dans ces cas.

De la préparation des médicaments suivant les lieux, livre V, chapitre iv.

Variétés de synanche.

Qu'on appelle ce mal *cynanchon*, ou *synanchem* ou *cynanche*, ou qu'on se serve du terme unique de *synanche*, il faut savoir qu'il en existe deux variétés. En effet, tous ces noms divers n'importent nullement au traitement, et, apprendre comment il faut le diriger est beaucoup plus utile que de connaître toutes ces dénominations baroques....

Parmi les humeurs qui descendent de la tête, quelques-unes ont une consistance ténue, d'autres sont visqueuses et épaisses. Celles qui sont ténues peuvent pénétrer dans les veines les plus étroites, par exemple celles du pharynx. Les épaisses ne peuvent aller dans ces vaisseaux de faibles calibres et sont obligées de demeurer dans les grosses veines. Quand les humeurs peuvent pénétrer dans les veines du pharynx, l'organe se tuméfie ; car il est très riche en veines étroites.... Il faut dans ces cas soulager l'obstruction générale par l'émission sanguine, la purgation et les clystères, enfin recourir aux médicaments astringents qui resserrent les parties et empêchent par cela même l'afflux des humeurs ; et si celles-ci sont visqueuses et épaisses, on emploiera des topiques chauds et âpres qui échauffent et raréfient ces humeurs. Même sans médicament, on peut évacuer le phlegme en piquant les veines qu'on trouve sous la langue (ranines) ; d'autre part, il faudra autant

que possible chercher à attirer les humeurs à la superficie du corps en employant pour cela des moyens appropriés ; car lorsque le mal envahit la peau du cou, ces parties externes permettent mieux que les parties internes l'entrée et la sortie de l'air respiratoire. Souvent la nature amène d'elle-même ces transports d'humeurs et parfois de telle façon que subitement on les voit ensuite envahir d'autres endroits. Celles qui, profondes au début, gagnent les parties cutanées du cou sont, comme tout le monde le sait, beaucoup plus favorables que les autres. Ce discours, lecteur, t'apprendra que dans les deux variétés les humeurs descendent de la tête et qu'il y a deux espèces distinctes de synanche ; il te dira quelles sont les causes de l'angine, les lieux affectés et le traitement qu'il convient d'instituer, laissant de côté les querelles de terminologie sur la façon d'écrire le mot synanche. Celui qui a composé ce livre se contente d'appeler synanche la maladie qui, frappant l'isthme ou le gosier, gêne le passage de l'air. Il en distinguera deux variétés, l'une produite par une humeur froide et visqueuse qui est la pituite, l'autre par une humeur chaude et âcre, qu'on pourra appeler bile, sans crainte de se tromper. La première siège dans les grosses veines latérales (jugulaires) du cou, l'autre dans les veines d'un petit calibre de la région. Tout le reste est clair. Tout ce qu'il faut retenir, c'est ce que nous venons d'exposer. Si la mémoire fait défaut, qu'on relise ce passage deux ou trois fois, si cela est nécessaire.

Commentaire sur le Traité des maladies aiguës d'Hippocrate, livre IV, § 27.

Commentaire de Galien sur le Pronostic 23 d'Hippocrate.

Toutes les fois que le gosier et le cou rougissent ensemble, l'angine dure plus longtemps que d'habitude, et beaucoup en réchappent si l'érysipèle reste fixé sur la poitrine et sur le cou, sans rentrer à l'intérieur. (HIPPOCRATE, § 23.)

Commentaire. — Il s'agit de cette espèce de synanche que beaucoup parmi les auteurs grecs veulent appeler cynanche. En effet, ils appellent de ce nom la variété d'esquinancie qui est caractérisée par de la suffocation et de la douleur sans lésions inflammatoires apparentes. Mais, comme je l'ai constaté

bien des fois, ici encore Hippocrate se contente de connaître le mal et d'en indiquer le remède sans se soucier de lui imposer une appellation spéciale. Il parle sainement du début de cette affection en termes un peu vieillis dans l'article qu'il a consacré aux angines. Il est donc inutile de se disputer pour un *c* ou pour un *s*, comme l'ont fait certains écrivains récents; car, quand on est d'accord sur la chose, il est absurde de se disputer sur le mot qui la désigne. Or, la chose est parfaitement intelligible pour les gens qui sont au courant de la médecine. Parmi les malades qui sont affectés de cette dyspnée angineuse, les plus gravement atteints sont ceux qui, éprouvant des douleurs violentes, ne semblent cependant rien présenter d'anormal au cou et à la gorge. Ceux qui au contraire respirent assez facilement, tout en souffrant beaucoup, et dont le cou et la gorge se tuméfient et rougissent d'une façon diffuse, sont moins frappés. Puis, comme gravité décroissante on doit ranger, suivant Hippocrate, ceux qui ne souffrent pas beaucoup et dont le gosier est à peu près sain, mais dont le gosier et le cou sont le siège d'une fluxion intense et généralisée. Cette fluxion, forcément d'essence vicieuse, est de telle nature qu'elle provoque facilement l'apparition d'un phlegmon ou d'un érysipèle. Quand par hasard il se produit de l'œdème inflammatoire, ce dernier est facilement guéri et toutes ces circonstances ne donnent pas au mal une allure aiguë : tout le reste est très clair.

Livre IV, § 17.

Commentaire de Galien sur le Pronostic 23.

Les angines les plus graves et à la marche la plus rapide, sont celles qui ne présentent pas de lésions apparentes du côté de la gorge et du cou. La douleur est fort vive et il y a de l'orthopnée. Elles tuent le 1^{er}, le 2^e, le 3^e ou 4^e jour par étouffement.

Commentaire. — Hippocrate comprenait certainement sous le nom de pharynx l'espace situé en avant de la gorge et du larynx. En adoptant cette leçon, on saisit pourquoi les angines sans tuméfaction, chaleur ou rougeur, sont les plus dangereuses. En prenant le terme *anchona* pour celui de *cou*,

le pharynx serait cette cavité qui surmonte la base de la langue et qu'on aperçoit en déprimant celle-ci; on y voit deux orifices, l'un est celui du larynx, l'autre celui de la gorge (partie inférieure du pharynx et œsophage); il faut donc, quand rien de morbide n'apparaît au cou ni au pharynx, croire que l'inflammation siège dans un endroit plus profond et par cela même invisible et qui donne passage à l'air. Cette région étant naturellement étroite, si elle s'enflamme, le passage se bouche et naturellement les malades étouffent. Ils se tiennent la tête relevée pour agrandir l'espace intertonsillaire....

Commentaire de Galien sur le Prorrhétique 88.

(*Prorrhétiques*, livre II).

Les gorges douloureuses, étroites, avec agitation et forte dyspnée sont une chose pernicieuse.

Commentaire. — Il faut se souvenir de ce précepte contenu dans le *Traité du pronostic* : « Les angines les plus graves et à marche la plus foudroyante sont celles qui ne présentent aucune lésion apparente du côté de la gorge et du cou. Ces malades ressentent une grande douleur angineuse et ne peuvent respirer que la tête relevée. » On peut comparer l'interprétation d'un disciple fautif avec le texte original d'un médecin instruit et attentif aux choses qu'il observe. Hippocrate, en effet, a eu bien soin de distinguer les unes des autres les différentes angines, et leur degré de gravité variable, notamment la plus périlleuse d'entre toutes, dont j'ai à m'occuper actuellement. L'auteur des *Prorrhétiques* s'est d'abord trompé en parlant de gorges qui étouffent; il aurait dû dire : le malade étouffant à cause de son angine, car il ne faut pas prendre la partie malade pour la maladie elle-même; d'autre part, la gorge elle-même, ainsi que le cou, ne semblent pas atteints, ainsi que le fait remarquer Hippocrate. C'est à tort que cet écrivain parle d'agitation, ce symptôme n'appartenant pas à l'angine que nous étudions. Ce mot de gorge atteinte d'étranglement n'a non plus rien de précis. Hippocrate s'est servi pour l'étouffement du terme d'orthopnée qui est beaucoup meilleur, d'après lequel le malade halette étendu sur le dos avec des mouvements précipités du thorax....

ORIBASE

(Traduction Daremberg et Bussenaker)

De l'angine.

Lorsqu'une angine cause de la suffocation, il est bon de savoir qu'il y a du danger, surtout si l'inflammation se fixe à l'intérieur quoique rien n'apparaisse au dehors. Mais un danger bien plus grand menace si l'inflammation envahit les amygdales et la luette. Il est alors nécessaire d'évacuer au plus tôt tout le corps par la saignée. S'il n'y a personne qui puisse pratiquer la saignée, on scarifiera les jambes en laissant couler longtemps le sang ; on usera aussi des lavements âcres et le malade ne prendra aucune nourriture ; puis vous appliquerez sur le cou un médicament qui possède des vertus attractives. Si, en effet, la matière qui s'est fixée dans ces parties en est chassée de façon que le gonflement se porte au dehors, on aura tout espoir de conserver le malade. Alors on se gargarisera, soit avec du suc très ténu de *ptisane* mêlé au miel, soit avec une décoction de figue sèche, ou d'hysope, d'origan et de marrube. On dissipera ainsi les humeurs glutineuses et épaisses qui se sont fixées dans les parties. Les excréments blancs du chien, séchés et réduits en poudre, passés au crible, délayés dans du miel et dont on fait des onctions, ont un effet merveilleux contre l'angine. On ne trouverait pas contre cette maladie un remède plus efficace ; mais il faut que le chien n'ait mangé que des os. En outre, si on lie des fils, surtout *ceux* qui se font avec la pourpre marine, au cou d'une vipère et qu'on l'étrangle avec ces fils, puis qu'on en

attache au cou de la personne malade, on soulagera notablement les amygdales et les incommodités de toutes espèces qui attaquent le cou.

Euporistes, livre V.

Massage des amygdales.

Dans les inflammations des amygdales et les tumeurs dites *antiades*, on introduira les doigts enduits d'avance d'un médicament approprié et on *pressera* la glande. En effet, pour les glandes enflammées, ce moyen de traitement convient parfaitement, attendu que ces parties étant lâches et cavernueuses sont disposées à recevoir facilement le flux d'humeur et à se gonfler. Lorsque, en temps voulu, l'inflammation a mûri et que les glandes sont remplies d'une certaine humeur glutineuse, nous mêlerons au médicament stomatique de la soude brute ou du sel, ou quelque substance de même nature et ainsi nous évacuerons la pituite. Lorsque la gorge elle-même est enflammée, on n'usera pas de ces médicaments et l'on ne recourra pas non plus à la pression, à cause de la mollesse de la chair.

T. V, p. 751. Paris, 1875.
Euporistes, livre II, § III.

MARCELLUS EMPIRICUS ⁽¹⁾

(Traduction personnelle)

Du traitement des angines et des amygdales.

Il faut dans l'angine saigner, poser des ventouses et recourir aux moyens physiques efficaces dont les médecins usent en pareille circonstance. Comme remède de composition simple, on peut employer le laser de Cyrène en décoction épaisse. On en badigeonnera les parties malades à l'aide d'une plume, ou bien on se servira dans le même but d'une décoction d'euphorbe.

Comme médicament composite, on pourra prescrire du fiel de bœuf, du sel, du vinaigre, du miel, de l'huile rance à parties égales. On mélangera soigneusement ensemble et on s'en servira pour badigeonner, quand l'occasion s'en présentera, les gorges malades. On se trouvera bien aussi de cette drogue composite : pyrèthre, sagapenum, poids égaux; mêler avec du miel et en badigeonner la gorge.

Autre recette excellente : Fiel de taureau, une drachme ; suc de concombre sauvage, deux ; mysi animé et cachyros, deux. Mélangez soigneusement avec du miel ; on en badigeonne les parties et on avale, ce qui diminue l'inflammation, soulage la douleur, et relâche le ventre.

(1) Maître des offices sous l'empereur Théodose I^{er}, Marcellus Empiricus n'a jamais exercé la médecine comme profession, pas plus que Celse et qu'Averrhoès. Son ouvrage *De medicamentis empiricis et rationalibus* n'est qu'une compilation assez médiocre, mais qui contient une foule de formules empruntées à des médecins qui l'ont précédé et dont les ouvrages ne nous sont pas parvenus. A ce titre, nous avons cru devoir lui faire quelques emprunts.

Autre recette très utile : Excréments d'hirondelle calcinés, une drachme; hysope, une drachme; poivre, un demi-denier; laser, deux drachmes; on en frictionnera souvent la gorge.

On se trouve très bien aussi du remède suivant : costus, opium, anis, schœnium, casse rouge, de chaque deux deniers; sagapenum, gomme ammoniacque, un demi-denier; semences d'asarum, deux deniers; alun fissuré, un denier; une noix de galle de grosseur moyenne. On en fait cinq pilules de la grosseur d'un pois chiche.

Autre recette : safran, deux deniers; myrrhe, aristoloche, quatre deniers; poudre de cannelle, trois deniers; excréments d'hirondelle calcinés, cinq deniers; nard en épis, un denier. On mélange soigneusement avec du miel de première qualité (attique). Quand on veut s'en servir, on ajoute une quantité convenable de miel et on en badigeonne la gorge.

Autre recette dont Livie, femme de l'empereur Auguste, conservait toujours une certaine quantité, car elle réussit admirablement contre l'angine. On en met tout ce que le doigt peut enlever en une seule fois. Sa composition est la suivante : sumac de Syrie, un demi-denier; hysope, id.; baies de cyprès au nombre de trois; du laser, la quantité d'un pois; vin parfumé, trois cyathes. On cuit dans un vase d'airain, en ajoutant un oignon jusqu'à consistance sirupeuse. On en badigeonne la gorge deux ou trois fois de suite avec le doigt.

AËTIUS

(Traduction personnelle)

Ulcères de la gorge.

Ces infections se produisent surtout chez les enfants et parfois aussi chez les adultes, principalement chez ceux qui sont remplis d'humeurs peccantes et par conséquent prédisposés aux maladies pestilentielle. Chez les enfants, il se produit dans la bouche des ulcères appelés *aphthes* et dont la couleur ressemble aux membranes qui recouvrent les points cautérisés. Les malades ressentent de l'ardeur dans la gorge, de la dysphagie, de la dyspnée principalement quand la rougeur diminue; puis surviennent aux endroits atteints des phénomènes de putréfaction (Archigène).

Il faut secourir sans tarder les adultes atteints de cette affection; si rien ne le contre-indique, on saignera au bras; en effet, beaucoup de jeunes vierges près d'atteindre leur développement sont atteintes de cette affection au moment d'avoir leurs règles. Chez ces sortes de malades, il faut saigner une veine spéciale et en tirer du sang abondamment à peu près jusqu'à la syncope; on se servira ensuite de fomentations et de clystères, on mettra des ventouses sur les reins, on posera des ligatures sur les membres, en un mot on tâchera par tous les moyens de changer le siège du mal; on donnera des gargarismes de lentisque, de suc de palme dans du miel ou de la ptisane, ensuite on prescrira en décocté de l'orge mondé dans du miel, une infusion d'écorce de grenade dans de l'hydromel (Philumène). Le costus, l'iris, l'aristoloche sont utiles après le début; on en fera un rob. On peut se servir aussi avec avantage des insufflations de poudre sèche, comme nous l'avons

prescrite pour la lulette, et faite avec les fleurs de rue, de roses, et de safran ainsi que des feuilles de costus ; le suc de glaucium est également utile malgré son amertume ; on pourra le donner en gargarismes avec des racines d'iris ; on peut aussi se servir de pinceaux pour détacher les croûtes, mais ce moyen brutal ne fait qu'envenimer les ulcères, qui gagnent en profondeur et en surface, ce qui leur donne une allure serpiginieuse ; aussi c'est pour cela qu'il faut recourir soit aux insufflations de poudre sèche, soit au badigeonnage avec le pinceau. On emploiera avec avantage les semences de rue que nous avons recommandées pour l'angine et les excréments d'hirondelle dans du miel chez certains, l'aristoloche et la terre de Semnos (alun) dans du miel chez d'autres ; ce qui a du succès ce sont les pastilles d'Andronicus et de mûres. Mais ce qui réussit le mieux, ce sont les excréments d'hirondelle ou de chien calcinés mélangés dans du miel avec la centaurée et du cochléarium terrestre. Si rien ne réussit, il faut saupoudrer avec de la poussière de crocodile desséché, puis on arrêtera l'irritation déterminée par les médicaments avec des émulsifs. On donnera du mastic de Chio, du gingembre, du safran en gargarismes ; puis on recourra au gargarisme avec le miel ; certains purgent très énergiquement vers la fin du mal. Beaucoup d'enfants périssent par les convulsions, la dysphagie ou la dyspnée. Il faut savoir en effet que ces ulcères ont de la tendance à gagner en profondeur. J'ai vu une petite fille succomber le 14^e jour au moment où on croyait qu'elle allait échapper ; la plupart périssent vers le 7^e jour. Quand les ulcères tendent à devenir serpiginieux, il faut recourir aux cataplasmes sur le cou, mais avec précaution, pour ne pas resserrer les parties parfois distendues, aux emplâtres à la cire et à la noix de cyprès. Dès que les ulcères se seront détergés, on pourra recourir au sumac. Voici le remède d'Asclépiade : « *Florum rosarum, drach VIII ; croci, drach IV ; balaustiorum, drach I ; zingiberis, drach I ; nucum pinearum repurgatarum, drach III. Subacto melle ad illitionem utere.* » Remède d'Asclépiade pour la putréfaction de la bouche : « *Rhois culinarii, drach IV ; acaciæ, drach I ; omphacii, drach I ; medullæ cervinæ aut vitulinæ, drach IV ; in vino dulci dilutæ melle despumato*

excipe, ad illitionem utere.)» Le remède d'Andromaque est excellent pour les croûtes : « Nucum pinearum depuratarum, drach III; amyli, drach II; aluminis scissilis, drach I; florum rosarum, drach I; croci, drach I; mellis quantum suffecerit. »

Le citron réussit bien également, mélangé avec du miel, pour enlever les croûtes; pour Archigène le meilleur remède serait dans ce but les excréments de chien mélangés avec du miel, surtout quand on a nourri exclusivement ces animaux avec des os. Ce même auteur recommande les excréments d'hirondelles et les excréments d'enfants qu'on aura nourris pendant quelques jours avec du lupin; ces excréments seront séchés et pulvérisés.

De l'angine et de ses variétés.

D'après Galien. — Il y a quatre espèces d'angines, l'une qui se localise dans la gorge, appelée par les Grecs *pharynx*, et dans lequel viennent déboucher l'œsophage et l'extrémité supérieure de la trachée-artère. Dans une autre variété on ne voit, ni du côté de la bouche, ni du côté du gosier, aucun phénomène inflammatoire et cependant le malade est en proie à la suffocation et la sensation existe au niveau supérieur de la trachée. Dans la troisième variété, il y a inflammation des parties externes de la gorge et parfois on constate une première luxation des vertèbres cervicales de la région externe avec déformation des parties; les douleurs peuvent atteindre la partie superficielle, lorsque le mal a gagné les muscles qui bordent le pharynx. Cette variété externe a été appelée *synanche* par les anciens, parce que la langue pend entre les dents, comme si elle avait été luxée de sa racine, et il se manifeste une dyspnée intense, de façon que les malades sont obligés de maintenir la bouche béante; dans toutes ces variétés d'angine, il y a toujours de la dysphagie et celle-ci est tantôt plus, tantôt moins prononcée; si les malades boivent, les liquides refluent par le nez; du reste le traitement qui convient à ces différentes angines ne diffère pas beaucoup.

D'après Archigène. — Au début, un remède des plus rapides et des plus efficaces est la saignée; on piquera donc les veines du

pli du cou, à moins qu'un danger un peu plus grand empêche de recourir à cette pratique. Il ne faut pas cependant pousser l'émission sanguine jusqu'à la syncope; celle-ci se produit plus ou moins vite selon les sujets. Il peut en résulter un transport de la matière peccante du gosier au poumon, ce qui est très préjudiciable... Il est utile d'autre part de recourir de nouveau à cette émission sanguine, à moins que le malade s'y oppose par pusillanimité ou que son état de faiblesse le contre-indique. Si quelque chose contre-indique la saignée, on prescrira des lavements à la centauree, à l'absinthe, à la menthe poulliot, à l'aristoloche additionnées de sel et de nitre. On donnera ensuite les purgatifs qui conviennent à la pituite; parfois la coloquinte se montre très utile; mais il ne faudra pas que celle-ci soit trop âcre et donnée dans tous les cas. On pourra aussi prescrire le remède sacré à la coloquinte d'Archigène, quand on aura relâché le ventre, par exemple à l'aide de clystère. Après avoir eu recours ainsi aux évacuatifs, on posera des ventouses au niveau de l'angle des mâchoires ou sur le menton; et, si le mal persiste, on pratiquera des scarifications principalement dans les cas d'angine larvée appelée *synanche*. On placera alors des ventouses sur la nuque au niveau des premières vertèbres cervicales, pendant longtemps, à plusieurs reprises, pour détourner le mal; en effet, pendant cette affection, on constate souvent que ces vertèbres sont affectées. Ensuite, lorsqu'on aura apaisé les symptômes, on recourra aux cataplasmes, soit le jour même, soit le jour suivant; on prescrira en même temps et principalement les jours suivants des onctions et des gargarismes. Si le mal débute par des phénomènes inflammatoires tout à fait intenses, on s'adressera aux astringents légers, tels que les pétales de rose, les lentilles en décoctés avec de l'hydromel, ou bien de la myrrhe avec de l'hydromel. Si l'irritation des parties empêche le passage du pain détrempé, on donnera du décocté à la farine d'orge et même simplement du lait. Je prescris souvent, dit Archigène, la poudre sèche suivante de mon invention: *Rhois culinarii*, 7 drachmes; pétales de roses, 4 drachmes; *costus* ou safran, 2 drachmes. Je les fais détrempier dans l'eau; et, données en gargarismes, elles sont très utiles dans les ulcérations amygdaliennes, dont elles entravent les progrès. On se servira aussi avec avantage du suc de

mûres, par exemple à l'hydromel, de la rue, qu'il faudra faire cuire à fond pour que l'émulsion ait l'utilité nécessaire. On pourra recourir aussi à l'écorce de grenade en morceaux, mélangée au suc de grenade, à la dose de 3 parties pour 2 parties de miel; si malgré tout le mal résiste, et que les humeurs peccantes ne fassent qu'augmenter, il faudra piquer les veines ranines ou les veines angulaires de l'œil; on devra entourer le cou de laine imbibée d'huile tiède, ou mettre des onguents à l'huile de fruits de cyprès, de glaucium, etc. Si l'affection persiste, il faut craindre la formation d'un abcès; il sera bon alors de recourir au décocté de figes sèches qui est un excellent maturatif, surtout si l'on ajoute de l'hysope. Même s'il y a des ulcérations, il sera utile d'utiliser le décocté de safran ou le décocté de réglisse.

A la période d'augment et d'état, il sera surtout utile de recourir à la décoction d'orge ou de froment; si on voit que le malade est prêt à succomber à la suffocation, on emploiera des remèdes énergiques tels qu'un décocté d'hydromel, d'hysope ou d'origan. Lorsque le mal persiste dans les parties supérieures de la gorge, on le fera gargariser avec des décoctions de graines de moutarde ou bien de casse, panax, gentiane, centaurée, aristoloche, d'agaric, de racine de concombre sauvage qu'on fera bouillir dans du miel jusqu'à consistance sirupeuse. Parfois j'ai fait gargariser des malades atteints d'angine larvée avec un décocté de farine de moutarde et je les ai souvent tirés d'affaire. Lorsque le mal en est arrivé à la période d'ulcération, il est avantageux de recourir aux graines de rue, aux excréments brûlés d'hirondelles, dont je donnerai plus tard la recette. On se trouve encore bien des fumigations suivantes: on met de l'origan, de l'hysope, du fenouil avec du vinaigre et du nitre dans un vase qu'on place sur des charbons; le couvercle de ce vase est percé d'un trou dans lequel on introduit un roseau pour conduire les vapeurs dans la bouche du malade.... On fera auparavant des fomentations avec de l'eau vinaigrée; il faut d'autant plus varier la médication que, si le mal récidive, il frappe de resserrement les parties les plus internes. La ténacité et l'intensité du mal poussent à des mesures désespérées; c'est ainsi que certains se sont servis, disent-ils, avec avantage d'excréments humains frais desséchés et pulvérisés avec du

nard, de la myrrhe qui masque la fétidité de la préparation. Parmi les drogues énergiques et efficaces, on peut signaler les pastilles d'Andronicus; on se trouvera bien aussi des vomitifs, principalement chez ceux qui éprouvent de la lourdeur épigastrique. Le remède dont je me sers (remède d'Archigène) me réussit admirablement dans les angines larvées : coloquinte, 1 obole 1/2; nitre, 3 oboles; moutarde, 1 drachme; on broie et on fait macérer dans l'eau. Pour provoquer les vomissements, on peut donner la coloquinte dans du miel; mais la drogue est beaucoup plus efficace, si on ajoute un peu de cuivre ou bien si l'on fait cuire dans de l'huile de cyprès. On se trouvera bien du fiel de taureau, du nitre dilué dans de l'eau légèrement vinaigrée, de la centaurée, l'asarum aquatique, additionnés de miel; d'autres prescrivent des graines de cresson broyées dans l'eau ou des décoctés de raifort. Peu après, les malades vomiront une pituite épaisse et visqueuse et ils seront ensuite grandement soulagés. On peut aussi prendre des excréments de poule blanche qu'on dessèche et, quand on en a besoin, on les mélange à la cochléaria; ceci guérit parfois les cas désespérés et, si le malade éprouve trop de répugnance, on mélangera à du miel... — Autre recette: On prend 8 drachmes de centaurée et 8 drachmes de nitre, 8 drachmes de sel commun; on broie et on conserve sec; quand le besoin s'en fait sentir, on mélange à du miel et on badigeonne la gorge avec une plume.

Autre recette: On broie de l'absinthe, on ajoute du nitre pulvérisé; on fait prendre additionné de miel.

Autre recette: On broie de la coloquinte et on mélange avec du fiel de taureau et on en badigeonne la gorge.

Remède à la rue tiré d'Andromaque: « Je me sers, dit cet auteur, dans les cas désespérés d'angine, de ce remède qui détermine des coliques violentes, et j'en donne la valeur d'une fève: Semences d'anis, semences d'opium, fleurs de joncs odorants, gomme ammoniacque, alun, iris de Germanie, semences de rue que les uns appellent *armalah*, les autres *besasa*, cannelle, myrrhe, aristoloche, de chacun une once; casse, safran, pétales de rose pulvérisés, de chacun une once; excréments d'hirondelles calcinés, une once; épis de nard, 4 drachmes; gomme ammoniacque, noix de galle, 8 drachmes; on mélange le tout dans du

miel et on fait prendre dans un décocté légèrement astringent, analogue à ceux que nous avons décrits plus haut. Ultérieurement, vers la fin du mal, on se servira comme excipient du miel, de l'hydromel ou du vin.

Livre VII, § XLVII.

De l'inflammation des amygdales

(*Extrait de Philumène*)

Les amygdales s'enflamment très fréquemment; ce qui s'explique parce qu'elles sont placées dans un endroit très chaud et très humide. Le mal frappe surtout ceux qui sont d'un tempérament sanguin, les enfants qui se montrent très voraces, ou même les nourrissons qui boivent du mauvais lait. Parfois l'affection se déclare après des excès de boisson ou bien parce qu'on a avalé en trop grande quantité des mets âcres ou contenant des corps étrangers contondants. Les malades, qui en sont affectés, éprouvent de la dysphagie, de la douleur et parfois même de la fièvre. Dès que le mal commence, il faut supprimer les aliments et ne donner que de l'eau comme boisson, surtout s'il y a de la fièvre. On donnera des gargarismes astringents et répulsifs, tels qu'un décocté de lentille, de rose, de datte, ainsi que les autres médicaments qu'on prescrit dans l'inflammation de la luette. Mais il faudra bien se garder de donner des principes trop âcres, qui ne feraient qu'empirer le mal. Quand l'amygdalite est très intense et qu'on peut craindre de voir survenir la suffocation, on saignera à plusieurs reprises au bras, abondamment si le malade est pléthorique.

Comme alimentation, on ne donnera que des mets liquides. On maintiendra le ventre libre. S'il y a de la constipation, on donnera un lavement évacuatif, puis on recourra au gargarisme à la décoction de blé, à la décoction d'orge dans laquelle on aura fait tremper des grains de raisin (*uva*), ou bien on donnera un décocté de racines de réglisse ou de figues sèches et d'hysope. Toutes ces substances devront être tièdes; car le froid irrite les parties enflammées. Les malades se trouvent très bien de l'introduction d'huile d'amande douce dans les

oreilles. On placera sur le cou des éponges ou des cataplasmes tièdes; ceux-ci seront à la farine d'orge ou bien à la graine de lin, ou de fenugrec, substances que l'on emploiera séparément ou mélangées. Lorsque l'inflammation est sur son déclin, on mettra du miel dans les gargarismes, ce qui au début de la période d'augment n'aurait pas été favorable. Le cou sera entouré avec des morceaux de laine molle imbibée d'huile. Si on a exaspéré le mal par des onctions trop âcres, il faudra recourir aux gargarismes adoucissants, tels que la décoction d'orge ou de froment, ou le lait tiède. Lorsque l'inflammation a beaucoup diminué, que la douleur est à peu près tombée, on introduit le doigt médius dans la gorge, entouré d'un linge de laine. On *masse* et on comprime les parties malades pour en évacuer les matières peccantes. Mais il faudra agir avec douceur, car sans cela on ne ferait qu'augmenter l'inflammation. Si le mal persiste et si les amygdales prennent une couleur d'un rouge sombre et que les remèdes échouent, il faut s'attendre à la formation d'un abcès. Dès que celui-ci s'est formé, les phénomènes inflammatoires s'exagèrent et on voit survenir des exacerbations vers le soir, avec douleur lancinante, frissons, inégalité de pouls; parfois même il y a de la fièvre. Dès qu'on peut craindre l'apparition d'un abcès, il faudra agir avec une rapidité énergique. On donnera des gargarismes très chauds, par exemple au décocté de figues ou d'hysope. Un remède maturatif adoucissant qui réussit très bien dans ces cas, c'est l'onguent égyptien à la résine, au miel et à l'huile, qu'on met en cataplasmes sur le cou, de la farine d'orge, de fenugrec ou du mucilage de guimauve mélangé avec du miel. Mais quand le pus est arrivé à maturation complète, les douleurs diminuent et le doigt qui explore trouve l'endroit ramolli. On peut alors faire usage des traitements signalés plus haut; on donnera quelques morceaux de pain détremés, on prescrira des décoctés à la lentille, à la rose, qui permettront à l'abcès une fois crevé de se cicatriser rapidement. Mais, si le mal persiste à cause de la solidité des parties et si on veut soulager la douleur, il faudra se résigner à inciser l'abcès et on se servira du procédé de Léonidas.

Livre VII, § XLV.

Des épines fixées dans les amygdales ou ayant pénétré dans la trachée-artère.

Si dans le larynx et la trachée quelques-unes des particules qui sont dégluties ont déterminé par leur présence du gonflement et des troubles divers, on provoquera la toux par des boissons acides et l'éternuement; en effet, les mouvements brusques de l'air, qui en résultent, amèneront le plus souvent l'expulsion. Si des échardes ou des esquilles osseuses se sont fixées sur les amygdales ou les parties voisines, c'est-à-dire dans une région où elles restent visibles, et que leur plus grande partie fasse saillie en dehors des amygdales, on en fera l'extraction à l'aide d'une pince; mais, si elles adhèrent aux parties de la gorge, on procédera de la façon suivante: On fera déglutir une petite éponge enduite de résine collante, ou un morceau de peau recouverte de ses poils, ayant bien soin de fixer au préalable à ces objets un fil, à l'aide duquel on pourra leur faire exécuter un trajet de sens inverse, c'est-à-dire de bas en haut; ou bien on fera avaler au malade de gros morceaux de pain qui en passant déplaceront le corps étranger. Mais, si ce corps étranger ne peut être retiré, parce que, par exemple, il a pénétré trop profondément, on donnera des gargarismes lénitifs et des mets liquides comme la décoction d'orge mélangé à du miel; on entourera le cou avec de la laine imbibée d'huile, ou bien on mettra des cataplasmes chauds, par exemple à la graine de lin; on se comportera ainsi jusqu'à la suppuration; à ce moment l'épine sera déglutie avec le pus qui s'écoule.

Autre recette pour ceux qui ont des corps étrangers dans les amygdales: Tourne-toi vers le malade qui devra te faire face et dis: « Morceau d'os ou épine, quel que tu sois, de même que Jésus-Christ a fait sortir Lazare du tombeau et Jonas du ventre de la baleine (et alors, saisissant la gorge du malade), au nom de saint Blaise, martyr et serviteur du Christ, je t'ordonne de monter ou de descendre. »

Livre VII, § L.

ALEXANDRE DE TRALLES

(Traduction personnelle)

De la synanche.

L'inflammation du cou est une maladie des plus aiguës. Les malades sont tués par la suffocation, comme si on les étranglait ou si on les pendait. C'est pourquoi on a appelé cette affection *synanche* (étranglement). Comme l'angine a une marche très aiguë et qu'elle peut déterminer très rapidement la mort, il importe beaucoup d'instituer au plus vite un traitement convenable. Mais, comme pour instituer une médication rationnelle il est absolument nécessaire d'avoir fait un diagnostic exact, nous allons dire quel est ce mal, quelles sont ses causes et ses espèces morbides et comment on arrive à distinguer celles-ci les unes des autres. Si les anciens médecins appelaient du terme commun de synanche toute affection du gosier amenant de l'étouffement, que le mal fût interne ou externe, les modernes ont admis quatre variétés d'angine, la première frappant les muscles internes (couche interne) du larynx, qu'ils ont appelée *cynanche*; la seconde siégeant en dehors nommée *paracynanche*; la troisième occupant les muscles internes du pharynx, dite *synanche*; la quatrième affectant les parties externes de l'organe et qui est la *parasynanche*. Nous indiquerons successivement le traitement qui convient à chacune de ces formes. Je puis, et on sait que c'est exact, affirmer que les astringents et les raréfians sont incapables isolément d'amener au succès et qu'il faut pour cela employer concurremment ces deux sortes de moyens et savoir les combiner suivant les circonstances, donnant le rôle capital tantôt aux uns, tantôt aux autres. Au début du mal, quand l'humeur peccante semble encore affluer,

on prescrira surtout les astringents (resserrants) et, quand le mal aura atteint son minimum, les raréfiant. Lorsque le mal tournera vers sa fin, ces raréfiant seront ordonnés avec encore plus d'insistance.

Ceux qui recourent d'emblée aux médications irritantes à l'intérieur ou à l'extérieur ont souvent occasionné de très grands malheurs, en amenant des accès de suffocation mortelle ou en aggravant la poussée inflammatoire, de telle sorte qu'il fallait beaucoup de temps et de peine pour arriver à sauver les malades. On doit prendre en considération non seulement la période du mal, mais encore l'activité des médicaments. On prescrira de préférence les remèdes doux aux constitutions délicates, telles que celles des eunuques, des enfants, des femmes, etc. Il est nécessaire au contraire de donner des médicaments énergiques aux adultes vigoureux. Ainsi les individus robustes, ayant contracté un refroidissement qui pour leur nuire a dû être violent, ont besoin pour revenir à la santé d'un traitement également violent; c'est le contraire pour les sujets délicats, qui se trouvent bien des remèdes doux, et fort mal des remèdes violents, parce qu'ils ne peuvent supporter l'action de ces derniers.

On doit donc considérer avec attention les cas où les deux sortes de médications, douce ou énergique, doivent être ordonnées, pour obtenir la diminution du mal et se trouver en concordance parfaite avec la constitution des malades. Nous allons indiquer quels sont ces médicaments doux et ces médicaments énergiques, et nous dirons quand il faut les employer isolément ou au contraire ensemble.

Médicaments doux. — Remèdes au suc de mûres.

Le remède le plus simple est préparé avec du suc de mûres et du miel. Il réussit bien au début des inflammations de l'amygdale, de la luette, du pharynx et des régions voisines, principalement chez les sujets à chair molle et à teinte pâle; il agit non seulement au début, mais encore à la période d'état. Sa force s'accroît ainsi que son pouvoir raréfiant et destructif si on y ajoute de la gomme de myrrhe que certains

emploient dès le début. Il est avantageux quand le mal a atteint son summum, et qu'il faut mûrir l'affection, d'additionner le suc de mûres, de suc de besasa (rue) ou de tout autre médicament caléfactif (réchauffant). Quand l'inflammation proprement dite a disparu, mais qu'il reste encore une certaine induration des tissus, il faudra combiner le suc de mûres avec une certaine quantité de soufre et de nitre pour raréfier les parties. S'il y a des grosses masses épaisses et dures dans le gosier, on ajoutera quatre grammes de nitre et deux grammes de soufre.

Mais lorsque les malades ne peuvent supporter l'âcreté de ce médicament, ou quand ils ont un estomac délicat, on évitera de donner du nitre et du soufre, qu'on remplacera par une mixture à la rue (*besasa*), de menthe pouillot (*mentha pulegium*), d'origan, de calament, d'hysope ou de poivre, et, pour ne pas irriter trop la gorge, on fera prendre tout cela dans une décoction de bois de réglisse (*glycyrrhiza*). Le médicament aux mûres, tout en conservant son innocuité, devient aussi beaucoup plus utile dans tous les cas qui peuvent se présenter. Si les malades ne peuvent supporter que les médicaments doux, je puis conseiller la recette suivante (1).

Suc de mûres	6 cotyles.
Safran.	6 drachmes.
Myrrhe du pays des Troglodytes.	6 drachmes.
Alun.	6 drachmes.
Suc de raisin vert (<i>omphacium</i>).	6 drachmes.
Miel.	5 xestes.

On laisse refroidir pendant une heure le suc de mûres pour qu'il s'épaississe un peu, puis on ajoute le miel; on fait cuire jusqu'à réduction d'un tiers; ensuite on malaxe et remue la substance quand elle est bien desséchée.

L'illustre Galien a donné une autre recette :

(1) Voir Galien, *édition Kuhn*; VII, 912-929; Oribase, livre V, 143; Celse, vol. VI, § XI; Aétius, livre VIII, § XLII; Paul d'Égène, livre VII, § XIV; Nicolas Mirepsus, IX, § I, II et III.

Miel	1 livre.
Suc de mûres	5 cotyles.
Safran	1 drachme.
Gomme de myrrhe.	1 drachme.
Suc de raisin vert.	1 drachme.
Vin âpre	5 cotyles ou 12 drachmes, suivant d'autres.

Quand on n'a pas de raisins verts (*omphacium*), on peut les remplacer par du sumac (*rhus coriaria*); mais on doit dans ce cas cuire le jus de sumac jusqu'à consistance huileuse, puis on additionne de miel. On cuit jusqu'à dessèchement complet, et que tout soit pris en masse. C'est ainsi que se prépare le remède aux mûres. Le meilleur est fait avec les fruits du mûrier sauvage et du coing (*cydonia vulgaris*). Si on en manque, on les remplacera par le suc de poires sauvages, de nèfles (*mespilus germanica?*), de prunes (*prunus insititia*), de cornouilles (*cornus mascula*). Plus le fruit est âcre et plus on ajoutera de miel, dont la quantité pourra ainsi aller du simple, au double, et même au triple; le remède est sans danger et en même temps c'est un bon stomachique; on en recommandera donc l'emploi dans les inflammations de moyenne intensité. Le remède aux noix, aux baies de ronces, aux grenades ou aux poires sauvages est plus énergique que le suc de mûres.

Voici la façon de le préparer:

Remède aux noix.

Dès que les noix (*nux-juglans*) sont complètement mûres, on les dépouille de leur enveloppe verte; on les broie dans un mortier, on filtre le suc à travers un linge fin, on mélange avec du miel comme pour le remède aux mûres et on cuit jusqu'à consistance sirupeuse. A l'état pur, sans addition d'autres substances, il réussit bien chez les femmes et les enfants, principalement au début de l'angine. Si on additionne le suc de noix de gomme de myrrhe, on peut utiliser le remède même à la période d'état de l'affection. Quand le mal tournera vers son déclin, on y ajoutera du soufre et du nitre;

surtout quand il existe, comme nous l'avons dit précédemment, *des tuméfactions et des indurations persistantes de la gorge*. La préparation du suc de noix est alors la même que celle du suc de mûres. Mais on peut en employer d'autres, quand il s'agit des plus mauvaises formes de l'angine. Je vais les passer successivement en revue.

Autres médicaments contre l'angine grave.

Je commencerai par les principaux, dont l'action bienfaisante a sauvé une foule de malades, comme j'ai pu moi-même le constater. Voici la recette à laquelle je fais allusion :

Iris	1 once.
Fleurs de grenades (roses balaustes)	1 once ou 3 onces.
Poivre	1 once.
Safran	3 onces ou 4 onces.
Sumac de Syrie (<i>rhus coriaria</i>)	2 onces.
Vin	3 xestes.
Vin doux	1 xeste.
Miel	1 livre.
Alun	1 once.

C'est un remède bon pour tous les cas, principalement dans ceux où il faut réchauffer et raréfier les humeurs glutineuses et froides. J'ai pu bien des fois me rendre compte de sa grande efficacité. Le remède à la besasa est aussi très puissant, ainsi que le remède aux excréments d'hirondelles (1).

Remède à la besasa (rue).

Anis (<i>pimpinella anisum</i>)	1 once.
Ammi	1 once.
Fleurs de mastic (<i>pistacia lentiscus</i>)	1 once.
Alun	1 once.
Iris florentin	1 once.
Besasa (rue ou <i>peganum harmala</i> ?)	1 once.

(1) Voir Discoride, III, § XLVI et § LVI; Galien, XII, § LXXXII; Oribase, II; Paul d'Égine, VII, § XIV.

Écorce de casse.	2 onces.
Pâte de safran.	2 onces.
Pétales de roses desséchés	2 onces.
Lierre.	} àà 3 onces.
Excréments d'hirondelles	
Nard en épis (<i>valeriana spica</i>)	} àà 4 onces.
Safran.	
Gomme ammoniacque.	} 8 drachmes.
Noix de galle vertes.	

Ces substances doivent être finement broyées et mélangées avec du miel. Ce remède peut suffire quand le mal est de moyenne intensité. On peut diminuer son âcreté en y ajoutant de l'amidon, des roses desséchées, de la terre de Crète ou de Lemnos (alun), de la farine d'orge ou toute autre substance possédant les mêmes effets. On peut, au contraire, augmenter l'action de cette préparation officinale, en additionnant de la soude ou de l'élatérium, ou du suc de la concombres sauvage (*momordica elaterium*), ou des excréments d'hirondelles calcinés ou non. Les effets sont bien plus renforcés encore avec des excréments de chien, qu'on a nourris pendant quelque temps exclusivement avec des os. Le pouvoir des excréments humains l'emporte beaucoup sur celui des excréments de chien, que l'on peut employer calcinés ou non. Dans ce dernier cas l'effet est moins énergique. Quand on emploie une de ces substances, telles que le sel ammoniacque, il faut bien se rappeler que ces médicaments non seulement restreignent l'afflux des humeurs, mais encore sont de puissants raréfiant; le pouvoir raréfiant est accru si on ajoute de la poudre de racine de bryone (*bryonia dioica* ?) Il faut aussi se souvenir que ces médicaments ne doivent être employés qu'à la période terminale du mal, contre les parties qui sont restées tuméfiées et squirrheuses (dures). Beaucoup conseillent les graines de moutarde détrempées dans du vinaigre; puis on se gargarisera avec de l'eau tiède. Le remède à la besasa (rue sauvage) donne de merveilleux résultats contre les engorgements squirrheux. Avec lui on arrête le flux des humeurs, on les raréfie, et on évite ainsi au malade gravement atteint la mort cruelle par suffocation. Quelqu'un a préparé un collutoire très efficace

à la besasa en ajoutant à cette drogue trois autres substances. Les effets ont été si marqués qu'on n'a eu besoin ni de saigner les malades ni de recourir aux purgatifs. Ces trois substances étaient les excréments de chiens, les excréments d'hommes et l'élatérium, chacune à la dose de deux drachmes pour une once de remède à la besasa. On peut forcer ces doses quand l'état du malade le nécessite. Mais, comme beaucoup de malades refusent à cause de la puanteur que répandent les excréments humains, on se contentera dans ce cas des excréments de chiens et de l'élatérium, mélangés à du miel ; ces substances font merveilleusement bien. Si on ne peut en badigeonner la gorge, du moins on pourra toujours les insuffler à l'état pulvérulent dans la cavité de celle-ci. Pour que les excréments de chiens ne sentent pas trop mauvais, on ne donnera pendant trois jours que des os à ronger à ces animaux. Les excréments deviennent blancs et perdent ainsi leur puanteur. On peut rendre aussi supportables les excréments humains, en ne faisant prendre pendant trois jours à l'enfant, dont on désire recueillir les selles, que du lupin blanc pour toute nourriture. Ces lupins devront être secs et mélangés avec du miel. Cette façon de faire est recommandée par le sage Galien, par Philagrius et par beaucoup de médecins des siècles précédents. Notre expérience personnelle nous a amené à conclure de même. Mais il faut avouer que de nos jours les excréments humains sont complètement délaissés à cause de leur puanteur. On utilise encore les excréments de chiens parce qu'ils ne présentent pas les mêmes inconvénients et qu'ils remplissent à peu près le même office. Si cependant les malades y répugnent, il faudra recourir aux excréments d'hirondelles et au sumac, préparation que nous avons mentionnée plus haut. On peut additionner de suc de noix. Le sumac peut aussi être employé à l'état isolé. Il faut savoir du reste que le remède à la besasa peut être conseillé non seulement contre les maux de gorge, mais aussi contre une foule d'autres affections, telles que douleurs d'estomac, dysenterie ; dans ce dernier cas, on le mélange avec du lait qu'on a fait chauffer, après l'avoir additionné d'un peu d'alumine. Ce médicament à la besasa, quand on y ajoute du suc de raisins verts, du brou de noix, du suc

de cornouilles, de glands, de sorbes (*sorbus domestica?*), du remède égyptien, de la litharge, réussit très bien contre les inflammations et les indurations des amygdales et aussi contre les inflammations de la luvette. Au début du mal, quand il y a afflux continu des humeurs peccantes, c'est aux astringents qu'il faudra avoir naturellement recours; puis, quand le mal aura atteint son summum ou son déclin, on s'adressera, au contraire, aux raréfians. Les excréments de chien présentent plusieurs avantages. Ils guérissent notamment les ulcères de la bouche, ainsi que les plaies anciennes à cicatrisation difficile. Si on ne peut se procurer les remèdes que nous venons de mentionner, qu'on utilise la préparation officinale que nous allons rapporter.

Le radis noir broyé et mélangé à de l'oxymel est excellent contre les inflammations de la gorge, parce qu'il enlève beaucoup d'humidité aux régions malades. Un autre remède excellent qui a été indiqué par mon père Étienne est le suivant :

Onopordon arabicum.	1 drachme.
Iris.	1/2 drachme.
Réglisse.	1/2 drachme.
Amidon.	une poignée.

Ajoutez quelques pétales de roses et 5 à 7 dattes. On cuit dans de l'eau, on ajoute un peu de vinaigre et on ordonne aux malades de s'en gargariser toutes les heures.

Les semences de moutarde sont excellentes, comme le dit Dioscoride; mais il ne faut les prescrire qu'aux individus de tempérament robuste qui ont une *affection de la gorge chronique et à réaction inflammatoire*.

L'alun et le nitre réussissent bien aussi dans ces cas; on y ajoute quantité égale de miel et quelques gouttes d'huile de cèdre. On en obtiendra de bons résultats contre les *tuméfactions chroniques, indurées et de nature inflammatoire*, qu'on trouve dans le gosier.

Recettes de gargarismes divers.

On fait cuire des feuilles de saule dans de l'eau, jusqu'à ce qu'elles perdent leur couleur et on se sert de la décoction en gargarisme.

Ou bien on fait cuire ensemble de l'amidon avec des figues pour s'en rincer la bouche. Cela est surtout utile au début des inflammations amygdaliennes.

Ou bien on fait cuire ensemble des lentilles, des pétales de rose, des dattes et on se sert de la décoction comme gargarisme. Comme le précédent, il faut le donner au commencement du mal.

Ou bien on mélange une drachme de sel de cuivre avec deux drachmes de nitre rouge et deux drachmes de miel et on fait cuire dans un vase en cuivre. C'est un remède pour la période d'état de l'affection. A ce moment, on se trouve très bien du suc d'absinthe mélangé à du miel.

On doit prescrire contre les inflammations persistantes de la gorge, qui ne se lient pas à la présence d'un ulcère, le remède dont voici la composition: on mélange deux drachmes de résine d'euphorbe avec le quart d'un xeste de miel qu'on a fait cuire auparavant tout seul, puis on ajoute le contenu d'un œuf. Le malade doit boire cette préparation qui purge légèrement et fait disparaître les étouffements. C'est un moyen héroïque contre l'engrassement des humeurs, qui ne se lie pas à de la suppuration.

De la saignée.

La saignée doit être pratiquée dès le début de l'angine. Mais il ne faut pas tirer trop de sang en une seule séance. En pratiquant plusieurs émissions sanguines modérées, on éloigne peu à peu les causes du mal sans troubler les parties malades. On peut faire ainsi quatre ou cinq saignées successives, quand on craint de déterminer par une saignée unique trop copieuse la syncope. Or cette syncope est très nuisible; car elle permet l'accumulation des humeurs peccantes dans la profondeur. Si la saignée au bras n'a produit aucun résultat favorable sur la dyspnée et la dysphagie, il ne faut pas hésiter à piquer les veines ranines. Il faut y recourir le jour même sans attendre plus longtemps. Je me rappelle que chez un malade dont j'avais piqué le matin les veines ranines, je prescrivis le soir de la scammonée avec de la farine d'orge. Il survint des phénomènes d'étouffement que j'eus beaucoup de

peine à combattre. Chez un autre malade, je purgeai, le soir même où j'avais saigné au bras, avec du suc d'euphorbe fraîche. C'est utile chez les sujets jeunes et vigoureux. Je me rappelle aussi avoir incisé les veines jugulaires, parce que je ne pouvais trouver les ranines; mon succès fut complet. Chez une femme, je piquai la veine du talon, parce que je soupçonnais que chez elle la cause du mal était la suppression du flux menstruel et je réussis ainsi parfaitement à la guérir. On fera la même chose chez un homme dont le flux hémorrhédaire a été interrompu.

Moyens externes.

On applique contre le cou des étoffes de laine trempées dans de l'huile tiède, ou un emplâtre blanc à la cire, au beurre et à la farine de moutarde. On doit prescrire des cataplasmes qui repoussent les humeurs et amènent le mal à maturité. Pour cela on fait cuire dans de la lie de vin, de la farine d'orge, de la farine de graine de lin, des dattes, du safran, des croûtes de pain. Il faudra éviter les cataplasmes relâchants ou trop astringents. Si l'inflammation *tourne à la chronicité et s'indure*, on ordonnera un cataplasme aux figues sèches, à l'oseille et à la graisse; le tout sera additionné d'un peu de nitre. On réussit très bien pourvu que la nature aide un peu les effets du remède.

Lotions.

Il ne sera pas inutile, quand il se produit des *indurations inflammatoires à marche chronique*, de lotionner les parties malades avec des décoctions de camomille, de guimauve, qu'on rend plus actives en y ajoutant du laurier, surtout quand des humeurs froides persistent dans la profondeur.

Régime.

Au début les malades ne prendront que de l'eau légèrement miellée; ce qui suffit et permet de raréfier les humeurs et de favoriser leur élimination par les selles ou par les urines. On s'en servira surtout quand la gêne thoracique fera craindre

l'apparition d'une affection pulmonaire. Tant que le mal n'a pas diminué ainsi que la dyspnée, il faut se borner à donner cette eau miellée. Mais, au bout de trois jours, on peut prescrire de la décoction d'orge qui présente toutes sortes d'avantages (ptisane); car elle réfrène l'apport des humeurs, elle diminue la réaction inflammatoire et nourrit le malade. Si la tuméfaction et l'inflammation diminuent, on donnera des jaunes d'œuf, mais pas beaucoup; car trop de nourriture amènerait de l'engrassement des humeurs et produirait des accès d'étouffement. Or ceux-ci sont moins à craindre à tuméfaction égale quand le malade jeûne. Je crois n'avoir rien oublié de tout ce qui importe au traitement; le lecteur pourra ainsi se faire une idée exacte des bases sur lesquelles repose la médication de cette maladie.

PAUL D'ÉGINE

(Traduction personnelle pour la partie médicale.

Paragraphes de chirurgie empruntés à la traduction Briau.)

Inflammations des amygdales et de la luette.

Si les amygdales et la luette s'enflamment au cours d'une fièvre, les gargarismes les mieux appropriés sont ceux à l'orge mondé, aux pétales de roses, aux dattes, aux prunes de Sébaste ou aux lentilles desséchées. Quand le mal est à son summum ou à son déclin, on peut additionner ces gargarismes d'un peu de miel; ce qu'on ne pouvait faire au début parce que cette substance aurait pu être nuisible à cause de sa nature âcre. Si l'inflammation tourne à l'abcès et crève, on doit se gargariser avec de l'eau miellée, ou avec des décoctions de lentilles ou de roses, jusqu'à ce que les lésions aient disparu. On se rincera la bouche avec les mêmes médicaments. S'il y a des ulcères pestilentiels sur les amygdales, on usera des remèdes précités, principalement du suc de mûres dans de l'eau chaude, ou de l'hydromel dans lequel on aura fait macérer des pétales de roses, du costus ou du sumac en poudre. Ou bien on prescrira une décoction avec les feuilles sèches du pavot cornu; comme c'est très amer, on fera bien d'ajouter de l'eau miellée. Il sera utile de recourir aux insufflations ou aux badigeonnages avec le doigt, mais il faut procéder avec beaucoup de douceur. Les trochisques d'Andronicus rendront également des services. Pour dissiper la réaction inflammatoire causée par ces remèdes, on fera gargariser avec une décoction de réglisse ou avec du vin sybellitique, du safran, du mastic de Chio, de la myrrhe et plus tard de l'amidon et de la gomme tragacanthé. Quand l'ulcère a cessé de s'étendre, on peut recourir aux gargarismes au lait et à la terre de Samos (alun).

Autre recette : Pilez des grenades douces avec leur écorce et mélangez six parties de jus avec une partie de miel ; faites cuire jusqu'à consistance sirupeuse et pratiquez des badigeonnages.

Autre recette :

Noix de galle verte.	2
Alun fissuré.	2
Sel ammoniac brûlé	1

Insufflez avec cette poudre.

Livre III, chap. xxvi.

Luette.

Quand la luette est enflammée, on fera usage des gargarismes employés contre les amygdalites, ainsi que de ceux de nature modérément astringente, par exemple celui au suc de grenade, qu'on portera sur la partie malade à l'aide d'un instrument en forme de cuiller, inventé à cet effet. On usera de ces substances, soit isolément, soit mélangées à du miel, à une décoction de réglisse. Le suc de réglisse avec du miel est également utile. On peut lutter contre le gonflement avec la pierre caustique, la pierre de Phrygie brûlée, la terre de Samos d'Erétrie, le rouge de Sinope, la terre de Lemnos, l'huile d'olives qui n'ont pas subi la maturité, le suc des baies de l'épine d'Égypte, l'alun francé. Les semences et les pétales de roses agissent d'une façon plus douce; il en est de même pour la gomme de tragacathe, la gélatine (sarcocolle) et l'amidon. Quand le gonflement est uniforme et qu'on peut dire qu'il y a columelle, il faudra recourir aux gargarismes à la myrrhe, au safran, au cyprès. On évitera toute compression de l'organe malade, et c'est pourquoi il vaut mieux badigeonner avec une plume. La recette suivante donnera de bons résultats : Sumac, 8 drachmes; safran, 4 drachmes; costus, 8 drachmes; pétales de roses, 4 drachmes. On peut s'en servir aussi contre les inflammations des gencives.

Angine.

Quand les parties qui sont situées dans la gorge sont enflammées, on dit qu'il y a synanche; quand ce sont les parties extérieures au gosier, il y a parasynanche. Si c'est l'extrémité supérieure de la trachée-artère (larynx, trachée et bronches), c'est de la cynanche, et, lorsque le mal occupe les portions externes du canal aérien, c'est de la paracynanche (division de Galien). Ces maladies sont caractérisées par de la dyspnée, de la douleur, et parfois de la fièvre. La face et le cou sont rouges et turgescents; parfois la bouche reste béante et les malades ne peuvent avaler ni aliments ni boissons. Parfois la cynanche se décèle par une suffocation intense. L'affection se montre rarement chez les enfants, et seulement quand le rachis est endommagé par une chute; ces cas étant incurables, nous n'avons pas à en parler ici. Dans les autres circonstances, il faut saigner au pli du coude, mais pas trop abondamment la première fois, pour pouvoir y revenir; car si l'on pratiquait une émission sanguine trop copieuse, on risquerait d'amener une syncope mortelle. Si la saignée au bras ne réussit pas à amener une détente, on devra piquer les veines ranines; on scarifie la langue elle-même, lorsqu'elle fait hernie au dehors de la bouche; on relâchera le ventre à l'aide de lavements acres. On donnera des bains de pieds chauds et on liera les extrémités des quatre membres. On entourera le cou avec de la laine qui n'a pas encore été débarrassée de son suint, ou avec de la laine trempée dans de l'huile tiède, ou bien on mettra des cataplasmes chauds de farine d'orge; au début du mal on pourra recourir aux gargarismes que nous avons recommandés dans les cas d'amygdalites, ou aux gargarismes préparés tout simplement avec du suc de mûres ou une décoction de sumac. Mais la meilleure préparation se fait avec du suc de mûres sauvages. On oindra les parties malades avec du suc de noix. Si le mal est à son summum, nous pouvons ajouter un peu de nitre ou de soufre, à moins que les lésions ne soient trop aiguës. Les excréments de chiens dans du miel sont un excellent médicament, quand on les a bien séchés et pulvérisés, principalement quand ils sont de couleur blanche. On peut dire la même

chose pour les excréments d'hirondelles dont la préparation est la même. Quand l'angine persiste longtemps, nous recommandons le liniment à la besasa ou rue sauvage, dont on diminuera ou accroîtra la force, suivant les cas, en l'additionnant d'autres sucS végétaux. Les ventouses scarifiées, les sangsues seront appliquées au menton et au cou, et les malades useront de gargarismes énergiques à l'iris, à l'hysope, au bois du Sud, aux figes sèches bouillies dans de l'eau miellée, ou au lait additionné de suc de rue sauvage, ou de moutarde jointe à l'oxymel. Si ces médicaments déterminent une réaction inflammatoire trop intense, on donnera de l'huile tiède, de la meilleure qualité, de l'huile rosat, de la décoction de ptisane ou de fenouil comme gargarisme. On ne permettra comme aliment jusqu'au troisième jour qu'un peu d'eau miellée; puis, à partir de ce moment, de la ptisane, des boissons douces, des œufs à la coque; quand la maladie tire vers sa fin, les patients se livreront à des exercices corporels et prendront des bains; on mettra sur le cou des onguents au suc de rue. Bref, on emploiera les divers moyens analeptiques.

Livre III, chap. xxvii.

Des amygdales.

De même que les glandes indurées ont été appelées *strumes*, de même aussi on a nommé *antiades*, à cause de leur position en face l'une de l'autre, les amygdales enflammées, *hypertrophiées et comme indurées*, amenant la difficulté de la respiration. Pendant l'inflammation nous nous abstenons de les opérer; mais lorsque l'inflammation devient modérée, et surtout lorsqu'elles sont blanches, contractées, et qu'elles ont une base étroite, nous pratiquons l'opération. En effet, si elles sont gonflées par l'humidité et rouges, et si elles ont une large base, elles sont disposées aux hémorrhagies.

Ayant donc placé le malade devant les rayons du soleil, et lui ayant ordonné d'ouvrir la bouche. pendant qu'un aide lui contient la tête et qu'un autre avec un *glossocatoque* lui presse la langue sur la mâchoire inférieure, nous-même saisissons un crochet avec lequel nous traversons l'amygdale et

l'attirons autant que nous pouvons, prenant garde d'entraîner en même temps les membranes. Ensuite nous la séparons tout entière de sa base avec l'*ankylotome* approprié à notre main; car il y a deux instruments de cette espèce, ayant des courbures à tranchants opposés. Après l'extraction de l'une, nous opérons l'autre de la même manière en sens inverse.

L'opération finie, le malade doit se gargariser avec de l'eau froide ou de l'oxycrat. Mais s'il survenait une hémorrhagie, qu'on se serve d'une décoction tiède de ronces, de roses et de myrte. S'il sort une grande abondance de sang, nous donnons pour laver la bouche du suc de plantain et de consoude, puis les trochisques de succin et de la terre sigillée de Lemnos délayée dans de l'oxycrat. L'hémorrhagie étant arrêtée, le jour suivant il faut oindre la partie avec des fleurs de roses, du safran et de l'amidon incorporés dans du lait ou de l'eau, ou du blanc d'œuf, ou de l'eau de roses. Si de l'ichor vient à sortir des plaies, qu'on emploie des lavages et des onctions de miel.

Livre V, chap. xxx.

De la lnette.

La lnette, qui est pour ainsi dire l'archet de la voix, reçoit souvent une fluxion de la tête et s'augmente anormalement. On la nomme *kion* si elle est oblongue et mince, et *staphyle* si elle est épaisse et ronde à sa partie inférieure. Chacun de ces noms signale une ressemblance. Or si cette affection ne peut céder aux moyens généraux, je veux dire aux évacuations produites par les saignées et les purgatifs, ni aux topiques soit styptiques, soit répercussifs, soit résolutifs, nous en venons à l'opération, de peur que l'irritation continuelle n'amène la toux, l'insomnie et même quelquefois aussi la suffocation. Nous nous abstenons d'opérer les lnettes qui sont contractées, arrondies, non allongées, saignantes et noirâtres; mais il faut opérer celles qui sont minces, allongées, écourtées à la pointe, relâchées, pas trop sanguinolentes, mais blanchâtres, car il arrive alors que l'inflammation cesse aussitôt. Il ne faut enlever dans les staphyles que ce qui dépasse la gran-

deur naturelle ; car si on les coupe entièrement, on lèse considérablement tous les organes thoraciques, et on rend les malades aphones.

Ayant donc disposé le patient sur un siège en face des rayons du soleil, nous lui ordonnons d'ouvrir largement la bouche ; puis, saisissant avec une pince ou une tenette la partie inutile, nous l'attirons par en bas et nous la coupons avec le *staphylotome* ou avec le bistouri à suture. Après l'opération il faut employer les moyens dont nous avons parlé au chapitre de l'*Angiotomie*. Mais souvent, soit à cause de la pusillanimité du malade, soit par crainte d'hémorrhagie, soit à cause de la sécheresse du remède, nous nous abstenons du fer et nous préférons consumer la partie malade avec un médicament caustique. Prenant donc le remède caustique mentionné dans la cautérisation des paupières ou tout autre de ce genre, nous en remplissons les cavités de l'instrument à brûler les staphyles ; puis, prescrivant au malade d'ouvrir largement la bouche, tandis qu'un aide refoule la langue avec le *glossocatoque*, nous saisissons dans l'instrument suffisamment ouvert une portion de luette égale à celle que nous aurions coupée. Au reste, le médicament ne doit avoir ni consistance, ni fluidité, de peur qu'en coulant il n'atteigne pas la staphyle, mais aille brûler les parties situées au-dessous ; ce pourquoi nous ordonnons au malade de ne pas faire un mouvement de déglutition pendant tout le temps de la cautérisation ; il ne doit pas être tout à fait épais, afin qu'il adhère facilement à la luette. Si par une seule application la pointe de la luette devient noire, nous cessons, sinon nous recommençons.

Pendant tout le temps de l'opération le malade s'inclinera en avant, afin que la salive en se liquéfiant coule en dehors de la bouche, entraînant avec elle les particules du médicament. Or, la mortification a lieu en une heure, et la partie mortifiée tombe le troisième ou le quatrième jour. Après la cautérisation, nous nous enveloppons le doigt index avec de la laine douce ou de l'étope, et nous nettoyons tout ce qui est autour de la luette, ou bien nous prescrivons au malade de se gargariser avec de l'eau. Ensuite nous réchauffons la région du cou avec des embrocations de camomille, aussi bien dans cette opéra-

tion que dans celle de l'extraction des amygdales, à cause de la sympathie. Nous nous servons aussi de même des gargarismes et des onctions.

Livre V, chap. xxxi.

Des épines arrêtées dans le pharynx.

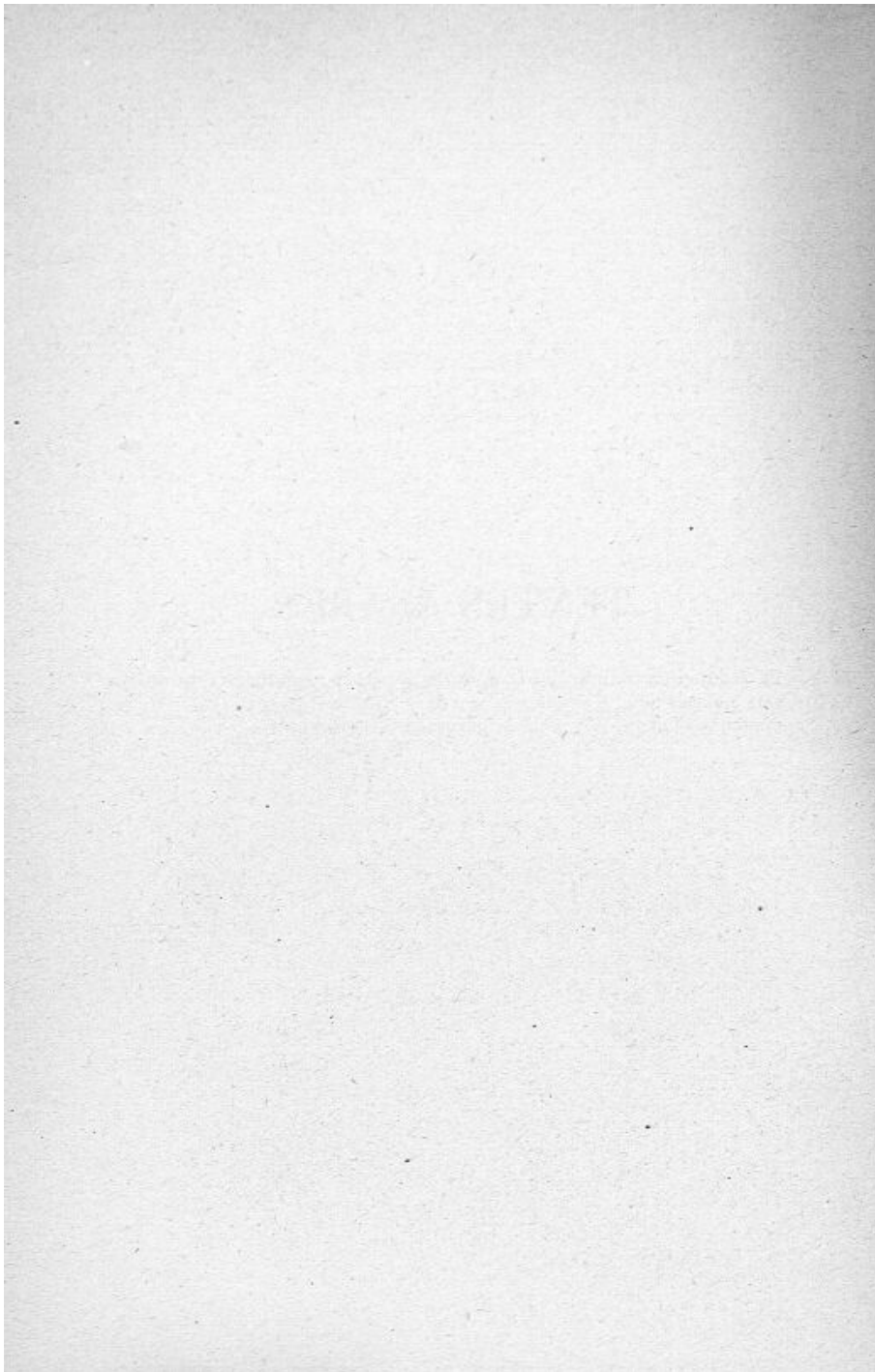
Souvent en mangeant on avale des arêtes de poissons ou autres qui restent dans différentes parties. Lorsqu'on les voit, on les arrache avec l'instrument appelé proprement *acanthobole* ; mais on se sert d'un autre moyen, si elles sont plus bas, dans l'œsophage même. Les uns disent qu'il faut avaler de plus gros morceaux, tels que des trognons de laitue ou des bouchées de pain ; d'autres veulent qu'on avale une éponge propre et molle, d'une grosseur médiocre et attachée par un fil, puisqu'on la retire à l'aide de ce fil, et qu'on répète cette opération, afin que l'arête s'insère dans l'éponge et qu'on la fasse sortir. Léonidas prescrit d'employer à l'extérieur des cataplasmes suppuratifs tels que ceux de farine d'orge crue, afin que l'épine en se putréfiant sorte d'elle-même. Mais si nous assistons à l'heure même, ou encore avant que l'estomac ait digéré, l'arête ne nous étant pas visible, nous ferons vomir en enfonçant les doigts ou des plumes dans la gorge ; car quelquefois l'objet qui est fiché se trouve chassé par le vomissement. (Id. chap. xxxii.)

De la trachéotomie.

Les plus grands chirurgiens ont décrit cette opération. Antyllus en parle ainsi : « Nous réproouvons l'opération dans les suffocations, ainsi que nous le dirons au sujet de la diététique ; car l'incision est inutile, lorsque toutes les bronches et le poumon sont malades. Mais dans les inflammations des parties situées au voisinage de la bouche et du menton, ou quand les amygdales bouchent l'ouverture de la bronche, si la trachée-artère n'est pas malade, il est raisonnable de pratiquer la trachéotomie pour éviter le danger de l'asphyxie. Lors donc que nous nous mettrons à l'œuvre, nous inciserons une portion de la trachée-artère vers deux ou trois anneaux plus

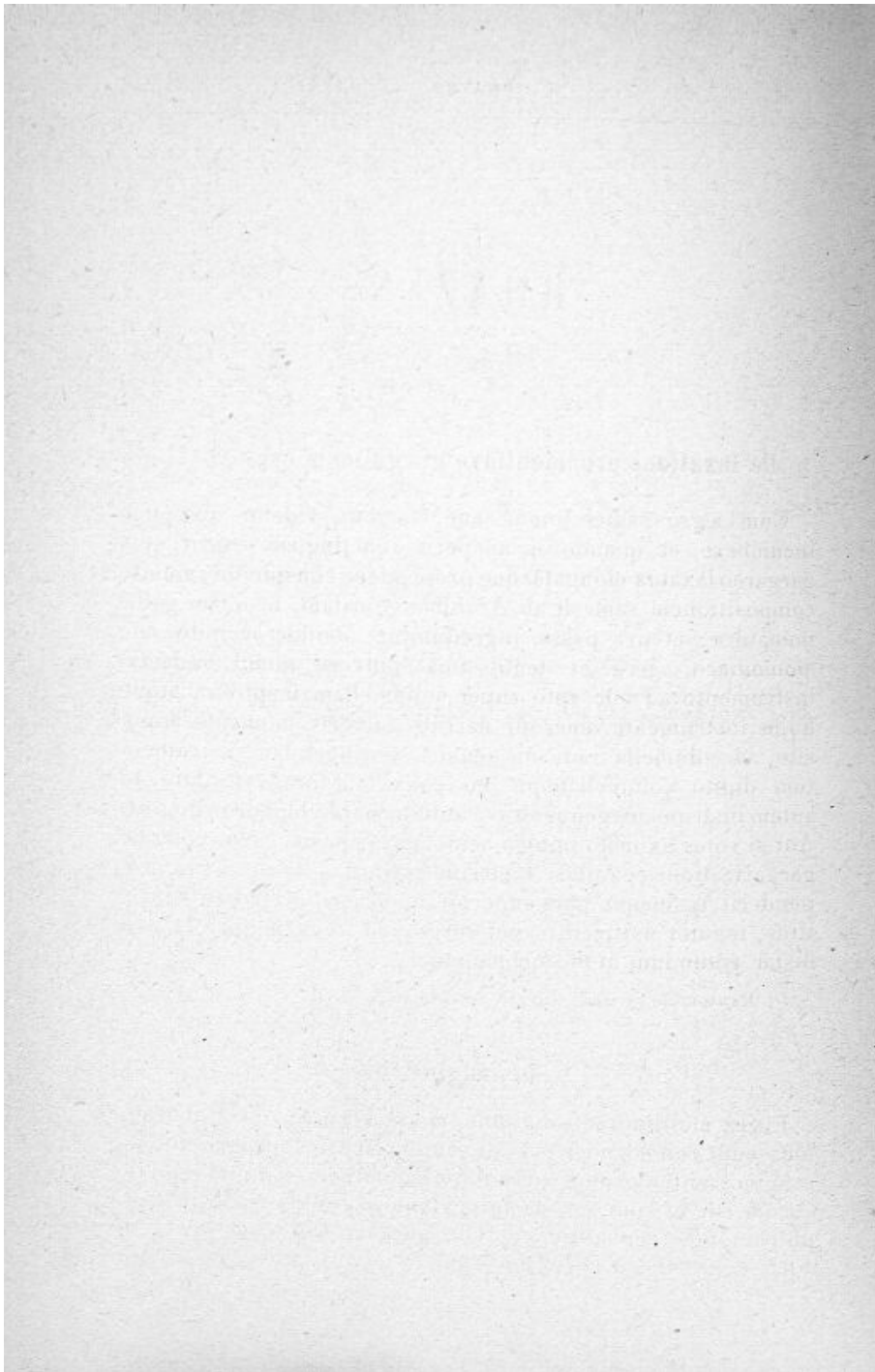
bas que la portion de la bronche ; car il serait dangereux de la diviser tout entière. Cet endroit est avantageux, parce qu'il n'y a pas de chair et parce que les vaisseaux sont situés loin du lieu que l'on coupe ; inclinant donc en arrière la tête du patient de manière à rendre la bronche plus apparente, nous faisons une incision transversale en la conduisant entre deux de ses anneaux, afin de *ne pas couper les cartilages, mais bien la membrane qui les unit*. Si un opérateur n'est pas sûr de lui pour cette opération, qu'il divise la peau en la soulevant avec un crochet ; puis, étant arrivé sur la trachée-artère, qu'il fasse l'incision en rangant de côté les vaisseaux, s'il s'en présente par hasard. » Voilà ce que dit Antyllus. Il jugeait que la bronche était incisée à ce que le souffle de la respiration sortait par la plaie avec quelque impétuosité et que la voix était anéantie.

Lorsque le danger de la suffocation est passé, on rafraîchit les lèvres de la plaie et on les réunit par une suture, ayant soin de coudre seulement la peau sans les cartilages ; ensuite on emploie les remèdes hémostatiques. Si la conglutination ne se fait pas, nous employons un pansement sarcotique. Nous faisons usage du même traitement, s'il se présente à nous quelqu'un qui, désirant la mort, s'est lui-même coupé la gorge. (Id., chap. xxiii.)



TEXTES ARABES

La traduction latine étant, nous le répétons, sujette à caution sur divers points, nous n'avons pas cru devoir mettre ces textes en français comme nous l'avons fait pour la période gréco-romaine.



RHAZÈS

*(Mansoury)***De laxatione procidentiâve gurgulionis cap. XLVII.**

Cum ægro radici linguæ aut faucibus videtur quippiam incumbere, et quando os adaperit, seu linguam exerit, ejus gargareo laxatus elongatusque propendere conspicitur, sumite compositionem ramech ab Arabibus vocatam, in quam gallæ immaturæ, et uvæ passæ ingrediuntur; deinde accipito sale ammoniaco, acra et tenuissima pulvere simul redacta, instrumento ad hoc apto super collumellam inspirato, atque hujus instrumenti mucroni narrati pulveris momento appposito, ad columellæ radicem sensim contingendam instrumentum digito columellamque eo pauxillam foras attrahito. Id autem instrumenti genus ab uva atollita staphylophoron dicitur. Aut si voles ex malo punico acido, una cum sua carne contrito gargarizationes paratas. Cæterum si diutius ita producto propenderit, ipsiusque pars superior, quod, scilicet palato adnectitur, tenuior extiterit, caput vero quod linguam spectat uvæ instar rotundum atque orbiculatum.

Ad Mansor. de re med., lib. IX, p. 238, cap. XLVII.

De anginâ.

Fit ex multitudine sanguinis, sine malitia in ipso, et signa ejus sunt rubor faciei et oculorum et tensio corporis totius, et antecessio ciborum generantium sanguinem, et multa repletio eorum, sic ut sunt lac, dactyli, vinum, caro. Et cura ejus est, phlebotomia cephalitica, deinde gargarizatio cum aceto et aquâ et syrupo acetoso de saccharo et rob pomorum aceto-

sarum, rob de moris, et aqua granatorum acetosorum et infusiones sumach et solutio cum aquâ fructuum et prunorum, et thamarindi, et cassiæ fistulæ, terebenthinæ, et gargarismus cum rob de nucibus et aqua coriandri humidi usque ad tres dies; et post tres dies gargarizet cum lacte dulci, et si non ponatur in omni libra aquæ ficuum decoctarum: 1 baurach et myrrhæ drach 2, dissoluta cum decoctione fœnugræci et dactylorum; et amplastretur guttur exterius, sicut est ejus circuitus, cum rebus trahentibus ut attrahetur materia, ad exteriora, et assiduetur id, quoniam dilatatur guttur, et si fortior sit res et constringatur guttur valde, tunc insuffletur in gutture ex hoc medicamine: Recipe seminis alharmel, seminis, raphani et assæ fœtidæ, baurach, armeni, myrrhæ, salis ammoniaci, ana singulariter, si vis, aut conjunctim, et tere sicut alcohol et sufflatur in gutture; et si locus deglutiendi stringitur, pone super cervicem ventosam maximam, quoniam deglutiet et aperietur, dum permanebit ventosa super ipsum, et da ei ad potandum aquam hordei, deinde reitera ventosam ei; si duæ venæ quæ sunt sub lingua fuerint plenæ, phlebotomabis eas post phlebotomiam cephalicæ, si vero appareat apostema in gutture interius, inunge ipsum post phlebotomiam. Et fit ex bile nigrâ et signum ejus est, quod non est cum eadem vehementiâ præfocationis et incendio et calore, qui est cum sanguineo, et sunt sitis et inflatio et dolor fortior. Cura ejus est post phlebotomiam, gargarizatio cum eis quæ diximus, et sume in potu aquam hordei cum mucillagine furfuris et aqua melonis Indi, et sit assiduatio gargarizandi. Et ex phlegmate fit, et signa ejus sunt, multitudo cursus salivæ, et paucitas doloris cum constrictione loci deglutiendi, et paucitas rubedinis faciei. Et cura, ejus est, si infirmus fuerit strictus, ut cito succuras solvendo, ipsum cum cochiis, et clysterizando ipsum clysteribus calidis dictis in apoplexia, et fac eum gargarizare, quum incipit ægritudo, cum syrupo acetoso melino, aut cum muris Nabati, aut cum aqua mellis, in cujus libris posita est uncia una sinapis aut cum syrupo acetoso et aqua raphani expressi, et cum decoctione fructuum, et baurach; et suffletur in gutture baurach, et assa fœtida, et sal ammoniacus. Et quandoque accidit post

percussionem in collo. Et cura ejus est phlebotomia, et reliqua quæ diximus in synanchiâ sanguineâ. Quod si comprimantur spondyles colli et constringatur guttur vehementer, tunc cura ejus est, ut fiat ei instrumentum simile linguæ freni, intromittatur gutturi, et sublevetur cum eo locus coarctatus. Et quandoque accidit hæc coartatio in initio, propterea quia apostema attrahit spondylis, et non confertur hæc cura, et confertur ad constrictionem gutturis et synanchiam cum proprietate, stercus hyrundinis cum teritur cum sale ammoniaco, et similiter stercus canis album, qui comedit ossa, cum exiccatur, et teritur et conficitur cum melle, et linietur cum eo guttur.

Ad Mansor., lib. I, p. 370, cap. LI.

De anginâ.

Affectum latinis anginam, Græcis συναγγη, appellatum, testatur inter deglutiendum ac respirandum percepta difficultas molestiaque. Qui morbus modo gravior, modo levior, pro transglutiendi respirandæ difficultatis magnitudine pronuntiatur. Quocirca quando transglutiendi noxæ adsunt faciei, et oculorum rubor et corporis repletio, in ipsius curationis initio humoralis incidenda est, et gargarizatio ex malo punico acido cum sua carne, præparanda. Vel ex succo malorum sylvestrium, igne vel sole incrassato, aut rubi fructus succo similiter gargarizetur. Et deinde ex rosaceâ aquâ, cui rhus coriariæ immaceratum sit. Postquam hæc triduo diligenter sint facta, et alvus succo fructuum veluti prunorum, thamarindorum, cassiæ, fistulæ, mannæ (quam veteres mel acrium appellarunt), fuerit soluta gargarizatio ex decocto ficuum caricarum, et uvarum passarum vel medulla cassiæ fistulæ cum hydromelite porrigito. Si autem malum longus prorogatur, gargarizationibus et inspiratione acrium medicaminum, quæ infra subjiciam, utemur. At si nullo in faciei rubore æger suffusus fuerit et copiosa pituita ab ore profluxerit, ad hæc si ægrotans frigida humidaque temperie sit, statim inter initio alvum catapotiiis cocciis injicietur, et acriobus clysteribus, capite de apoplexia descriptis. Sed si malum

incæperit, gargarizationes propinantur ex sirupo acido, qui aceto, sacharo et aqua potabili preparatur, vel ex hydromelite et pipere et oxymelite. Ex eorum genere, quæ malignis anginis post aliorum et retrahentium, et evacuantium usum auxilium præstant, sunt et sanguinis ex venis sub lingua latitantibus immunitio, et curcubitulæ, sine cutis incisione collo affixæ. Sunt præterea collo applicanda epithemata humida ex melle, quod anacardinum supra appellavimus, idque tantum vesiculæ exitentur. Sic quoque ad ejusdem usum, ex sinapi gargarizatio utiliter exhibetur, faucibus aliter subsequenter pulverem inspirato. Qui accipit sinapis, salis ammoniaci, pyrethri nitri, succi Cyrenaici, piperis, menthastri partes aliquot, hæc in pulverem detrita faucibus insufflantur, aut cum hydromelite gargarizationis loco porrigito.

Ad Mansor., lib. IX, p. 240, cap. LIII.

De hirudinibus gutturi incidentibus, aut aliis reptilibus fortuito irreptantibus.

Verum si conspectum hirudo fugiat, æger subinde sinapi cum aceto gargarizet, siquidem acris incitata, a loco cui inheret, dimovebitur. Vel ex aceto et succo Cyrenaico aut ex sale, et aceto gargarizationes ad eandem utilitatem ægri utentur. Præterea nigellam et sinapim, tritas, gutturi utiliter inspirabis. Item ex cepæ succo gargarizationes præbebis. Cæterum si post evulsam hirudinem, sanguis fluere perseverat, jusse cui mali punici cortices, balaustiæ et Rhus coriarium : incocta : Sint, gargarizationes parieti gutturis, quoque bolaustiorum pulverem, tunc cinnabrium et pulvis insuffletur. Atsi stomacho hirudo adhæserit medicamina, quibus vermes propelluntur, propina. Ex horum quæcunque tantisper, dum multa sitis ipsum urgeat, immoretur, ac deinde aqua frigidissima, sive scilicet infrigerata, ore cotineat, et quum aqua tepuerit, eam rejiciat, aliamque frigidam in ore recipiat. Hirudo siquidem aliquoties frigoris cupida, ad os prorepat.

Ad Mansor, cap. XLVIII, p. 258.

AVICENNE

*(Le Canon)***De suffocationibus** (*albaba*).

Præfocatio et prohibitio penetrationis anhelitus ad pulmonem et cor et est res accidens ex causis plurimis, sicut potu medicinarum, præfocativarum, et medicinarum venenosarum, et sicut congelatione sanguinis in quibusdam visceribus. Illa autem de qua nunc loquemur est illa, quæ est propter causam accidentem in ipso instrumento anhelitus ex propinquo epiglotti ex apostemate, aut coopertura, aut defectâ virtutis a motione instrumenti attractionis aeris. Et tu quidem scis, quod apostema oppilat meatus vicini sui. Et scis quod lacertus movens membra motu attrahendi aerem ad ea (et est lacertus epiglottis), quemadmodum dicturi a motione sua, et operatione suâ propter siccitatem [congregatam] super hunc lacertum, qui est in anteriore parte epiglottis, et quæ sequuntur ipsam, aut propter mollificationem, aut propter spasmus aut propter nocumentum aliud, non est possibile animali ut anhelet, quamvis meatus non sit oppilatus. Coopertura autem propter coarctationem vicini, quandoque accidit propter remotionem spondylium, quæ sunt percussionis, aut casus non habet curationem, aut propter apostema in lacerto spondylium, et ligamentis earum, aut in lacerto meri, et ligamentis ejus cum communitate et propter aliquam causarum, quæ trahit eas ad interiora; aut propter spasmus, qui accidit in eis etiam trahendo eas et deterior eis est sicca; aut propter aliud nocumentum nervorum [propter quod sit] et illud quidem plurimum accidit infantibus propter lenitatem ligamentorum eorum. Quæ autem est majoris timoris, est illa, quæ est in spondylli secunda, et quæ sunt supra ipsam, et quæ est sub illa, est magis solva. Et fortior

ea, est illa quæ est in spondyli prima. Ipsa enim est fortior et acutior [earum quæ sunt in capitulo vicinitatis. Illam autem, quæ fit eam vermium] dicemus in capitulo difficultatis trasglutiendi. Divisio autem apostematis secundum membra apostemosa est quadripartita, aut enim erit apostema in lacertis extrinsecis ab epiglotti declivibus ad anteriora, et inferiora; ita ut sit apostema apparens, et appareat ejus rubedo in anteriore parte colli aut pectoris, aut thoracis, aut in lacertis extrinsecis ab ea. Sed in illis, quæ sunt ad posteriora et lacertis meri, ita ut sint apostema et rubedo ejus, et color ipsius apparentia intus in ore; et quandoque pervenit ad spondyles et nucham cum communitate, aut erit in lacertis intrinsecis meri et quæ sequuntur ipsum, et stringit anhelitum propter vicinitatem, et non apparet sensui; aut erit in lacertis intrinsecis in epiglotti, et in panniculo vsstiente eam: et est deterius quatuor, et ipsum non apparet sensui etiam et aliquando aggregatur ex istis apostematibus, numerus duorum, aut trium. Causa vero horum apostematum, quandoque est causa aliorum apostematum; quandoque est propter quosdam cibos, qui sunt proprii in faciendo contingere ista apostemata, sicut est andacocha; et dicitur quod ejus theriaca est lactuca et endivia. Et quandoque non est causa repletionis in toto corpore: imo est corpus mundum et neque superabundat superfluitas, nisi in membris vicinis membris gutturis, et facit evenire apostema. Et jam dividitur hoc apostema, et dicitur quod aliud est apparens sensui exterius, et aliud est apparens sensui, quum aspicitur interior pars gutturis interius. Et aliud est, et quod non est apparens sensui! et aliud est in meri et aliud est intus in epiglotti et non conspicitur illud nisi cum casu linguæ, post apertionem oris cum fortitudine, cum compressione linguæ ad inferiora. Et hæc quidem apostemata quandoque accidunt ex *sanguine*, et quandoque ex *cholera rubea*, et quandoque accidunt ex *phlegmate*, et plurimum præfocationis ejus, est coopertura lacerti [gutturis]. Et ex præfocationibus, quidem, phlegmatica est magis incolumis, et ejus sanatio est velocior, et facilior, et quandoque prolongatur xl. diebus. Et phlegmatica quidem alia est, cujus generatio est, ex phlegmate viscoso, grosso, frigido. Et alia est cujus generatio est ex phleg-

mate subtili, calido et cum hujusmodi phlegma descendit a capite, et ipsum quod non descendit nisi ex capite secundum plurimum rei, tunc possibile est, ut descendat ad lacertos [superioris partis epiglottis] propter gravitatem suam, et parvitatem penetrationis suæ. Et raro quidem accidit ex melancholiâ. Et dicunt quidam, quæ non accidit omnino, quoniam melancholiæ minoratur effusio ab aliquo membro ad aliud membrum subito. Verumnon elongatur cum raritate illius, quin accidat subito, aut paulatim: deinde præfocet. Et quandoque permutatur ex apostemate calido, et secundum omnem dispositionem est mala. Et omne apostema præfocativum aut interficit, aut permutatur materia ejus, aut collectionem facit, et suppuratur. Et quandoque apostemantur interius caninæ; sed non pervenit ad hoc, ut præfocet. Et præfocativum malum faciens necessarium, ut sit assiduatio apertionis oris, et projectionis linguæ nonimatur caninum; quandoque enim dicitur illud de facto in lacerto intrinseco in epiglotti: et quandoque de eo, quod accidit in duabus speciebus lacerti simul: et quandoque de illo, quod accidit ex remotione spondylium. Et quandoque permutatur synantia ad peripneumoniam, quando expellitur ad pulmonem [B et quandoque permutatur ad spasmum, quum expellitur materia ad nervos]. Et quandoque permutatur ad partem cordis, et interficit, Et quandoque ad stomachum effunditur. Et synanticus qui moritur spumat in primis. Et præfocatio quidem canina quandoque interficit inter primum diem et quartum. Et quandoque multiplicantur synantiæ, et earum similia in vere hyemali. Quum ergo præfocatio fortior fit [anhelitus ponitur attractivus in quo fit juvamentum motione pulmonis] et fit necessarium multoties movere pectus cum [pulmone] velociter et frequenter si adjuverit virtus, et no fuerit in anhelitu eorum [inflatio]. Et quandoque accidit præfocatio in febribus acutis, et [constrictis]. Et quandoque portendit in eis *variolas*. Et similiter dolor gutturis in eis quamvis non sit præfocatum. Et accidentia præfocationis in acutis febribus sunt mala valde, quoniam in eis est necessitas anhelitûs vehemens. Et quando accidit in die crisis, est timorosum et perniciosum. Nam crisis cum apostematibus præfocativis, est pernitiôsa procul dubio.

ANNOTATIONS DU TRADUCTEUR.

De angina loquitur, quamvis, de stomachi tumore verba faciat, Hippocrate hæc vox *κυνάγχη* omnes earum partium affectus significat, qui ad fauces sunt spirandi actionem aliquo pacto offendunt, quod testatur Gal 3 prognost. quamvis in libro de morbis 3, de levi angina fiat mentio, quam paracynanchem vocari ait, Latini vero omnes ejusdem affectus anginas vocant. Sane hujus morbi species sunt plures, ut Gal 4 de loc. aff. prim., ubi fauces inflammantur. Altera, quum neque fauces, neque reliquæ oris partes vel externæ ullæ inflammantur, laborans tamen suffocationis periculum in gutture sentit. Tertia ubi extrinsecus circa fauces inflammatio apparet. Quarta ubi gutturis partes tum externæ tum internæ similiter affectæ sunt. Quinto vero ubi ad anteriores partes vertebrarum luxantur, vel ubi soli muscoli, qui cum vertebris communicant, affecti sunt, vel ubi gula ipsa vitata est vel si muscoli, qui gulam gutturi jungunt, vel vi proprii, qui ipsum guttur aperient muscoli, oblesi sunt. Ex his ergo, quæ Gal. ait, patet anginae species multo plures esse quam quinque, si ultimum id caput quinto loco positum (quod indicio nostro eos anginae species continet quæ per consentum spirandi difficultate, anginam pariunt) dissecueris, ut res postulat. Est enim aliæ angine species, ubi luxata vertebra est, alia ubi soli muscoli, qui cum vertebris vicini, affecti sunt : Paulus et Trallianus diversiter lib. 4 quatuor tamen anginum species numerat, synanchun ubi interiores faucium muscoli inflammati sunt, parasynanchen, ubi exteriores earundem muscoli intumescere : cynanchen, ubi superior gutturis pars, et larynx (eius videlicet muscoli), sunt inflammati : pericynanche ubi affecti sunt muscoli laryngis ejusdem exteriori. Sed Gal 5 prognost., parvi momenti esse putat, ubi per o vel pers cavox proferatur; distinguatur modo res ipsa. Celsus lib. 4 aliquot et ipse species anginae refert, non eodem quoque ipse modo iis vocibus usus. Quamobrem nobis Gal consilia, omissis vocum varietatibus, res ipsa erit contemplanda, atque anginae demum vocabuntur omnes quæ ad faucium, partium illi affinium regione spirandi actionem lædunt. Pro quarum notitia adi Hip. 3 prognost. 2 de morb. vulg.

sect. 23 de morbis, in coacis prænotionibus 6. aph. 7 necuon, 4 de eat, in, in ac. Gal. 4 de loc aff.

Et ex præfocationibus in unum notat his verbis quod paradoxon qui existimarit, anginam, quæ ex pituitâ est, celerius sanari et facilius. Hoc profecto tum rationi, tum ipsimet Avicen discentire videtur. Quum pituitosi morbi diuturni sint omnes, quod ad materiam spectat, a qua fiunt : atque hanc ex pituita anginam ad quadragesimum quandoque diem produci idem, Avicen. affirmet. Videre hoc, alii, diversi diversa sentiunt. Videtur tamen nobis non anginam, quæ a pituita est iis quæ ab alia materia fiunt, comparare. Verum pituitosam anginam pituitosæ conferre; altam ergo incolumiorem esse ait, ut etiam ad quadragesimum diem prorogetur periculo subesse majori. Hoc velle Avicem putamus.

Liber tertius, p. 610, cap. VIII.

De signis.

Accidentia communis omnibus speciebus, præfocationum, est constrictio anhelitus et quod os remanet apertum et difficultas deglutiendi ita, ut quandoque perveniat patiens ad hoc, ut bibat aquam, et egrediatur ex naribus ejus. Et exitus amborum oculorum, et egressio linguæ in eâ, quæ vehemens est, cum debilitate motus ejus, et quandoque pervenit illud plurimum ad hoc, ut sit loquela ejus speciei quæ dicitur quod ille loquitur cum naribus et est vere e contrario ejus ille vero qui ab [hanc] comparatur in consuetudinê hominum non est nisi habens nares effilatas [ipse ergo vere] non loquitur ex naribus. Dolor autem non fit fortis in phlegmatica, et dura, et fit fortis in calida quum ergo vehementior fit dolor : tunc quandoque inflatur collum totum, et facies et [peudet] lingua et magis incolumis decollatio est illa cum qua anhelitus non sit difficilis. Et pulsus quidem habentium præfocationem in principio sui, est frequens, diversus, deinde fit parvus, rarus. Et communicatione apostemosum in hoc quo sentitur aut cum visû aut cum tactû, ita ut sentiantur membra meri, et epiglottes dura et extensiva et fit habens eam, quasi desideres vomere. Et [cum remotione quâdam] est attractio colli ad interiora, et [abscissio] ubi remøventur spondyles, et

quando tangitur, dolet, et si jacet super collum suum non [delectat] aliquid quod ipse deglutiat omnino, et differentia quidem inter constrictionem anhelitus factam causa decollationis et facta causa peripneumoniæ est, quoniam illa, quæ est in peripneumonia non præfocat subito sed hæc subito quandoque præfocat et differentia inter apostema in epiglotti et apostema meri, est, quoniam quum deglutire est possibile, et anhelitus est prohibitus, tunc apostema est in epiglotti, aut si est e converso, tunc apostoma est in meri. Et quandoque magnificatur epiglottale adeo, donec prohibeat deglutitionem. Et quandoque magnificatur meriale adeo quod prohibeat anhelitum. Et non constringit anhelitum aliquod apostematum meri, nisi quod est in supromo ejus, quod vero est sub hoc, non prohibet anhelitum, quamvis difficilis fiat et constringatur, quoniam non pervenit ad hoc, ut comprimat cannam et extremitatem ejus et ut non ingrediatur in eam aer omnino. Quumque apostema est in meri et in lacertis intrinsicis, non manifestatur sensui quamvis [lingua palato adhæreat vehementer]. Et differentia inter apostema malum, quod non sanatur et apostema quod non est cum illa malitia, ima est in postremo locerti meri [quamvis non videatur] est, quoniam videtur, quod cum eo non constringatur anhelitus, nisi quum est deglutitio. Et illud est malum, quoque est intus in epiglotti, et non apparet sensui exterius ex aliquid, neque interius, quum inspicitur eius guttur, sed est profundum, deinde illud quod non videtur interius, et videtur exterius. Præfocatio autem mala festinat ad prohibendum anhelitum et quando resupinatur patiens eam prohibetur, anhelitus fit difficilis. Et ipse etiam assidue extendit collum ingeniando ad anhelandum et [revolvitur cum inclinatione, et deligit expansionem] et non potest jacere et quando pervenit constrictione anhelitus, et necessitas extrahendi vaporem fumosum ad hoc, ut educat virtus, quæ efficit anhelitum, humiditates ad exteriora in anhelitu, et apparet spuma, tunc non est spes in ipso et non oportet ut curetur quam, tamen quandoque accidat ut præfocationem spumet aliquando, deinde sanetur, et illud est, quum illic fuerit fortitudo et appetitus [et nutrimentum]. Quum autem facies ejus fit veridis et deni-

grantur sinus aoculorum ipsius, tunc ipse moritur, et similiter quando minoratur pulsus et infrigidantur extrema, et grossitudo equidem linguæ et ipsius denigratio sunt exsignis malis. Et quando est cum præfocationibus malis febris vehemens, tunc mors festinat! quoniam febris facit ægrum indigere anhelitu magno. Et jam dictum es tunc signum mortis velocis, quod si quis præfocationem patitur et alteratur color (postremi ejus) a rubedine sua consueta ad albedinem, aut ad viriditatem, et sudant ascellæ, et inguina ejus sudore frigido, tunc ipse moritur in uno duorum dierum. Signa vero spei sunt, si permutatur rubedo ad exteriora: multoties enim aperiunt tunc oculos suos, et sanantur. Et similiter quando alterantur eorum anhelitus, incipiunt anhelare anhelitu brevi. Et illud ideo, quoniam ipsi in dispositione vehementiæ (incipiunt) ad anhelitum longum, ut ipsum paulatim intrare faciant. Quum autem abbreviatur, tunc jam removetur causa præparans ad longitudinem, et redeunt membra ad dispositionem naturalem. Et similiter quando accidit apostema in latere opposito, speratur cum eo resolutio aliqua. Signa autem permutationis synantiæ sunt, ut videantur in apostemate detumitio, et resolutio absque aperature ad exteriora, cum molificatione sua. Deinde oportet, ut consideretur pulsus: nam si sit undosus, magnus et accidat cum eo tussis, tunc ipsa permutatur ad peripneumoniam: si vero pulsus est spumusus, tunc ipsa permutatur ad spasmus. Et si debilitatur pulsus valde, et minoratur: et fit rarus, et commovet tremorem cordis et resolvitur innatus calor, et accidit syncopis tunc materia est effusa ad partem cordis. Si autem accidit dolor in stomacho, et nausea, tunc jam effunditur ad stomachum collectionis signum est quoniam invenitur lenitas pauca cum pertransitione quarti diei. Et quandoque accidit synantiæ, quæ facit apparere rubedinem in collo, et parte pectoris, ut (generetur) erysipila. Et illud est secundum duos modos, aut propter reditionem materiæ ad interiora corporis: aut propter evacuationem materiæ. Si autem est propter evacuationem, tunc est in quâ spes, et alleviatur cum ea anhelitus, et aliud est malum. Et signa quidem ejus, quæ sanguinea est; sunt signa sanguinis nota, et rubedo linguæ, et faciei, et oculorum et inventio saporis san-

guinis, seu aut dulcedinis, aut similis vaporis vini et dolor vehemens. Extensivus, et constrictio anhelitus vehemens. Et signa cholericae sunt inflammatio, et caliditas, et tristitia vehemens, et sitis vehemens, et dolor vehemens mordicativus, et amaritudo, et siccitas, et vigiliæ et non consequitur in constringendo anhelitum consecutionem evenientam ex sanguine. Et quandoque significant ipsam color linguæ et adustio loci et acuitas ipsius, et est quasi sit in loco aliquid acutum, mordicativum, et dolor cholericae minor est dolore sanguinis. Et signa quidem phlegmaticæ sunt salsedo, aut sapor bauracum caliditate, et viscositate, quoniam hoc phlegma est corruptum, et putrefactum et quandoque significant ipsam albedo coloris linguæ et faciei, et paucitas sitis, et inflammationis et quandoque (prosternitur) lingua cum molificatione et rara accidit cum ea parvus aut privatus : et non sunt cum ea febre, et prolongatur spatium ejus usque ad xl, dies. Et quando nititur habens eam possibilis est ei deglutitio quoniam penetrat deglutitum in molitiam. Et signa melancholicæ sunt durities, et sapor acetositatis, et ponticitatis et quod accidit paulatim, et quandoque est permutata ex apostemate calido. Et signa factæ a siccitate membrorum spiritualium quæcumque fuerint, sunt paucitas humiditatis in ore et juvati ex aqua calida statim cum eo quod humectat et mollificat. Et scias, quandoque (linguæ) dolor perseverans anno uno, aut duob, in gutture ejus, et significat petrosam superfluitatem in partibus gutturis.

ANNOTATIONS DU TRADUCTEUR.

Anginæ notas diligentissime explicat pro quibus petenda loca superiori capite ex Hippocrate allegata. Quod ad hunc locum facit, unum notat, quo discrepare, a Gal. videtur ijs verbis.

Et pulsus quidem — nempe eorum, qui angina correpti sunt, principio frequentem esse ait pulsum, post vero, idest intereuntibus evadere parvum — rarum. At Gal. lib. de pulsib. ad Tyron-morientium pulsus frequentes inæquales esse affirmat. Verun nulla est controversia intereuntibus ex angina, non longe ab interitu frequens pulsus evadit ab spirandi necessitatem: in ipsa vero interitû rarus ob virium defectum aliud scribit ijs verbis.

Quum tamen quandoque; accidat, ut præfocatus et quod contra Hippocratis sententiam videtur qui 2 aphor. qui suffocantur, a vita deficiunt, nondum tamen mortui sunt, non revocari ait in vitam quibus spuma circa os apparet: cujus contrarium hic asserit. Sed hoc Galen in ejus aphorismi commento advertit, nonnullos, quamvis raro, dum strangularentur, esse in vitam relatos, quibus spuma circa os apparuerat. Quare, illic. Gal, non ut perpetuam hanc ab Hippocrate prolatam esse sententiam suspicatur; sed quæ tamen plurimum vera sit. Aliud item scribit, quum ait.

Et similiter quando accidit apostema in latere opposito, quod difficile videtur, quum notatum a Gal. sit passim, morbos qui aliquam corporis partem obsedere, ubi ad oppositam abscedant, non salutem, sed infortunatum exitum sortiri: id quod, si quis Hippocratem in libris vulgarium morborum diligenter percurret, sæpissime observatum animadvertet. Verum res ita forte se habet, non intelligit hic author totius materiæ abscessum par crisim; sed ejus imminutionem, que quidem si a parte quam obsidet, ad alteram diffundatur, dum æsam partem levat, minus periculi adesse significat.

Liber tertius fen 9, p. 612, cap. ix.

De cura decollationum et præfocationum et omnis suffocationis ex omni causâ.

In calida quidem oportet, ut incipiatur cum phlebotomia, et non extrahatur sanguis plurimus subito: et proprie quum jam inceperit virtus debilitari, imo sumantur in omni horax, et x, vsq; ad diem tertium cum separationibus continuis. Si autem debilitari non incipit, tunc oportet ut sine cessatione extrahatur sanguis, usque quo appareat syncopis in forti. Et oportet ut declinetur cum separatione versus conservationem virtutis, et (expulsionem) syncopis. Syncopis nam quum accidit, cadit virtus ejus, quare aggregantur ei difficultas anhelitus, et casus virtutis. Et proprie indicitur eis, ut minorent cibum necessario, aut voluntarie, et præcipue si fuerit febris. Et quandoque oportet ut attendatur in re phlebotomiæ res (aliqua, quæ est magis integra, quoniam quandoque; est cà domi-

num sanguinis in præfocatione retenti et præcipue) consueti sicut sanguinis menstrui, et sanguinis hæmorrhoidarum. Et in hujusmodi quidem oportet, ut sit phlebotomia in latere trahente materiam ad partem, a qua cadit retentio, sicut necessaria est hic phlebotomia saphenæ, et ventosæ erurium; quum nam egreditur sanguis plurimus, tunc quandoque; sedantur accidentia statim, et quandoque necessaria est iteratio in mane. Et secundum veritatem (dispositionis) quum dispositio tolerat (expulsionem) phlebotomiæ usque; ad maturationem, tunc illud est melius ad hoc, ut remaneat virtus in corpore, et cadat evacuatio ipsius materiei ægritudinis, et sufficiat emissio frequens indiebus cum ponderibus sanguinis, aut v. ponderibus et sit facilis anhelitus et similiter et gargarismata postponantur, si est illic repletio, et fuerint gargarismata dolorosa, timendo attractionem, imo administrentur (gargarismata post mundificationem. Et decollationis, quidem est spes quædam existens (in fine algalsamati). Quum ergo fit phlebotomia ante declinationem ægritudinis descendit ad locum præfocatum et (multoties quidem scitur cum eo hora, præfocationis ex principio, et augmento, et statu, et declinatione, et dispositione deglutitionis, et augmentatur difficultas aut casus ejus, et declinatio) ipsius, et dum perseverat in augmento et non est necessarium, non fiat phlebotomia ultima, imo sufficiat (illud quod) discimus, et quum synantia, non est cum comunitate repletionis in corpore toto: imo est superfluitas in parte gutturis tantum, et non sentitur extensio, pertram sit, ut non fiat phlebotomia imo (elongatio fiat ab additione caularum resolutionis facientium) esse necessariam cibationem plurimam, et prohibeatur in nutrimento, ut sit corpus ejus utens sanguine ejus in nutrimento et convertes ipsum a parte apostematis, quasi (fiat ei inobediens sanguis; deinde vadat) secundum resolutionem, et maturationem. Nam si phlebotomia fiat tunc, fortasse non tolerabit illud, et non erit excusatio cibationis; et in cibatione est labor et proprie quum non deglutit, et non postponatur phlebotomia venæ, quæ est sub lingua: imo oportet ut (incipiatur illud saltem) in eadem die: imo (saltem in dispositione separationis prædictæ) et proprie quum fuerint venæ, quæ sunt sub lingua extensæ. Et quandoque necessaria est phlebotomia jugularium, et quandoque necessaria est scalpellatio linguæ

ipsius. Et necessariae sunt ventosae cruris, quoniam sunt conferentes valde. Et illum quidem qui consuetus est incurere synances, oportet ut phlebotometur antequam accidant, quum videtur repletio, et quum est ver. Et ex eis quidem quae sunt vehementis juvaminis, est (inceptio) administrationis clysteriorum fortium valde, nisi febris prohibeat: tunc enim oportet ut sit contentus clysteribus lenibus. Clysteria nanque fortia, et collyria sunt in hoc maximi juvamenti. Et oportet ut embrochentur extrema: et circumdetur collum lana, et proprie lana hyssopi, quae sit infusa sive in oleo olivae, aut in oleo chamemillino, ipsa enim est lenificativa et sedativa doloris: deinde in postremo ipsius ad misceantur ei attractiva, quum non conferunt ita, et sunt sicut nitrum, et sinapis, et castoreum, et sulphur, et unguentum forte rubificans, et etiam mel anarcadi, et omne quod vesicat. Et oportet ut sint contenti in cibis suis usque ad diem tertium, oxymelle, aut syrupo de melle, deinde gradatio fiat ad aquam hordei cum quibusdam (medicinis) delectabilibus; deinde ad vitellum ovi. Postea quum facilis fit deglutitio, administrentur sorbitiones, ex (candaros) et in fine ejus fiant sorbitiones ex maturativis; deinde resolutivis. Et quum deglutitio fit difficilis, ponantur ventosae super collum apud spondylem secundam, cum suctione, aut igne, ut dilatetur meatus paulatim, et deglutiat illud quod sorbet ex cibis. Quumque illud compleverit, removeantur ventosae (ignitae faut) cadunt per seipsas. Et non est malum si scalpeltur etiam, et egrediatur sanguis illinc (et ex halacdam) deinde ventosetur ventosa una super caput, et ponantur, etiam super mentum ventosae sub gutture, et illud fiat postquam abscinditur materia; omnia enim haec trahunt materiam ad diversam partem, et minorant eam, et (similiter illud est melius, similiter ponantur) sub mammillis, et super (alcheel) et non est malum intromittere aliquid, quod mundificet ex alkeizaram, et ei similibus super quod cottum sit involutum, mundificatio nanque dilatat. Et quandoque intromittitur in gutture cannula facta de auro, aut argento aut similibus ambobus, adjuvando ad inspirandum, et similiter quando fortior fit constrictio, non est excusatio, quin ventosae ponantur super collum. Et quandoque confert in dilatione deglutitionis, et anhelitus compres-

sio spatularum cum fortitudine. Medicinæ autem in principio sint styptica, et proprie in sanguinea, et meliora quidem styptica sunt, quæ habent cum stypticitate sua substantiam subtilem, qua submerguntur. Et ex rebus quidem, quas extrahit experimentum, est quod styptica permista composita, magis sunt jувativa, quam singularia simplicia. Et quandoque dolor fit fortior in principio rei, quare necessarium est, ut stypticis admisceatur aliquid, quod sedet dolorem, et leniat : sicut est syrupus viol. penidij, et lac calidum, et mucillago seminis lini, et alrob. Et quandoque multiplicatur effusio, quare non est excusatio, quin resolutiva eis admisceantur. Et quandoque non est materia plurima in effusione, et apostema non est forte. Incipiatur ergo, et administrantur gallæ, et sal ammoniacus, quoniam prohibent cum fortitudine, et resolvunt cum fortitudine. In cholericâ vero oportet, ut sit plurimum intentionis conversum ad infrigidandum cum eo, quod facit stypticum, et quandoque administratur linimenta. Et quandoque administratur in ea, et in omni (calida) gargarismata, et insufflantur insufflationes cum sufflatorio, et pulverizationes. Et ex eis est gargarismus factus cum oxymelle, et aqua, et aceto : ipse enim est maximi jувamenti in initio calidæ, et frigidæ, et cum rob mororum, proprie sylvestrium : deinde cum eo, in quo non est zuccarum, vel mel. Et administratur in principio purum, et confortetur cum stypticis, quæ sunt de genere succi sumach, et acrestæ, siccarum, et sicut sunt balaustia. Et in hujusmodi quidem non ponitur mel, nisi ut mundificet, non ut confortet, et similiter decoctio (alkeshe) cum nelle : aut decoctio sumach cum coagulato uvæ. Et fortius illo est succus nucis recentis : quoniam ipse est ex melioribus medicinis horum apostematum, et succus rosæ recentis, et rob papaveris, quando permiscetur cum stypticis, est vehementis jувamenti in initio, fortius illo est decoctio myrti, et glandium, et aqua coriandri, et sumach, et aqua corticum nucis, et aqua myrti et aqua (lentium decoctarum) valde, et cydonia valde est styptica et (sorba) proprie, et alumen jameni habet proprietatem in hoc. Et etiam insufflatur in gutture insufflatio ex semine rosæ, et sumach, et balaustiis secundum partes æquales, et camphoræ res modica. Et

cholericæ adhibeatur succus olerum frigidorum permistus cum eo, quod habet stypticitatem aliquam (sicut) succus virgæ pastorii, et succus solatri, et succus ramorum vitis. Et ex communibus inter eas in principio, sunt semen rosarum, et somen portulacæ et mucillago psyllii, et amyllum, et spodium, et sumach, et tragacathum et camphora, ex quibus fiant pilulæ compressæ, et teneantur sub lingua. Quum ergo abscinditur attractio, oportet, ut misceantur cum rob mororum myrrha et crocus. Myrrha enim profundatur cum virtute suæ stypticitatis, et suæ resolutionis, et facit crocum pervenire ad profundum, et aggregantur ad maturationem faciendam. Si autem videris ipsam declinare ad duritiem, permisce cum moris aliquid ex nitro. Quum autem appropinquat status, aut pervenit in ipsa, oportet ut administrentur ea, in quibus est sedatio, et lenificatio, sicut lac multum, in quo dissolvuntur squammæ casiæ fistulæ et (oleum) rob mororum : aut decoctio ficuum, et fenugræci, aut rob myrti cum rob : aut succus (vitis) cum melle : aut rob : aut bdellium arabicum dissolutum, cum rob uvæ, quoniam est irritivum valde, et aqua radice in qua decocta sunt passæ, et fenugræcum et dactyli, et ficus, et myrrha, et crocus, et cinnamomum, gargarizata cum oxymelle : aut aqua mellis. Et administrentur emplastra etiam ad maturandum, sicut emplastrum alseir, et distillatio olei rosei, in aure est juvativa in hac hora. Et quandoques vides quod non maturatur, et vides duritiem, oportet ut administres in medicinis eius (caules). Quum autem maturatio iam adest, tunc stude in apertione apostematis cum gargarimate, quod conjungit inter apertionem, et lenificationem ; sicut quædam medicinæ acutæ in lacte, quibus fit gargarismus. Et si est apparens, et elongatur tempus, et non dirumpitur non est mala administratio ferri. Et ex medicinis temperatis cum inceptione ad diruptionem est decoctio ficuum cum fenugræco, et dactylis, et decoctio lentium cum ros, et rob liquiritiæ, et semine almaru : et post illud fiat gradatio ad illud quod est fortius, quare misceantur cum rob mororum baurac, et myrrha, et dragacanthum, et etiam semen almaru dissolutum in lacte caprino, et olea (dissolventia) et proprie cum melle, et galla, et fiat ex eis gargarismus (et ex eis) quæ sunt sicut aqua mellis, in qua decocta sunt ficus,

et calamentum et sampsucus (alumen), mentha et sysimbrium, et radix (lilij) conjuncti, et separatim, et costo et proprie marino inest jvamentum maximum in huiusmodi hora, et (in veritate statim post abstersionem integram, et post maturationem) completam, et apertionem cum eis, queæ sunt sicut baurac, et nitrum et assa fætida, et myrrha, et piper, et castoreum, et sterco hirundinum, et sterco adib, et fiat ex eis gargarimus cum rob mororum, imo cum sale ammoniaco, et pyrethro et semine alharmel, et sinapi, aut semine raphani cum aqua et oxymelle. Et administrentur ex istis insufflationes, et insufflatio salis ammoniaci est faciens quiescere. Quum ergo declinat ægritudo, administra vinum, et balneum, et embrochas. Confectio pilularum jvantium in statu. Recipe radicis lilij iiij, partes, assæ fætidæ mediatatem partis : colligantur cum succo caulis, aut coagulato uvæ. Ex curatione vero phlegmaticæ est, ut intus in gutture intromittatur virga mollificata torta, super quam involutus sit pannus, quo liniatur apostema, et quo mundificetur humiditas. Et ei quidem quæ est antiqua assa fætida, cinnamomum; solvatur venter cum cochiis, et hiera, et similibus, et clysterizetur cum clysteribus valde fortibus. In cura autem melancholicæ ex medicinis magis conferentibus ei, est medicamen alharmel gargarizatum et linitum exterius, et interius. Ex medicinis vero, quæ habent proprietatem, et convenientes sunt in omni hora, et est sterco canis album, et (hominis) adib album, et hoc modo colligitur. Custodiatur canis, ne aliquid comedat nisi ossa tantum; donec sterco eijciat album quod parvi existat fætoris; et similiter sterco hominis, et proprie infantis, oportet, ut sollicitudo sit ita, ub illud quo cibatur, sit cum quantitate qua digeratur : et quod (ex eo) est melius, est panis (lupinorum) secundum quantitatem parvam, et in potu tribuatur post ipsum vinum vetus : deinde sumatur sterco eius, et exsiccet, est enim pauci fætoris, et si cum pane desiderat aliquid aliud, tunc dentur ei cibi bonæ digestionis, boni chymi, calydæ complexionis cum æqualitate : sicut carne gallinæ, et perdicisset extremitates caprarum, hæc enim cum bonitate digestionis, educunt fæcem parvi fætoris. Et ex medicinis quidem sua proprietate facientibus, sunt hirundines adustæ; decollantur enim prius et curit san-

guis super alas ipsarum : deinde pulverizatur super eas sal, et ponuntur in urceolo lutato, et ligatur caput ejus, et ponantur in furno, et ut ponantur in vitreato vase linito luto sapientiæ est rectius apud me. Et similiter stercus hirundinum adustum cum fortitudine. Et quandoque linitur palatum ex felle taurino cum melle, et felle testudinis, et flore æris, et capitibus pisciculorum salitorum, et proprie uva. Et linitur etiam palatum habentis synantiam sale cum melle, et aceto. Et similiter apostema uvæ. Et similiter administrentur gargarismata cum oxymelle, in quo decoctum est semen raphani. Et colcotar quidem et calcadis ambo sunt bona apostemati gavis. Et ex compositis sunt medicamen mori cum myrrha, et croco, et medicamen hirundinum, et medicamen alharmel, et medicam corticis nucis recentis et trochisci (Andronici) et medicamen hujusmodi. Recipe stercoris canis albi adusti in testa (et præter testam) unc. j. piperis drac. ij. gallarum adustarum, corticis granatorum (id) carnis fimij, et suis et adhoba omnium an. drac. j. myrrhæ, costi amborum an. vnc. s. insuffletur, ant liniatur melle et etiam in fine eius et in hora vehementiæ administrentur stercus pueri (ex pane lupinorum), et stercus canis, et hirundinum adustum : et sal ammoniacus iteretur hoc in die multoties. Quandoque vero apostematur lingua præfocti etiam et indiget fortasse curationes ipsius. Sed no jam locuti fuimus de apostematibus linguæ : et illud quidem, quod huic loco est proprium, est necessarium ex eo redire ad illud, quod illic dictum est, s. vt ingeniatur post phlebotoniam, in attrahendo materias ad inferiora, et quandoque fit illud in loco hod cum hiera piera Habet. n. proprietatem indeponendo humores, qui sunt coram supremo oris stomachi, et meri, et gutturis. Deinde administrentur super ipsum in frigidantia et repercusiva, sicut succus lactuæ, et est medicina habens proprietatem quam significat visio juvamenti ejus, deinde si necessaria est resolutio subtilis, fiat. Ex eis autem, quæ conferunt in regimine ejus, quæ est propter spondyles, est ut ingeniatur in compressione loci cum facilitate ad posteriora : fortasse enim revertetur spondylis, et illa quidem compressio quandoque fit cum instrumento, et cum digitis, et invenitur quandoque per illud requies. Instru-

mentum vero est res similis fræno, quod in gutture intromittitur, et expellit, quod est intus in gutture, ad exteriora. Compressio autem valde est nociva in apostematibus. Quumque; synances vehementiores fiunt, et non volent medicinæ, et creditur perditio futura sit, illud per quod speratur evasio est *scissio cannæ* : et illud est cum scissione ligamentorum, quæ sunt inter duos annulos cannæ, præterque recipiat aliquid de cartilagine, ita ut per illud anhelet : deinde suatur, quum expletum fuerit regimen apostematis, et medicetur, et sanabitur. Et modus quidem curationis ejus est, ut tendatur caput ad posteriora. Et teneatur et sumatur cutis, et abscindatur, et quod de ipso rectius est, est ut sumatur cutis cum uncino, et elongetur deinde discooperiatur a cana, et sindatur quod est inter duos annulos cannæ coram fissura cutis : deinde suatur, et ponatur super ipsam pulvis citrinus, et oportet quidem ut duplicent labia fissuræ cutis solum, præter quod contangantur cartilago, et paniculi in aliquo : et hoc est judicium hujus fissuræ, quamvis non cadat ad hanc intentionem. Nam si existematur, in illis eisdem ligamentis sit apostema, et nocumentum, non oportet ut administretur scissio. Quum autem syncopis supervenerit ægro, et timetur compleatur præfocatio, incipiatur a clysteribus fortibus, et phlebotometur vena, quæ est sub lingua, et phlebotomatur vena frotis, et appendatur ventosæ super collum, et sub mento, cum incisione, aut absq ; incisione. Et si fuerit causa præfocationis ejus, et syncopis ejus, submersio, tunc convertatur, ut currat aqua deinde suffumigentur cum eo, quod habet fortitudinem, et odorem bonum donec reviviscat. Oportet autem, ut ille, qui evaserit a suffocatione (vehementi) phlebotometur et clysterizetur, et sorbeat aliquibus diebus sorbitiones ex farina ciceris, et lac aut aquam carnis, in qua dissoluti sunt panis, et vitellus ovi. Et scias, quod omnis, qui habet dolorem gutturis, melius est fugere sermonem ex. quocunque dolore.

Liber tertius, p. 615, cap. II.

ANNOTATIONS DU TRADUCTEUR.

Quod in ijs, qui ex angina suffocantur, curandi initium sit venæ sectio, superiori capite ex Hipp. 4 de rat. in ac dictum est. At qualisnam sanguinis eductio, copiosa an parca esse

debeat, nunc docet, virtute quidam constanter perdurante, ad animi deliquium ducens, in ea vero quæ imbecilliores sit, per vices detrahens. Sane triplex causa est, cur sanguis ad animi deliquium educatur, ut Gal. 1. aph. magnæ febres, mæximæ inflammationes — dolor fortis. Quod tamen non nisi valentibus viribus est agendum. At si tantam universim sanguinis evacuationem vires non ferant, tunc, quod consulit Gal. lib. de curat. rat. per. sang. miss. partiendæ vices sunt per epicrassim agendum. Quare, quum angina acutissimus morbus sit, constat quam recte ab authore nostro sanguis ad animi deliquium usque (excludit animi defectum) aut reiterata eductio probetur — quam perperam a quibusdam tacite carpetur, repeti sanguinis emissionem consulat. Et si enim laudat. Avicennes copiosam educationem; canet tamen syncopin, quæ cumulatissimam evacuationem sequitur, quod cohibito, duplici jam de causa spiritu, angina antea, nunc vero animi defectu, interire animal difficile non sit Aemulaturque hac in re Paulum lib. 3 qui non subito ac semel verum partita vice sæpius evacuandum jubet, suffocationis periculum veritus. Hæc ergo de venæ sectione generatim admonuit. At vero e loco ducendus sit sanguis, in superiori capite dictum est nunc tamen duo advertit, summi in hac curatione momenti primum quum ait.

Et quandoque oportet ut attendatur in re phlebotomiæ — considerandum de fluentis esse humoris origine; sit enim quandoque angina toto corpore ad affectam partem mittente: quo casu non est discedendum ab eoque superiori capite est explicatum, quodque Hipp. præcepit. 4. de rat. vic. in. ac. ut. s. sanguinem ex brachio mittamus. Fit tamen etiam nonnunquam ex particulari quapiam consueta evacuatione cohibita veluti per uterum, hemorrhoidas. Quod quidem, ubi evenit, Hippocratis consilio, primo aphor. quo natura vergit per loca conferentia revocanda morbifica materia est, ad uterum hemorrhoidas. Alterum notat, ijs verbis.

Et secundum veritatem — c, quod paulo est obscurius. Videtur tamen nostra sententia hoc velle. Fit quandoque, ut angina, si ejus causam, materiam spectes, sanguinis emissionem differi admittat, nempe, quum non ex sanguine vel ex calido ac

tenui humore fit, vel etiam quum corpus sanguine non redundat, vel quum virtus valida non est, tunc ergo præstabit, ut venæ sectionem ad morbi usque coctionem differas; obita enim coctione, vires quæ per sanguinis (præfertim partitam, qua hic author proponit) ferent, præterea materia quæ inflammationem fecit, concocta iam facilius educetur. Hoc fere videtur velle. Avic. cujus rei eadem fortasse ratio est, quam lib. I. fen. 4. quum de sanguinis emissionem in coctione obeunda ageretur, ex Hipp. attulimus. Cætera pete ex, Hip. 4. de rat. vict. in ac. Gal. 6. de comp. nad. per loc. Tralliano lib. 4. Paulo lib. 3. — 6. Vide. — Celsum lib. 4. Arateum. I de acut. morb.

De spinis quæ cursu ejus procedunt.

In spinis quidem, et frustis ligni, et ossis, et quæ sunt illis similia, oportet, ut consideretur si sensus comprehenderet ea, [aut penna, aut curvitas] caiazaram, aut chorda arcus dupla, [tunc expellatur] cum ea, aut extrahatur, et si est instrumentum [comprehendes] spinam, recipiens eam tunc rector est ejus attractio secundum quod narrabo. Si autem sensus déficit, tunc oportet, ut post ipsa sorbeantur sorbitiones [viscosæ] si autem non valent, excitetur singultus, et vomitus cum digitis, et cum penna, et medicamine. Et ex eis quæ experta sunt, est ut bibat omni die drach.j. nasturtij constricti cum aqua calida, et evomat; ipsum enim expellit quod retinetur. Et melius quidem est, ut evomat post cibum suum cum aqua. Et quandoque; ligatur [cum filo fortiter, et egreditur] et deglutitur: deinde extrahitur, et egreditur quod retentum est. Et similiter ficus sicca ligote cum filo, quando paulatim masti-cantur. Et deinde deglutuntur. Et quando sit gargarimus cum rob uvæ, in quo decocte sunt ficus sicca, tunc quod infixum est, movetur a loco suo. Et quandoque exterius apponitur emplastrum gutturi, in quo sunt maturatio, et apertio subtilis ut aperiatur locus, et egrediatur spina, et quæ cursus ejus procedut per se. Et simile hinc est emplastrum factum ex farina hordei cum oleo, et aqua tepida.

Liber tertius, fen 9, tract. I, p. 609, cap. iv.

De sanguisugis in gutture.

Quandoque contingit, ut sint quædam aquæ habentes sanguisugas parvas, occultas : quarum occultatio difficile facit cavere ab eis, quare deglutiuntur. Et quandoque pendet in manifesto gutturi, et quandoque suspenditur interiori parte meri : et quandoque pervenit ad stomachum. Et quandoque est parva et aspiciens, non videt suspensionem ejus; quum autem pertransit super illud hora, de qua curatur et sugit ex sanguine quantitatem magnam : crescit corpus ejus, et apparet quantitas.

Liber tertius, p. 609, cap. v.

De signis. — Accedit, in quo suspenditur sanguisuga, tristitia, et angustia et sputum sanguinis. Quum ergo vides sanum spuementem sanguinem, subtilem a[ut spuementum ipsum quandoque] tunc considera dispositionem gutturi ejus fortasse enim in ipso est sanguisuga.

Cap. vi.

De curâ. — Quandoque curatur illa, quæ visu comprehenditur curationes acceptionis, et ablationis secundum quod narrabimus et quandoque curatur cum medicinis gargarismatum. Si fuerit prope guttur, et vaporum, et ex eis sunt quædam cum caput purgiis, si fuerit declivis ad nasum et cum eis quæ vomitu, et ventris solutione educunt vermes, et quæ eis sunt similia, si fuerit, in profundo, in stomacho et quandoque ingeniatur aliud ingenium ei; inde est, ut submergat se homo in aqua calida, aut moretur in balneo calido : et proprie post allia, quæ assumpsit. Deinde non sit deses indesinenter aquam frigidam in frigidatam in ore suo assumere hora post horam, donec [descendat sanguifuga quæ in ipso] suspensa est, fugieus calorem, et declinans ad partem frigoris. Si autem fuerit, ut ipse expectet secundum illum calorem, usque quo timeat syncopim, expectet super illud; est enim regimen valde bonum in extrahendo ipsam. Et multoties quidam confert in ea, ut sit contentus comestione alliorum, et mora in sole, tenendo os apertum coram aqua frigida in frigidata. Et quidam homines sunt, qui in potu

tribuunt habendi sanguisugam, b [alfesesis] et existimo quod sint species cimicum rubeorum sanguineorum similium c [techis] debiles habentium cutes, quos forsitan destruit tactus, et si fuerint faciles dentur in potu cum aceto! et vivo. Aut suffumigetur ex eis guttur cum sulfure; et fortasse ipsi sunt, qui nominantur in terra nostra d [alcha bebil] et acetum olum, quum sorbetur, quandoque extrahit eam et gutture et proprie cum sole ex gargarismis; vero est gargarisma, quod fit cum aceto [B et assa fætida follium.] et gargarisma de sinapis cum duplo sui de baurach nitro, aut sinapis cum æqualitate sui e [B de sale ammoniaco, aut gargarisma cum medietate de sulphure, aut absinthii cum æqualitate] de nigella, aut cum aceto vino, in quo decocto sunt allia et ieba, absinthium, et lupini, et coloquithida et g [B sirachs] aut aceto vini secundum quantitatem duarum in quo ponuntur baurachs nitri drachm. iij a salis ammoniaci h [B drach j]. et aliorum duo et gargarismata cum succo foliorum [salicis]. Inest proprietas in extrahendo ipsam. Et similiter gargarimata ex aceto cum assa fætida, aut [kitran] et aqua. Quum autem pervenerit in stomacho oportebit ut in potu sumat de hoc medicamine : Recipe folia abrotani, absinthii, nigellæ lupinorium costii [nasturtii, mentastri, alkebuli, sirach] omnium ana pondus drach. i. j. cum aceto commisto, et etiam cibetur habens eam alliis, et cepis et porris, calamentho fluviali humido, aut sinapi condito; et omni calido acuto : deinde evomat postea, si facilis fuerit ei vomitus. Si autem fuerit non facilis, tunc res salitæ acutæ. Et quum ejus suspensio fuerit in naso, et diligitur ejus casus, fiat caput purgium cum aceto, et nigella et succo cucumeris simini et elleborum quumque accederit ut abscindatur; tunc sibi caveat ille in quo sint, a clamore et loquela si autem cura sanguis, ant evomat ipsum.

Liber tertius, cap. vii.

De uvâ, ambabus amygdalis.

Istis quandoque accidit catarrhus apostemans eas, ita ut prohibeat anhelitum : et quancocques mollificatur uva præter apostema, et indiget eo, quod constringit eam, et exiccet ipsam

ex frigidis et calidis : et quandoque indiget incisione, et appropinquat curationi præfocationum. Et curetur in principio cum linimentis, in quibus sit facilitatis observatio et administrentur cum penna, digiti namque; in non sua hora quandoque laborem afferunt. Et in illa quæ magna est, et parvæ inflammationis, administrentur pontica. Inflammatæ vero conveniens est illud, quod est vehementis infrigidationis sicut aqua solatri, et sicut semen rosis et folia ejus : utrisque; enim inest operatio fortis. Et ex eis quæ sunt fortiora in hoc capitulo, sunt gummi arabicum, et dragaganthum, et sarcocolla et (nesestenigi) linitum, et etiam balaustiarum partes duæ, aluminis pars. j conterantur et cribellentur cum cribello de seta, et administrentur cum spatula habente caput incisum in latitudine. Et quandoque; adduntur in eis crocus, et camphora. et administrantur liniendo et etiam gallæ tritæ cum aceto, et liniuntur cum penna. Et iterum aqua granati acetosi cum stypticis, et etiam lapis (cadenegi) : et etiam lapis corrosus adustus et ille qui nominatur achates, et lapis alafurugie, et spodium, et lutum sigillatum et armenum, et rob acrestæ et fructus spinæ ægyptiacæ, et alumen jameni, et semen ros (sumantur). Fiat ex eis sicut est illud. Et suffumigatio cum ramis anethi est ex eis, quæ constringunt uvam valde. Et etiam succus granatis dulcis contriti cum cortice suo, cum sexta sui de melle, factus viscosus inspissatus, est linimentum bonum. Et oportet ut cum gargarisma fit cum stypticis, assidue tur gargarisma cum aqua calida. Illud enim præparat ipsam, ut in eo styptica operentur, et lenit ipsam, et prohibet styptica indurare ipsam. Quod si styptica eam acquirere faciant durtiem, et coarctationem dolorosam, administra in ea mucilagines, et gummi arabicum, et dragaganthum, et amyllum, et sarcocollam, et semen malvæ, et aquam furfuris, et hordei (aut inspisset) succus extremitatum (rubi) cum quinta sui de melle (et aqua mistum), quoniam est linimentum bonum. Et quum gargarisma fit ex stypticis, assidue fiat ante illud gargarisma cum aqua calida (id.), aut decoctio rosarum, et sumach cujus sexta pars sit mellis decoquatur, et inspissetur, et liniatur exterius cum eo, quod habet exiccationem, et stipticitatem fortem, sicut quod fit cum gallis, et alumine

jameni. Et sal (quidem) est illud, quod est præmittendum ante omnia illa. Melancholicæ vero gallarum immaturarum (nucis) attramenti rub. sumach omnium ana partes iij et tertia, salis torrefacti XX partes sumantur, et administrentur. Medicamen bonum in dispositionibus et horis : Recipe aluminis jameni parti ij. ros. partes ij costi partem j; administretur emplastrum cum penna (ut perveniat ad) uvam. Medicamen bonum ad horam suam : Recipe succum granati cum cortice suo, et inspissetur cum quinta sui de melle, et liniatur cum eo, et etiam aluminis partem j. salis ammoniaci partem j. gallarum immaturarum tertiam partem, dragaganthi j. partes, et quando pervenit status, aut appropinquat, administra myrrham, et crocum, et cyperum, et florem squinanthi, et ramos balsami et (alumen); administrentur liniendo, et aqua eorum gargarizetur, et proprie quando administratur in eis gargarisma decoctione radicis lilij, et feminis ros, cum melle. Et distilletur oleum amygdalinum in aures in omni hora, quoniam est juvatium. Si autem collectio fiat in utrisque amygdalis, et in eis, quæ sequuntur eas, administra decoctiones prædictas in capitulo synancix. Quod si dolor perseverat, et non sedatur, revertendum est ad solutionem ventris. Si vero per hoc non completur, administra ea, quæ sunt fortis resolutionis, sicut est succus curcumeris asinini, et centaurea, et nitrum rubeum cum mele, aut solum. Et si indurescit apostema, et prolongatur, non est aliquid ei ita conveniens sicut assa fætida. Cum ergo incipit subtiliari in loco uno, et ingrossatur in loco alio, tunc incidatur. Et quantum possibile est (ut expellas illud, x facias illi emplastrum cum sale ammoniaco, et mittas ipsum ei) cum cochlearia, quod est sicut frænum; et est melius. Et non oportet, ut incidatur, nisi quum radici eius advenit extensio, quoniam in eo est timor magnus. Gargarisma exsiccans ulcera apostematum gavorum et purgans ea : Recipe lentium, balaustiarum, amborum ana partes. v. menyanthæ croci, costi omnium ana partem j; coquantur in aqua, sumatur ex decoctione eorum pars. j. et misceatur cum medietate sui de rob mori, et quarta sui melle, et fiat cum ea gargarisma.

Cap. XII, p. 617.

Sermo universalis de curis apostematum accidentium in partibus gutturis, epiglottis, glandulis, etc.

Oportet ut evacuetur in principio uniuscuiusque illorum materia faciens illud cum phlebotomia, et solutione ventris : et ut trahatur materia ad partem diversam, saltem cum ventosis positus super loca longinqua, opposita ei, et ligatione extremitatum dolorosa. Et ut incipiatur in ea cum medicinis stypticis, commixtis cum eis, quæ habent parum abstertionis, sicut mel, et meliores eo sunt cortices nucis, deinde rob mori. Et scias que, inceptio gargarizandi cum aceto, cum incipit passio uvæ, aut synantia, est ex eis quæ repellunt, et prohibent attractionem humiditatis plurimæ: et est cum eo prohibio eius, quod eveniet. Et de istis quidem medicinis sunt, sicut alumen, et gallæ, et balaustie, et ambo granata decocta usque ad solutionem, et fiat ex eis [quod deglutiatur]. Et ex eis, quæ iuvant ad illud, est ut radatur sinciput, et liniatur cum succo acaciæ et hoc in principio; deinde degradatio fiat ad maturativa: deinde fiat gradatio ad aperitiva fortia usque ad gradum salis ammoniaci, et pyrethri, et ea sa quæ dicturi sumus. Et ex eis, quæ conferunt ad hoc, est sternutare cum eis, quæ sunt sicut costus, et folia oleandri, et samsucus. Et ex rebus expertis, que faciunt sua proprietate in apostematibus præfocationum, et uvæ, et ambarum amygdalarum, et omnino omnium membrorum gutturi, juvamentum maximum est ut sumantur filia, b [et proprias] tincta cum [murice] marino et præfocetur cum eis vipera: deinde circundetur eis collum, qui habet aliquid horum apostematum: illud enim confert ei juvamentum mirabile bonum pertransiens quantitatem [ejus quod timetur] Et lac quidem ex medicinis est sublimus in principio et statu præpterea quod repellit et lenit, et sedat dolorem et oportet, ut conspiciatur in administranda ea, quæ [stringunt] resolvunt, aut maturant et consideratur ad dispositionem corporis in lenitate et duritie sua et confortetur illud quod est forte in duritie, et leniatur in lenitate et similiter observetur ætas, et complexio, et tempus, et consuetudo, et quandoque appropriantur apostemata uvæ et ambarum amygdalarum et [omnium membrorum gutturis] [mollificationem earum incisione] et ego

de ambabus singulare faciam capitulum. Et ejus modis curationis est compressio super locum. Et ejus loca sunt tria : unus earum est quum removentur spondyles, et secundus ex apostematibus uvæ et ambarum amygdalarum indigentium sublevatione suo [aut casu] ambarum ad superiora et tertius est in apostematibus, epiglotti quum constringuntur ambo meatus et juvantur cum compressione secundum mundificationem ipsorum, et subtilationem ipsorum.

ANNOTATIONS DU TRADUCTEUR.

Anginosis — Hippocrates — Gal. 4. de rat. vict. in ac vena secta, purgationes, clysteribus subveniri jubent quo ordine agenda singula sint, simul innuentes; inde confirmat Gal 6 de de comp. med. per locis priuscam repellentibus utamur, par ori eorsus pracipiens venæ sectione purgatione, clysteribus, aut inetia, si totum corpus apparuerit aut multitudine humorum refertum, aut cor multo vitiatum, si neutrum horum adsit statim curationem per localia remedia perveniendum. Paulus quoque lib 3 necnon Celsus lie 4 si vires patiantur emittendun sanguinem jubet. Verum, quum sanguinis emittendi plura sint loca, distinguit rem Hipp. Sanguinem ergo, ait, ex brachiis detrachens, mox venas quæ sub lingua sunt, secabis, quod fere Celsus, Paulus; sed quæ vena secanda in cubito sit, non explicat quod in omni sectione sit perpetuum ut sæpe Gal. advertit, affectis superioribus partibus externam esse tuendam nisi forte plenitudo adsite. Tunc enim mediam secare præstat. Au vero in eodem latere, aut in opposito mittentus sit sanguis, non aiunt. Sed servandum hac in re est, quod libro primo adnotavimus.

ALBUCASIS

(*El Tasrif*)

De synanchicis.

Duplex synanchicorum species. Una quæ cum tumore nimio, vel indignatione gutturis et uvæ, et faucium et vicinarum partium efficitur, altera sine tumore iisdem tamen inhærentibus signis, vel accidentibus : quæ plus periculi facere consueverunt. Meatus utriusque in transglutiendo difficilis fiet et de conclusione eorum locorum, vel suspiria, vel etiam nauseanda periclitantur. Hi hoc modo curandi erunt : cubiculum majus, et calidum procurandum est. Clysteriis ardore officium ventris cogemus. Et si ætas eorum adhuc calidior fuerit, phlebotoma; liberantur ex venis sub lingua apparentibus, eo sane tempore, quo necessitas coegerit detractionis (ubi enim febrium timor defuerit), etiam post tertiam diem, sanguinis non negatur. Gargarismatisve vero has causas faucium, frequentissime tali modo novimus relevari mellicrato, in quo aut cantabrum coquendum est, aut ficus sicca et aut gallæ quassatæ aut rosa sicca, aut lenticula, aut omphacium aliqua ex his, aut certe omnia, ut superius conteximus, concoquenda erunt. Nam Andronici trociscus omnibus merito approbatus, si cum passo, aut caro non teretur et molli penna his locis adhibeatur, satis juvat. Sic etiam de flore rosarum et alumine scissa et de phrygio lapide simul combusto, confectus pulvis, similiter temperatus commodius adhibetur et cætera medicamenta : ut anthera, et his similia, anteriorum compositione probata. Interea saccellis, vel fomentis cataplasmatibus quæ calasticis et paragoricis, locis periclitantibus ei pectoris vicinis partibus curandum. Cibis vero temporibus competentibus humidis, calidis, et tenuio-

ribus nutriendi sunt. Acutæ etenim ægritudines, utilius gubernari non poterunt.

Cap. vi, p. 37.

De curatione apostematis duarum amigdalarum.

Quandoque accidunt inter guttur godad, id est, glandulæ, quæ simulantur algadad, quæ accidunt deforis : et nominantur duæ amygdalæ : quas quando curas cum eo quod diximus in divisione, et non sanantur, tunc considera. Si ergo est apostema durum, fuscæ coloris, pauci sensus : tunc non tangas ipsum etiam cum ferro ; et si est rubei coloris, et radix ejus est grassa, tunc non tangas ipsam etiam cum ferro, timens fluxum sanguinis ; imo dimitte ipsum, donec maturetur. Et tunc aut perforabis ipsum : aut rumpetur per se. Et si est albi coloris, rotundum, et est radix ejus subtilis : tunc oportet ipsum incidere. Et operatio in ipso est ut consideres ante operationem suam, si quævit apostema ejus calidum, quiete completum, aut immittitur quadam diminutione ; tunc ergo fac sedere infirmum coram sole, et caput ejus sit in sinu tuo : et aperi os ejus, et accipiat servus inter manus suas, et premat linguam ejus inferius cum instrumento, cujus hæc est forma.

Forma et actio instrumenti.

Fiat ex argento, aut ære, quod sit subtile sicut cultellus. Cum ergo præmis cum eo linguam, et ostenditur tibi apostema, et venit super ipsum visus tuus ; tunc accipe uncinum, et fige ipsum in amygdalam, et extrahe eam ad exteriora quantum potes, præter quod trahas cum ea aliquid ex tunicis deinde incide eam cum instrumento cujus hæc est forma quæ sequitur.

Forma et actio instrumenti.

Assimilatur forcibus verumtamen extremitates ejus sint curvatæ, ita quod orificium cujus que curvum est in directo alterius acute : ut cura sit ex ferro inde, aut alfuled imbibitum. Si autem non est presens hoc instrumentum, tunc incide ipsum cum spatumilo, cujus hæc est forma.

Forma et actio instrumenti.

Si acutum a parte una, non acutum a parte altera. Et postquam incidis amygdalam unam, incide alteram secundum hanc eandem speciem incisionis. Deinde post incisionem, gargarizet infirmus cum aqua frigida, aut cum aceto et aqua. Si autem accidat et fluxus sanguinis, gargarizet cum aquâ in quâ bulliti sunt cortices granatorum, aut folia myrti, et similia illis stipticis, donec absiudatur fluxus sanguinis; deinde cura ipsum donec sanatur. Et quandoque nascuntur in gutture apostema alia, præter amygdalas duas. Incide ergo ea secundum quod dixi in incisione duarum amygdalarum æqualiter, et ego quidem ijam medicatus fui mulierem ex apostemate, quod natum erat inter guttur ejus, quod trahebat ad fuscadinem pauci sensus, quod jam fere clauserat guttur; et mulier respirabat a meatu stricto, et jam prohibeverat ei comestionen et potum aquæ et jam pervenerat ad mortem si remansisset uno die, aut duobus diebus. Et apostema tantum ascenderat, quod emiserat duos ramos, donec exierant super duo foramina nasi. Properavi ergo festinanter, et fixi in unum eorum uncinum. Deinde traxi ipsum et tracta fuit portio magna. Deinde abscidi eam, ubi comprehendi ex sua. Deinde aperivi os eius, et pressi linguam ejus: et postea fixi uncinum, et erat sanguis paucus: liberatum est ergo guttur mulieris, et etiam potuit statim bibere aquam. Deinde accepit ex cibo. Non ergo cessavi incidere ex illo apostemate multoties tempore longo: et apostema succedebat loco ejus quod incidebam, donec prolongatum est nimis et cum ea illud. Et cauterizavi apostema inter guttur. Stetit ergo ab additione: deinde ambulavi a parte, et non scivi quid fecit Deus cum ea post me.

Chirurgiæ, pars secunda, p. 179, cap. xxxvi.

De incisione apostematis uvulæ.

Quando descendit catarhus ad uvulam et apostematur et est longus: tunc ipsa nominatur collumella et si est in inferiori parte grossa, rotunda, tunc ipsa nominatur uva. Quando curatur cum eo quod diximus in divisione, et non cofert curatio:

et vides quod apostema calidum quievit ab ea, et est subtilis : tunc oportet ut incidas eam. Et quæ ex eâ est aggregata rotunda, et non est ei longitudo, et est sanguineâ, aut fuscæ coloris, aut nigri, et non est ei sensus : tunc oportet ut evites incisionem ejus. In ea enim est timor super infirmum. Oportet ergo quando vides eam secundum modum quem dixi ex albedine et longitudine sua, ut facias sedere infirmum coram sole : Et premas linguam ejus cum instrumento, cujus præcessit narratio : deinde fige uncinum in uvam et trahe eam inferius : et incide eam cum uno duorum instrumentorum quæ dixi in incisione duarum amygdalarum. Et oportet ut non incidas ex eâ, nisi illud quod additur super naturalem terminum sine additione : nam si tu incidis ex eâ plus, laedes vocem. Deinde post incisionem fac quod narravimus in incisione duarum amygdalarum : et cura eam, donec sanetur. Si autem terretur infirmus ab incisione, tunc oportet ut uteris ingenio in cauterizatione ejus absque timore et pavore. Et modus cauterii non est, nisi cum aquâ acutâ : et est, ut ponas caput infirmi in sinu tuo. Deinde preme linguam ejus cum instrumento quod discimus. Deinde accipe ex aquâ quam dixi tibi in capitulo cauterizandi, et confice cum ea calcem non extinctam et pone eam non spissam, neque subtilem et imple ex ea concavitatem hujus instrumenti, cujus hæc est forma. Sit extremitati ejus in quâ ponitur medicina concavitas sicut concavitas cochlearia radij, et pone instrumentum cum medicina super uvam ipsam : et infirmus sit jacens super latus suum, et curasit salivet ex ore ejus ex intrinsecâ medicinâ, ut non descendat ex ea ad guttur ipsius aliquid, et lædat ipsum. Deinde tunc manus tuas cum medicinâ. Et tu exprimas eam super uvulam quantitatis horarum donec videas eam jam denigratam et sedatam modificationem medicinæ. Et si vis ut accipias cotum involvas ipsum super extremitates radii et infundas cotum cum medicina et intromittas radium cum cotto in cannulam desuper, donec adhæret cotum super uvulam. Fac illud multoties, donec consequaris quod vis de cauterizatione uvæ. Deinde dimitte eam ipsa, namque arescit et cadit post tres dies, aut quator. Quod si indiges ut iteres medicinam, itera ipsam : et

post cauterizationem absterge in circuitû uvæ cum coto imbibito in butyro et mundifica cum eo quod est in circuitû ejus ex medicinâ : et colluatur cum aquâ frigidâ et curetur extrinsecus cum embrocis et deinde cum gargarismis, donec sanetur. Hæc ergo species curationis est salubrior incisione et longinquior a timore. Et quandoque curatur uvula etiam cum eo quod est subtilius quam cauterium et incisio; curatur enim cum suffumigatione, secundum hunc modum.

Sume calamentum, et hyssopum et origanum, et rutam, et sacha, et chamomillam et abrotanum et similia eis ex herbis et aggrega ea omnia aut quædam eorum in ollas et submergantur cum aceto, et bulliant: et olla sit lutata cum luto decenter et sit in medio ollæ foramen super quod componatur instrumentum concavum secundum hunc modum. Fiat ex argento, aut ære : et intromittatur extremitas, in quâ est granatum in os infirmi, donec ascendat vapor ad uvulam super cannulam, donec obscuretur uvula multum, deinde itera super ipsam multoties donec arescat. Et cave ne facias hanc curationem in principio adventûs apostematis. Plerumque enim addit in apostemate, et non oportet ut facias illud nisi apud declinationem apostematis ejus calidi. Si autem non est præsens tibi hoc instrumentum, tunc accipe canam, et compone in extremitate ejus corticem ovi, ut non comburatur os infirmi : quoniam cortex ovi prohibet vaporem comburere os et hæc est bona curatione cum salute.

Cap. xxxvii, p. 719.

De phlebotomiâ venarum algeberich et de phlebotomiâ venæ sub linguâ, etc. (*Id.*, p. 263)

Venæ autem Algeberich phlebotomiæ juvamentum est : quia confert ad alcolam in ore et corruptionem gingivæ, et ulcera mala et fissuras labiorum, et ulcera mala, etiam quæ sunt in naso, et in circuitû eius. Et qualitas phlebotomiæ earum est ut facias sedere infirmum coram te et stringe collum ejus cum ligamento. Deinde revolve labium ejus et aspice ad duas venas, quarum una est a dextra labii, et secunda a sinistra ejus : et demonstratio utriusque est per nigredinem ambarum et illud

verum est quia in circuitu earum sunt venæ minutæ nigræ. Incide ergo utramque incisione incidente. Si autem dubitas et non scis quæ earum est : tunc intende ad incisionem majoris earum. Et ipsarum manifestoriam. Et simul fac de duabus venis quæ sunt in labio superiore : et plurimum quidem curat consuetudo cum eo, et incide duas venas quæ sunt in labio inferiori.

Chirurgiæ, Part. secunda, p. 263.

De phlebotomiâ venæ sub linguâ post cephalicæ phlebotomiam.

Duarum vero venarum que sunt sub linguâ phlebotomiæ iuvamentum est, post phlebotomiam cephalicæ, ad præfociones quæ sunt in gutture, et ægritudinem uvulæ, ægritudines meri; et qualitas phlebotomandi eas est, ut sedeat infirmus inter manus tuas coram sole; et eleva linguam ejus et aspice sub linguâ et latere ejus unam venam et a latere ejus aliam venam, et color utriusque declivis ad nigredinem. Phlebotoma ergo utramque et custode ne ultime manus tua in phlebotomandi eas, veniet; nam sub eis sunt arteriæ et fortasse accidet fluxus sanguinis ex illis arteriis.

Id., p. 264.

De modo cauterizandi stomachum.

Quando accidunt in stomacho frigus et humiditates multæ, donec extrahant ipsum a complexione suâ, et multiplicentur catarhi ad ipsum, et consuetum modum curationis non confert: tunc oportet ut resupinetur infirmus super dorsum suum, et extendat crurâ suâ, et manus suas. Deinde cauteriza cum tribus cauteriis, cochleariæ pectoris quantitate digiti unius cum canterio clavii, et duobus cauteriis inferius a duobus lateribus, donec veniat figura cauteriorum triangulata. Et elonga inter utraque ut non conlumbantur, quando facient jus et sit profunditas cauterii quantitas suarum tertiarum grossitudinis cutis.

Et sit figura cauteriorum secundum hanc formam sine additione et si vis cauteriza cauterio magno in medio stomachi se-

cundum hanc formam figuræ supra dictæ. Et canterizatur stomachus punctando ille qui teretur ab hoc cauterio : et est, ut signes super stomachum punctum secundum quantitatem, quamvis cum encaustro : deinde cauteriza ipsum eum cauterio : deinde cura ipsum eum curatione, quod precessit, donec sanetur.

Cap. xxviii, p. 133.

De extractione spinarum et ossium de gulâ.

Multoties adhæret in gutture os aut spina piscis, aut aliud. Oportet ergo ut extrahas, quod ex eis est apparens, super quod cadit visus, postquam premis linguam cum instrumento, apud solem, et declaratur tibi quod est in gutture. Et quod non apparet tibi et occultatur in gutture, oportet ut facias vomere infirmum antequam digeratur cibus in stomacho. Fortasse egrediet res annexa per vomitû. Aut deglutiat infirmus frustulum suis, aut radice lactucæ aut deglutiat bucella panis sicci, aut accipiat frustum spongiæ marinæ siccæ lenis : et liga ipsum in filo, deinde deglutia ipsum. Cum ergo pervenit ad loccum ubi sunt spinæ et extrahitus tunc egreditur. Si ergo non egreditur cum eo quod diximus : tunc utere instrumento ex plumbo secundum hanc formam.

Sit grossius quam radius parumper, et in extremitate ejus sit curvitas quam intromittat in guttur suum cum facilitate et ipse habeat caput suum elevatum sursum. Et caveat et tactu suæ epiglottis, ut non accidat ei tussis, et impellot eum eo os, aut spinam, aut intromittat ipsum medicus manu suâ. Verum quod infirmus intromittat, hoc est melius propter scientique suam de loco rei annexæ : et impellet inferius aut trahat manum suam cum instrumento sursum, totum illud secundum quantitatem quæ preparatur ei, donec egrediatur.

Chirurgiæ, Part. secunda, p. 131, cap. xxxviii.

AVENZOAR

(*Theisir*)

Quod est de apostematibus tonsillarum.

Generant autem hæc apostemata amygdalis gulæ existentibus prope epiglotti. Quare si suspenderis asam sætidam colli istorum, remouebitur eorum ægritudo, nutû. Deinde flebotomandum esto eas tamenpsius ex cephalicâ et subtiliandum taliter eorum regimen, sicut tibi videbitur convenire. Agendum similiter circa humorem effusam in loco secundum naturam ipsius humoris. Prout tibi melius videbitur erigere.

Cap. XII.

Quod est de squinantia.

Et scire debes quod squinantia potest fieri ex uno humore vel ex pluribus; et hoc scire poteris ex accidentibus, quæ ab ægritudine fiunt. Quoniam si ex uno humore fuerit, accidentia erunt significantia super illo, et si ex pluribus erunt composita accidentia mixta, et si quamvis forte hoc difficile sit cognoscere. Tamen si optimum fuerit examen ex dictis accidentibus optime poteris cognoscere atque scire unde et ex quo humore dictum apostema fuerit generatum; quare si apostema fuerit compositum ipsum purgare debes cum medicinis compositis, et si simplex cum ipsis medicinis simplicibus supra dictis. Sed scias quod aliquando, sint synantiæ, quæ nullo medicamento se sanare relinquunt. Et nunc ad ferrum et ad chirurgiam te redire oportet, et si talis sit tua intentio curandi cum ferro, tamen volo ut scias a uno quod si eas incideres ex radicibus, inde gravissimæ ægritudines possunt provenire, scilicet quia aer ad pulmonem velociter tendit, et nullum sit quod frigiditatem fringere possit....

Cap. XIII.

Quod est de privatione sensûs et motûs ex relaxatione meri (gulæ) et ysagogi (œsophagi).

Accedit etiam aliquando in nervo illo, in quô sita est virtus deglutiendi, privatio relaxationis, sensûs, motûsque; et potest etiam hoc nocumentum evenire in ipso isto nervo, a quo dictus nervus recepit influentiam et virtutem sensûs et motûs; et hoc accidere potest propter frigiditatem complexionis illius, inde paratus est recipere dictam læsionem, et hoc contingere potest aut ex assumptione narcoti earum medicinarum aut ex potatione aquæ frigidæ ex magnâ quantitate et specialiter illis qui non sunt assueti bibere eam. Et potest aliquando hæc ægritudo subito evenire, et interdum paulatim efficitur; et quando fit ex potatione frigidæ aquæ, tunc fit subito et quando continue et paulatim, usus fuerit frigidæ. Ægritudo efficitur, et quando sic est, incipit cum dolore leni et cum difficultate deglutiendi, quæ paulatim et successive augmentatur, donec devenerit ad privationem deglutiendi perfectam; et hoc accidens pessimum est valde, quoniam infirmus non potest ullo modo cibum deglutire nec medicinam; quare oportet cum maximâ curâ laborare ad ejus sanitatem recuperandam, aut in brevi tempore morietur, et quando ad hoc devenit, curatur pluribus modis. Primus modus est ut apponas *canulam* argenti vel stannii in gulam et habeat canula caput, quod ponitur in ore strictum et illud quod remanet in manû a parte exteriori situm latum valde, et scias quando appones canulam in gulâ movebitur stomachus ad convulsionem; stâ donec vomitus erit et iterum intus pone, et tunc sicut dictum est pone caput canulæ in manu tuâ et tunc fac progredire augustam partem ejus in gulam. Lac projice in canulam recentim mulctum ant pollicem ex farinâ hordei, studendo semper removendi causam ægritudinis, cum quibus remediis tibi videbitur convenire.

Secundus modus curationis hujus ægritudinis est *balneum* lactis, quod tepidum erit et recentim mulctum, aut pone infirmum in tinâ plena ex pulvicibus farinæ tritici, et est opinio quorundam medicorum illud nutrimentum per cutem in infirmas partes corporis pervenire per poros illius; sed hæc opinio debilis est et frivola.

Tertius quidem modus rectus veraxque et quo tali modo nutritietur infirmus, scilicet ut recipias lac vel pulvicem ex farinâ tritici in *vesicam* unam, et in collo ejus sit ligata canula argenti ad *modum clysteris* et facta mundificatione (evacuatione) intestinorum, pone canulam in alvo et exprime dictam vesicam diligenter cum manû, donec totus lac vel pultis in intestino recto ab infirmâ parte recipiatur et sic inde dictum intestinum nutrimentum illud vorat.....

Liber primus, cap. LVIII.

Quod est de corruptione et putrefactione in gulâ et meri et eorum adjacentibus tempore epidemiæ.

« Oritur etiam in istis membris et suis partibus adjacentibus putrefactio tempore magnæ epidemiæ et pessimæ mortalitatis sicut in aliis membris fieri consuevit quæ gulam corrumpunt; et hoc non accidit nisi ex epidemiâ pestiferâ pessimâ et malignâ, ut non est mirum quod aliquid in pedibus consumpsit et cadet, qui sunt membra solida; et tractabi de epidemiâ et de ægritudinibus. Tunc curam omnium ponam cum adjutorio Dei.»

Cap. xvi.

Quod est de inflatione factâ in epiglottide.

Jam ante epiglottidis apostema dixi, sed non nocet hunc in eo loco commemorare. Quare primum phlebotomare debes in infirmum de cephalicâ brachii dextri, et extrahere quantitatem sanguinis, quæ tibi videbit convenire. Et si videbis epiglottidem fortiter rubere et in tactû calidam, da ægro ad bibendum paulatim aquam rosaceam in quâ diù steterint semina cydonii cum succharo et modiciter cum aceto, ita ut non lædet sapor aceti. Et si fuerit absque caliditate et rubedine manifesta, tunc jube ut gargarizetur cum rob de moris mixto cum aquâ roseâ, ita ut illud paulatim et successive deglutiatur. Et subtilia nutrimenta sorbentur ut vitella ovi cum pane optime fermentato. Et si apostema sit magnum et multi nocumenti, ægrum phlebotomare a novo debes, quia sanguis secum ducit humores et

minutio sanguinis brevis nocuenti est, quod eum velociter restaurare corpus potest. Sed si timuerit infirmus hanc minutionem, purga eum cum purgatione levi, scilicet cum hac evacuatione : myrobolani citri violarum, seminum carthamini, liquiritiæ pondus æquale. Misce omnia in aquâ decoctionis mastichi et fac morare hoc per totam diem et noctem. Postea coletur illud et pone in eadem collaturâ de syrupo tamarindi vel de syrupo squinçabin, ut tibi videbit convenire. Et si non percipitur rubedo et calor manifestus, fac ægrum gargarizare cum syrupo squinçabin tepido et cum rob de moris, et stude quod locum permutet et alteret ab siccitate, dando ei panem optime fermentatum cum pullis assatis....

FIN

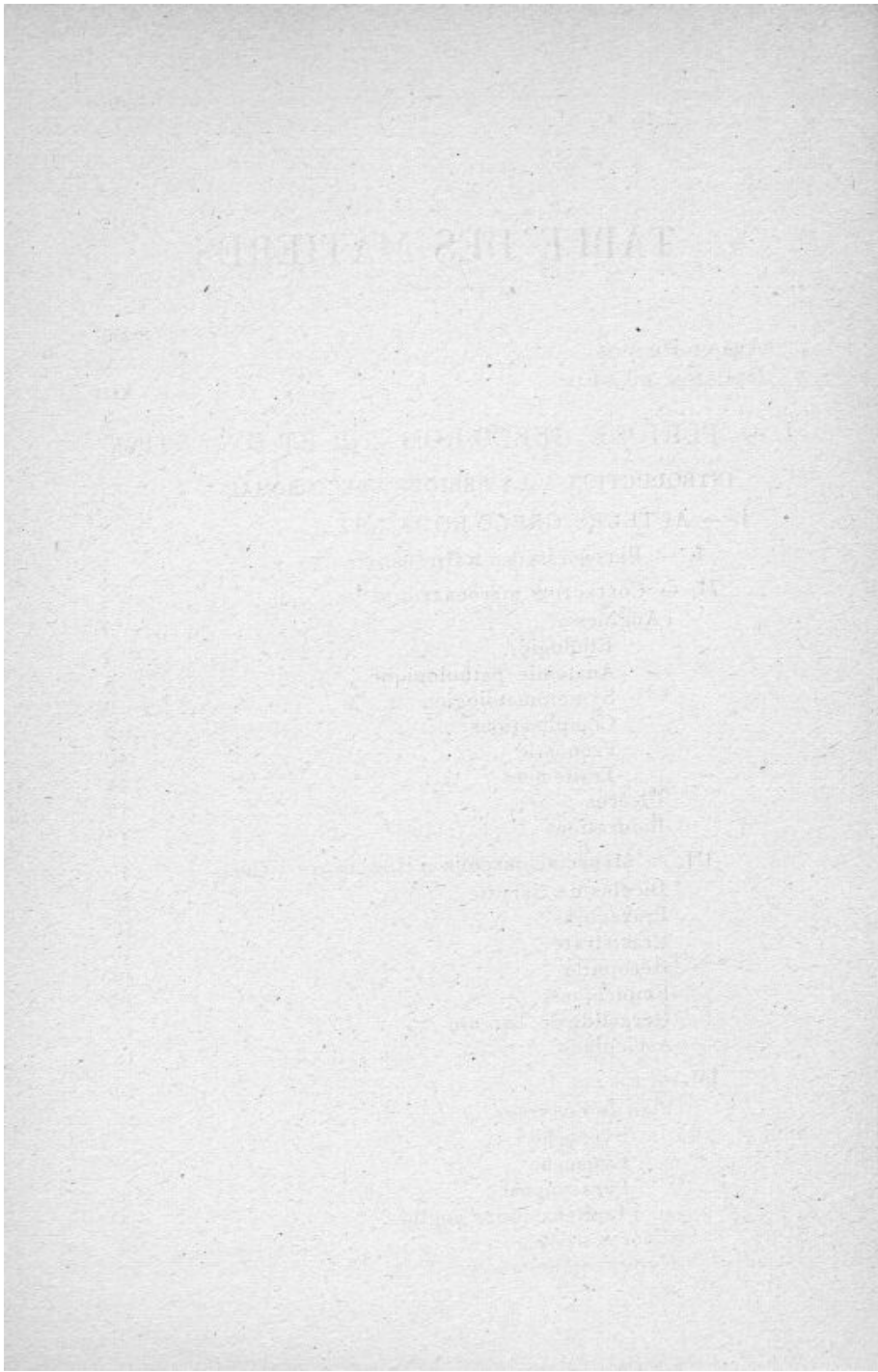


TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVANT-PROPOS	XI
DIVISION DU SUJET	XIII
I. — PÉRIODE GRÉCO-ROMAINE ET BYZANTINE.	
INTRODUCTION A LA PÉRIODE GRÉCO-ROMAINE	1
I. — AUTEURS GRÉCO-ROMAINS :	
I. — PRÉDÉCESSEURS D'HIPPOCRATE	4
II. — COLLECTION HIPPOCRATIQUE.	5
Angines	7
Étiologie.	7
Anatomie pathologique	8
Symptomatologie	9
Complications	9
Pronostic	10
Traitement.	10
Ulcères	12
Indurations	12
III. — MÉDECINE GRECQUE D'HIPPOCRATE A CELSE	13
Dioclès de Caryste	16
Praxagoras	16
Erasistrate.	16
Hérophile	17
Empiriques.	17
Héraclide de Tarente	18
Asclépiade.	18
IV. — CELSE.	20
Plan de l'ouvrage	21
Synanche	22
Cynanche	22
Parasynanche	23
Traitement des angines	23
Ulcères de la gorge.	23
Hypertrophie amygdalienne.	24

	Pages
V. — MÉTHODISTES	24
Doctrines générales	24
Théorie du resserrement des pores	25
Importance ajoutée à la marche	25
Et au caractère aigu ou chronique de la maladie	25
Traitement qui dérive de ces théories	26
Diatriton	27
Applications chaudes	27
Gargarismes lénitifs	28
Gargarismes astringents de la fin	28
Cœlius et Soranus	29
VI. — ARÉTÉE ET LES PNEUMATISTES (VITALISME)	30
Cynanche et synanche	31
Localisation du mal	31
Angine avec lésion du pneuma	32
Symptômes de la synanche	33
Complications suppuratives	34
Étiologie	35
Affections de la luette	36
Ulcères de la gorge et diphthérie	36
VII. — GALIEN	36
Angine	37
Distinction de l'angine et de la laryngite au moyen de la physiologie	37
Variétés d'angines et de laryngites	38
Localisation du mal	39
Théorie humorale des angines	39
Causes des angines	39
Complications pulmonaires	40
Pronostic	40
Traitement	41
Autres maladies du pharynx	41
VIII. — ORIBASE	42
Absence d'originalité de sa description de l'an- gine	42
Saignée (piqûre des veines saphènes)	42
Médicaments	42
Massage des amygdales	43

	Pages
IX. — ALEXANDRE DE TRALLES	43
Synanche	43
Variétés	44
Traitement	44
II. — AUTEURS BYZANTINS :	
INTRODUCTION A LA PÉRIODE BYZANTINE	45
I. — AÉTIUS D'AMIDE	48
Angine.	48
Description d'après Galien.	48
Traitement d'après Archigène	48
Saignée	48
Vomitifs	49
Ventouses	49
Cataplasmes	49
Diphthérie pharyngée	51
Traitement	51
Inflammations tonsillaires (Philumène)	51
Suppuration	52
Intervention chirurgicale.	52
Corps étrangers	53
Maladies de la luette	54
Pharyngites chroniques (enrouement).	54
II. — PAUL D'ÉGINE	55
Angines et amygdalites	55
Traitement	55
Incision des abcès amygdaliens.	56
Trachéotomie.	57
III. — ACTUARIUS.	57
CONCLUSIONS	58
Maladies pharyngées autres que les angines.	58
Ulcères.	58
Noma	59
Diphthérie.	59
Hypertrophie amygdalienne	59
Angine.	60
Confusion avec laryngite	60
Définition	60
Importance exagérée accordée à la dyspnée	61

	Pages
Cynanche et synanche.	61
Absence de lésions et gravité de la cynanche.	61
Distinction de la laryngite et de l'angine par Galien.	61
Étendue considérable des connaissances hippocratiques sur l'angine.	62
Variétés d'angines basées sur la topographie	63
Étiologie.	63
Localisations morbides	64
Symptomatologie	65
Marche	65
Pronostic	65
Complications	66
Traitement.	67
Superstitions populaires.	68
MOYENS THÉRAPEUTIQUES ET PHARMACOLOGIE	71
1° Saignée.	71
Variétés	74
Ventouses scarifiées.	75
Sangsues	75
2° Régime.	75
Jeûne	75
Ptisane	76
3° Topiques pharyngés	78
a) Gargarismes.	78
Lénitifs	78
Astringents.	79
b) Collutoires et insufflations	84
c) Fumigations.	84
4° Topiques externes	86
a) Fomentations	86
b) Cataplasmes	87
c) Rubéfiants.	88
d) Ventouses.	88
5° Évacuants.	90
a) Vomitifs	91
b) Purgatifs	92
c) Lavements.	94

	Pages
d) Sudorifiques	94
e) Diurétiques	95
6° Moyens chirurgicaux	95
PÉNÉTRATION DES SANGSUES DANS LE PHARYNX	95
II. — PÉRIODE ARABE.	
INTRODUCTION A LA PÉRIODE ARABE.	99
RHAZÈS.	101
Angine	102
Traitement.	102
HALI-ABBAS.	103
AVICENNE.	103
Angine	104
Humeurs peccantes	104
Symptomatologie	105
Pronostic	106
Variétés cliniques.	107
Traitement.	108
Amygdalites	109
Complications pharyngées secondaires aux fièvres.	109
MÉDECINS ARABES D'ESPAGNE.	111
ALBUCASIS	113
Angine.	114
Inflammations de la luette.	115
Amygdalite	116
Polype nasopharyngien	117
Trachéotomie.	118
AVENZOAR	118
Mal des ardents.	118
Paralysie du pharynx	119
Trachéotomie.	120
TEXTES	
HIPPOCRATE.	123
<i>Aphorismes</i>	123
Jeûne	123
Valeur pronostique des selles	123

	Pages
Jours de crise	123
Influence de l'âge.	124
Influences météorologiques.	124
Phénomènes de formation des abcès	125
Pronostic de la synanche et du mal sous-occipital.	125
Pronostic des métastases pulmonaires.	126
Pronostic des tuméfactions du cou dans l'angine.	126
Pronostic des érythèmes dans l'angine	126
<i>Prénotions de Cos</i>	126
Symptômes pharyngés dans les maladies générales	126
Spasmes du pharynx dans les états généraux.	126
Utilité de la sueur dans les angines	127
Ulcérations du pharynx dans les fièvres	127
Pronostic de la cynanche.	127
Pronostic des érythèmes dans l'angine	128
Pronostic des métastases pulmonaires.	128
Valeur pronostique des crachats dans l'angine.	128
Signification des mutations des douleurs dans l'angine	129
Pronostic des flux pharyngiens chez les parturientes.	129
Dysphagie dans les maladies abdominales.	129
<i>Pronostic.</i>	130
Danger des ulcérations pharyngées avec fièvre.	130
Danger de la cynanche	130
Marche plus lente de la synanche.	130
Moment d'intervenir pour les maladies de la luette	131
<i>Prorrhétiques.</i>	131
Troubles pharyngés dans les fièvres	131
Spasmes pharyngés.	132
<i>Livre des épidémies.</i>	132
Phlegmasies multiples avec troubles pharyngés.	132
Complications articulaires.	133
Angine mortelle.	133
Inflammation du palais	133
Angine de Périnthe	134
État du pharynx chez quelques phthisiques.	134

	Pages
<i>Régimes des maladies aiguës</i>	134
Régime dans les maladies aiguës.	134
Traitement de l'angine	135
Angine laryngée	136
<i>Livre des maladies</i>	137
Causes de l'angine	137
Inflammation de la luette	137
Phlegmon du palais.	137
Inflammation des amygdales et des parties voi- sines	138
Traitement des angines, nettoyage de la gorge.	138
Inflammation de la base de la langue et de l'épiglotte	139
CELSE	140
Angine	140
Ulcères de la gorge	141
Indurations des tonsilles.	142
Aliments relâchants	143
Corrosifs	143
Répercussifs	144
Purgatifs	145
Pilules calmantes	145
Onguent émollient de Moschus.	146
Onguent de Lysias	146
Onguent d'Andréas	146
Détersifs pharyngés.	146
SCRIBONIUS LARGUS	147
Contre l'angine.	147
Contre la tuméfaction de la luette.	148
Contre la suppuration de la gorge	149
Contre les douleurs et la tuméfaction de la luette.	149
DIOSCORIDE.	150
Alun.	150
Fiente des animaux.	151
Du fiel des bêtes	152
Hysope	152
Lentilles.	153
Lie de vin	153
Lycium	154
Miel et sucre.	155

	Pages
Nitre	155
Noix de galle.	156
Origan.	156
Oxymel	157
Poivre.	157
Prunier (feuilles)	158
Pommes, poires	158
Pétales de roses	158
Rue	159
Sandaraque	159
Sel	160
Soufre.	160
Sumac.	160
Vinaigre	161
PLINE L'ANCIEN	162
Traitement de l'angine	162
Ail	163
Coloquinte.	163
Cresson	164
Noix de galle.	164
Gomme ammoniacque	165
Laser et sylphium	166
Graine de lin.	167
Miel.	167
Suc de mûres.	168
Nard	168
Oignon.	169
Origan.	170
Poireau	171
Poivre.	171
Poix.	172
Rue	172
Verbascum.	174
COLUMELLE.	175
Vinaigre.	175
Miel.	176
Vins médicamenteux	176
ARÉTÉE	178
Synanche	178
Affections de la luette:	181

	Pages
Ulcères des amygdales	182
SERENUS SAMMONICUS	184
Contre les affections de la luette, du gosier et du cou.	184
Texte latin.	185
CÆLIUS AURÉLIANUS	186
De la synanche	186
Ce qui arrive aux angineux.	188
Comment il faut traiter les malades atteints de synanche.	189
Manière dont les principaux médecins des autres sectes ont traité les angineux	194
GALIEN	201
Variétés d'angines suivant les Cuidiens	201
Distinction des angines	201
Influence des saisons	202
Mal sous-occipital.	203
Herpès et érysipèle	203
Affections de l'œsophage.	203
Traitement des apostèmes.	204
Remède aux suc de fruits.	204
Variétés de synanche	206
Commentaire de Galien sur le Pronostic 23 d'Hippocrate	207
Commentaire sur un autre paragraphe de ce Pronostic	208
Commentaire de Galien sur le Prorrhétique 67.	209
ORIBASE	210
Angine	210
Massage des amygdales	211
MARCELLUS EMPIRICUS	212
Traitement des angines et des amygdales . . .	212
AËTIUS.	214
Ulcères de la gorge.	214
De l'angine et de ses variétés	216
Amygdalite.	220
Des épines fixées dans les amygdales.	222
ALEXANDRE DE TRALLES.	223
De la synanche	223

	Pages
Médicaments doux, remède au suc de mûres . . .	224
Remède au suc de noix fraîches	226
Autres médicaments contre l'angine grave. . .	227
Remède à la besasa (rue sauvage).	227
Recettes de gargarismes divers.	230
Saignée	231
Moyens externes	232
Lotions	232
Régime	232
PAUL D'ÉGINE.	234
Inflammation des amygdales et de la luette . .	234
Opérations sur la luette	235
Angine	236
Amygdalite.	237
De la luette.	238
Des épines arrêtées dans le pharynx	240
De la trachéotomie.	240

TEXTES ARABES

RHAZÈS	245
De laxatione procidentiae gurgulionis	245
De anginâ	245
De anginâ	247
De hirudinibus gutturi	248
AVICENNE.	249
De suffocationibus.	249
De signis	253
De cura decollationum et præfocationum . . .	257
De spinis, quæ cursu ejus procedunt	266
De sanguisugis in gutture	267
De uvâ, ambabus amygdalis	268
Sermo universalis de curis apostematum acci- dentium in partibus gutturis	271
ALBUCASIS	273
De synanchicis	273
De curatione apostematis duarum amigdalarum.	274
De incisione apostematis uvulæ	275
De phlebotomiâ venarum algeberich	277
De phlebotomiâ venæ sub linguâ.	278
De modo cauterizandi stomachum	278

	Pages
De extractione spinarum et ossium de gulâ . . .	279
AVENZOAR	280
Quod est de apostematibus tonsillarum	280
Quod est de squinantiâ	280
Quod est de privatione sensûs et motûs ex relaxatione meri et ysagogi	281
Quod est de corruptione et putrefactione in gulâ et meri et eorum adjacentibus tempore epi- demie	282
Quod est de inflatione factâ in epiglottide . . .	282

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

I

- ACTUARIS. — De actionibus spiritus..... Paris, 1557, in-8°.
— De medicamentorum compositione. Paris, 1539, in-8°.
- ALEXANDRE DE TRALLES. — En latin..... Lugduni, 1504, in-4°.
— Paviæ, 1520, in-8°.
— Venetiis, 1522, in-fol.
— En grec..... Rhazæ. De pestilentia libellus. Lutetiæ, 1548, in-folio.
— Alexandri Tralliani Basileæ, 185, in-8°.
— Collect. medicæ artis principes d'Etienne, 1567, in-folio.
— Collect. Haller..... Lausanne, 1772, 2 vol. in-8°.
— Voir aussi l'excellente traduction allemande faite par Purschmann.
- ARÉTÉE. — Medicæ artis principes..... 2 vol., 1567.
— Édit. Kühn.
— De acutorum ac Diuturnorum morborum. Paris, 1554, in-8°.
— De causis et signis acutorum et diuturnorum morborum Oxoniæ, 1527, in-folio.
— De causis... acutorum morborum. Lausanne, 1772.
— Maladies aiguës et chroniques. Paris, 1834, in-8°.
— Malatie acute e chronique. 1836, in-8°.
— Aretæus aus Kappadociens. Zurich, 1847, in-8°.
- CELSE. — De re Medicâ. Florentia, 1478, in-fol.
— Mediolani, 1481, in-fol.
— Venetiis, 1493, in-fol.
— Venetiis, 1497, in-fol.
— Amsterdam, 1713, édit. d'Ameloveen, in-12.
— Padoue, 1722, in-8°, et 1740, in-8°.
— Édit. de Krause... Leipzig, 1766, in-8°.
— Padoue, 1769, in-4°.
— Lugdini, 1785, in-4°.
— Artis medicæ principes... Lausanne, 1772, in-8°.
— Édit. des *Deux Ponts*, 1806, in-8°.
— Cologne, 1830, in-8°.

- CELSE.** — Édit. Daremberg. Leipzig, 1859, in-8°.
 — Traduct. française Ninnin. Paris, 1754, in-12, 2 vol., et 1821.
 — Paris, 1846, in-8°, collection Nisard.
- DIOSCORIDE.** — Opera omnia. Francofurti, 1598, in-fol.
 — Materia medica. Lyon, 1559, in-4°.
 — Wenrich, De auctorum Græcorum, etc.
- GALIEN.** — De sectis medicorum. P., 1518, in-4°.
 — Definitiones medicæ, P., 1528, in-8°.
 — Opera omnia. Basileæ, 1538, fol.
 — Opera Basileæ, 1542, fol.
 — Opera. Lugdini Batav., 1633, in-12.
 — Omnia opera. Lugdini, 1550, in-fol.
 — Admonitis ad litteras addiscendas. Lipsiæ, 1778, in-8°.
 — Opera Venetiis, 1625, fol., 5 vol.
 — Opera omnia. Basileæ, 1538, fol.
 — Opera Basileæ, 1540, fol.
 — Opera Venetiis, 1548, in-8°.
 — Epitome operum. Basileæ, 1551, fol.
 — Œuvres anatomiques. P., 1854, in-8°.
 — Speculum Galeni, 1512.
 — Omnia quæ extant. Venetiis, 1562, fol., 5 vol.
 — Operum specimen. Genevæ, 1579, in-8°.
 — Opuscula varia. Londini, 1640, in-4°.
- HIPPOCRATE.** — Opera omnia. Venetiis, 1536, fol.
 — Opera. Venetiis, 1575, fol.
 — Œuvres Paris, 1697, in-12.
 — Paris, 1786, in-18.
 — Opera omnia. Venetiis, 1737-1739, fol.
 — Prognost., et Prorrhæ. Paris, 1813, in-12.
 — De vulneribus capitis. P., 1550, in-8°.
 — Opera ad chirurgiam spectantia, in-8°.
 — Artis medicæ principes. Lausannæ, 1769-1774, in-8°.
 — Libri omnes. Basileæ, 1538, in-folio.
 — De naturâ hominis. Basileæ, 1562, in-8°.
 — Œuvres traduites. Toulouse, 1801, in-8°.
 — Œuvres 1811-1832, in-12.
 — Aphorismorum et sententiarum medicarum libri sep., 1537, in-4°.

- MARCELLUS EMPIRICUS. — De medicamentis. Bâle, 1536.
 — Medici antiqui. 1547.
 — Trad. française. 1582.
- MYREPSUS. — Ingolstadii, 1541, in-4°.
 — Medicamentorum opus. Basileæ, 1549, in-fol.
 — Theatrum medico practicum. Norimbergiæ, 1658.
- ORIBASE. — Le Synopsis. Paris, 1554, in-16, latin.
 — Paris, 1555.
 — Venise, 1555.
 — Euporiste, latin, Bâle, 1529.
 — grec et latin. Rome, 1543.
 — Bâle, 1577, collect. Rosario.
 — Lyon, 1555, Roville.
 — Paris, 1851 et 1876, édit. Bussnacker-Daremberg.
 — Opera omnia. Basileæ, 1557, in-8°.
 — Collectaneorum artis medicæ libri. Parisiis, 1556, in-8°.
- PAUL D'ÉGINE. — De re medica libri septem. Venetiis, 1528, in-fol.
 — De re medica libri septem. Basileæ, 1538, in-fol.
 — Opus de re medicâ. Parisiis, 1532, in-folio.
 — Opera omnia. Venetiis, 1553, in-8°.
 — Opera Lugduni, 1567, in-8°.
 — Totius rei medicæ libri VIII. Basileæ, 1556, in-folio.
 — Præcepta salubria. Parisiis, 1510, in-4°.
 — La chirurgie (en français). Lyon, 1540, in-8°.
 — Chirurgie. Paris, 1585, in-8°.
- SAMMONICUS. — De medicina præcepta, 1553, in-8°.
 — De re medica. 1851, in-4°.
 — De medicina præcepta. Amstelodami, 1662.
 — Lipsiæ, 1786, in 8°.
 — 1845, in-8°.
- SCRIBONIUS LARGUS. — De compositionibus medicamentorum. Parisiis, 1528, in-fol.
 — De compositione medicamentorum, lib. in-8°. Basileæ, 1529.
 --- Compositiones medicamentorum. Patavii, 1555, in-4°.
 Compositiones medicamentorum. Argentorati, 1786, in-8°.

- SORANUS. — In artem medendi. Basileæ, 1528, in-folio.
 — De arte obstetricâ morbisque mulierum quæ supersunt, Regis Montani Prussorum, 1838, in-8°. Trad. avec Rufus.

II

- ALBUGASIS. — Medendi ratio methodica, accesserunt diversa opera Rolandi, Rogerii, Constantini Africani. Basileæ, 1541, in-folio.
 — Liber medicinæ theoreticæ nec non practicæ Alsharavi. Augsburg, 1519; Strasbourg, 1532, in-fol.
 — Chirurgie, traduction anglaise par Channing. Oxford, 1778, in-4°.
 — Chirurgie, traduction française par Louis Leclerc, Paris, 1861, in-8°.
- AVICENNE. — Traduction latine (Canon). Venetiis, 1562, in-folio, 2 vol.
 — Traduction latine (opera omnia). Venetiis, 1608, 2 vol. in-folio.
- AVENZOAR. — De medicâ facultate. Lyon, 1531. — Autre édition, 1553, où le *Theisir* d'Avenzoar est réuni au *Colliget* d'Averrhoès.
- AVERRHOËS. — De medicinâ. Lyon, 1531.
- RHAZÈS. — Liber Rasis ad Almansorem; divisiones ejusdem, Liber. De juncturarum ægritudinibus ejusdem. Venetiis, 1497, in-folio.
 — Habes candide lector continentem Rasis. Venetiis, 1509, 2 vol. in-fol.
 — De curatione morborum particularium. Parisiis, 1534, in-8°.
 — Histoire de la petite vérole, édit. française. Paris, 1768, 2 vol.
 — De curatione morborum particularium. Parisiis, 1534, in-8°.
 — De ratione curandi pestilentiam. Parisiis, 1528, in-4°.
 — De variolis et morbillis. Londini, 1766, in-8°.
 — A treatise on the small pox and measles. London, 1848, édit. anglaise, in-8°.

Renseignements généraux sur les médecins arabes.

En outre des ouvrages sur l'histoire de la médecine de FREINEL, DANIEL LECLERC, HÆSER, DAREMBERG, etc., on pourra consulter :

WÜSTENFELD. — Geschichte der arabischen Aertze.

HIRSCH. — Biographisches Lexicon der hervorragenden Aertze.

LOUIS LECLERC. — Histoire de la médecine arabe.

POIDS ET MESURES ANCIENS

CITÉS DANS CE LIVRE

- Acétabule.** — Mesure de capacité romaine équivalente à l'oxybaphe des Grecs. Elle valait la trois cent quatre-vingt-quatrième partie de l'amphore, soit 0^l,075 ou 0^l,068.
- Amphore.** — Employée au transport et à la conservation des liquides, l'amphore avait souvent une capacité légale fixée par l'estampille officielle, et constatée au moyen d'un cachet. Il y avait les amphores de Rhodes, de Cnide, de Thasos, etc., qu'on appelait *métrètès* et qui valaient douze choès, soixante-douze xestes, et huit cent soixante-quatre cyathes, c'est-à-dire 39^l,395. L'amphore romaine équivalait à 26^l,263, soit huit congés (congius), quarante-huit sextiers, quatre-vingt-seize hémènes, trois cent quatre-vingt-quatre acétabules et cinq cent soixante-seize cyathes.
- Cotyle.** — Mesure des liquides et des solides, le cotyle était la moitié du xeste (sextarius ou setier), et valait quatre oxybaphes, soit trois quarts de litre. Ceci concerne Athènes; pour les autres pays, il y avait quelques légères différences. Les médecins l'estimaient à soixante drachmes d'huile, soit sept onces et demie romaines. Galien lui donne la valeur de dix, douze et même seize onces. Le cotyle d'Alexandre valait huit onces d'huile, celui d'Italie équivalait à une hémène.
- Cyathe.** — Mesure de capacité chez les Grecs et les Romains, équivalente à 0^l,456.
- Drachme.** — Mesure de poids, d'origine assyrienne et valant à Babylone un soixantième de mine; elle fut adoptée par les Grecs. Les différences locales étaient très grandes. Ainsi la drachme éginétique, la plus ancienne, valait 6 grammes; celle d'Ephèse, 3 grammes et demi; celle d'Athènes, 4 grammes et quart; celle

de Corinthe, 3 grammes. Le terme *drachme* est équivalent au mot *schehel* (*sigla*) en hébreu et au *dirhem* des Musulmans.

- Hémine.** — Ancienne mesure de capacité romaine qui valait un demi-sextarius (setier, xeste grec). Elle portait sur un de ses côtés une échelle graduée. On la divisait en douze onces. Elle est équivalente à 0^l,27.
- Livre.** — Mesure de poids romaine, divisée d'abord en dix, puis en douze onces (l'once valait vingt-quatre scrupules). La livre équivalait donc à 288 scrupules, ou à 320 grammes.
- Obole.** — Mesure de poids romaine équivalente à 0^{gr},568; elle valait 3 siliques et un demi-scrupule.
- Once.** — Mesure de poids romaine équivalente à la douzième partie de la livre.
- Quadrans.** — Mesure de poids romaine équivalente au quart d'une livre.
- Urne.** — Mesure de capacité romaine équivalente à une demi-amphore, soit 13^l,132.

Imp. V^{ve} ALBOUY, 75, avenue d'Italie, Paris. 1168.5.01
